le poing et la rose

10, rue de Solferino, Paris 7e - Organe du Parti Socialiste - Mensuel N° 130 Janvier 1990 - 6 F

Congrès de Rennes
15 - 16 - 17 - 18 mars 1990

MOTIONS NATIONALES D'ORIENTATION

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Cdt Fondation Jean-Jaurès

Nous vous précisons que les motions sont présentées dans l'ordre qui à été tiré au sort lors du Comité directeur des 13 et 14 janvier 1990, à l'exception de la motion n° 1, qui, selon une tradition établie, est celle qui est signée par le Premier Secrétaire.

SOMMAIRE

PROJET DE DÉCLARATION DE PRINCIPES Pages 3 et 4

Motion n° 1 :

POUR LE SOCIALISME, UN PARTI FORT, UNI, OUVERT SUR L'AVENIR Pages 5 à 28
(Pierre MAUROY...)

Motion n° 2 :

UN CONTRAT POUR LE PROGRES SOCIAL Pages 29 à 52
(Jean POPEREN...)

Motion n° 3 :

LES DÉFIS DU SOCIALISME DÉMOCRATIQUE Pages 53 à 77
(Michel ROCARD...)

Motion n° 4 :

UN COURS NOUVEAU POUR L'ACTION SOCIALISTE Pages 78 à 105
(Jean-Luc MÉLENCHON...)

Motion n° 5 :

ÉGALITÉ Pages 106 à 129
(Laurent FABIUS...)

Motion n° 6 :

REDISTRIBUER LE POUVOIR POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ Pages 130 à 155
(Marie-Noëlle LIENEMANN...)

Motion n° 7 :

AGIR EN SOCIALISTES. PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE NOUVELLE Pages 156 à 170
(Jean-Pierre CHEVÈNEMENT...)

POUR VOTRE INFORMATION Pages 171 à 173

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PROJET DE DÉCLARATION DE PRINCIPES

Lors du Comité Directeur des 13 et 14 Janvier, l'ensemble des représentants des différentes contributions au Congrès de Rennes se sont mis d'accord sur le projet de déclaration de principes suivant à soumettre au vote des militants.

Ce texte qui prend en compte les évolutions de notre société comme la transformation du P.S. en parti à vocation majoritaire, réaffirme qu'il entend rester un parti de transformation sociale.

Son but demeure bien, en effet, face à l'échec du communisme, mais aussi face à la perpétuation des injustices et des inégalités dans les systèmes capitalistes libéraux, de promouvoir un socialisme démocratique fondé sur la liberté et la responsabilité.

1) Le parti Socialiste se fixe comme objectif l'émergence, par la voie démocratique, d'une société qui réponde aux aspirations fondamentales de la personne humaine telles que les ont définies des siècles de lutte pour le progrès et que les expriment aujourd'hui tous les peuples : la liberté, l'égalité et la dignité des hommes et des femmes, le bien être, la responsabilité et la solidarité.

Parti de rassemblement , il met le réformisme au service des espérances révolutionnaires. Il s'inscrit ainsi dans la démarche historique du socialisme démocratique.

Alors que les sciences et les techniques ouvrent de nouveaux espaces de liberté et de créativité mais peuvent aussi détruire ou pervertir toute forme de vie, le Parti Socialiste agit pour qu'elles bénéficient aux hommes et aux femmes.

2) Le Parti socialiste est un parti de transformation sociale. La faillite des sociétés bureaucratiques ne lui fait pas oublier que le capitalisme développe les inégalités, accentue les déséquilibres mondiaux, exploite les richesses du Tiers-Monde et maintient dans de nombreux pays chômage et exclusions.

Le Parti Socialiste est donc favorable à une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général.

Il agit pour son dépassement par de nouvelles formes d'organisation économique et sociale donnant aux salariés une véritable citoyenneté dans l'entreprise.

Dans les secteurs clés qui déterminent la formation du citoyen (l'école, l'université, la télévision), les conditions de vie (logement, santé, environnement), il n'accepte pas que les logiques du marché soient seules déterminantes.

Un service public fort, l'aménagement du territoire, la planification, la politique budgétaire et fiscale doivent permettre démocratiquement aux citoyens de dégager les grandes priorités nationales.

3) Le Parti Socialiste est un parti démocratique. Il fonde son action et son projet sur le respect des Droits de l'Homme et du citoyen dans le cadre d'un état de droit reposant sur le suffrage universel et le pluralisme.

Il affirme que toutes les libertés sont liées : leur plein exercice, sur les plans politique, économique, social et culturel est la condition de l'épanouissement et de l'approfondissement de la démocratie. Le Parti Socialiste a en effet conscience de la limite des droits quands ils ne sont pas accompagnés des conditions concrètes susceptibles d'en permettre la réalisation.

L'Histoire a tranché : le combat pour la liberté est indissociable de celui pour l'égalité.

4) Le Parti Socialiste est un parti ancré dans le monde du travail. Les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les oppositions des classes et groupes sociaux. C'est pourquoi si les socialistes participent au combat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts des salariés et au développement de toutes leurs capacités d'action.

5) Le Parti Socialiste est fermement attaché à la liberté de conscience et à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.

Il estime que l'accès à l'information et à la culture est une condition essentielle de la démocratie. C'est pourquoi l'indépendance de la création et de la communication à l'égard du pouvoir politique et du pouvoir financier est indispensable.

Il affirme l'égalité de tous les citoyens et récuse toute mesure discriminatoire fondée sur le sexe, la race, les convictions philosophiques ou religieuses, les choix de vie personnels. Il se donne pour vocation de favoriser l'intégration et l'adhésion aux valeurs de la République de tous ceux qui résident sur notre sol.

Les socialistes considèrent comme un acquis majeur les droits et les libertés que les femmes ont conquis. Il continuent de lutter pour éliminer les discriminations qui subsistent. Notre parti met en oeuvre au travers de ses statuts, dans ses structures et dans sa pratique, une égalité de plus en plus réelle entre adhérents et adhérentes.

6) Parce qu'il n'y a pas d'hommes et de femmes libres dans une Nation asservie ou sujette, parce que tous les problèmes majeurs sont devenus mondiaux, l'action du Parti Socialiste s'inscrit dans un cadre national et international. Dans l'ordre international, le Parti Socialiste condamne toute exploitation d'un peuple par un autre et soutient le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; il lutte pour un développement économique respectant l'environnement et les équilibres naturels de la planète.

Le Parti Socialiste fait le choix de l'Europe pour donner aux Nations qui la composent les moyens d'affronter les défis de l'avenir. La communauté européenne, à condition quelle ne se réduise pas à un simple marché, en sera un élément moteur. Les socialistes s'attachent à accélérer la construction européenne dans toutes ses dimensions, politiques, économique et sociales.

Parti de Paix, le Parti Socialiste a toujours lutté contre la logique des blocs, il oeuvre pour l'instauration de nouveaux rapports mondiaux, il agit pour le développement du Tiers-Monde, pour un désarmement général équilibré.

7) Le Parti Socialiste attend de ceux qui le représentent à tous les niveaux de responsabilité qu'ils s'inspirent dans leurs décisions et dans leurs actes de ces principes.

Dans le monde entier, l'idéal socialiste s'est emparé de l'imagination des peuples.Il inspire de grands mouvements politiques ; il est notre espoir à l'aube du XXIème siècle.

Motion n° 1

POUR LE SOCIALISME UN PARTI FORT, UNI, OUVERT SUR L'AVENIR

MOTION PRÉSENTÉE PAR :

Pierre MAUROY (59), Louis MERMAZ (38), Lionel JOSPIN (31),

Claude ALLEGRE (34), André BELLON (04), Jean-Marie CAMBACERES (30), Jean-Christophe CAMBADELIS (75), Gérard COLLOMB (69), Michel DELEBARRE (59), André DELELIS (62), Jacques DELORS (92), Geneviève DOMENACH-CHICH (94), Claire DUFOUR (75), Henri EMMANUELLI (40), Claude ESTIER (75), Henri FISZBIN (75), Claude FLEUTIAUX (75), Raymond FORNI (90), Anne-Catherine FRANCK (75), Françoise GASPARD (28), Jean GLAVANY (65), Edmond HERVE (35), François HOLLANDE (19), André LAIGNEL (36), Catherine LALUMIERE (33), Jean-Yves LE DRIAN (56), Gérard LE GALL (75), Jean LE GARREC (59), Jean-Marie LE GUEN (75), Georges LEMOINE (28), Philippe MARCHAND (17), Jean-Pierre MASSERET (57), Louis MEXANDEAU (14), Henri NALLET (89), Véronique NEIERTZ (93), Nicole PERY (64), Michel PEZET (13), Jean-Jack QUEYRANNE (69), Bernard ROMAN (59), Gisèle STIEVENARD (75), Dominique STRAUSS-KAHN (95), Daniel VAILLANT (75)

GRISONI-GIROUD Christine (01), BALLIGAND Jean-Pierre (02), FRADIN Jean (03), BARRAS René (04), MASSOT François (04), TARDY Fernand (04), BOUSSOUAR Kassem (05), DURAND Christian (05), BOIVIN Odette (06), COLONNA Jean-Hugues (06), CUTURELLO Paul (06), GIOLITTI Francis (06), MATRINGE Michèle (06), MOTTARD Patrick (06), ARNOUX Marthe (07), BENEFICE François (07), EYMERY Robert (07), JOUVET Yves (07), CHARPENTIER Gilles (08), MAS Roger (08), AMIEL Jean-Louis (09), BARRAU Roger (09), BEL Jean-Pierre (09), NAUDI Robert (09), PIQUEMAL Bernard (09), PITOIS Pierre (10), FERRE Georges (11), BASSET Marie (12), BERARD Yves (12), DERUY Gérard (12), LARUY Mireille (12), SALVAN Jean-Paul (12), BERNARDI François-Noël (13), BISMUTH Gérard (13), BLANC Michel (13), ECOCHARD Jeanine (13), FAILLARD Dominique (13), GEACOMI Pauline (13), GUERINI Jean-Michel (13), KARDOUS Faouzi (13), MARCHIANI François (13), MARTIN Suzanne (13), MERABTI Mohamed-Saïd (13), MOATTI Richard (13), PICHERAL Jean-François (13), PIGAMO Bernard (13), ROCCA SERRA Jules (13), ROSMINI Frédéric (13), VIDAL Yves (13), VILLAND Michel (13), BOURREE Michel (14), CARABEUFS Jean-Claude (14), HUREL Gilbert (14), LOING Bernard (14), TRAVADON Jeanine (14), BEC Yvon (15), SERAGER Christian (15), YASSIDJIAN Jean-Claude (15), BOUCHERON Jean-Michel (16), LAMBERT Jérôme (16), LEVY Paul (16), DENYS Marie-Jo (17), CHAVANAZ Joël (18), CORMON André (18), FIEVET Berthe (18), CALMON Jacques (19), CASSAING Jean-Claude (19), GOURHAND Yvon (19), DOUSSAU Jean-Luc (20A), LUCCIANI Félix (20A), MOTRONI Jean (20B), COTTERLI Marc (21), LACHARNAY Jean-Pierre (21), NEUGNOT Michel (21), VOUILLOT Hervé (21), LEBRETON Claudy (22), BURILLE Michel (23), CHERVY William (23), MOREIGNE Michel (23), RIMAREIX Gaston (23), DUMAS Anne-Marie (24), GERMAIN Raymonde (24), SAINT-LAURENT Gisèle (24), SARLAT Dany (24), DAHOUI Yves-Michel (25), IBANEZ Claude (25), LAGIER Yves (25), LANG André (25), BESSON Jean (26), BRASSART Eric (26), FORT Alain (26), GAUD Gérard (26), GUILLAUME Didier (26), LAPASSAT Etienne-Jean (26), PESCE Rodolphe (26), STEINBERG Lucien (26), BELLAFIORE Jean-Jacques (27), LAMY Pascal (27), HESSEL Birgitta (28), MAILLE Pierre (29), CASTAGNET Bernard (30), NAVAL Jacqueline (30), PRADEN René (30), CARASSOU Jean (31), CORNAC Claude (31), DUCERT Claude (31), IZARD Pierre (31), LAMARQUE Jean-Francois (31), MORIN Marie-Laure (31), ROGER-MACHARD Jacques (31), ROUJAS Gérard (31), SOUBRE Luc (31), CASTAING Robert (32), GABORIT Roland (32), AZOULAI Laurent (33), BARANDE Claude (33), BINOS Véronique (33), BONNAC René (33), BOULANGER Gérard (33), DORTHE Philippe (33), DUCOUT Pierre (33), EBERHARD-HARRIBEY Laurence (33), MASSONNEAU Bernard (33), ROUSSET Claude (33), SAINTE-MARIE Michel (33), BOSC Alain (34), COUDERC Guy (34), FRECHE Georges (34), LEMASSON Yannick (34), VAN GUCHT-BOUSSAGUES Valérie (34), du CHALARD Jean-Claude (35), ROSE Lucien (35), BLIN Jean-Claude (36), CHANTEGUET Jean-Paul (36), COURTAUD Pascal (36), DAUGERON Jean-Claude (36), GATEAUD Jean-Yves (36), HUMBERT Marie-Thérese (36), ROULLET Dominique (36), SIMOULIN Jean-Louis (36), BOSC Arlette (37), DAUGE Yves (37), GALLIOT Jean-Luc (37), GERMAIN Jean (37), GILLE Jean-Patrick (37), PROVEUX Jean (37), BAIETTO Marc (38), BALLY Georges (38), BERTHIER Marcel (38), BON Pierre (38), BONNAMY Armand (38),

BOURDIER Jean (38), BOURGET René (38), CARDIN Gérard (38), CHENGUELIA Paul (38), COLLONGES Bernard (38), DAUJAS Jean-Marie (38), DUPORT Simone (38), EUDELINE Gérald (38), GRALL Eric (38), GUIBBAUD Charles (38), HABERER Aline (38), JOUVE Maïté (38), LEROY Jean (38), MORIN Michel (38), MORIN Georges (38), ODDOUX Jean-Pierre (38), PERRON-BAILLY Jean (38), PHILIPPE Jean-Pierre (38), PILLET Yves (38), MEARY-CHABREY Michel (38), MUTEL Elisabeth (38), ROY Edmond (38), VALLINI André (38), WEGNER Jacques (38), BEAUJARD Guy (39), CARRERE Jean-Louis (40), LABEYRIE Philippe (40), PENICAUT Jean-Pierre (40), DOUSSET Guy (41), PEPIN Pierre (41), BADET Jacques (42), CHABOISSIER Claude (42), HUGON Jean (42), JAYOL Bernard (42), PRADEL Jean (42), VENNIN Bruno (42), BURON Martine (44), CHENARD Alain (44), DRENO René (44), GOUREAUX Guy (44), LAURENT Yves (44), CHAILLOU Christophe (45), DEFLASSIEUX Jean-Christophe (45), JOHANET Gilles (45), MARTINEZ Yves (45), BAILLOT Patrick (46), GARROUSTE Marcel (47), LASSOUJADE Marie-Lise (47), REDON Michel (47), GASPERIN Jacques (48), GENDRAULT Eva (49), LETESSIER Jean-Yves (50), VAILLANT René (50), DAUGAN Suzanne (51), FONTALIRAND Jean-Claude (51), LETZGUS François (51), MARTIN Catherine (52), GAROT Georges (53), FEIDT Nicole (54), MANGIN René (54), BERNARD Jean (55), FERT Jean (55), GIRAULT Claude (56), BOBENRIETH-DEL Nadine (57), MARCHEZIN Roland (57), MAZEAU Jacques (58), MERCIER Monique (58), ALLOUCHE Guy (59), ANSELIN Robert (59), BATAILLE Christian (59), BIALSKI Jacques (59), BLONDIAUX Hervé (59), CACHEUX Denise (59), CARTON Bernard (59), DELATTRE André (59), DENVERS Albert (59), DEROSIER Bernard (59), DOLEZ Marc (59), FRIMAT Bernard (59), GRIMALDI Roland (59), VAILLANT Raymond (59), VEBER Jean (59), HANNIET Jean-Pierre (60), JORON Hervé (60), LEMAIRE Michel (60), RENARD Claude (60), VADEPIED Guy (60), JOURDAIN Bernard (61), MAUGER Pierre (61), PAVIS Jean-Claude (61), PAVIS Pierre (61), BOIS Jean-Claude (62), DELEHEDDE André (62), FATOUS Léon (62), FRAKOWIAK Pierre (62), GEOFFROY Jean-Bernard (62), ROUSSEL Jean (62), VASTROUX Michel (62), WILQUIN Claude (62), BONTE Pierre-Joël (63), JOSSIER Gilles (63), RUSTAN Charlotte (63), CAZENAVE René (64), DESTRADE Jean-Pierre (64), LABAZEE Georges (64), MAGRE André (64), MAITIA François (64), REY Marc (64), DUFAURE Guy (65), LACAZE Pierre (65), TARRIEU Roger (65), ASPARRE Georgette (66), DUPUY Claude (66), ESTEVE Pierre (66), GOMEZ Marie-Thérèse (66), PELLUTEAU Marie-France (66), RAYNAUD Pierre (66), SICRE Henri (66), SOUM Renée (66), FREANI Jean-Pierre (67), FRITSCH Claude (67), BEAUVERIE René (69), BERNARD Roland (69), BRET Jean-Paul (69), BUNA Daniel (69), CHABAGA Hocine (69), CHABROUX Gilbert (69), DESCHAMPS Yvon (69), GAUTIER Nathalie (69), LAPLANCHE-SERVIGNE Marie-Pierre (69), POLGA Bruno (69), RIGAUX Roger (69), RIVIERE Robert (69), SERUSCLAT Franck (69), TERRACHER Raymond (69), THEVENIEAU Brigitte (69), BEGEOT Marcel (70), GENEVOIS Roland (70), PALUSSIERE Nicolas (72), RINCHET Roger (73), COMONT Bernard (74), ENCRENAZ Jacques (74), GRANDJACQUES Gabriel (74), MARCHAL Pierre (74), ASSOUN Marcel (75), BARDOU Gilles (75), BATTUT Jean (75), BIGENI Nicole (75), BODIN Philippe (75), BONNEFOY Philippe (75), BOUYGUES Claudine (75), CAPPOEN André (75), CARESCHE Christophe (75), COHEN-SOLAL Lyne (75), DAVANT Yvette (75), DELANOE Bertrand (75), DURAND Françoise (75), FARINE Philippe (75), FITO Françoise (75), GASTEBOIS Françoise (75), des GAYETS Thierry (75), GAZIER Albert (75), GEISMAR Alain (75), GHAYET Ahmed (75), GROSZ Jean-Michel (75), HALGAND Gaëlle (75), HINCKER François (75), HUE Didier (75), HUNTZINGER Jacques (75), KATAN Jacques (75), KORO Marie-Rose (75), LOSAY Dominique (75), MEBTOUL Mohamed (75), MERCHEZ Dominique (75), MOSCOVICI Pierre (75), PAU-LANGEVIN George (75), PIEDNOIR Jean-Louis (75), PIGEMENT Claude (75), REYNAUD Jean-Michel (75), SCHAPIRA Pierre (75), STORA Benjamin (75), TERQUEM Francis (75), MOUTON Alain (76), BODIN Yannick (77), BOROUKHOFF Philippe (77), BOUVIER Géraud (77), DARRIULAT Phillippe (77), DREZE Alain (77), LE FOLL Robert (77), BOURQUARD Pierre (78), DANET Alain (78), GUILLON Roland (78), MARTY Guy (78), PICARD Paul (78), BELLEC Bernard (79), CLERT André (79), PANEN François (79), ROYAL Ségolène (79), BERNARD Denis (80), DESSEIN Jean-Claude (80), FLEURY Jacques (80), ROCHOWIAK-MOREAU Lise (80), DURAND Jacques (81), MAGOT Jacques (81), GOUZE Hubert (82), MOUCHARD Claude (82), GINOT Lucien (83), MAESTRACCI Gérard (83), MARIANI Barthélémy (83), ARNAUD Yves (84), CHAISSE Jean (84), CREMIEUX Rubens (84), JOSEPH Jean-Louis (84), LAMBERTIN Jean-Pierre (84), LOPEZ André (84),PAILLARD Robert (84), BARBARIT Norbert (85), BOLTEAU Jean-François (85), DAVID Daniel (85), GOUSSEAU Maurice (85), METAIS Pierre (85), OURY Michel (85), PUAUD Philippe (85), BARREAU Louisette (86) BORDIER Jean-Marc (86), BOUROT Yolande (86), GUERINEAU Gilbert (86), ANGLERAUD Daniel (87), DEMERLIAT Jean-Pierre (87), DESVALOIS Pierre (87), GABOREAU Claude (87), LAUCOURNET Robert (87), MOCOEUR Marcel (87), PEYRONNET Jean-Claude (87), RODET Alain (87), HOUVION Jean-Paul (88), WELZER Gérard (88), ARNOUTS Gérard (89), FEREZ Guy (89), FOURCADE André (89), GREZARD Léo (89), HOJLO Jacques (89), LASSALE Roger (89), SEEMULLER William (89), DUPEYRON Georges (91), FERSTENBERT Jacques (91), GERMON Claude (91), LAURENT André (91), PRINTANIER Michel (91), SEGURA Jean-Louis (91), VINOT Elizabeth (91), BERNARD Nicole (92), CARREIRAS Joël (92), CHARPIN Jean-Michel (92), CURIAL Jean-Bernard (92), DARBEL Madeleine (92), FAJNZYLBERG Roger (92), HENRY Jean-Pierre (92), PASTRE Daniel (92), PONTILLON Robert (92), PRADEAUX Henri (92), THAUVIN Michel (92), VIVET-LELOUCHE Hélène (92), BERNARDI Claude (93), BONNEMAISON Gilbert (93), FUZIER Claude (93), MAHEAS Anne-Marie (93), MAHEAS Jacques (93), PIETTE Jean-Jacques (93), ROGER Gilbert (93), SALI Georges (93), BLAISE Patricia (94), CARAT Jacques (94), CARDINE Valérie (94), COLLIARD Jacques (94), KHELIFA Aïssa (94), LAGAUCHE Serge (94), MEZIERES Jean-François (94), ROSENFELD Jean-Michel (94), ROUQUET René (94), SEVE Patrick (94), ANGELS Bernard (95), BALLESTRACCI François (95), FRAYSSE Maurice (95), LETEXIER Raymonde (95), MABIT Joëlle (95), PERREIN Louis (95), BICEP Hubert (971), JALTON Frédéric (971), DOGUE Maurice (972), WAN AJOUHU Ernest (972), YOYO Michel (972), DUJU Alain (973), FRUTEAU Jean-Claude (974), RAMASSAMY Albert (974), BONET Jean-Pierre (FDE), GUEGAN Jean (FDE), PONCET Annick (FDE), VERGER Christine (FDE)

AMORY Jérôme (75), LAGRAVE Renaud (75), LEFLOCH-PRIGENT Fanny (75), LEROUX Bruno (93), MARQUAILLE Christelle (45), OLTRA Denys (93), OSMOND Eric (14), TRIQUET Jean-Pierre (59).

SOMMAIRE

LES ENJEUX - NOTRE STRATÉGIE

I - UNE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AMBITIEUSE

1.1. Partager pour la réduction des inégalités

- Partager pour l'emploi
- Réduire les inégalités de revenus
- Réformer la fiscalité
- Préparer l'avenir
- Reconnaître les droits des femmes

1.2. Une politique économique et industrielle vigoureuse

- Une politique industrielle active
- Encourager l'investissement

1.3. Transformer la société

- Démocratiser l'entreprise
- Faire reculer la précarité, lutter contre les exclusions
- Garantir la protection sociale
- Réussir l'intégration des immigrés
- Faire vivre la laïcité
- Rénover l'Etat
- Assurer la solidarité de tous les Français
- Renforcer le syndicalisme et le monde associatif
- Mettre l'agriculture en concordance avec notre temps
- Rééquilibrer les relations entre l'homme et la nature

II - UNE POLITIQUE INTERNATIONALE AUDACIEUSE

2.1 L'actualité du socialisme démocratique

2.2 Une grande politique européenne

2.3 Une autre coopération pour un autre développement

2.4 Agir pour la paix et la sécurité

III - UN PARTI SOCIALISTE FORT ET UNI

21 propositions pour :

Démocratiser

Dynamiser

Développer

CONCLUSION

ANNEXE A LA MOTION :

"BATIR LA SOCIETE FRANCAISE DE L'AN 2000,

DIX CHANTIERS POUR LE PROGRES"

Fondation Jean Jaurès

LES ENJEUX - NOTRE STRATÉGIE

Transformer la société

Le Congrès de Rennes se déroule alors que le monde est dans une situation véritablement extraordinaire.

Le progrès de la construction européenne, la nouvelle présidence américaine, l'évolution de la situation au Moyen-Orient, les interrogations qui naissent en Iran avec la fin de la période Khomeiny, la misère et la violence qui s'étendent en Afrique et en Amérique Latine et plus encore les bouleversements de grande ampleur qui divisent le monde communiste avec d'un côté la politique d'évolution de GORBATCHEV et ses prolongements à travers l'Europe de l'Est, de l'autre la répression sanglante des dirigeants chinois contre les aspirations à la liberté, voilà autant de faits qui sont en train de transformer la réalité internationale. Dans ce contexte, ***le socialisme démocratique apparaît, plus que jamais, comme la référence à l'Ouest, à l'Est et dans le Tiers Monde.***

La France avec François MITTERRAND, construit son propre modèle de société : fondé sur un socialisme de rassemblement, de responsabilités, mais qui doit être aussi un socialisme d'idées et d'espoir. La transformation de la société reste notre objectif.

Gagner les prochaines Législatives

Les dernières élections, où la gauche fut minoritaire, où l'extrême droite a confirmé son poids, où l'abstentionnisme a explosé, l'ont clairement marqué : notre base sociale est insatisfaite, beaucoup de questions sont en suspens, même si le gouvernement de Michel ROCARD a un bilan positif (retour de la paix en Nouvelle-Calédonie, rétablissement de l'impôt sur la fortune, instauration du Revenu minimum d'insertion, effort exceptionnel pour l'Education nationale, création du crédit formation, développement du logement social, développement de la recherche scientifique, loi sur le surendettement des ménages...). Nous devons répondre à l'exigence de réformes sociales qui s'exprime ainsi pour inverser le rapport de force électoral qui n'est pas actuellement en notre faveur. Car ***pour nous l'enjeu politique est de gagner les prochaines élections législatives*** afin d'éviter une nouvelle expérience, peut-être plus risquée, de cohabitation et de retour de la droite dont on a pu mesurer ce qu'il représentait de 1986 à 1989.

Répondre aux insatisfactions sociales

La persistance de deux millions et demi de chômeurs, de zones de pauvreté, l'insuffisance des salaires, surtout pour les petites et moyennes catégories, dans le public et dans le privé, l'accentuation des inégalités (rapport du CERC), le mépris vis à vis des salariés dans beaucoup d'entreprises, telles sont les causes majeures d'insatisfaction. Nous sentons par ailleurs combien l'affaiblissement du syndicalisme, du mouvement associatif, des corps intermédiaires et parfois même du Parlement, sont autant de facteurs qui rendent notre tâche plus difficile encore. Il en va de même de la crise des partis politiques.

Continuer à construire le Parti autour d'un axe majoritaire

Celles et ceux qui signent ce texte ont réalisé un premier rassemblement; ils souhaitent ***continuer à construire le Parti autour d'un axe majoritaire***. Ils auraient préféré que cet axe majoritaire, garant de la solidité du couple Président-Parti, essentielle depuis l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République en 1981 dans les succès des socialistes, s'exprime d'une seule voix par un texte unique, au comité directeur de synthèse, pour être un axe de rassemblement. Nous estimons en effet que les points communs entre les mitterrandistes l'emportent, et de loin, sur les différences. De nombreuses contributions ont déjà été proposées à la réflexion des socialistes; si la richesse de beaucoup de ces textes n'est pas niable, leur confrontation n'a pas fait apparaître des divergences qui n'auraient pu, si la volonté de cohérence l'avait emporté sur les positionnements tactiques ou sur l'esprit de clan, être réduites.

Si les socialistes ne favorisent pas ce qui les rapproche par rapport à ce qui les distingue, si les arrière-pensées l'emportent sur les pensées, notre parti peut être menacé d'un affaiblissement grave, voire même d'une décomposition. Le Parti Socialiste a aujourd'hui besoin d'unité, de cohérence et de cohésion, dans une situation d'incertitudes nationales et internationales. C'est pourquoi nous souhaitions la synthèse.

Nous avons tout fait pour qu'elle se fasse; depuis le premier jour notre démarche s'est inscrite contre le fractionnement, en faveur de l'unité des socialistes.

Débattre dans l'unité

N'entrons pas dans la polémique et dans un tel jeu, qui serait autodestructeur. Notre démarche est autre. ***Il peut y avoir des divisions sans débats***; nous pensons, pour notre part , qu'***il peut y avoir débat dans l'unité*** et nous voulons y contribuer. Nous souhaitons faire progresser le parti tout entier, rassembler, et non promouvoir telle ou telle démarche personnelle. Nous voulons participer au débat des socialistes pour proposer des orientations susceptibles de guider l'action du parti dans les deux ans qui viennent et de l'aider à gagner les législatives de 1993 qui sont pour nous l'enjeu électoral majeur de la période qui s'ouvre. Nous voulons éclairer cette période par des analyses et des propositions.

Les signataires de cette motion veulent ***l'unité du Parti Socialiste, le respect de son authenticité et son renouvellement***. Cette volonté nous rassemble et est conforme à nos engagements de toujours sous

l'autorité de François Mitterrand : l'ancrage à gauche, la tradition de militantisme, la fidélité aux valeurs des socialistes, l'esprit de solidarité, la capacité à vivre et faire vivre le débat d'idées.

Nos idées ont vocation à constituer le ciment de l'unité des socialistes. Le Parti Socialiste participe aujourd'hui, derrière le Président de la République, en soutien au gouvernement, aux responsabilités du pouvoir; avec son Premier Secrétaire, il doit, pour rester fidèle à ses valeurs, les adapter et rénover son idéologie, afin de préparer le socialisme de l'an 2000.

Moderniser dans le respect de l'authenticité du Parti.

Nous ne devons pas faire un congrès "contre" : contre le gouvernement, contre la direction, contre le parti, c'est-à-dire contre nous-mêmes. ***Notre congrès doit être un congrès "pour"*** : pour la réussite du second septennat de François Mitterrand, pour un gouvernement actif, pour un parti vivant et autonome, pour une France et une Europe où les hommes et les femmes puissent vivre libres, égaux et fraternels.

Nous sommes solidaires de la direction du parti, à laquelle toutes les sensibilités ont été associées ; mais nous sommes désireux d'en améliorer le fonctionnement. Nous croyons que le Parti socialiste doit évoluer, s'ouvrir, adapter son action aux mutations de la société, faire mieux encore vivre le débat en son sein et avec ceux qui l'entourent ; ***mais cette modernisation indispensable doit respecter l'authenticité du parti*** et non chercher à en modifier la nature.

Il nous faut répondre aux interrogations soulevées aujourd'hui.

Certaines touchent au parti et à sa stratégie. Nous ne voulons pas d'un parti qui dériverait vers le centre, cependant que certains bâtiraient en son sein mais en restant minoritaires des "courants de gauche".

Rassembler à gauche

Notre stratégie doit donc plus que jamais rester celle du rassemblement à gauche et prendre en compte les données nouvelles résultant de l'effondrement du modèle communiste et de l'identification désormais historiquement établie entre le socialisme démocratique et le Parti Socialiste.

Certes, il n'y a plus d'alliance politique formelle à gauche, avec le Parti Communiste. Mais nous ne devons faire l'impasse ni sur l'existence du Parti Communiste ni sur celle d'une sensibilité communiste. Nous devons en tenir compte au Parlement aujourd'hui, pour notre représentation parlementaire demain; nous sommes le plus souvent associés à eux dans la gestion des collectivités locales. La crise du Parti Communiste est par ailleurs aujourd'hui si profonde, face aux événements à l'Est, les interrogations qui le traversent et les interpellations dont il fait l'objet, de l'intérieur et de la part de ceux qui, rejetés hors de sa structure, se reconnaissent encore dans les valeurs communistes, sont si fortes, que la question d'un changement d'attitude du Parti Communiste à notre égard et, partant, à celui de la perspective de l'union des gauches peut, se trouver à nouveau posée.

C'est pourquoi nous devons être tout à la fois capables d'intégrer, à l'intérieur même du Parti Socialiste, un courant historique de sensibilité communiste, qui nous rejoint et de dialoguer, sans faiblesse, de façon ponctuelle, avec le Parti Communiste. ***Car notre perspective historique est bien plus que jamais celle d'un grand parti socialiste***, revenant sur la coupure issue du congrès de TOURS, ouvert à de multiples sensibilités et rassemblant largement la gauche. N'est-ce pas la signification symbolique de la demande faite par le Parti Communiste Italien de rejoindre le groupe socialiste du Parlement européen ? N'est-ce pas, aussi, celle qui se manifeste à travers les changements de sigle des mouvements politiques se réclamant, à l'Est et à l'Ouest, de l'héritage communiste ? Le rassemblement de toutes les forces du socialisme, l'unité de la gauche redeviennent, en France et en Europe, une perspective pour l'action, incarnée par la perspective de l'Eurogauche.

Un Parti Socialiste fort, ancré à gauche, doit se fixer **comme objectif prioritaire de contrer la montée du Front National.** Qui mieux que nous peut répondre au désarroi des milieux populaires qui constituent la cible de la démagogie lepéniste ? La droite, mal assurée idéologiquement sur le terrain, tentée par l'appoint électoral des voix captées par l'extrême droite, a montré qu'elle ne le pouvait et ne le voulait pas.

Pas d'alliance au centre

Le Parti Socialiste a pour vocation de rassembler les hommes et les femmes qui s'inscrivent dans cette perspective de progrès et qui adhèrent à notre projet. Mais nous avons pu constater les limites de l'ouverture en juin1988. Nous entendons réaffirmer que ***l'alliance au centre n'est pas notre choix stratégique.*** Nous devons, certes, utiliser les cassures qui se produisent à droite et rester ouverts à la possibilité que certains, venant d'autres horizons, nous rejoignent sur nos idées, mais en aucun cas contribuer à la construction d'un centre à partir de notre substance et à notre détriment.

Enfin, **le rapport avec les écologistes doit procéder d'un débat sur le fond**. S'ils sont attachés à la prise en compte de leurs idées, dans la réalité, à leur application dans les politiques publiques, s'ils défendent l'intérêt général et non des intérêts particuliers, les écologistes trouveront chez les socialistes des interlocuteurs. Et ceci d'autant plus que nul n'est propriétaire, en politique, de l'écologie.

Le Parti Socialiste a vocation à rassembler. Cette stratégie de rassemblement à gauche autour de notre identité et de notre projet est donc, plus que jamais, à l'ordre du jour.

D'autres interrogations concernent la société et notre rôle dans son évolution

Nous voulons garder la culture de gouvernement, le réalisme, la capacité gestionnaire, qui ont fait de la présence socialiste au pouvoir non plus une expérience mais une évidence de la démocratie. Mais nous ne sommes pas seulement des gestionnaires, un parti d'en haut et qui gouverne. Nous voulons la transformation de la société. Nous sommes un parti d'action, immergé dans la société, qui veut faire vivre ses idées en servant les aspirations et les intérêts du peuple, reconnu par lui et agissant pour l'égalité .

Faire vivre nos idées dans la recherche de nouveaux équilibres

En ces temps où certains s'interrogent sur notre identité, sur notre action, nous voulons rappeler que l'identité des socialistes réside d'abord dans la permanence de leurs valeurs : paix, lutte contre l'exploitation et les injustices à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, limitations apportées aux excès des intérêts privés, par l'économie mixte, l'action publique ; développement des libertés et droits collectifs, aux côtés des droits individuels ; égalité entre les hommes et les femmes ; laïcité de l'école et de l'Etat, contre les fanatismes et les intolérances... Ces valeurs sont plus que jamais des valeurs de notre temps. Elles doivent, en France, rassembler autour de nous et, en Europe et dans le monde, constituer une référence.

Elles doivent contribuer à la réalisation de nouveaux équilibres, en luttant contre les exclusions, en intégrant les immigrés, en luttant contre la précarité de l'emploi et le chômage, notamment des jeunes, en faisant vivre une civilisation de la ville, en donnant une véritable priorité à l'éducation nationale, en aménageant l'espace, en respectant l'environnement.

Il nous faut poursuivre la recherche d'un nouvel équilibre, dans l'exercice du pouvoir (nécessité de mieux équilibrer les relations exécutif-législatif, donc de renforcer le nécessaire dialogue majorité-gouvernement), dans la gestion de l'économie, dans la vie en société dans la poursuite de la décentralisation (éviter les dérives que sont les mises en tutelle de collectivités locales par d'autres, mieux définir les relations Etat-Institutions décentralisées), dans la construction européenne, dans l'approche des relations internationales.

L'échéance majeure qui nous est fixée, ce sont les prochaines élections législatives qui auront lieu au plus tard en 1993, année de l'entrée en vigueur de l'acte unique.

Pour les gagner, il nous faut :

1. une politique économique et sociale ambitieuse
2. une politique internationale audacieuse
3. un parti socialiste fort et uni.

I - UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AMBITIEUSE

Les socialistes assument depuis 1981, à l'exception de la parenthèse conservatrice de 1986/1988, la responsabilité de la politique économique et sociale de la France. Les résultats de cette gestion sont incontestables. L'inflation a été vaincue, notre appareil productif modernisé, le grand marché européen lancé; les finances publiques sont assainies, la croissance reprend, le chômage commence enfin à reculer. Nous devons aujourd'hui répondre à l'exigence de réformes qui s'exprime notamment à travers les mouvements sociaux.

1.1. Partager pour la réduction des inégalités

Nous devons aujourd'hui nous interroger sur les perspectives de notre politique économique et sociale. La rigueur a constitué, face aux déséquilibres internationaux et devant la modernisation inachevée de l'économie française, un moment nécessaire en même temps qu'une méthode. Elle ne saurait toutefois constituer une fin en soi, dès lors que les conditions qui ont exigé que l'on y recourre ont perdu de leur acuité.

Répondre aux impatiences des Français

En effet, ***beaucoup de français s'impatientent, non sans raison.*** Ils ont consenti des efforts importants lorsque la situation l'exigeait. Alors que le taux de croissance atteint, en 1989 comme en 1988, près de 4 %, se fait jour l'aspiration à une plus juste répartition des richesses et à une plus importante participation aux décisions économiques.

Ces aspirations sont en bonne part légitimes : on ne peut raisonner devant la croissance retrouvée avec les catégories de pensées héritées d'une situation de crise marquée par l'arrêt de la croissance et le développement d'une inflation fatale à notre compétitivité. Il nous faut au contraire adapter notre action à ce contexte nouveau, en faisant effort pour améliorer le potentiel de la croissance française et européenne et en acceptant d'en partager les fruits.

Nous devons d'abord partager pour réduire le chômage et développer la création d'emplois. Loin de nuire à l'efficacité économique, le partage en constitue aujourd'hui la condition.

• Partager pour l'emploi

Au contraire, insister dans une politique accentuant encore le rétablissement de la part des profits dans la valeur ajoutée au détriment de celle des salaires serait à la fois socialement injuste et économiquement sans fondement. ***La justice sociale est aujourd'hui un facteur déterminant de la croissance économique.***

Réduire le temps de travail : une nouvelle étape

Nous devons partager sans diminuer le dynamisme économique et utiliser la réduction des inégalités et des tensions sociales pour renforcer l'efficacité économique et la croissance. Il nous faut en effet accroître encore le niveau de la croissance française, seule susceptible de créer les emplois indispensables à la réduction du chômage. Mais, si celle-ci est aidée par la croissance, elle ne saurait en être le résultat spontané. Ne faut-il pas, tout en développant encore les actions en faveur des chômeurs de longue durée et des jeunes chômeurs en particulier, ***envisager une nouvelle étape, significative, dans la réduction et la réorganisation du temps de travail pour améliorer durablement et profondément la situation de l'emploi ?*** Nous croyons que si.

• Réduire les inégalités de revenus

La réduction de l'éventail des revenus constitue un objectif majeur de toute politique économique socialiste. Or force est de constater que malgré les efforts accomplis par la gauche, les inégalités se sont creusées en ce domaine. Les récents rapports du CERC ont en effet montré que le partage des revenus a connu dans les années 80 un tournant, les taux de marge des entreprises et les profits retrouvant un niveau historiquement haut, au détriment des revenus du travail. Les écarts entre les revenus s'en sont trouvés accrus : ***il est plus avantageux d'être détenteur d'un capital ou d'un patrimoine que de bénéficier d'un revenu d'activité.*** Faut-il rappeler que les actions françaises ont gagné 40 % en 1988, 27 % en 1989, les obligations 11 % ? Et que les loyers croissent, en moyenne de plus de 6 % par an ? Les revenus non salariaux, quoique de façon différenciée voient leur pouvoir d'achat croître plus vite que celui des salaires. Encore vaut-il mieux être salarié dans le secteur privé - où le pouvoir d'achat s'est élevé de 1 % seulement par an entre 1985 et 1988 - que dans la fonction publique - où il a évolué de façon négative sur la même période avant de bénéficier d'un effort de rattrapage significatif en 1989. Enfin, le recul des bas salaires, qu'il s'agisse du SMIC ou des salaires des emplois les moins qualifiés, est le plus marqué.

Priorité aux salaires

L'évolution de la situation économique permet d'aller dans le sens ***d'une plus grande justice sociale qui constitue aujourd'hui une exigence absolue. Dès lors, il est prioritaire de redonner aux salaires une évolution plus dynamique que celle des autres revenus*** , surtout lorsque ces derniers ne sont pas orientés vers l'investissement productif. Ceci, bien entendu, en veillant à ce que le niveau des salaires réels ne soit pas menacé dans le même temps par la hausse de certaines charges comme le coût des loyers, qui doivent être maîtrisés, ou le surendettement. La maîtrise des sols par les collectivités publiques constitue une urgence si nous voulons maitriser la flambée des prix dans l'immobilier et développer encore le logement social. ***Le relèvement du SMIC*** et des salaires les plus bas, dans le public et dans le privé, ***est prioritaire.***

L'augmentation des gains salariaux doit être contenue dans la limite des gains de productivité pour ne pas être inflationniste. Elle pourra être fixée en tenant compte des résultats des entreprises, dans le secteur privé ou para-public, ou de la croissance dans le secteur public. De plus, il devrait être fait une place plus large à l'extension du salaire différé, notamment par le recours aux fonds salariaux.

Ces surplus collectifs seraient ainsi épargnés au sein de l'entreprise ou de la branche, et pourraient être gérés par les organisations de salariés. Une telle orientation ne peut qu'encourager une croissance équilibré;

la consolidation de l'investissement ne peut provenir que de celle de la demande et l'accès des entreprises au financement sera facilité par le renforcement de l'épargne, qui découle davantage de la progression du revenu des agents que de la rémunération propre qui lui est servie.

• Réformer la fiscalité

Nous avons dans le même temps une chance à saisir pour conduire une grande réforme de notre fiscalité dans toutes ses dimensions et ne plus subir les pressions exercées par nos partenaires européens au nom des seules forces du marché et d'une vision conservatrice de la société. Il nous faut désormais ***affirmer une stratégie d'ensemble pour accroître l'efficacité économique et améliorer la redistribution des revenus.***

Certes, l'échéance du grand marché intérieur européen de 1992 et la nécessité de ne pas augmenter les prélèvements obligatoires contraignent durement nos finances publiques.

Mais, si nous ne devons pas alourdir la charge de ces prélèvements, nous ne saurions consentir à une paupérisation de l'Etat et des autres collectivités publiques qui interdirait toute action redistributive et constituerait un frein à la stimulation de la croissance.

Une fiscalité plus juste et plus efficace

La fiscalité doit aussi constituer un puissant outil de redistribution et de justice sociale. Notre fiscalité demeure inégalitaire, même s'il y a eu des avancées ces dernières années grâce à la gauche. Mais on note une tendance au recul de la progressivité des impôts. Les revenus du capital sont moins taxés que ceux du travail; les plus-values spéculatives qui ne contribuent pas au développement industriel sont moins imposées en France qu'aux Etats-Unis. De fait, la situation suivante tend à s'instaurer en France : les plus puissants sont sous-imposés, les plus faibles exonérés d'impôts directs car leurs revenus sont trop réduits. En revanche, les salariés, et principalement les cadres, techniciens et autres travailleurs qualifiés supportent le gros des impositions.

La structure des prélèvements locaux et sociaux, archaïque, injuste et inadaptée, n'est plus acceptable. Ces prélèvements, en effet, frappent plus les salaires, et renchérissent artificiellement le coût du travail par rapport au coût du capital. Or, ce sont eux qui ont connu, au cours des dernières années, la plus forte progression. Pour concilier à la fois une meilleure efficacité économique et une plus grande équité, l'introduction d'un prélèvement social et d'une imposition locale sur le revenu total doit être étudiée. Cette mesure permettrait de soulager les salariés modestes, de ne plus désavantager l'embauche et l'investissement et de remédier, de façon durable, aux problèmes du financement de la protection sociale et des dépenses locales.

L'adaptation de la fiscalité de l'Etat s'impose également. L'harmonisation fiscale, dans l'optique de la réalisation du marché européen, doit être poursuivie mais sans sacrifier à une logique qui encourage la spéculation.

Il est sans doute nécessaire de repenser l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en envisageant notamment le perspective de son prélèvement à la source. Par ailleurs, ***l'examen d'une nouvelle fiscalité du patrimoine,*** d'ailleurs promis lors de la mise en place de l'impôt de solidarité sur la fortune, ***doit être entrepris***. L'impôt sur les successions ne concerne plus qu'un foyer sur deux alors que les cotisations sociales frappent indirectement tous les ménages et les grosses successions sont relativement les moins taxées; il faut modifier cette situation, si l'on veut éviter que les fortunes acquises sur une génération se transmettent immuablement au gré des descendances.

• Préparer l'avenir

L'intervention publique en faveur de l'égalité des chances doit d'abord préparer l'avenir. Des moyens doivent être donnés, de façon encore accrue, à l'éducation, la formation et la recherche, au logement social, à l'aménagement du territoire.

Partager le savoir

Un effort sans précédent pour l'éducation et la formation

Le partage du savoir est sans aucun doute la condition première d'une véritable égalité des chances. Notre objectif fondamental est que le système éducatif offre à tous un enseignement de qualité adapté à notre temps; l'école ne peut abolir seule les inégalités, mais elle a le devoir de tout mettre en oeuvre pour donner à chacun des chances égales face au savoir. ***L'éducation constitue la première priorité de la Nation;*** pour y répondre, une politique globale recherchant le développement et la modernisation de l'éducation nationale toute entière est mise en oeuvre. ***L'effort ainsi consenti est sans précédent.***

C'est pour répondre à cette ambition que pour la première fois dans l'histoire de la République ***une loi fixant des objectifs et des orientations à l'ensemble du système éducatif de la maternelle à l'université a été votée.*** Dans ce cadre, nous devrons veiller à faire de l'éducation physique et sportive une dimension essentielle des enseignements, et de la pratique du sport une partie intégrante de la culture et de l'épanouissement du plus grand nombre.

Des perspectives et des moyens pour la prochaine décennie

La voie vers le renouvellement des contenus et des programmes, et vers l'aménagement des rythmes scolaires est ouverte. Confrontés à l'évolution des connaissances, à des tâches et à des publics nouveaux, les enseignants bénéficient d'une première revalorisation de leur fonction et seront à partir de 1990 mieux formés au sein d'instituts universitaires de formation des maîtres. Le développement des programmes d'échanges européens, facteur essentiel de l'émergence d'une citoyenneté européenne, se poursuit.

Les perspectives de notre enseignement sont désormais tracées pour la prochaine décennie. Mais il importe pour faire vivre le cadre qu'est la loi et confirmer la priorité accordée par le Président de la République à l'éducation et à la formation, d'inscrire dans la durée une politique globale et cohérente, et de donner, année après année, à l'éducation nationale les moyens du développement et de la rénovation.

Il nous faut prendre conscience de l'importance des retards accumulés, et, partant, de celle de l'effort à consentir par la Nation en faveur de son système éducatif, notamment de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi le gouvernement a adopté un plan d'urgence, pour faire face aux besoins des universités et répondre aux attentes des étudiants, des enseignants et des personnels ; ce plan doit être intégré dans un schéma national qui programme le développement universitaire à moyen terme.

Former davantage et mieux, offrir à tous une autre chance, élever le niveau de culture de la nation, rénover le contenu de nos enseignements : ces objectifs, qui sont au coeur de la démarche des socialistes, sont plus que jamais de notre responsabilité.

Leur réussite passe aussi par une accentuation de l'effort consenti en faveur de la recherche et de l'innovation technologique que la droite avait interrompu. Ceci, d'autant plus que l'effort consenti par le secteur privé reste encore très inférieur à ce qu'il est aux Etats-Unis et au Japon.

La formation professionnelle dont la gestion associe l'Etat, la Région et les partenaires sociaux, occupe une position-clé dans l'édification de la société d'économie mixte à laquelle nous travaillons.

Par le passé, elle a été utilisée comme un instrument, trop souvent passif, du traitement social du chômage. Réorientée vers le droit à la qualification, comme le dessine le crédit-formation individualisé, la formation professionnelle doit devenir un moyen privilégié de promotion de l'individu et de développement de la compétitivité économique.

Information et culture

Dans les sociétés contemporaines, ***les moyens de transmission de l'information et de la culture jouent un rôle prédominant.*** Nous ne pouvons accepter une culture confisquée par quelques uns, ni le développement sans contrôle d'un secteur audiovisuel dominé par les lois du marché et de la publicité, et dont le niveau ne cesse de baisser. C'est là l'enjeu d'un secteur public rénové.

Depuis 1986, les chaines publiques se sont alignées sur les télévisions privées. Sur tous les écrans, l'argent-roi triomphe : de la publicité aux jeux et aux séries américaines.

Rénover le service public de l'Audiovisuel

Le Service Public doit stopper sa dérive commerciale et retrouver ses véritables missions : informer et cultiver, créer et diffuser des programmes de qualité. Une réforme de son financement s'impose : ***la part des recettes publicitaires devra être progressivement réduite.*** Elle sera compensée par un effort budgétaire destiné à la production et par une taxation sur les télévisions commerciales qui verront s'accroître leur propre marché.

Des villes et des territoires plus solidaires

Il nous faut créer, dans les villes, ce mélange de relations qui constitue le tissu social, culturel, économique, support de la vie de chaque citoyen sans exclusion, et, entre les villes, ce réseau de communication et d'échange des hommes, de leur recherche et de leur création, qui donne à chaque territoire sa chance et son projet de développement. Il faut, pour ce faire, accélérer la réforme des services de l'Etat, qui restent encore trop cloisonnés, centralisés et éloignés du terrain ; casser les inégalités par le développement de l'action intercommunale et rendre ainsi plus solidaires, dans la décentralisation, les collectivités locales; pratiquer à tous les niveaux, du quartier à la ville toute entière, le contrat global de développement entre l'Etat, les collectivités locales (d'abord les communes et leurs groupements) et tous les partenaires intéressés au développement local. Au delà, nous devons mettre en chantier une grande loi sur le développement des villes et territoires, susceptible de pousser plus loin leurs projets de développement.

• Reconnaitre les droits des femmes

L'égalité : un défi fondamental

On ne peut envisager une société réellement démocratique sans que tous les droits des femmes y soient reconnus ; la conquête pleine et entière de l'égalité est l'un des défis fondamentaux du monde moderne, car les inégalités entre hommes et femmes restent marquées, d'abord dans la vie économique : le chômage touche plus durement les femmes et elles gagent encore, à égalité de qualification, 26% de moins. Notre parti doit rester vigilant dans l'application et la défense des droits récemment acquis (IVG, formation, égalité professionnelle...). Il est en outre de sa vocation d'être à la pointe de toutes les initiatives pour permettre l'accès des femmes au partage réel des responsabilités.

1.2. Une politique économique et industrielle vigoureuse

L'économie française, malgré les résultats obtenus et le niveau retrouvé de la croissance, souffre encore du déséquilibre de sa balance commerciale. Comment nous satisfaire d'un déficit commercial de l'ordre de 50 milliards de francs en 1989, alors que la RFA dégage un excédent de plus de 600 milliards de francs ?

Cette faiblesse de notre commerce extérieur résulte avant tout de celle de notre appareil productif. S'il existe beaucoup d'entreprises performantes, trop d'entre elles ne sont pas encore compétitives; insuffisamment spécialisées, elles n'investissent pas assez et ne se battent pas avec suffisamment de force sur le marché international. Des grandes entreprises privées préfèrent à la production et à la modernisation les spéculations financières.

• Une politique industrielle active

Pour l'économie mixte

Face à ces carences, le libéralisme n'offre pas de solution. C'est au contraire l'intervention publique qui trouve ainsi son sens. Une politique économique rigoureuse peut et doit être couplée avec des efforts de développement local et avec une politique industrielle ambitieuse et sélective.

Un grand secteur public, dynamique, concurrentiel est plus que jamais nécessaire : nous nous prononçons pour l'économie mixte. Car îl faut d'abord produire plus pour mieux partager. Pour faire vivre ce puissant secteur nationalisé, pour aider au développement du tissu industriel, il faut, sans aucun doute, des moyens accrus.

Ce n'est pas du seul jeu du marché que nous pouvons attendre la résorption des déséquilibres économiques et sociaux actuels; les socialistes ne renoncent pas à l'affirmation de la primauté de l'action collective au service des individus, seule susceptible de réduire les inégalités. Coment ne pas voir que celle-ci passe d'abord par ***une régulation publique au niveau national et communautaire.*** Il faut, pour une meilleure programmation de l'action publique, ***relancer la planification.***

• Encourager l'investissement

Des aides spécifiques et ciblées

Il faut, de plus, examiner les meilleures conditions d'un développement de l'entreprise et de l'investissement. ***La baisse de l'impôt sur les sociétés était nécessaire,*** dans une conjoncture économique difficile, afin de permettre le rétablissement de la situation financière des entreprises. ***Mais elle n'est plus aujourd'hui la meilleure incitation à l'investissement.*** Celui-ci est d'abord encouragé par la reprise de la croissance - elle-même stimulée par un effort de redistribution des revenus. Il doit ensuite être épaulé par des aides spécifiques (modifications des règles d'amortissement, crédits d'impôt recherche) et ciblées sur les moyennes entreprises industrielles, qui doivent constituer le moteur d'une reprise de l'activité et de l'emploi.

1.3. Transformer la société

Changer la vie

En 1971, le Parti Socialiste affichait une grande ambition : Changer la Vie ! C'est cette ambition qu'il nous faut reprendre ! La lutte contre les inégalités, la redynamisation de notre appareil économique ne sauraient y suffire. Nous devons marquer aujourd'hui notre volonté d'aller vers une société, plus juste, plus dynamique mais aussi plus fraternelle. Pour cela, il nous faut revenir aux idéaux du socialisme dont le but était bien de créer de nouveaux rapports sociaux. De même, parce que c'est devenu une exigence majeure de nos sociétés, nous devons repenser les rapports de l'homme à la nature.

• Démocratiser l'entreprise

Pour avancer dans la voie d'un tel projet la première révolution à effectuer c'est celle de l'entreprise. En 1982, les Lois Auroux mises en place par le gouvernement de Pierre Mauroy avaient manifesté la volonté des socialistes d'aller vers plus de démocratie dans l'entreprise. Cela correspond à l'aspiration croissante des salariés qui entendent avoir plus de responsabilité, être mieux associés à la gestion des entreprises. Il est gage aussi d'une plus grande efficacité économique, on le voit bien aujourd'hui : c'est dans les pays où les salariés sont les mieux associés à la gestion et à la direction des entreprises que celles-ci fonctionnent de la façon la plus dynamique et en même temps que le partage des revenus s'effectue de façon plus équitable.

Inventer une gestion démocratique de l'entreprise

Ainsi de grandes démocraties européennes (RFA, Pays Bas, Suède) ont-elles mis en place des dispositifs permettant une réelle représentation des salariés au sein des conseils d'administration. Dans ces pays la modernisation économique s'est effectuée sans régression sociale et sans perte de compétitivité, mais s'est au contraire accompagnée d'une amélioration de la législation sociale. Par la loi ou par l'incitation à la négociation, les socialistes doivent s'attacher au développement, véritable démocratie dans l'entreprise, à la relance en son sein de politiques de formation, par exemple couplées à des politiques d'aménagement du temps de travail, à la mise en place systèmatique de moyens d'information, de concertation et d'expression. Le dialogue social doit pouvoir porter sur tous les aspects de la vie de l'entreprise, à commencer par les mutations technologiques auxquelles elle devra faire face. Ainsi pourra être ***inventée une véritable gestion démocratique de l'entreprise,*** conduisant à une redéfinition des hiérarchies en son sein, qui doivent être davantage liées à la compétence ou à la capacité à souder les équipes qu'à l'autorité.

• Faire reculer la précarité, lutter contre les exclusions

Un devoir de réinsertion

On ne mènera pas à bien cette réforme économique et sociale de l'entreprise sans inverser le mouvement actuel de précarisation du travail. Né de la crise, ce mouvement tend à lui survivre au point qu'à l'heure même de la reprise économique, les contrats de travail précaire se généralisent tandis que le contrat à durée indéterminée apparait désormais comme étant l'exception. La conséquence est que des catégories entières de la populations : jeunes, femmes, chômeurs, n'accèdent plus que sous cette seule forme au marché du travail dont pour certains d'entre eux, ils finissent d'ailleurs par être définitivement exclus. Pour remédier à une telle dérive, les partenaires sociaux sont en voie de parvenir à un accord. Il importe maintenant que le gouvernement fortement impliqué dans la discussion accorde une extrême attention à la façon dont il sera appliqué.

Cette généralisation du travail précaire, la montée du chômage ont contribué à marginaliser la partie la plus fragile de notre population. Un devoir de réinsertion s'impose aujourd'hui. Le RMI est une première réponse en ce sens. Il convient de veiller à ce que les allocataires puissent maintenant bénéficier d'un véritable effort d'insertion.

• Garantir la protection sociale

Réaffirmer nos principes

Pour mener à bien une grande politique de solidarité nationale, il faut poser le problème de l'évolution de la sécurité sociale : cette évolution doit répondre à la fois aux exigences de justice sociale et aux nécessités financières. Il faut donc ouvrir très vite le débat public sur la protection sociale déjà souhaité dans notre projet socialiste. En matière de retraite, nous devons affirmer que si nous sommes prêts à envisager des évolutions (quant au nombre d'annuités, par exemple), nous tenons à réaffirmer notre attachement à plusieurs principes : celui de la retraite par répartition, celui de la retraite à 60 ans, celui d'une évolution des pensions tenant compte de l'évolution des revenus salariaux des actifs. Pour ce qui est de la santé, il nous faut éviter que le coût du ticket modérateur ne s'accroisse, laissant à la charge des assurés sociaux ou de leurs mutuelles des sommes toujours plus importantes. Cela suppose un effort de maîtrise des dépenses de santé.

• Réussir l'intégration des immigrés

Les conditions essentielles du modèle français d'intégration

C'est cette même volonté de solidarité qui doit nous amener à définir aujourd'hui une politique particulièrement active d'intégration des étrangers.

Sans changer de dimension, puisque le nombre des immigrés n'est significativement pas plus grand qu'hier, le problème s'est modifié. L'hétérogénéité culturelle des populations à accueillir est en effet plus grande. Mais, en conformité avec notre action anti-raciste, notre lutte pour les droits de l'homme et contre les thèses xénophobes de l'extrême droite et d'une partie de la droite, la réponse des socialistes reste l'intégration. Agir pour l'intégration, c'est avancer dans trois directions, comme l'entreprend le gouvernement.

Il nous faut d'abord lutter contre l'immigration clandestine, et aider les pays du tiers-monde dans leur propre développement. Il s'agit là de conditions essentielles pour que le modèle français d'intégration conserve sa force.

Nous ne pouvons ensuite ignorer que la question de l'immigration est avant tout une question sociale. Il faut, par un effort conjugué de l'Etat et des collectivités locales, ***faire de la politique urbaine l'un des instruments majeurs de la politique d'intégration.*** Il est, en ce sens, nécessaire de répondre aux besoins en logement des immigrés et, de façon plus large, de tous ceux qui n'ont pas suffisamment de possibilités pour se loger.

La troisième question, fondamentale est celle de la **cohésion sociale.** Il faut répartir mieux les populations et décongestionner certaines zones. Un dispositif d'accompagnement et d'animation doit, en outre, favoriser la mise en oeuvre dans la ville de la politique d'intégration. Et il est clair que la lutte contre l'échec scolaire, les efforts dans le domaine de la formation, y participent au premier chef. Enfin, nous devons promouvoir le droit de vote des immigrés aux élections locales, afin qu'ils soient mieux associés à la vie de la cité ; nous connaissons les difficultés d'une telle réforme, mais conservons cet objectif.

• Faire vivre la laïcité

Faire vivre l'idéal partagé de la laïcité

La laïcité est une conquête de la République. Séparer l'Église de l'Etat, considérer que chaque personne est libre de pratiquer une religion ou de n'en pas pratiquer : telle fut l'oeuvre des Républicains. Elle a été le résultat d'un combat auquel les socialistes ont toujours participé. Son succès, toujours fragile, souvent remis en cause, assure à la France la paix religieuse.

Au centre des débats, il y a l'école.

Ouverte à tous, soucieuse de l'égalité, l'école en France doit être fidèle à ses principes, au premier rang desquels vient la laïcité.

L'école républicaine est et doit demeurer creuset de la Nation. Face à une conception élitiste de la République, nous ne pouvons oublier que la ***vocation de l'école est, d'abord, d'accueillir et de donner à tous les enfants et tous les jeunes l'égalité des chances.***

L'exclusion est une défaite, un renoncement de la République à convaincre.

Le refus du prosélytisme, le respect du caractère obligatoire des enseignements doivent guider l'attitude des chefs d'établissements et des équipes éducatives.

Plutôt que de nous diviser sur l'école, ***nous devons ensemble travailler à faire vivre l'idéal partagé de la laïcité. Les socialistes ont pour mission de veiller à ce que la laïcité demeure l'un des piliers de la cohésion nationale.***

• Rénover l'Etat

Renforcer les droits des citoyens

On ne réduira pas les inégalités, on ne modernisera pas l'économie, on ne renforcera pas les solidarités sans une intervention active de l'Etat. Les socialistes ont donc à affirmer les nécessités de restaurer les moyens d'intervention de l'Etat. Ce qui ne signifie pas un retour à l'Etat centralisateur mais au contraire la poursuite du partage du pouvoir engagé par les lois de décentralisation de 1982.

Renforcer les droits des citoyens, assurer un meilleur équilibre du pouvoir

Ceci passe par le renforcement des droits du citoyen face à l'Etat et par un meilleur équilibre du pouvoir au sein de l'Etat. Nous devons permettre, comme l'a proposé le Président de la République, le droit de saisine du Conseil Constitutionnel par les citoyens. Nous ne pouvons, par ailleurs, accepter que le ***Parlement reste le parent pauvre de notre système institutionnel; son rôle dans l'élaboration et le vote des lois doit être effectivement accru.***

Revaloriser le Parlement

Au plan des institutions, le Président de la République, tous les Premiers ministres socialistes ont proclamé la nécessité de revaloriser le rôle du Parlement, bref de rééquilibrer les pouvoirs. Dans l'esprit de ce qui avait été engagé de 1981 à 1986, la réforme du réglement intérieur a été entreprise et certaines innovations mises en oeuvre (questions cribles du jeudi, publicité de certains travaux de commissions, commissions d'enquête...). C'est bien, mais ***il faut aller plus loin***. Le gouvernement, comme il a commencé de le faire, doit entreprendre longtemps avant l'examen des projets de loi en commission, le dialogue avec sa majorité et éventuellement avec les groupes d'opposition. Les députés et les sénateurs doivent disposer des pouvoirs d'investigation nécessaires à la préparation du travail législatif. La capacité d'initiative des parlementaires doit être développée.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Une deuxième phase de la décentralisation

Un élément fondamental de liberté

Il nous faut aujourd'hui engager une deuxième étape de la décentralisation en approfondissant l'oeuvre commencée en 81, en abordant les problèmes alors restés en suspens : problème de la coopération intercommunale (en milieu urbain comme en milieu rural), problème de la fiscalité (taxte d'habitation prenant en compte le revenu, taxe professionnelle basée sur la valeur ajoutée), statut de l'élu. Le regroupement des élections et le choix d'un système électoral plus équilibré sont aussi devenus d'une absolue nécessité.

Mais il nous faut aller plus loin encore en ouvrant la décentralisation aux citoyens eux-mêmes.

La décentralisation est aussi un élément fondamental de liberté, à condition de ne pas substituer au centralisme de l'Etat la tutelle de certaines collectivités territoriales sur d'autres. Il faut concilier le rôle redistributeur et d'arbitre de l'Etat avec la liberté de décision des Collectivités dans leur domaine de compétence.

Rénover le service public

Le renforcement de l'Etat passe par la rénovation des services publics, qui doivent être performants, avec les fonctionnaires et les usagers. La gestion publique doit ainsi être impérativement modernisée, par l'investissement dans l'innovation et les ressources humaines. Dans ce cadre, les professions de la fonction publique comme les droits des usagers doivent être revalorisés. ***Nous devons tirer les leçons des conflits de la fonction publique.***

La négociation avec les organisations syndicales représentatives et l'ouverture sur les attentes du public sont les clés d'une mutation en profondeur.

Rénover la justice

Moderniser et démocratiser les services publics

Le Parti Socialiste doit aussi se doter d'un projet ambitieux pour la justice, et donner un nouveau souffle au dessein qu'il a tracé depuis 1981. Le Gouvernement a d'ores et déjà engagé la modernisation de la justice grâce à un formidable travail de réforme de notre droit pénal. ***Une démocratie se juge à l'aune de la qualité de sa justice :*** un effort budgétaire important est indispensable pour entreprendre une véritable politique de modernisation et démocratisation d'un service public prioritaire comportant notamment le développement d'un vaste système d'aide judiciaire.

• Assurer la solidarité de tous les Français

L'éloignement des **DOM-TOM**, la faible exploitation de leurs ressources naturelles, leur environnement international constituent autant de spécificités qui imposent des institutions et une politique économique et sociale adaptées.

Tous ensemble, élus, décideurs et citoyens d'outre-mer savent que leur volonté sera à l'origine du développement économique des **DOM-TOM**. La décentralisation, les relations contractuelles avec l'Etat répondent bien à leur attente. Ils doivent disposer désormais de leur autonomie de gestion dans le cadre de la République française.

Mais ils veulent aussi l'égalité des chances avec les autres Français. Seul l'effort public peut combler les retards accumulés en matière de droits sociaux et en matière de formation.

De même, ***les DOM ont besoin d'un véritable plan de rattrapage économique*** pour s'insérer sans dommage dans le marché européen.

Autonomie de gestion dans le cadre de la République

Pour la Nouvelle-Calédonie, les accords de Matignon constituent un nouveau départ et non pas un aboutissement. Dès aujourd'hui, il faut envisager la perspective de 1998 tout en oeuvrant pour un développement équilibré du territoire.

Les Français à l'étranger, dans leur diversité, ***attendent le renforcement de leurs droits sociaux*** et culturels de citoyens français, pour une expatriation puis une réinsertion vraiment positives. Il nous faut être à l'écoute de leurs problèmes mais aussi utiliser leurs connaissances concrètes de l'Europe et du Monde.

Les socialistes doivent être les militants de l'égalité des chances. Egalité des chances pour ceux de métropole ou d'Outre Mer, qui vivent en milieu urbain ou rural, qui viennent du Nord ou du Sud, qu'ils

soient favorisés ou pas, qu'ils soient immigrés ou non. C'est là l'enjeu de la réalisation d'une économie et d'une société de partage.

• Renforcer le syndicalisme et le monde associatif

Mobiliser au quotidien les acteurs sociaux

Nous connaissons et respectons le mouvement syndical, qui traverse une crise sérieuse. Il n'est pas dans la vocation du Parti Socialiste de se substituer aux syndicats, justement attachés à leur indépendance ou de vouloir les réformer à leur place. Mais nous voulons un syndicalisme fort et savons que sa division est un facteur d'affaiblissement. ***Il est de la responsabilité du pouvoir politique, auquel nous participons, de conforter les syndicats, en multipliant avec eux de véritables négociations.***

Tout comme nous voulons un syndicalisme fort, nous voulons un mouvement associatif fort, organisé et capable de constituer un tissu social dense. La mobilisation des acteurs sociaux est nécessaire pour enraciner les politiques nouvelles dans la vie des citoyens. Nous sommes attachés à l'autonomie des associations et nous considérons qu'elles participent à l'invention démocratique. Nous entendons donc favoriser entre les pouvoirs publics et le secteur associatif une relation fondée sur le contrat librement consenti : aux autorités politiques, quel que soit leur niveau, le choix de la politique ; aux associations, la détermination des conditions de leur action.

De cette façon, nous pourrons, autour de nos ambitions politiques de changement social, mobiliser au quotidien les acteurs sociaux.

• Mettre l'agriculture en concordance avec notre temps

Une appréhension globale des problèmes ruraux

Nous devons avoir une appréhension globale des problèmes ruraux : politique agricole, aménagement du territoire et protection de l'environnement ne peuvent se concevoir de façon séparée. ***Une agriculture performante et un secteur agro-alimentaire compétitif constituent un atout essentiel pour notre pays.*** Nous devons poursuivre l'action entreprise depuis 1981 pour mettre l'agriculture en concordance avec notre temps, en équilibrant l'intervention de l'Etat et celle du marché, en développant les dynamiques locales au service de l'emploi rural, en préservant l'environnement.

• Rééquilibrer les relations entre l'homme et la nature

Au problème des relations entre les hommes s'ajoute désormais celui des relations entre homme et nature.

La société industrielle, livrée au seul jeu des forces du marché, n'est pas parvenue, malgré les immenses progrès réalisés en deux siècles, à garantir la prospérité et l'emploi et à assurer l'égalité. Il est maintenant aussi patent que l'homme menace la planète et que, par là même, il met en cause la survie de son espèce. L'enjeu pour le politique n'est pas de capitaliser le réveil d'une peur séculaire mais d'agir efficacement pour éviter la catastrophe, pour un meilleur équilibre dans les relations homme-nature. Encore faut-il intégrer les conséquences qu'aura, par exemple, pour la consommation d'énergie et les risques de pollution, le développement économique quand il sera étendu aux pays du tiers-monde.

Les dangers à maîtriser sont multiples

Les dangers à maîtriser

Certains se manifestent à l'échelle de la planète dont l'équilibre est menacé par la dégradation des sols, des forêts, la pollution des eaux douces ou océaniques, l'élimination des déchets chimiques ou nucléaires, les pluies acides, les innondations, la désertification menancent tout l'équilibre vital de notre Globe.

D'autres sont plus localisés mais tout aussi urgents et menaçants à la qualité de l'air dans les villes, à la régulation des débits des fleuves, à la protection des forêts de feuillus, à la protection des nappes phréatiques, à la lutte contre les pluies acides.

Il importe, par conséquent, d'éviter de ne traiter qu'un problème au risque de négliger d'autres tout aussi important : la couche d'ozone ne doit pas faire oublier le réchauffement du climat.

Il importe surtout de gérer la planète en agissant au niveau le plus approprié.

Gérer la planète : agir à tous les niveaux

Le cadre mondial ou européen est bien souvent le mieux adapté dans la mesure où il est clair que la notion de frontière n'a guère de sens lorsqu'il s'agit d'environnement.

Prenons au niveau européen, des mesures de développement des voitures propres et des carburants propres, de stimulation du transport ferroviaire et des transports collectifs et faisons la limitation de vitesse qui s'impose.

Des problèmes fondamentaux de gestion de notre environnement doivent être réglés également au niveau de notre pays. Ils tirent pour une grande part leur origine de la modernisation et de l'intensification de notre agriculture qui sont venues bouleverser l'équilibre séculaire de nos sociétés rurales.

Quels sont ces problèmes ?

Tout d'abord celui de l'eau que la sécheresse de l'année passée a rendu cruellement actuel.

L'agriculture, depuis la seconde révolution agricole est devenue un important facteur de pollution des eaux. Elle devra augmenter sa productivité tout en trouvant des méthodes moins polluantes.

Une politique globale de gestion de l'eau doit donc être élaborée. Il est clair, en tout cas, que la vague récente de privatisation n'est pas une réponse adéquate au problème.

Ensuite, l'utilisation de l'espace .

Il faut chercher à inverser cette tendance et renforcer les activités locales existantes ; en aidant à l'adaptation des activités de service, du commerce, de l'artisanat ; en favorisant la création d'activités nouvelles se combinant avec les activités agricoles pour consolider l'emploi.

L'Etat et les diverses collectivités locales (régions, départements, communes) doivent engager conjointement des actions dans divers domaines, y compris dans la lutte contre le bruit, première nuisance dont se plaignent les Français.

Enfin, l'énergie qui impose les plus importantes précautions et la plus grande transparence sur le contrôle des réacteurs et surtout sur l'élimination des déchets, afin que le nucléaire soit une source d'énergie propre.

Tout doit être pensé en terme d'environnement

Politiques industrielles, équilibres régionaux, reconversions paysannes, développement urbain, politique des transports, politique de construction : tout doit être pensé en terme d'environnement et d'insertion dans le cadre naturel.

Le Parti Socialiste a vocation à couvrir le vaste champ de aspirations écologistes. L'homme appartient à la nature. Il doit en connaître les lois et les respecter. ***Il ne faut pas qu'il y ait contradiction entre le développement des sciences et des techniques et la préservation de l'environnement.*** Au contraire, un échange fécond doit s'établir pour nous libérer des systèmes prédateurs que sont le capitalisme sauvage ou la bureaucratie totalitaire.

II - UNE POLITIQUE INTERNATIONALE AUDACIEUSE

La France est l'un des rares pays qui, en Europe, grâce à l'action du Président de la République mène une politique mondiale. Elle défend des idées et des intérêts au-delà du continent : elle entretient des relations privilégiées en Méditerranée occidentale, avec l'Afrique, avec beaucoup de pays d'Asie et d'Amérique Latine ; elle est présente dans le Pacifique. La France est aussi l'un des principaux artisans de la construction de l'Europe. Le Parti Socialiste face à l'évolution de la situation mondiale doit renforcer son action en faveur du socialisme démocratique et de la paix.

A l'Est, une révolution de la liberté

La crise du communisme totalitaire est patente et, pour la première fois, avouée. Tour à tour, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie, et de manière plus dramatique la Roumanie ont engagé une évolution profonde qui les conduit vers la sortie du système communiste. En quelques mois, tout a basculé, chaque jour apportant son changement au rythme d'une véritable révolution de la liberté.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Des interrogations qui nous concernent directement

Ces événements ne sont pas achevés. Les peuples et les gouvernements auront beaucoup d'obstacles à surmonter, et l'issue de ce mouvement historique n'est pas certaine. Mais nombre de questions demeurent posées. Comment les pays de l'Est surmonteront-ils la crise économique et sociale qui, de manière inégale, les frappe durement ? Quel type d'organisation choisiront-ils pour ce faire ? Comment s'opérera la sortie du système communiste, autour de quel type de système politique, avec quelles forces économiques et sociales ? Comment évoluera l'URSS, où se joue le terme du processus engagé à l'Est ? Les menaces sur le chemin qui peut conduire à l'instauration de démocraties pluralistes et réellement libres ne manquent pas : réveil des nationalismes derrière la question des nationalités ou celles des frontières, poids excessif des religions, retour du balancier vers des forces xénophobes voire antisémites jadis puissantes en Europe centrale et orientale.

Ces interrogations nous concernent directement : quel est, dans le contexte nouveau, l'avenir des alliances présentes en Europe, l'alliance atlantique et le pacte de Varsovie ? A quel rythme poursuivre le désarmement ? Quand et comment se réunira le peuple allemand ? Quelle Europe construirons-nous, sous quelle forme et à quel rythme ?

Le rôle de la France dans ce processus peut et doit être déterminant ; parce qu'elle constitue une référence démocratique ; parce qu'elle a un rôle particulier à jouer en Europe ; parce que son action pour la paix et la sécurité est essentielle.

2.1. L'actualité du socialisme démocratique

Nous ne pouvons préjuger de l'aboutissement du mouvement des peuples, des forces économiques sociales et politiques à l'Est, qui dépend d'abord de leur propre volonté. Mais les évènements récents sont porteurs dès aujourd'hui de formidables leçons historiques.

Ils montrent d'abord ***la primauté de la question démocratique,*** en 1989, année du bicentenaire de la Révolution Française, et par là-même l'universalisme des droits de l'homme. Ceux qui, en 1917 avaient cru pouvoir faire l'économie de la "démocratie formelle" pour aller directement vers le "socialisme réel, doivent aujourd'hui aborder "1789" après "1917" et se poser la question du pluralisme politique et de la légitimité démocratique.

Pas de socialisme sans démocratie

Ils montrent ensuite que Léon BLUM a eu raison en 1920 : il n'y a pas de socialisme sans démocratie. Nous devons faire la preuve que la seule réponse historique à l'évolution des sociétés modernes ce n'est pas à l'Est le retour au capitalisme et à l'ouest son accentuation, c'est le socialisme démocratique. Pour ce faire, le rôle de la France est fondamental : si nous voulons offrir à l'Est d'autres perspectives que le mirage du marché, nous devons faire valoir l'atttractivité de notre modèle politique et social, fondé sur l'économie mixte.

Nos responsabilités dans le développement démocratique

Devant les événements en marche, nous devons faire face. Les peuples de ces pays l'attendent, les nouveaux gouvernants le demandent. L'Europe en a besoin.

Devant les événements en marche, nous devons faire face

Nous ne devons pas, sous prétexte de préserver la prospérité plus grande de nos économies, accorder notre aide avec parcimonie ; le réveil à l'Est doit apporter de nouvelles perspectives de développement. Il n'est pas non plus question d'orienter l'aide en fonction de critères politiques ou idéologiques. Ne cherchons pas à imposer un modèle étranger; ***offrons aux pays de l'Est ce qu'ils demandent, dans la recherche de leur propre voie***, et que nous pouvons leur apporter.

La CEE, en tant qu'ensemble et la France, sur le plan bilatéral doivent s'engager dans une grande politique à l'Est. Ceci passe à l'évidence par l'apport de capitaux à ces économies. La création d'un banque pour la construction et le développement de l'Europe de l'Est constitue à cet égard la formule la plus adaptée, car la mieux à même de moduler l'aide en fonction des besoins et des moyens des économies concernées.

Encourager le développement démocratique à l'Est

Mais il nous faut aller au-delà de la seule sphère économique et multiplier, dans et hors de la sphère d'Etat les contacts et les occasions de dialogue. ***Echanger les idées et les hommes***, pour former les cadres dont les économies et les sociétés de l'Est ont besoin, pour montrer comment fonctionne un parlement, des syndicats indépendants, une magistrature libre, des partis modernes, est aussi décisif que l'aide alimentaire ou l'implantation d'entreprises. Le rôle des syndicats, des associations, des intellectuels et des média est ici aussi déterminant que celui des gouvernants. Et la responsabilité des partis politiques est majeure : le Parti Socialiste, à tous les niveaux, doit être présent et actif pour accompagner et encourager le développement démocratique à l'Est. Nous devrons étudier, le moment venu, avec discernement mais dans un état d'esprit positif, les demandes d'adhésions éventuelles, à l'Internationale Socialiste dès lors qu'elles émanent de véritables forces politiques, d'inspiration socialiste. L'Internationale Socialiste devra évoluer en conséquence.

2.2. Une grande politique européenne

L'Europe ne sera plus celle que nous connaissons depuis un demi-siècle. Pour éviter le retour à la balkanisation , dont on connait les risques historiques, elle doit se construire pour se rassembler. François Mitterrand a dessiné la perspective de cette grande politique européenne, en deux étapes.

Renforcer la communauté à douze

Le renforcement de la Communauté à douze, qui a contribué par son exemple au retour à la liberté des pays de l'Est doit être poursuivi, afin ***d'affirmer un modèle économique social et politique original.***

Après les succès remportés par François MITTERRAND au sommet de STRASBOURG, et sous l'impulsion de Jacques DELORS, la Communauté Européenne va connaître de nouvelles avancées. La dimension sociale sera mieux prise en compte, grâce à la charte des droits sociaux adoptée par le Conseil Européen. La voie vers l'union économique et monétaire est ouverte, avec la convocation d'une conférence avant la fin de l'année 1990. La création d'un Eurêka de l'audiovisuel permet de faire progresser la maîtrise de la technologie et la culture européenne.

Affirmer la dimension sociale

La marche vers l'union économique et monétaire implique que les forces du marché soient équilibrées par des institutions puissantes et démocratiquement contrôlées et par une forte action communautaire. Qui ne voit que ***cette avancée ne peut se faire sans le progrès des droits des travailleurs et sans le respect des identités régionales ?*** Et il est clair que la pérennité de la croissance et la réduction des inégalités économiques et géographiques ne peuvent provenir que du développement des politiques structurelles articulées entre elles - dans le domaine de la formation, de la recherche, de l'énergie, des transports, des télécommunications - au niveau européen - ainsi que l'association plus étroite de partenaires tels que les forces syndicales.

Comment ne pas voir que, ***dans le mouvement de dérégulation mondiale, la construction européenne nous offre des opportunités de contre offensives*** qui seraient de peu d'effet si elles étaients menées au seul niveau national ? Les marchés publics, le contrôle des concentrations d'entreprises, la déontologie des marchés financiers, la préservation de l'environnement, celle du monde rural, le droit de séjour des étudiants, retraités et inactifs en sont autant d'exemples. Nous devons veiller à approfondir dans ce cadre nos relations avec le bassin méditerranéen, et notamment le Magrheb. Pour lui donner plus de force, nous devons développer une véritable politique étrangère à 12 et d'abord proposer une position commune à la CSCE.

Mais au-delà de la construction de l'Europe à douze se profilent d'autres défis à l'échelle du continent.

Réaliser la confédération européenne

La vraie réponse à l'attente des peuples qui viennent de secouer le joug du communisme totalitaire se trouve dans **la proposition de confédération européenne faite par le Président François MITTERRAND** le 31 décembre 1989. C'est dans cette perspective que pourra s'instaurer un dialogue actif et une coopération fructueuse entre les deux parties de l'Europe deux, en y inculant aussi les pays qui n'appartiennent à aucun des deux pactes existant actuellement. Les socialistes doivent s'impliquer pleinement dans la réalisation de cette confédération.

2.3. Une autre coopération pour un autre développement

Ces évolutions ne doivent pas occulter cet enjeu fondamental que constitue la lutte contre les inégalités Nord/Sud. En 1988, le Sud a enrichi le Nord de 43 milliards de $ et 2 enfants brésiliens meurent de malnutrition toutes les 5 minutes.

Lutter contre les inégalités Nord / Sud

Si la coopération actuellement menée constitue parfois un palliatif, elle n'est pas globalement une solution satisfaisante. ***Nous devons concevoir une autre coopération pour un autre développement ;*** l'ordre économique international, qu'on le veuille ou pas, reste adapté aux intérêts du Nord ; une telle situation renforce les déséquilibres internationaux en même temps que l'injustice.

Seule une nouvelle conception des rapports internationaux et donc de la coopération, fondée sur une réelle mobilisation et un réel engagement des divers acteurs économiques et sociaux peut permettre de remettre en cause les inégalités internationales autant que les injustices dans les différents pays concernés.

2.4. Agir pour la paix et la sécurité

La question de la paix et de la sécurité est désormais posée en des termes nouveaux.

L'Europe sort aujourd'hui véritablement de l'après-guerre.

Les conditions de la sécurité européenne changent de manière accélérée. Nos analyses doivent évoluer en conséquence et ne se laisser enfermer dans aucun dogme. La spécificité de l'approche française fondée sur la recherche constante de l'élargissement des espaces de liberté, s'appuyant sur une défense suffisante, ouverte à un désarmement équilibré, nous donne les moyens de faire entendre une voix particulièrement forte dans la période d'espoir qui s'ouvre.

Le désarmement a progressé depuis dix ans. Dès 1978, François MITTERRAND lançait la formule : Ni Pershing II, ni SS 2O, dix ans après , ce programme était réalisé.

La spécificité de l'approche française

Dès 1984, la France exposait à Genève ses propositions visant au désarmement de l'espace extra-atmosphérique. La conférence sur le désarmement chimique, convoquée à PARIS en janvier 1989 a montré qu'un accord de banissement définitif de ces armes était possible. Enfin, se sont ouvertes à VIENNE les négociations sur les armes classiques.

Pour leur part, les deux plus grandes puissances poursuivent de façon prometteuse leur dialogue sur la réduction de leurs systèmes stratégiques.

La position française affirmée par le Président de la République reste la priorité aux négociations sur les armements conventionnels, et la possibilité, pour la France, de participer à des réductions nucléaires, si les déséquilibres conventionnels sont rectifiés ; si les arsenaux des superpuissances baissent à un niveau comparable au nôtre, si les surenchères anti-missiles, anti-satellites, anti-sous-marins s'arrêtent.

Prendre en compte les nouvelles perspectives

Nous ne pouvons pas ignorer les récentes décisions des Etats-Unis de diminuer leur effort de défense en Europe et leur budget de défense pendant 5 ans. La RFA, de son côté, entend réduire son budget de défense et ne pas procéder à l'augmentation de la durée du service national (ce qui limitera automatiquement le nombre de ses troupes). La Grande-Bretagne annonce une limitation de ses dépenses. L'Union Soviétique fait part de son intention de retirer ses troupes en Centre-Europe, et de réduire son budget de défense. Des états européens de l'Est, leur souveraineté recouvrée, le lui ont déjà demandé. Nous ne pouvons rester à l'écart de ce mouvement mondial. Ces décisions ou intentions ouvrent de nouvelles perspectives que nos réflexions en matière stratégique et les programmations de dépenses militaires qui en découlent, doivent prendre en compte.

Etre au coeur des initiatives, participer au mouvement de désarmement

Dans ce contexte, il nous faut, d'abord, évaluer la menace à laquelle nous devons toujours pouvoir répondre. Mais ***la France doit être au coeur des initiatives qui feraient décroître la course aux armements et participer elle-même au mouvement de désarmement, dès lors que les évolutions objectives le permettent et sans mettre en cause nos garanties essentielles.***

Pour l'avenir, il s'agira donc de conserver notre capacité à dissuader tout adversaire potentiel, et de donner la priorité à notre force sous-marine nucléaire. Nous pourrons envisager de maintenir les seuls moyens classiques strictement nécessaires à la manifestation de notre solidarité vis à vis de nos alliés et nécessaires à l'appui de notre stratégie dissuasive en Europe. Le niveau de nos effectifs en Allemagne et à BERLIN devra tenir compte des conséquences des négociations sur le désarmement conventionnel. Et il conviendra sans doute aussi de nous interroger, à l'avenir sur l'utilité de nos armements tactiques terrestres.

Dans une Europe qui invente aujourd'hui son avenir, la France doit réfléchir à l'approfondissement des collaborations industrielles et militaires existantes, avec la RFA, la Grande-Bretagne, notamment, et les Etats du Sud de l'Europe.

Défendre et faire évoluer le service national

Par l'histoire et la géographie, la France est aujourd'hui largement engagée hors d'Europe. Il doit être clair que la présence de troupes françaises n'a pour but que de maintenir la sécurité des territoires où vivent des citoyens français, d'assurer la stabilité de zones menacées et potentiellement dangereuses, à la demande de nos partenaires ou des organisations internationales compétentes, ou d'assurer des missions médicales ou humanitaires. ***Nos moyens militaires doivent être strictement adaptés à ces missions.***

Ces efforts vers une meilleure sécurité n'auraient aucun sens s'ils n'étaient le fait des citoyens eux-mêmes. Le service national donc doit être défendu comme un acquis de nos libertés. Mais, à l'issue des négociations sur le désarmement conventionnel, ***nous ne pourrons pas ne pas nous interroger sur le format de nos armées, et, par conséquent, sur le contenu, la durée et l'échelonnement du service national.***

Pourquoi ne pas ouvrir une large discussion, notamment avec les mouvements de jeunesse et d'étudiants, sur ce sujet ?

Plus généralement il nous faut réfléchir sur les relations des hommes qui servent la défense avec les acteurs de la vie sociale, et sur les conditions nouvelles de leurs missions.

III - UN PARTI SOCIALISTE FORT ET UNI

Approfondir le débat en recherchant l'unité des socialistes

Rénover le Parti dans la fidélité à son histoire et à ses racines, voilà notre tâche. Parce que nous croyons à la nécessité de l'unité des socialistes, nous avons déjà réalisé, lors du comité directeur, une première synthèse. Nous aurions voulu aller plus loin et réaliser la synthèse entre l'ensemble des mitterrandistes, entre l'ensemble de ceux qui se réclament de l'axe majoritaire du Parti. Cela était d'autant plus réalisable qu'il n'y avait pas, entre leurs contributions, de différences de ligne politique. Dans les circonstances présentes ***nous pensons que les débats d'idées, les choix politiques doivent prendre le pas sur toute autre considération.*** Ce premier accord aurait permis d'engager des discussions avec les rocardiens et avec Socialisme et République et sans doute d'arriver à une plate-forme commune.

Puisque cela ne s'est pas fait le 13 janvier, nous poursuivrons nos efforts pour rassembler tous ceux qui, jusqu'alors, se sont réclamés de l'axe majoritaire et nous rechercherons aussi l'unité de l'ensemble des socialistes. Puisque certains veulent continuer à débattre, malgré l'absence de différences entre beaucoup d'entre nous, gardons nous d'en découdre.

Approfondissons le débat, comme la synthèse aurait permis de le faire à coup sûr, faisons des propositions fortes et vigoureuses pour impulser la politique française dans le sens que nous souhaitons : plus de social, plus de réformes, plus de dignité, plus d'égalité.

Trouvons aussi ensemble les solutions pour la rénovation en profondeur du Parti à la gestion duquel nous avons tous été associés pendant tant d'années.

Renforcer le Parti

Il nous faut, plutôt que de nous diviser en fonction de positions tactiques, retrouver le sens de la solidarité , et celui du débat d'idées . ***Notre congrès sera réussi si notre projet collectif est apte à répondre aux défis des temps qui viennent et si l'instrument politique que constitue le parti est renforcé.*** Il faut permettre aux socialistes de se rassembler autour d'idées qui soient d'abord les leurs. Ainsi le Parti sera-t-il assuré de demeurer organe de délibération et de décision. Tout ce qui donne l'initiative au Parti va dans le bon sens et pour cela il faut qu'il soit, par son dynamisme et son imagination, le plus grand commun dénominateur des socialistes.

Les militants doivent y avoir toute leur place

Respecter les droits des militants

Nous voulons un parti tourné vers l'avenir qui respecte les militants et leurs droits. Autant nous devons mieux associer les sympathisants aux temps forts de la réflexion et de la vie du Parti, pour leur donner envie d'adhérer, autant ***nous ne pouvons accepter des propositions qui conduiraient à noyer les adhérents dans une nébuleuse de sympathisants*** qui partageraient les droits essentiels liés à l'appartenance au Parti Socialiste sans les obligations qui s'y attachent. Ce serait modifier la nature de notre Parti et le transformer en un club de supporters.

Pour rendre notre Parti plus dynamique et plus près du terrain, pour qu'il soit plus fraternel, autour de trois orientations, nous faisons 21 propositions :

Démocratiser

1. ***Assurer dans les instances du Parti et lors des élections une juste représentation des femmes***, qui corresponde aux responsabilités de plus en plus importantes qu'elles prennent dans la vie du pays. Notre premier devoir est de faire appliquer le quota tel qu'il est inscrit dans les statuts du Parti. Nous devons aller plus loin et porter le quota à 30% pour les instances politiques comme pour les places éligibles pour les scrutins de liste. Sur cette base, de nouveaux progrès seront réalisés. Les instances du Parti et la commission de promotion des femmes qui sera mise en place lors du congrès y veilleront.

2. ***Le montant de la cotisation*** des militants qui peut être un obstacle à l'adhésion ***doit être abaissé et adapté.*** Il doit aussi ***être harmonisé nationalement. Le nouveau mode de financement public des partis doit également permettre d'améliorer l'équilibre financier entre le national et les fédérations.***

3. Il est nécessaire que ***lors des votes en section,*** la traduction des voix en mandats ne fasse pas apparaître des distorsions entre le nombre de votants et le nombre d'adhérents. ***Le seuil de participation obligatoire pour la prise en compte des mandats sera relevé*** et les modes de calcul seront les mêmes pour toutes les fédérations.

4. Le pouvoir de tous les militants de participer aux décisions et leurs droits d'expression doivent être accrus. ***Des conférences nationales seront organisées, de droit, à la demande d'un nombre significatif de militants ou de fédérations.***

5. Le rôle et la représentativité des commissions interfédérales régionales seront renforcés. ***L'organisation de Conventions Régionales*** permettra aux militants de s'exprimer et de désigner les candidats aux élections européennes.

Le fonctionnement des Comités de Ville sera amélioré et des assemblées générales permettront périodiquement aux militants de s'exprimer sur les problèmes locaux.

6. Le fonctionnement du Comité Directeur et celui du Bureau exécutif seront améliorés.

Il conviendra de ***mieux organiser les travaux en Comité Directeur.*** D'ores et déjà, des commissions de travail ont été créées. Ces commissions doivent devenir permanentes. Leurs rapports doivent alimenter le Comité Directeur. L'association à ses travaux des premiers secrétaires fédéraux permettra ***d'améliorer les liaisons avec les fédérations.***

7. ***La Convention nationale*** composée, outre des premiers secrétaires fédéraux, des délégués des fédérations et des membres du Comité Directeur ***assurera une liaison plus efficace entre les militants et les organismes de direction et une participation plus large au débat et à la prise de décision dans l'intervalle des Congrès.***

8. ***Il sera créé un Bureau national aux DOM-TOM***, relayé localement par des structures de réflexion qui établiront entre elles des rapports de coordination et de concertation sur une base régionale (Caraïbes, Océan Indien, Pacifique). Les militants pourront ainsi définir eux-mêmes, dans le respect des règles communes, les axes de la politique les concernant.

Dynamiser

9. ***Renforcer nos moyens d'études et de réflexions*** au niveau national et régional. Le rôle du groupe des experts dans l'élaboration de nos propositions et dans l'approfondissement de nos réflexions a été décisif. Il doit être renforcé, élargi, mieux organisé, ***pour permettre au Parti d'être plus à même de dialoguer avec le Gouvernement et les acteurs sociaux.*** Des moyens réels de fonctionnement lui seront fournis.

10. ***Tenir des réunions de section publiques, accueillir dans nos groupes de travail des sympathisants.*** Trouvons avec eux des occasions de rencontres, associons les à notre réflexion et à notre action, écoutons les. C'est ainsi qu'un jour ils participeront pleinement à la vie de notre Parti.

11. A travers la ***FNESR,*** mettre en valeur les expériences de gestion régionales, départementales et municipales des élus socialistes.

12. ***Achever la mise en place des moyens modernes de communication*** pour établir avec les militants, les sympathisants et les citoyens, un contact personnel, ceux ci doivent accéder aux travaux des responsables du Parti et au contenu des grandes réunions.

La qualité et la diffusion de la presse militante, relancée ces dernières années, avec la création de "Vendredi" et la reprise de la "Nouvelle Revue Socialiste", doivent être encore améliorées.

13. ***Resserrer le Secrétariat National.***

14. ***Redéfinir et relancer le Conseil National de la Gauche et des Forces de Progrès,*** pour créer les conditions d'un nouveau rassemblement autour du Parti Socialiste.

15. Donner un contenu à l'Europe sociale en liaison avec les autres partis socialistes. Le Parti Socialiste, membre de l'Internationale Socialiste et de l'Union des Partis Socialistes et Sociaux

coll. Fondation Jean Jaurès

Démocrates de la CEE, proposera, par ailleurs, ***la mise en place de structures fédérales au niveau européen et l'organisation annuelle de conventions européennes.***

16. Nouer un nouveau dialogue avec la jeunesse. ***Nous proposons la tenue d'Etats Généraux des Jeunes,*** qui seraient préparés par l'élaboration de "cahiers de doléances" organisés autour de grands domaines de préoccupations (Education, formation, précarité de l'emploi, service national, intégration, solidarité internationale, logement, culture...). ***Y participeraient des jeunes venus de divers horizons, de différentes associations.*** Tous ceux qui portent les aspirations de la jeunesse se rassembleraient pour avancer leurs propositions.

Ainsi le PS et le MJS offriraient-ils une perspective d'ensemble à tous les jeunes qui veulent agir pour la justice sociale et pour l'égalité, qui veulent s'engager dans une activité de solidarité avec les plus défavorisés.

Développer

17. ***Généraliser et décentraliser les stages de formation :*** c'est sur place, dans leur département, que les militants doivent pouvoir s'informer et se former. Nous pourrions tenir plusieurs fois par an des universités, préparées par les militants eux-mêmes.

18. ***Assurer par les sections d'entreprise une ouverture réelle et concrète sur le monde du travail.***

19. ***Dynamiser le bureau national des adhésions et des relations avec les sympathisants.***

20. Organiser ***une campagne publique trimestrielle*** sur un thème débattu et choisi par le Comité Directeur à ***la demande d'une proportion de militants.***

21. ***Créer une Fondation*** dont l'objet sera de promouvoir un Centre national et international de recherches, de rencontres et de formation, en vue de faciliter l'échange et la coopération avec les autres partis socialistes et les forces de progrès.

C'est en modernisant ses méthodes tout en restant fidèle à ses racines, que le Parti Socialiste pèsera vraiment sur les grands choix de notre époque.

Nous sommes tous conscients de l'importance d'un grand parti vivant et organisé pour le succès de notre action politique, pour la réussite du septennat de François Mitterrand, pour le progrès de l'action du gouvernement, pour celui du mouvement socialiste et des idées du socialisme démocratique.

Les objectifs de notre action, la méthode et la pratique politique qui nous ont guidés, autour de François Mitterrand, sont inspirés par la recherche de l'unité des socialistes, associant autour d'un axe majoritaire toutes les sensibilités du parti. Nous y restons fidèles, et refusons d'entamer un chemin inverse de celui que les socialistes ont parcouru, ensemble, depuis Epinay.

Tel est le sens de notre démarche : nourrir le débat d'idées et éclairer l'avenir, pour recomposer une force centrale et unitaire, capable d'organiser un courant à vocation majoritaire, respectueuse du parti et soucieuse de le rénover.

CONCLUSION

Nous avons décrit dans cette motion notre vision de l'avenir. Nous avons expliqué quelles réformes nous voulons entreprendre pour que la France s'avance vers plus de justice et de solidarité.

Oui ! Il faut que nous ayons la volonté de bâtir ensemble une société fraternelle.

Mais il y a plus qu'un lien entre entre l'univers militant et le grand univers. Pensons aux jeunes et aux générations des trente et quarante ans. Et s'ils pouvaient vivre dans un monde allégé du poids des armes

et de la menace nucléaire ? Et s'ils pouvaient élargir leur vie, leurs activités au monde entier, dans une Europe débarrassée de la guerre froide, animée par la compréhension mutuelle et l'échange ? ***Quelles perspectives enthousiasmantes pour tous ceux qui ont décidé de consacrer leur vie à l'action collective, pour changer la vie, à tout le moins la transformer par la voie politique !***

Si notre congrès épouse cette vision de l'avenir, avec ses espérances et ses devoirs, alors pourquoi ne pas exprimer notre confiance dans la réussite de notre combat commun, pour ***rassembler les socialistes, pour adapter notre projet à ces perspectives, en un mot, pour que les Françaises et les Français bâtissent eux-mêmes leur destin.***

ANNEXE A LA MOTION

BATIR LA SOCIETE FRANCAISE DE L'AN 2000
DIX CHANTIERS POUR LE PROGRES

Pour une éthique du vivant

1 - **Le respect de la personne et de son intégrité**

L'humanité doit maîtriser le progrès scientifique et veiller à ce que son utilisation ne mutile pas l'être humain. Une éthique du vivant doit déboucher sur un code de conduite protégeant chacun contre les manipulations génétiques inacceptables et contre le viol des consciences. Un vaste débat est, au préalable, nécessaire.

2 - **La relation entre l'humanité et la nature**

Celle-ci ne supporte ni d'être pillée, ni d'être ignorée. L'ignorer nous rendrait complices de mesures de dégradation du milieu de vie et de la vie elle-même. Le milieu naturel est le premier et le plus vital de nos biens collectifs. Il faut le préserver et l'entretenir par une politique de l'environnement, un aménagement équilibré du territoire, la préservation et l'entretien des ressources fondamentales. Nous ne devons plus emprunter aux générations à venir le capital écologique, mais le leur transmettre intact et même enrichi. La France et l'Europe ont à proposer une éthique et un droit international de l'environnement, et pour commencer, donner l'exemple.

Pour une organisation plus équilibrée de la vie sociale

3 - **Si nous voulons rendre vivables pour tous nos villes et nos ensembles urbains,** il faut combattre la spéculation, l'indifférence et la dégradation des biens collectifs. Le marché est, dans ces domaines, injuste et myope, d'où la nécessité pour les collectivités publiques de disposer d'agences foncières. L'action consciente des collectivités locales est indispensable, ce qui implique une certaine maîtrise des sols, l'entretien du capital immobilier, le développement des infrastructures, la lutte contre la ségrégation par l'argent et la couleur de la peau. Il est temps de réhabiliter l'investissement public et de dégager, par la fiscalité et par l'épargne, les ressources nécessaires ; Il est temps aussi d'améliorer la productivité et la qualité des services publics.

4 - **Le développement rural** constitue une priorité de la politique d'aménagement du territoire, alors que la France, relativement peu peuplée, est menacée de déséquilibres liés à la désertification de certains espaces ou, là aussi, à la ségrégation selon la richesse ou les âges. Or une politique de développement rural, partie d'une politique volontaire d'aménagement du territoire, ne se conçoit pas sans le maintien de nombreuses exploitations familiales dans l'agriculture.

5 - La prise en considération de ces menaces, le souci de bâtir une société plus harmonieuse et plus fraternelle nous conduisent à préconiser un nouveau **modèle de développement** respectueux des rythmes

de vie de l'homme et de la femme et des équilibres de la nature. Certes, il faut poursuivre nos efforts pour que notre économie soit plus compétitive et plus dynamique, mais en y ajoutant ces nouvelles dimensions : une meilleure utilisation de l'espace, une politique du temps choisi, une animation et une ouverture à tous de la vie sociale, facteur de sécurité et de paix civile. Il y a là, faut-il l'ajouter, un gisement pour la création de centaines de milliers de nouveaux emplois. Les hommes et les femmes du troisième âge participeront également à la vie sociale et joueront un rôle beaucoup plus actif que par le passé.

Pour plus de liberté concrète par l'égalité des chances et l'accès aux responsabilités

6 - **L'égalité des chances** doit réellement devenir une priorité tangible de notre **politique de l'éducation nationale** (formation première comme formation permanente). A cet effet, il convient dans un premier temps de favoriser les innovations des enseignants, des actions renforcées en faveur des enfants les plus défavorisés, les formes d'alternances qui permettent aux adolescents de se tester dans des actions sociales ou dans les stages professionnels. L'expérimentation est essentielle, mais ne pourra porter ses fruits que dans un contexte décentralisé favorisant les initiatives locales et la mise en oeuvre de nouveaux modes d'enseignement.

A terme, pourquoi ne pas envisager que chaque enfant se voit attribuer, à l'âge de six ans, un chèque éducation -en temps et en ressources financières- équivalent à quinze années d'études ? On pourrait tirer sur la banque de l'Education nationale pour sa formation première et, si on le souhaite, garder des crédits pour des actions de formation permanente tout au long de sa vie.

7 - **Vers des formes nouvelles de démocratie économique,** tenant compte des expériences passées, de leurs acquis positifs, mais aussi de leurs échecs. La finalité demeure la même : l'épanouissement de chacun comme bien entendu l'efficacité économique commandent que tous les salariés puissent non seulement s'exprimer sur les lieux de travail, mais aussi apporter leur contribution à la bonne marche de l'entreprise et à une organisation satisfaisante du travail.

A cette fin, **il est nécessaire de disposer d'un bilan des lois sur les nouveaux droits des travailleurs, puis d'engager un vaste débat sur les moyens de progresser.** La démocratie selon les socialistes, ne doit pas se limiter à l'exercice du droit de vote et des droits sociaux. Elle implique que chacun puisse prendre sa part des responsabilités communes, à partir d'une prise de conscience de ses capacités et de ses devoirs.

Pour une solidarité active partagée

8 - **Lutter contre la marginalité et la pauvreté.**

A cet effet ouvrir la société aux personnes seules. L'intervention des pouvoirs publics est sollicitée de diverses manières, notamment par les politiques d'aménagement urbain et rural. Mais il importe d'encourager les multiples initiatives dans la vie associative ou dans des formes nouvelles d'un troisième secteur d'activité qui s'ajouterait à l'action des administrations et des entreprises. Ce troisième secteur, qui doit intégrer aussi les handicapés, devrait voir son développement stimulé par un statut juridique d'inspiration autogestionnaire et par des incitations fiscales. Sa réussite consacrerait, à côté de l'action centrale de l'Etat, une solidarité de voisinage. C'est aussi cela changer la vie.

9 - **Elaborer enfin une politique du travail,** de manière à ce que tout Français puisse exercer concrètement son droit à un emploi grâce, bien entendu, à un ensemble adéquat de savoir et de savoir-faire (le rôle essentiel de l'éducation), mais aussi grâce à la transparence des offres et des demandes d'emplois, l'accès à l'information et à l'orientation professionnelle, des possibilités concrètes de mobilité professionnelle ou géographique. Cette politique doit être menée essentiellement au niveau des bassins d'emploi et par une concertation effective entre les institutions publiques, les chefs d'entreprise et les organisations syndicales. Nous proposons que des expériences décentralisées soient mises en oeuvre sans tarder.

Pour une citoyenneté authentique

10 - Faire des Français les acteurs des changements nécessaires ou souhaitables

C'est-à-dire combiner le changement à la base avec les impulsions venues du gouvernement et des élus du peuple. Cet approfondissement de la démocratie n'est possible que si, en plus des propositions visant à de nouvelles formes de démocratie économique et sociale, une nouvelle étape est franchie dans la décentralisation territoriale. Au surplus, ***la mondialisation de l'économie et la construction de l'Europe exigent que nos collectivités décentralisées disposent des pouvoirs et moyens nécessaires pour se développer et gagner la bataille de la compétition*** qui se joue, non seulement entre les entreprises, mais aussi entre les collectivités territoriales. Elles ne peuvent relever ce défi qu'en unissant leurs efforts et qu'en suscitant, par une citoyenneté active, la participation du plus grand nombre.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Motion n° 2

UN CONTRAT POUR LE PROGRES SOCIAL

MOTION PRÉSENTÉE PAR :

Jean POPEREN, Jean-Marc AYRAULT

Les membres du Comité Directeur, Premiers Secrétaires fédéraux, Parlementaires :

Michel MOREL (12), **Marie-Thérèse MUTIN** (21), **Didier CHOUAT** (22), **Gilles CABIROL** (24), **Claude SAUNIER** (22), **Maryse BERGE–LAVIGNE** (31), **Christiane MORA** (37), **Jean-Michel TESTU** (37), **Michel VERNUS** (39), **Alain VIDALIES (40), Michel DEBOUT** (42), **François** AUTAIN (44), **Georges COLIN** (51), **Claude PIOU** (53), **Gérard CAUDRON** (59), **Marcel DEHOUX** (59), **Yves DURAND** (59), **Jacques PIETTE** (62), **Martine LIGNIERES-CASSOU** (64), **Robert GILLY** (67), **Jean ŒHLER** (67), **Martine DAVID** (69), **Raymond DOUYERE** (72), **Michel BEREGOVOY** (76), **Paul DHAILLE** (76), **Patrice DURAND** (77), **Philippe BASSINET** (92), **Jean-Pierre BEQUET** (95).

470 responsables fédéraux et de section

01 : **René BERTHET, Jean CHABERT, Françoise LUNG, Noël PACHOUT, René SAINT-CYR** – 02 : **Robert AUMONT, Michel BERTHO, Georges BOUAZIZ, Pierrette CURZIL, Marcelle GAUDION, Daniel POULET** – 03 :**Jeanine DESGRANGES, Jean-Michel GUERRE, Daniel MALLERET, Jacques MILLIET, Fernand TAILLON, André TAJANA** – 04 : **Gérard DE MEESTER** – 05 : **Georges AYE, Raymond CHAUVET** – 06 : **Simone FIGUET, Gilles ISNARD, Christian THERY** – 07 : **Etienne BARTHES, Louis GAILLARD, Michèle VICTORY** – 08 : **Michel MUGUET, Pascal TRESSON, Manuela TRESSON** – 09 : **Michel DELPECH, Pierre MARTINEZ, Paul SUANEZ** – 10 : **Guy CHARPENTIER, Jacky LAHAYE, Christian ROYER, Charles VECHIN** – 11 : **Gérard ARDHUIN, Henri AZEMA, Bernard BIARD, Paul BOUVIER, Jean CAUSSE, Claude DUBEAU, Patrick MILANI, Janine MILHAU, Joseph SALLAN** – 12 : **Michèle BARTHELEMY, Michel BLAISE, Georges DEFRUIT, Guy LACAZE** – 13 : **Jean-Claude BENAROUX, Eric BONNAUD, Christian DEVERRE, Jacques FOUQUET, Albert GERSTNER, Henri HAUMESSER, Alain LAURENS, Jean-François LONGO, Pierre MATRAJA, Paul QUILICI, Hervé RIGAUD** – 15 : **Jacques BUGNON** – 16 : **Thierry LANSONNEUR, Jean-Pierre PAIN, Jean-François TORRE** – 17 : **Philippe BREGOWY, Pascal COUDRAIN, Jacques GRANGEON, Jean-Marie SAUQUET** – 18 : **Jean-Louis IMBERT, Michel LAURIN, Bernard MOUTAT** – 19 : **Alain BESSAGUET, Jean DELPY** – 20A : **Xavier ETTORI, Dominique GERONIMI, Marie-Cécile MARCELLESI, José NICOLI, Francis PERETTI** – 20 B : **François SAROCCHI** – 21 : **Jean-François BATHELIER, Jean COEURDEVEY, Roland DIDIER, Jean-Pierre DUBOIS, Yan LAIDIE, Bruno MARSOT, Albert PAPASEIT, Sylvie SCHERER, Jean-Baptiste VIALLON** – 22 : **Marie-Claire BOURGES, Danielle BOUSQUET, Gilles CHAVIN-COLLIN, Pierrick PERRIN** – 23 : **Christian DISSOUBRAY** – 24 : **Nancette BLANCHOU, Simone BOUVREAU, Jacques GOUBIE, Michel LEGAY, Emmanuel MOREAU, Francis TERRASSIER, André VICEOLAS** – 25 : **Pascal BAVEREL, Françoise BOILLETOT, Gilles LORINIER, Patrick RICHARD-BOLLE, Frédéric VERDY** – 26 : **Jean-Pierre BERALDIN, Jean-Paul BERRARD, Henri BERTHOLET, Josée GUILLEMOT, Jean-Claude PELLERIN, Betty TIBERIMI** – 27 : **Patrick DIONIS, Guy SOUDJAN, Luc TINSEAU** – 28 : **Jean-Pierre BONMORT, Pierre BUISSON, Claude DUPONT, Jean-Pierre GUILBERT, Josette MALANDAIN, Michel SADOURNY, Claude TAVARES, Didier THOMAS** – 29 : **Thierry DUGENETAY, Rozenn LE GALL, Jean-Emmanuel LE GOFF, Robert MOREAU, Olivier YOUINOU** – 30 : **Jacques CHAMPETIER, Roselyne GASCO, Jean-Claude LECOULANT, Jean-Claude MAURIN, Danielle PERRAUD, Yves SIGAL** – 31 : **Saïd BESSAIAH, Robert DABAN, Hervé DESHAYES, Daniel GAILLARD, Alain GALACHE• Jean-Claude MARIOU, Gérard MICHAELIS, Monique MIROUSE, Dominique SUBRA** – 32 : **Lydie DUPUY** – 33 : **Annick AGUIRRE, Loïc BEYNETTE, Michel CRANG, Bernard DONNEVE, Henri FERGEAU, Alain HAZERA, Henri HOUDEBERT, Denise JOLY, Lionel LHOMME, Christian PRIVAT, Pierre QUEUILLE** – 34 : **Marie-Agnès COSTE, Yves DARCHE, Raymond FARO, Antoine LUSINCHI, André MARTIN, Joseph MICHEL, Monica MOLINA-KUGLER, Elie PELEGRIN, André RUIZ** – 35 : **Jean-Pierre BERNARD-HERVE, Jacques CROCHET, Henri GALLAIS, Jacky LE MENN** – 36 : **Monique CHEZEAU, Dominique FLEURAT, René JOLY, Albert TRICOCHE** – 37 : **Michel BARBIER, Georges BERTIN, Paul CARLAT, Jean-Jacques FILLEUL, Josette GARNIER, Fabrice NOLLET, Gislaine PINARD, Bernard SOUDAN, Josette VIGUIER, Richard VIOLANTE** – 38 : **Edith ABERDHAM, Jean ALCARAZ, Alain BOSCO, Georgette LAVROVSKY, Norbert NEYRET, Lucien RATEL** –39 : **Jean-Paul GINDRE, Pierre JOUFFROY, Maurice RICHEMOND, Pierre TOURNIER, Annick VERNUS** – 40 : **Patrick BOLLE, Jean-Marc BOYNE, Janine JARNAC, Gérard KERFORM** – 41 : **Alain FLAHAUT** – 42 : **Maurice FALCON, Paul FAY, Michel GODZIK** – 43 : **André CHAPAVEIRE, Gérard CONVERT, Jean-Pierre DUPUY, Pierre GIBERT, Arlette LANDAU, Michel NEUMULLER, Eveline ROMEUF, André ROURE** – 44 : **Michèle CHARPENTIER, Pierrre MARCCHI, Jérôme SULIM, Yannick VAUGRENARD** – 45 : **René BOISSAY, Claude DE NARDI, Anita GEORGES, Bernard JACQUET, Frédéric ORELLE, Jacques TRASSARD** – 46 : **Raymond LLORCA** – 47 : **Annick DELAURENS, Michel GIRONDIER, André LADEUIL** – 49 : **Jean-Paul BRACHET, Maryse DUMONT, Jean-Yves DUMONT, Daniel DUPUIS, Henri PIOGER, Maud SEIGNEURIN, Claude SEIGNEURIN, Antoine SOLE** – 50 : **Robert TISON** – 51 :

Gilles DENIS, Jacky NOHA, Jean-Claude WALTER – 53 : Francette HAINRY, Henri HOUDOU – 54 : Roland CUNY, Isabelle GERARD, Eric JACQUEMIN, Bernard LINAC – 56 : Rémy LE COZE, Patrick LE MOING, Gérard PERESSE – 57 : Sridarane ANANDAPPANE, René MAUJARD, Pierre SCHILL – 58 : Albert BOUCHEREAU, Gilles CALAMAND, Jean-Loup CORDE, Patrick LEMAIRE, Jean-Paul NEGRE, Dominique TOBIE – 59 : Dominique BAILLY, Norbert BOMMART, Alain COUSSEMENT, Bernard DAVOINE, Dyna DERICKE, Gérard HAZEBROECK, Jean-Louis MARCHAND, Bernard MILLEVILLE, Anne-Marie STIEVENARD, Robert VANCELEBROUCK – 60 : Vincent BOSC, Virgil DEGALLAIX, François EUDIER, Frédéric FILLION, Patrick JACQUOT, Philippe MATHON – 61 : Bernard CAUSSADE, François LEVEILLE, Marc MOULIN, Christian PRIVAT – 62 : Pierre ANSART, Jean-Louis COTTIGNY, Gérard DUE, Philippe KEMEL, Jean-Louis PETIT, Thérèse VENEL – 63 : Jacques MAGNIER, Patrick MIROWSKI – 64 : Elisabeth CORTES, Frédéric DENIZOT, Michel DUBRULE, Yvan FLEUROT, Georges GUALDE, Josy POUEYTO, Albert TOUYA – 65 : Jean BURGAUD, François GUARINOS, Pierre LALANNE, Pierrette MIRAMON, Pierre MONTOYA, Jean POUNCHOU – 66 : Noël ALTEZA, Jean BARCELO, Georges SISQUET – 67 : Philippe APPEL, Luc BARNY, Yves BAUMULLER, Raymond HAEFFNER, Serge OEHLER – 68 : Amina ADDI, Etienne BANNWARTH, Françoise HURET, Monique KOLHER, Omar NOUICER, François PEYROUNY – 69 : Christian ARNAUD, Jacky DARNE, Simone LALEIX, Roger LALLIARD, Richard LLUNG, J.M. CARRE, Didier POISSON, Nathalie POPEREN, Marie-France POYET – 71 : Jean François GRILLOT, François LAPLACE, Didier MARTINET, Jean Jacques SCHULLER, Gilbert SENILLE – 72 : Bernard BLANC, Luc BOURET, Annie DANVERT, Michel DAUBIGNEY, Jacqueline FLEURAT, Marcel LANGLAIS, Jacqueline MENAGER, Jean-Yves PATAULT, Michel PRILLEUX – 74 : Serge DUPESSEY, Claude MIMAULT – 75 : Philippe AYMARD, Louise BROCAS, Damien CRESPO, Jacques DUPONT, Jean Louis GENTILE, Hervé HAGUE, Monique HEROLD, Jean-François MINDER, Michel OTTAWAY, Jeanine PARENT, Carlos PIERONI, Jacques POMMERANZ, Bernard PRETET, Roger ROUQUETTE, Pierre VERNUS – 76 : Yvonne AVENEL, Jean-Michel BEREGOVOY, Bernard CUILLER, Jean DELABARRE, Germain DO MARCOLINO, Jean FERRAND, Henri FERRIERE, Daniel GERMAIN, Sébastien GIARD, Richard MASSON, Jean-Marie PANIER – 77 : Marcel BOSC, Henri DUMAHU, Antoine FRANZY, Annie KALAYAN, Eric LECONTE, Jacques MACHARD, Marcellin MARCHENAY, Guy PESTY – 78 : Gérard BALBASTRE, Didier BUCCHI, Eric BUQUET, Patrick CHARPENTIER, Silvio PACCITTO, Serge PETIT, Michel ROMBAUT – 79 : Micheline REAU – 80 : Marc LOISELLE, Christian OBRE, Emmanuel OBRE, Dominique SAGOT – 81 : Alain GLUSHOWSKI, Lucien VALETTE, Jean-Pierre VERDIER – 82 : Daniel DAVESNE, Hervé MAUROU, Michel MAZAUD, Maurice SOULEIL – 83 : Robert ALPHONSI, Charles AUDE, Josiane CARTON, Guy DAUMAS, Elie DI RUSSO, Jean-François GRASSET, Eugène IVALDI, Maurice JANETTI, Frédéric NEGREL – 84 : Michel BAYET, Francine MORET, Jacques OLIVIER, Danièle RAVOIRE, Patrick SALES – 85 : André BERTHAULT – 86 : Bernard BEGUIER, Yvon BOILEAU, Christian CORMIER, Francis DACHARY, Carole LUCAS, Philippe POUMAILLOUX – 87 : Gabriel ALLEGRAUD, Mireille BILLO, Yves BRIANCOULET, Jean-Philippe CHABANNAUD, Stéphane CHASTRUSSE, Jacques FILHOULEAU, André GUICHARNAUD, Jean-Pierre JUILLARD, Simone LABADIE, Jean Paul LEBARON – 88 : Philippe NEVEU – 89 : Barthélémy ALCANTARA, Pierre-François BOISSELET, Jacqueline CUINAT-GUERRAL, Claude GEMIN, Claude MOLLET, Jean-Paul ROUSSEAU, André TONDEUR – 91 : Colette AUDRY, André CARRE, Marc CROUZIER, Victor HURTADO, Alexis KADIMA, Guy LECUYER, Robert LUCENTE, Richard MESSINA, Claude MONTMORY, Marie-France RAVERRA, Anne-Marie TAHRAT – 92 : Bernard BIASSETTE, Marlène BITON, Joël BOSSARD, Gilles CANDAR, Bernard FAIVRE, Jean-Luc GIRAUD, Patrick HEDREUL, Martine JEZEQUEL, Bernard SANDARANS, Guy VARLET – 93 : Thierry BOUTOUTE, Marie-Thérèse CAZANAVE, Raphaël MARTIN, Gérard MOREL, Yann POULIQUEN, Jean-Alain STEINFELD, Jean-Yves VAYSSIERES – 94 : Serge ABADIA, Josette BOUCHET, Gérard CHAMBON, Jean-Claude CHAYLLET, Marie-Christine MARSADIE, Guy PREAUDAS, Roger SALVARELLI, Aimé SAVY – 95 : Jean-Louis ARAIGNON, Christian CAURO, Jean-Pierre JAVELOT, Georges MARTEL, Claude ROBERT – 974 : Pascal NICOLLE – MJS : Philippe BONNEVILLE, Franck CONTAT, Thierry FALCONNET, Frédéric VALLAT.

SOMMAIRE

LE CONTRAT POUR LE PROGRÈS SOCIAL

Notre proposition : le Contrat
Les migrants : l'intégration
La justice sociale pour tous
La politique du secteur public
Les institutions
L'environnement

•Dans quel monde vivons-nous ? Celui de la "machine inégalitaire..."
•Un compromis social craque. Il faut en définir un nouveau.
•Le "Contrat", instrument du compromis social : la méthode, le contenu, la loi et le Contrat, conditions et rapports de forces.
•Le nouveau compromis social ne doit exclure personne et doit porter sur tous les "nouveaux équilibres" : l'intégration des migrants, la justice sociale pour tous , les institutions, l'équilibre entre l'homme et la nature...

LE MONDE ET L'EUROPE : LE TEMPS DES ESPERANCES

•Les rapports Nord-Sud.
•Le désarmement et la politique de défense.
•L'Europe de l'Est, l'URSS et la question allemande.
•L'Europe de 1993 : mobiliser la gauche européenne.

LES DROITS DE L'HOMME

La liberté de conscience par la laïcité

•Liberté et justice sociale... A l'Est et au Sud aussi...
•Droits de l'Homme, liberté de conscience et laïcité : agir face aux intolérances...

LES ASSISES DU MOUVEMENT SOCIALISTE : LE PARTI DES TEMPS NOUVEAUX

• Rassembler la diversité de la gauche dans les Assises du Mouvement socialiste.
•Parti, Gouvernement et mouvement social.
•Rénovation et pluralisme dans le parti.
•Pour un Congrès vraiment démocratique.

PREAMBULE

Notre motion propose une stratégie, une perspective au PS : un Contrat pour le Progrès social qui serait l'axe de notre politique.

Cette motion ne répond pas à tout : on ne refait pas le monde à chaque Congrès.

Elle propose une orientation, une stratégie pour les années à venir qui réponde aux aspirations des Français et d'abord de ceux qui nous ont fait confiance : une nouvelle avancée de la justice sociale par la politique du Contrat.

C'est en rendant une dynamique au mouvement social que le P.S. tirera de leur réserve tant de militants, d'électeurs, dont nous avons besoin pour rassembler une majorité.

La crise irrémédiable du P.C.F., mais aussi la perte de crédibilité de l'ensemble des organisations politiques signifient que le moment d'une recomposition de la Gauche est venu : en même temps que nous engagerons l'action pour le **Contrat pour le Progrès social** préparons, dans les deux ans à venir, des **Assises du Mouvement Socialiste**, ouvertes à toutes ces forces disponibles et parfois désorientées.

Pour réussir ce projet, un Parti majoritaire.

Que notre message du 18 mars soit stimulant, mobilisateur.

C'est à ce Congrès que se gagneront sans doute les prochaines échéances, et d'abord les législatives de 1993.

Très nombreux, vous avez marqué votre appui, en tout cas votre intérêt pour nos propositions, pour l'orientation que nous offrons. Certains sont encore hésitants, alors même qu'ils sentent bien que c'est de cette orientation là que le parti a besoin. Et, de toute façon, les militants refusent que ce Congrès ne soit que l'occasion de décider du destin personnel de tel ou tel.

Alors, le moment est venu !

Que les Assises du Mouvement socialiste rassemblent toutes les forces éparses de la Gauche !

Le moment est venu de donner à nos propositions la force de nombreux votes militants, de rendre ces propositions et ceux qui les représentent incontournables au moment du Congrès.

Après, il serait trop tard !

Le moment est venu pour les militants de peser dans les décisions du Congrès.

Que nos propositions soient l'axe de la future politique du parti, de la majorité qui le dirigera !

Nous comptons sur vous.

LE CONTRAT POUR LE PROGRÈS SOCIAL

Que proposons-nous aux Français ?

Que leur proposons-nous de faire pour les prochaines années ?

Notre message aux Français : Comment inverser le glissement vers une société inégalitaire ?

Quel sera notre message, le message de notre Congrès, le 18 mars au soir ?

Nous sommes le parti majoritaire, nous représentons l'essentiel de la Gauche, nous gouvernons : on sera attentif à ce que nous dirons.

Quelle est aujourd'hui la préoccupation première des Français, et donc, quelle doit être la nôtre : peut-on stopper la machine inégalitaire ? *Peut-on inverser le glissement vers une société inégalitaire ?*

Si nous n'y travaillons pas, nous, les socialistes, qui le fera ?

Et si nous ne le faisons pas, à quoi servons-nous ?

On s'interroge parfois gravement sur notre "identité" socialiste. Pour la masse des gens – et d'ailleurs, pour nous-mêmes – notre identité c'est ça, c'est d'abord ça : plus de justice sociale.

Et si nous ne réussissons pas sur ce terrain, on ne se reconnaît plus en nous, on se détourne de nous, on considère que nous avons échoué.

Aujourd'hui, comme hier, c'est là-dessus qu'on nous juge, qu'on nous jugera. La plupart des autres questions s'organisent autour de celle-là et, le plus souvent, en dépendent: y compris celle de l'intégration des populations d'origine étrangère.

Alors, comment faire pour gagner contre la machine inégalitaire, comment faire pour gagner dans les conditions d'aujourd'hui ?

C'est à ça, d'abord, que le Congrès de RENNES doit répondre. Les signataires de cette motion proposent une réponse, ils offrent une cohérence, une perspective, une stratégie, à un parti qui en manque cruellement et qui en pâtit durement.

La pente de nos suffrages, la pente des abstentions et le point d'orgue des élections de fin 1989 sont suffisamment éloquents.

Si la réponse que nous proposons n'est pas la bonne, qu'on en propose une autre. Mais on ne triomphera pas du défi de la machine inégalitaire, simplement par quelques bribes de réforme fiscale ou quelques correctifs budgétaires.

Collection Jaurès

Nous ne gagnerons que si les forces sociales qui réclament l'équité se remettent en mouvement. Que pouvons-nous faire pour cela ?

Nous proposons, nous, la stratégie du **Contrat pour le Progrès social.**

Dans les conditions d'aujourd'hui. Il faut commencer par là : dans quel monde sommes-nous ?

Le monde change, les structures craquent !

Le monde a changé, change – et nous avec.

"Sociétés bloquées" ont diagnostiqué quelques esprits forts. C'est tout le contraire.

Les structures craquent – à tout le moins se disloquent, se distendent – sous un formidable coup d'accélérateur – structures sociales, économiques, mais aussi politiques, structures mentales. C'est comme ça chaque fois qu'après des paliers de stabilité ou d'évolution graduelle, l'histoire s'accélère, c'est comme ça à chaque charnière de l'histoire : ce siècle est à une charnière de l'histoire, et, sur sa fin, son rythme s'accélère encore.

Accélération d'abord – prodigieuse – des rythmes de production, ce qui veut dire accroissement considérable de la capacité à produire et réduction du nombre d'emplois nécessaire. Même si la diversification – qui paraît infinie – des secteurs de production et l'extension des marchés génèrent la création de nouveaux postes de travail, la caractéristique aujourd'hui du marché du travail – dans le monde et dans chacun des pays – est que la demande de travail l'emporte sur l'offre. Dès lors, le chômage est une donnée structurelle : c'est la première et la plus grave des inégalités. Et, par la pression qu'exerce la menace de perte d'emplois sur les salariés, cette inégalité enclenche les autres : le profit a l'avantage sur le salaire, le capital sur le travail – le "partage" est sur une pente inégalitaire. Les salariés – et les petits producteurs, artisanaux et agricoles – sont rejetés en position défensive avec, pour tout recours – lorsqu'ils ne se résignent pas – quelques sursauts nationalistes, contradictoires avec la mondialisation de l'économie, avec la réalité d'un marché mondial.

Les forces dominantes font pression pour réduire la part du secteur public.

Les forces dominantes de l'économie sont en situation de faire pression pour réduire la part du secteur public dans la répartition du P.I.B. En France même, on sait les approches renouvelées de privatisation au niveau national ou local des zones les plus rentables du secteur public. Et l'on sait les injonctions répétées à l'Etat pour qu'il rogne la masse salariale du "public", à la fois en contenant les salaires et en plafonnant, voire en diminuant le nombre des postes de travail, alors même que la vie de la Nation exige une diversification et une qualification plus élevées des emplois du secteur public. Et si l'Etat est dirigé par les socialistes, c'est "coup double" : l'avantage politique rejoint le bénéfice économique, puisque les salariés du Gouvernement sont aussi ses électeurs.

La stabilité fragile de l'édifice économique mondial repose sur un double déséquilibre social... ("Nord-Sud" et "Société duale")

Cependant, le marché mondial ne s'affirme que dans la contradiction : comme le rapport capital/salaire est de plus en plus favorable au premier terme, la capacité du marché mondial solvable s'accroît moins vite que la capacité de production. Et cela alors même que l'accélération et la diversification des moyens d'échanges – des personnes, des biens et des services – sont pourtant des facteurs techniques favorables à son essor.

L'édifice économique mondial – quoiqu'en disent les augures de la prospérité indéfinie de l'économie de marché – n'est donc pas à l'abri d'une brusque déstabilisation, d'autant plus qu'une "bulle" spéculative gonfle chaque année, nourrie de l'accélération de la circulation de l'argent et de la persistance des déséquilibres entre les déficits américains et les excédents japonais et allemands.

La conséquence au stade actuel, est que *cette stabilité fragile et relative ne se maintient qu'au prix d'un double déséquilibre social*:

• Aggravation d'un déséquilibre chronique entre sociétés industriellement développées et de structure politique démocratique d'une part, et, d'autre part, les divers types de sociétés non développées économiquement, et de structures politiques non démocratiques.

• Rupture – au moins mise en question – de l'équilibre social, interne aux pays industriellement avancés et qui, particulièrement dans le cas de la France, s'était peu à peu organisé, conforté, durant les "trente glorieuses".

C'est la crise, cassant trois décennies de montée régulière de la prospérité, qui a mis en marche la machine inégalitaire dans les pays industriellement avancés : ce que le retour récent à la croissance rend plus insupportable. Et aucun pays – même les plus riches – n'y échappe : les reportages tournés durant la campagne électorale pour la mairie de New York, voilà quelques mois, ont montré au monde entier les centaines de milliers de pauvres qui ne vivent que pour survivre dans les rues de la plus grande ville du pays qui reste le plus puissant du monde !

...qu'aucun pays ne résoudra dans son seul cadre national.

Les deux inégalités – mondiale et nationale – se croisent sur le terrain européen et nord-américain pour y accentuer le déséquilibre social.

La concentration des populations immigrées dans les pays industriellement avancés dessine des zones de paroxysme des inégalités sociales. Ne nous y trompons pas : ces pays ne surmonteront pas leur déséquilibre social si chacun d'eux cherche, à sa façon, à escamoter le problème posé par les migrations contemporaines.

Il est temps de regarder ce problème en face, en sachant qu'*aucun pays ne le résoudra complètement dans son seul cadre national, puisqu'il s'agit d'un vaste mouvement de dimension intercontinentale* ; cela implique qu'on prenne en compte que le centre de gravité des futures épreuves internationales se déplace et qu'il se situera à l'avenir entre ce qu'on appelle "Nord" et "Sud".

L'homme maîtrise-t-il encore ses propres créations ?

Doit-on simplement attendre la décrue des migrations alors qu'elles reçoivent l'impulsion d'un formidable élan démographique ?

L'autre solution de facilité, c'est la fuite en avant du productivisme : pousser sans retenue les feux de la production, comme y inclinent les lois même du libéralisme pur.

Il n'est pas sûr que cette surchauffe apaise le déséquilibre social. Mais il est acquis qu'elle aggrave un autre déséquilibre, dont, en quelques années, en quelques mois, nos nations – la France en tout cas – viennent; dans leur globalité et non dans des petites minorités, de prendre conscience : **la menace** – là aussi – de **rupture d'équilibre entre croissance économique**, fouettée par la démographie, **et milieu naturel, tout simplement entre l'homme et la nature.**

Notre décennie aura été celle où, dans les pays industriellement avancés, on aura fait constat qu'on était arrivé au point où la croissance pouvait mettre en péril irrémédiable le milieu naturel, donc la vie elle-même : le tête-à-queue mortel du progrès. Peut-on maîtriser ce risque là aussi par un "nouvel équilibre" ? Et qui le peut ?...

Tout va plus vite, et d'abord.... la vitesse elle-même, pour se déplacer, échanger, transmettre. Les rythmes de déplacement, de transmission, s'accélèrent plus encore que ceux de la production : pas seulement, pas surtout, ceux du déplacement des personnes, des biens matériels, et de l'argent, mais plus encore, ceux de la transmission de l'information, de la culture, et la démultiplication des moyens de ces échanges, de ces transmissions-là.

Nous savons, dans l'instant, ce qui se passe partout – ou du moins, ce qu'on nous en dit. L'inflation vertigineuse de l'information pose des questions fondamentales à l'individu, à l'individu dans la société, à la démocratie.

Depuis un quart de siècle, des tests autorisent l'optimisme : les transistors des appelés de l'armée française en Algérie ont été fatals, en 1962, aux adversaires de la République ; et tout récemment, la télévision de Bucarest aura été l'animatrice du soulèvement populaire roumain.

Pour autant, sur le long terme, et dans le déroulement de la vie quotidienne, le "despotisme téléclairé" sera-t-il plus éclairé que despotique ?

L'inflation de l'information nourrit la réflexion ; parfois elle l'inhibe.

On échange plus vite comme on produit plus vite, mais pense-t-on plus vite ? Et mieux ?

Plus généralement, au rythme où il invente, produit, crée, comment *l'homme maîtrise-t-il ses propres créations ?* Et d'abord, comment les vit-il ? Interrogation vieille comme le progrès, comme l'homme : mais la tenaille du dilemme se resserre.

Plus l'homme sait, plus il s'interroge, et d'abord sur lui-même : ainsi, quand il sait que ses astronomes pourront évaluer – sinon mesurer – l'infini, et ses généticiens recréer l'homme lui-même. Est-ce par hasard que notre temps est celui où l'on a éprouvé le besoin de créer un "Haut Comité de l'Ethique" ?

Les grands progrès de la connaissance des débuts de l'ère industrielle fondèrent les certitudes du positivisme et du scientisme ; la singularité de notre époque est que des progrès bien plus considérables et rapides – des progrès qui forcent les limites – fondent de nouvelles incertitudes. Le tournant de notre fin de siècle est, hors des mesures habituelles, comparable seulement – peut-être – à celui de la fin du monde antique.

Aujourd'hui le temps est venu de rechercher de nouveaux équilibres.

Faut-il s'étonner, dès lors, que le vertige du changement – et de son rythme –, l'angoisse de l'imprévisible, dès lors qu'ils se combinent, souvent, avec l'insécurité sociale, stimulent l'irrationnel, la fuite vers le mystique.

Et que là où ils se croisent – singulièrement chez les masses sans travail des nouvelles générations du Tiers-Monde – avec une véritable désespérance de l'avenir, ils sont le terreau de l'intégrisme, du fondamentalisme, et – au-delà – du fanatisme, de l'intolérance.

Quand le changement d'un monde ouvre sur son propre bouleversement, les trop fortes incertitudes poussent à l'exaltation de certitudes absolues au-delà : au-delà d'un rationnel qui semble ne plus maîtriser le réel.

C'est sans doute ce qu'il faut comprendre, si l'on veut en prévenir les désolations, des ressorts profonds des mécanismes de l'actuelle montée des intégrismes, de l'anti-rationnel.

Puisque le progrès créé par l'homme s'est précipité au point de tout bousculer, faut-il arrêter la pendule, bloquer l'évolution ? Personne ne le propose, si certains le suggèrent. Personne ne le peut. Et tant mieux : si les temps de bouleversements sont plus incertains, c'est qu'ils sont plus féconds. C'est que l'avenir va plus vite.

Et que les choix sont de grand enjeu : *aujourd'hui, et pour les générations qui arrivent, à cette*

charnière de l'histoire, choisir entre la fuite en avant et la maîtrise, *la recherche des* ***"nouveaux équilibres"***. Peut-être que, cette fois, – et puisqu'il s'en donne les moyens techniques et s'il en consolide le moyen politique : la démocratie – l'Homme – c'est-à-dire tous les hommes, toutes les femmes – serait maître du jeu.

Naturellement, face à cette ample vision, l'ambition d'un parti est plus modeste : elle n'est pas de vouloir dire le vrai en toute chose, de prétendre tout résoudre, de tout régenter de la vie de la société et des individus. Quand des partis s'y sont risqués, on sait quels désastres ils ont provoqués !

Mais une grande formation comme la nôtre – dont l'ambition de transformation sociale est tellement en harmonie avec l'air du temps, l'air des grands changements- a d'abord un immense besoin de comprendre, d'appréhender le monde en mouvement, dans un moment d'exceptionnelle intensité : un "grand dessein", il faut le prendre de haut.

Le glissement vers une société inégalitaire, les grandes migrations de notre temps, le Nord-Sud, la menace sur l'équilibre homme-nature, la nouvelle montée des intégrismes : un Congrès n'y suffira pas.

Et déjà, d'emblée, allons au plus important, ressenti comme tel par nos concitoyens, et qui dépend le plus directement de nous : la recherche d'un nouvel équilibre social, qui, largement, conditionne les autres équilibres collectifs et individuels.

Et il se trouve – mais cette rencontre est-elle fortuite ? – que nous avons à donner réponse au moment où une autre réponse, qui se voulait globale, s'effondre à grand fracas.

L'actualité fait monter les enchères : notre réflexion ne vaut pas seulement pour le présent de notre pays. Les circonstances font qu'elle porte désormais au-delà, jusqu'à cette question à laquelle les adversaires des socialistes ont, bien sûr, déjà apporté, eux, leur réponse : le désastre de la formidable inversion stalinienne laisse-t-il le champ libre au capitalisme, au libéralisme sauvage, à la domination du profit ?

Y-a-t-il une voie, une autre voie ? Et si c'était la voie de la démocratie socialiste ?

Face à la machine inégalitaire, il dépend de nous d'établir un nouvel équilibre social.

Oui, ce qui est en marche, c'est la machine "inégalitaire". Le constat est-il contestable ? Les inégalités se sont creusées pendant la crise ; elles continuent de se creuser durant la nouvelle croissance.

Toutes les statistiques, tous les diagnostics concordent : *sur 15 ans, le mouvement global est la croissance des profits et la stagnation, voire la baisse du pouvoir d'achat, des salaires*, et les inégalités accrues dans la répartition des patrimoines. Pour confirmation éclatante, le coup de projecteur de l'enquête du C.E.R.C. de novembre 1989.

La rupture d'équilibre n'est pas seulement quantitative : elle s'exprime aussi en un mouvement général de remise en cause des règles sur lesquelles étaient fondés les rapports sociaux, les rapports chefs d'entreprise-salariés, basés sur les conventions collectives, elles-mêmes cadrées par les lois sociales qui se sont succédées depuis plus d'un siècle, avec les deux temps forts du Front Populaire et de la Libération. Des "garanties" sautent, qui balisaient, équilibraient le libéralisme.

Les représentants des forces dominantes de l'économie disent : il faut briser les "carcans", les "rigidités" – rigidités des lois du travail, rigidités et poids des charges sociales, rigidités de la Fonction publique –.

Sans doute, les règles qui fondent les rapports sociaux ne peuvent rester immuables : les socialistes, qui fondent leur politique sur la compréhension et la maîtrise de ces rapports sociaux, seraient les derniers à le contester.

Elles doivent bouger dès lors que les structures de base, économiques, bougent.

Mais si chaque fois qu'on parle de "carcan", de "rigidité", ce sont des acquis, des garanties du monde du travail qu'on met en cause, si chaque fois ce sont des freins au laisser-faire du libéralisme intégral qu'on veut faire sauter, alors on est devant une ligne générale de régression sociale. Si on prétexte que les "acquis", les "garanties" gênent la "souplesse", c'est-à-dire en fait le libre jeu de la seule loi du profit, alors c'est la renonciation au compromis social même. Ce n'est plus l'économie mixte : c'est le libéralisme sauvage. C'est du Thatchérisme à l'état pur.

Le compromis social global du dernier demi-siècle saute

Or, force est de constater que, pour le moment, toutes les pressions s'exercent dans le même sens : la diffusion des pratiques de travail précaire, de contrats à durée déterminée, tend à banaliser la perpétuation d'un nombre important de chômeurs, supprime en fait la garantie de l'emploi, et, en poussant les salariés sur la défensive, met en cause les autres garanties qui se trouvent, justement, supprimées ou fortement atrophiées dans le travail à temps partiel : protection sociale, retraite, conditions de travail, durée de la journée ou de la semaine de travail, droits syndicaux.

La réalité d'aujourd'hui est que le compromis social global sur lequel nous avons vécu un demi-siècle durant saute, en tout cas craque, sous la pression de ce qu'il faut bien appeler la nécessité historique, sous l'effet des changements de structure et des déchirures qu'il provoque dans la texture sociale, et, par là-même, d'un basculement du rapport de forces aux dépens du monde du travail. Avant d'aller plus loin, le Congrès devra se mettre d'accord (ou constater son désaccord !) sur ce constat. C'est la base de départ.

Ce constat doit-il se tourner en procès des gestions des gouvernements socialistes depuis 10 ans ?

Coll. Fondation Jean Jaurès

Nous pouvons tous jouer à ça: personne n'en sortira indemne et ça n'avancera pas nos affaires.

Il vaut mieux réfléchir à ce qui s'est passé et à ce qu'il faut faire pour l'avenir.

Est-ce que rien n'a été fait ? Cette affirmation serait absurde ; beaucoup a été fait sur le plan social. Et l'actuel Premier ministre n'a pas tort de dire que, depuis un an, il y a un début de redressement salarial, notamment dans la Fonction publique. Mais :

La gauche a démontré ses capacités en économie et a réussi là où la droite avait échoué

1 le retard était important.

2 ces salariés, notamment de la Fonction publique, mais aussi ouvriers – Peugeot – sont plus exigeants avec nous, parce que, justement, nous sommes les socialistes, qu'on nous identifie à la "justice sociale". On attend plus de nous que de Chirac ou Giscard.

3 malgré ce début de rattrapage "sectoriel", l'avantage reste, très nettement, aux profits.

Que s'est-il passé ?

En 1982-83, nous avons dû décider de mesures pour préserver l'équilibre économique et financier, casser l'inflation, assainir l'économie française, au total surmonter les effets de la crise où s'étaient enlisés depuis près de 10 ans les Gouvernements de Droite.

Et nous avons eu raison. Et tous les socialistes ont assumé ces mesures. Et le Parti socialiste, à l'époque, n'a pas ménagé son soutien au Gouvernement Mauroy – Delors. Nous avons agi sous le poids de la nécessité, de la crise mondiale, des retards et des faiblesses de l'économie française.

Le prix à payer était lourd : cela s'est appelé la rigueur et la priorité donnée au maintien des "grands équilibres". C'était un tournant économique, donc politique, et non une "parenthèse". Mais on ne l'a jamais dit clairement ni analysé le mécanisme et les implications, ni comment, dans ce nouveau contexte, satisfaire aux exigences sociales.

C'était le prix à payer pour qu'un Gouvernement de Gauche ne se brise pas une fois encore sur le roc des contraintes économiques et financières, pour exorciser cette espèce de maléfice de notre histoire qui voulait que, la Gauche au pouvoir, la monnaie s'effondre et les caisses se vident. Et cela, nous l'avons réussi : désormais, dans la conscience collective, il y a au contraire la confiance en la capacité économique, en l'efficacité de la Gauche. Et cela, c'est un acquis considérable, ineffaçable.

Nous avons réussi là où les autres, les savants docteurs en économie de la Droite, avaient échoué : casser le cercle inflationniste, assainir l'économie.

"La nouvelle croissance", c'est nous. Ou, plutôt, grâce à nous, la France a pu s'accrocher au train de la reprise mondiale.

Et il n'y a pas à revenir là-dessus : ni – comme le murmurent certains – à remettre en cause ce qui a été fait hier (en 82-83), ni à négliger, pour maintenant et pour demain, les impératifs économiques et financiers de la croissance. Le maintien des "grands équilibres", le refus de payer en "monnaie de singe" restent la condition de la croissance, donc du "plus" du revenu national.

Mais comment partager plus justement dans ce contexte économique nouveau ?

La question était posée dès 83. Elle l'est toujours. Dès ce moment, nous avons été quelques-uns – très rares – à dire : quelles seront les "contreparties" sociales à l'effort demandé au monde du travail ? Sinon, attention à nos rapports avec notre "base sociale".

Parce qu'on n'a pas répondu, il nous arrive ce qui ne pouvait pas ne pas nous arriver : la détérioration de nos rapports avec cette base sociale, et son expression électorale.

Maintenant, comment partager plus justement le revenu national ?

Il est temps, il est grand temps de répondre.

C'est la tâche première du Congrès de le faire. C'est là-dessus qu'on nous jugera, qu'on jugera notre message du 18 mars.

Et il ne suffit pas de dire que "le partage est notre loi" ou de scander "égalité". C'est bien le moins que les socialistes soient pour le "juste partage", pour "l'égalité".

La question est :

Comment y parvenir ?

Quelle stratégie, quelle action ?

Comment réussir le volet social d'une politique dont nous avons réussi -encore imparfaitement compte tenu des retards accumulés- le volet économique ?

En tout cas pas par le simple laisser-faire, même corrigé "sur les marges" : le laisser-faire dans la conjoncture mondiale actuelle, joue contre le monde du travail.

Quelles règles nouvelles, quel compromis social, puisque celui d'hier est caduc ?

Quel "nouvel équilibre" ?

"Compromis" : le mot offusque quelques puristes (de "gauche") de la phrase et du geste. Mais puisque nous avons renoncé (sauf dans des chansons que nous ne chantons plus guère) à faire du passé "table rase", c'est bien que nous cherchons "le compromis". Le Congrès de Valence, dès 1981, a consacré ce choix.

Plutôt que faire la fine bouche, jouer les vierges rouges (ou roses) effarouchées quand on prononce le mot de "compromis", il vaudrait mieux réfléchir, définir le contenu du compromis et dire comment y parvenir.

Notre proposition : le contrat

Nous proposons le Contrat pour le Progrès social,

Nous disons, nous, "Contrat pour le Progrès social". La finalité est claire : les "grands équilibres", la croissance doivent servir au progrès social. Contrat, cela veut dire accord entre partenaires sociaux. Tout simplement parce qu'un "compromis social" c'est entre partenaires sociaux qu'il se négocie. Chaque fois qu'il y a eu de grandes avancées sociales dans notre pays, c'est comme ça que ça s'est passé.

Quelle négociation, quelle méthode de concertation sociale ?

"Super-Grenelle" ou, pour faire plus encore dans la tradition "ouvrière", "Super-Matignon" ? Personne ne dit cela. Balayons ce malentendu, si c'en est un.

Nous ne prétendons pas tout régler centralement. Et surtout nous ne rêvons pas de régler tout d'un coup une fois pour toutes.

Nous proposons une méthode, un mécanisme pour une négociation d'ensemble.

Et, sur ce point, l'expérience a tranché : nul, semble-t-il, ne défend plus le coup par coup. Mais que met-on à la place ? On convient généralement que si, comme cela avait été proposé début 88, le P.S. avait fait campagne pour un rendez-vous social notamment dans les trois mois qui suivaient les législatives – qui aurait eu fonction de faire l'inventaire des possibilités et d'établir un calendrier d'un ajustement plus équitable du "partage" – nous aurions sans doute évité quelques affrontements sociaux délicats, et peut-être limité, sinon tout à fait empêché, un désenchantement électoral aujourd'hui préoccupant !

En référence à la croissance de l'économie

Prévoyons donc, pour l'avenir, de tels rendez-vous. Non pas "une fois pour toutes et réglant tout". Mais des rendez-vous périodiques : nous proposons "bi-annuels".

Ils apprécieront, de six mois en six mois, l'évolution du tableau de bord de l'économie française, ajustant le "partage" à la marche de la croissance.

La "référence" croissance – plutôt que le terme trop rigide d'"indexation" – exprime l'interdépendance, dans toute économie moderne démocratique, de l'économique et du social : pas de progrès social sans croissance, mais pas de vitalité économique sans justice sociale, fondement de la cohésion sociale.

C'est l'expression sociale de la conception "mixte" de l'économie.

Mais il faut une référence : or, depuis que nous avons supprimé "l'indexation salaires-prix", il n'y a plus rien. Et quand il n'y a plus rien, c'est la seule loi du libéralisme qui joue, d'autant plus si le marché du travail est encombré.

La référence est, pour les salariés, un "garde-fou", une garantie sur lesquels s'ajusteront périodiquement les "accords-cadres", les règles générales du compromis social, du Contrat pour le Progrès social, qui soient valables pour tous y compris dans cette texture si dense des moyennes et petites entreprises, où il n'y a pas ou peu d'organisations syndicales, de représentation du personnel. C'est notamment en pensant à tous ceux-là, salariés de cette multiplicité d'entreprises, que nous croyons indispensables des accords-cadres nationaux, à l'intérieur desquels se concrétiseront les négociations par branches, éventuellement par entreprises.

Nous voulons donner son expression sociale à l'économie mixte

Ceux qui, d'un geste souverain, écartent – ou plutôt écartaient !- toute négociation centrale, résumant le dialogue social aux "accords d'entreprises", que font-ils des salariés de ces milliers – dizaines de milliers – de petites et moyennes entreprises, qui n'ont d'autres moyens de faire prévaloir leurs droits que s'ils peuvent se référer à des règles générales ?

Les temps peuvent changer, mais il y a une loi fondamentale, constante, du mouvement social : les salariés ne peuvent rien si leur mouvement est parcellisé, atomisé, s'ils sont isolés; et, même, à terme, ils ne peuvent pas grand-chose s'ils s'enferment dans le corporatisme.

Mais soyons clairs – et le Congrès de Rennes va se trouver devant ses responsabilités de principal parti du mouvement social –: refuser, sous des prétextes "techniques", de "faisabilité" pratique, ou tout autres, ou sous des sophismes gauchisants, de faire prévaloir de tels accords, d'imposer le compromis social, c'est laisser le champ libre au libéralisme économique, au profit.

S'il n'y a pas de compromis, et puisqu'on récuse le volontarisme, qui a montré sa seule vertu d'incantation, c'est qu'on laisse faire.

Qu'à l'inverse les vigiles intraitables de "l'orthodoxie" financière ne prétextent pas que le "Compromis", le "Contrat social", mettraient en péril les "grands équilibres". Ou faudrait-il alors comprendre qu'il n'y a pas de compromis possible avec le profit ? Ce constat porterait loin !

Concrètement, la méthode du Contrat pour le Progrès social s'exprimerait par un accord entre représentants des partenaires sociaux que sont les pouvoirs publics, les chefs d'entreprise, les salariés, pour la mise en place d'une commission centrale du partage qui, sous l'égide, par exemple, du Commissariat Général au Plan, se réunirait, chaque année, en ses deux rendez-vous de janvier et de juillet.

Pourquoi ces dates ? Tout d'abord parce qu'il convient de briser le concept de rentrée sociale d'octobre. En effet, à ce moment-là, le projet de loi de finances pour l'année suivante est déjà arrêté et les partenaires sociaux de l'Etat ne disposent pas encore de comptes nationaux fiables pour l'année en cours. D'autre part, l'accumulation des difficultés en octobre (rentrée scolaire, rentrée sociale, rentrée politique) est une mauvaise chose. En revanche, un rendez-vous en juillet permettrait d'obtenir des partenaires sociaux des éléments d'appréciation pour la construction budgétaire en les associant à son élaboration. Le rendez-vous de janvier permettrait de disposer de comptes nationaux relativement fiables sur l'année précédente. A l'occasion de ces deux rendez-vous pourraient se décider les grandes masses qui seraient affectées aux divers objectifs :

- salaires,
- modernisation de l'économie,
- emploi.

La formule, envisagée par le gouvernement, d'une redistribution en trois fois 1% d'une croissance de l'ordre de 3%, peut être considérée comme un pas dans cette direction.

Le Contrat, issu de la négociation entre partenaires sociaux, comporterait trois volets :

•la rémunération salariale et d'abord les bas salaires,

• la lutte pour l'emploi,

On le voit : l'objection "centraliste" ne vaudrait que comme un mauvais prétexte, une méchante querelle. Cette méthode est tout le contraire de la rigidité : elle est souple, elle est adaptée aux brassages structurels de notre temps ; elle ne fixe pas des règles, une grille une fois pour toutes, mais, l'accord étant réalisé sur la référence de base, elle prévoit une constante réévaluation de la donne.

Seules les grandes lignes du partage social seraient déterminées, le reste étant renvoyé à un nombre important d'accords, soit décentralisés au niveau des branches ou des entreprises, soit entre l'Etat et ses fonctionnaires et agents.

Le contenu de la négociation bi-annuelle comporterait trois grands volets.

D'abord, les deux volets de la répartition de la masse salariale :

- la rémunération salariale,
- le temps de travail.

1 La rémunération salariale :

La méthode ne sera crédible que si, dès les tout premiers rendez-vous, il y a un résultat très net sur les bas salaires.

2 L'emploi :

Nous avons à nouveau la croissance, et le chômage ne recule pas substantiellement, même si c'est un résultat tout à fait important d'avoir engagé la décrue.

L'évidence qui s'inscrit dans la réalité économique et technologique de notre temps, c'est la réduction accélérée du temps de travail nécessaire à la production de tout objet. A partir de ce constat, il convient d'explorer toutes les possibilités pour que cette réduction du "temps de travail nécessaire", non seulement ne contrarie pas la lutte contre le chômage, mais, par sa logique même, ne soit pas la cause de son extension, au travers de nouvelles suppressions de postes de travail.

L'une des possibilités – et qui correspond d'ailleurs à un véritable impératif pour l'économie française – c'est de gagner de nouvelles parts de marchés dans le monde et en particulier en Europe, qui stimuleront notre économie, et donc la création d'emplois. Le dynamisme et la compétitivité de nos entreprises en sont la condition indispensable ; mais c'est par la négociation sociale qu'on obtiendra, qu'on garantira que cette compétitivité serve à la création d'emplois.

Le recul du chômage dépend aussi, bien entendu, de la poursuite et de l'accroissement des efforts engagés par le Gouvernement pour la formation professionnelle et sa meilleure adaptation, efforts qui devraient être soutenus par une plus juste répartition du produit de la taxe d'apprentissage.

Mais, de toute façon, ces diverses démarches ne nous dispenseront pas de poser, en perspective, comme elle se pose à l'ensemble des pays industrialisés, la question de la diminution de la durée du travail. Elle s'inscrit dans la logique même des transformations de l'appareil de production. Elle n'est pas la garantie d'une réduction substantielle du nombre des demandeurs d'emploi ; mais peut-on sérieusement espérer cette réduction sans s'engager dans la voie de la diminution de la durée du travail ?

Fermer cette perspective et, donc, refuser ce nouveau palier – après les grandes étapes que furent la journée de 8 heures, puis la semaine de 40 heures – n'est-ce pas se résigner à une société à chômage structurel dans laquelle, en situation "normale", une partie de la population ne travaille pas ? C'est l'état de fait vers lequel, dès maintenant, on glisse : déjà, le chômage de "stock" est devenu au moins aussi important que le chômage de "flux". Les bavardages ou proclamations ampoulées sur le "chômage problème numéro un" peuvent-ils être pris au sérieux si l'on refuse qu'une part de l'augmentation progressive de la masse salariale aille à la création de nouveaux postes de travail, par réduction négociée du temps de travail ?

Mais, sur le cheminement de cette négociation, deux données importantes s'imposent :

• d'une part, la négociation devra se concrétiser par secteurs de production, en tenant compte de leurs spécificités respectives.

• en second lieu, et surtout, nous sommes ici devant un cas exemplaire d'européanisation nécessaire de la négociation et du contrat. Comment cette démarche pourrait-elle être seulement "hexagonale" si l'on considère la pesée qu'elle exercera sur la compétitivité ? Voilà bien justement un objectif central, mobilisateur, dynamisant, pour "l'Europe Sociale"! Et tout à fait réaliste quand on constate par exemple que l'objectif du DGB pour 1990, c'est la semaine des 35 heures, et qu'on intègre la position de diverses centrales syndicales de l'Europe des Douze, des syndicats belges notamment.

• de nouvelles garanties sociales.

3 Les nouvelles "garanties sociales" :

Les rendez-vous bi-annuels seront le cadre le plus approprié pour l'élaboration progressive du nouveau réseau de "garanties sociales" que la nouvelle structure du travail (instabilité de l'emploi, précarité du travail) rend urgente. Et voilà bien un terrain où l'impuissance d'une méthode parcellaire de "coup par coup" est exemplaire, puisque, justement, les salariés précaires – par définition – sont sans contrat, sans garantie face à leur employeur.

D'ores et déjà, une négociation est amorcée en ce sens, tandis que groupe socialiste et gouvernement ont travaillé sur des propositions de législation. Mais il y faut, là comme ailleurs, là plus qu'ailleurs, une impulsion du "mouvement social".

Institutions démocratiques (gouvernement et parlement), négociation sociale, mouvement social, les trois termes sont inséparables.

Et, ici, tordons le cou à ce débat byzantin – ce faux débat -entre "loi" et "négociation sociale", qui paraissait s'exprimer voilà quelques semaines.

Naturellement, il faut l'une et l'autre : la démocratie, c'est l'une et l'autre. Tout accord social doit être consacré par la loi ou mis en œuvre par une décision du gouvernement, qui est lui-même l'expression d'une majorité parlementaire.

Sur ce vaste champ de la politique du "Contrat pour le Progrès social", il est un moment pour chacun de ses éléments, où doit intervenir :

• soit la loi (temps de travail, réseau des garanties sociales, règles du système de protection sociale),

• soit la décision gouvernementale (mode de financement et de gestion des régimes sociaux, fixation du SMIC).

Comment en serait-il autrement, en démocratie, c'est-à-dire là où existent des institutions représentatives ? Sinon à quoi serviraient ces institutions ? Et à quoi bon se battre pour les conquérir ?

Mais suffit-il de leur seule intervention ?

Mais la négociation sociale ne doit pas interdire l'intervention des pouvoirs publics en relais du mouvement social.

Les "39 heures", initiative heureuse dans son principe mais seulement décidée d'en haut, n'ont-elles pas été à l'origine de tel de nos premiers déboires en 1981 ?

Et l'on sait les difficultés à faire appliquer ce qui est simplement la loi sans accord social : loi AUROUX, loi sur l'égalité professionnelle hommes-femmes....

Car il ne suffit pas de voter la loi, il faut la faire vivre. Ce qui implique que l'action des institutions, des pouvoirs publics, soit en relais avec celle du mouvement social lui-même.

Sur la question centrale du "compromis social" – les salaires –, l'espace laissé aux pouvoirs publics est exigu dès lors que par l'effet des décisions qui furent parfois les nôtres, les salaires du privé, sauf en ce qui concerne le SMIC, échappent aujourd'hui à l'intervention gouvernementale. Les "pouvoirs publics" ne peuvent ici faire autre chose que, justement, équilibrer la seule loi du jeu du marché (du travail) en mettant en oeuvre la négociation sociale. Comment un gouvernement dirigé par des socialistes ne le ferait-il pas ?

Faute d'une telle négociation entre les trois grands partenaires, comment le gouvernement obtiendrait-il une "juste part" du P.I.B. pour la masse salariale du secteur public ? Ou devrait-il continuer à seulement répartir ce que lui laisse le jeu sans freins du libéralisme économique ?

La politique du Contrat pour le Progrès social est la méthode qui paraît la plus appropriée, dans les conditions économiques et sociales actuelles de notre pays, pour harmoniser, équilibrer des intérêts et des contraintes divers et, parmi ces dernières, celles notamment que nous impose la conjoncture mondiale (dans une économie ouverte il est périlleux, voire fatal, d'être à "contre-conjoncture").

Ainsi, le champ d'application de la politique du Contrat apparaît immense et essentiel à la vie de la Nation en même temps qu'on en mesure les délimitations. Les rendez-vous bi-annuels ne déterminent pas la politique de l'Etat, ni la stratégie des syndicats, ni les décisions des entreprises.

Ils sont le cadre pour l'élaboration d'actions sociales qui soient en harmonie avec la marche générale de l'économie, dont le gouvernement, sous le contrôle parlementaire, a la responsabilité et dont le budget est le principal instrument de pilotage ; l'objectif central, pour nous, socialistes, reste la réduction des inégalités dans une économie sans cesse plus forte.

Mais les rendez-vous de la négociation risqueraient de n'être qu'une structure technocratique s'ils n'étaient préparés, accompagnés, impulsés par le mouvement social.

Plutôt que jouer à opposer ces trois termes : Gouvernement-Parlement, Négociation, Mouvement social comprenons que c'est leur entraînement dialectique qui peut enclencher une nouvelle avancée du **Progrès social**, qui assurera cette "nouvelle étape sociale", dont on parle un peu partout, mais dont, nous, nous proposons les moyens, le cheminement.

Et voici le nœud de l'affaire !

Les conditions pour faire aboutir la politique du **Contrat pour le Progrès social** existent-elles actuellement ?

Au moment précis où nous sommes, sans doute non.

Le Congrès doit décider de l'action pour rassembler le monde du travail sur l'objectif central du Contrat

Ni le mouvement social n'y est prêt, ni ses organisations syndicales affaiblies et divisées n'en ont la volonté et les moyens.

Et les chefs d'entreprises – le patronat – ne s'y engageraient que s'ils y étaient obligés. Le rapport des forces, pour cela, à l'heure qu'il est, n'existe pas.

Arrivés à ce point de la réflexion, et ayant dû, sous la pression des faits, renoncer à leurs autres objections, les adversaires socialistes de ce projet croient triompher : "dans l'état des forces sociales, le projet n'est pas applicable".

Mais ils se perdent justement là où ils croient triompher.

Voilà, en tout cas, ce que nous, nous proposons. Au Congrès de décider : *faire de l'action pour rassembler le monde du travail sur l'objectif du Contrat pour le Progrès social l'axe de notre politique.*

Les "conditions" ne sont pas favorables ?

Quelques semaines avant la formidable avancée sociale des accords Matignon, les "conditions" étaient-elles favorables ? Où était le rapport des forces ? Et quelques semaines avant Grenelle ? La vérité est qu'il n'y a pas de grandes avancées sans engagement du mouvement social.

Pourrait-on l'oublier quand les peuples à l'Est se remettent à faire leur destin ?

Mais c'est vrai qu'en 81 et dans les années qui ont suivi, ça n'a guère bougé. Et nous nous sommes apparemment accommodés de cette passivité.

Certains épisodes de ces derniers mois semblent annoncer que la passivité touche à sa fin. Prenons garde que, si nous n'étions pas en phase avec la réactivation du mouvement social, celle-ci ne se déploie contre nous.

Cette réactivation est, au contraire, une chance pour nous.

La stratégie du Parti socialiste est de favoriser la mise en place des conditions nécessaires pour faire aboutir le Contrat pour le Progrès social.

A nous de la stimuler, de lui donner un sens, un objectif, une dynamique.

Le rapport de forces pas favorable ? A nous de le changer !

C'est là justement le rôle du Parti socialiste.

Ou alors, c'est quoi ?

Quel est l'axe de notre politique, c'est-à-dire notre stratégie ?

Il est temps que nous ayons une stratégie. Avant 1981, nous en avions une : gagner le pouvoir par l'union de la gauche. En 10 ans, autour de François MITTERRAND, nous avons gagné.

Ainsi avons-nous pu accomplir les avancées sociales qu'il ne faut pas sous-estimer et qui n'ont pas été gommées par la rigueur. Nous avons pu, par les nationalisations, sauver l'essentiel de l'industrie française. La conquête du Pouvoir d'Etat, un moment considérée par certains comme presque superflue, nous a donné la chance d'ôter à la droite la légitimité à gouverner la France.

Mais, depuis lors, nous nous cherchons : où est la stratégie du Parti Socialiste ?

Que faisons-nous d'autre que réagir par rapport aux initiatives du Pouvoir ?

Un grand parti, surtout un parti de changement comme le nôtre, a besoin d'une ligne de cohérence, d'un objectif central, d'une perspective.

Et c'est là-dessus que le Congrès doit décider.

Les migrants : l'intégration

La justice sociale, elle est pour tous, elle doit être pour tous, pour tous ceux qui vivent sur notre sol, donc pour les travailleurs et leurs familles d'origine étrangère comme pour les autres.

Le Contrat englobe nécessairement l'intégration des migrants, car la justice sociale ne se divise pas.

L'injustice sociale, les inégalités ne sont pas la seule forme, le seul motif de ségrégation, ils en sont le point fort.

Mais l'injustice sociale ne fait pas qu'écarter, mettre à part, elle oppose, elle divise : elle détourne l'énergie revendicative, la combativité du monde du travail pour un plus juste partage vers des réflexes d'oppositions entre groupes ethniques et religieux, elle stimule ces pulsions de méfiance, d'hostilité à l'égard de l'autre, qui sont les ressorts de la xénophobie, puis du racisme. Ces réflexes s'exaspèrent des

difficultés de la vie – "la vie au quotidien" comme disent pudiquement les experts en cette nouvelle science sociale qu' est "l'aumône nationale" – et qui sont tout simplement, tout terriblement les difficultés de la misère.

C'est pourquoi la crise fut le détonateur ; les tensions xénophobes et racistes, les incidents parfois , n'ont échauffé – quelquefois enflammé – nos banlieues que lorsque la crise, perdurant, a poussé l'injustice sociale jusqu'au seuil de la misère en créant des effets intolérables sur la vie de tous les jours : chômage, salaire au niveau de la simple subsistance des familles, délabrement des H.L.M. des années 1960, insurmontable déficit de formation de par l'inadaptation d'un appareil scolaire débordé par des classes pluriethniques surchargées.

Et comme ce fut le temps où la Droite, venant de perdre le Pouvoir, faisait flèche de tout bois, elle amalgama et théorisa sur le thème de "l'insécurité" – dont la population étrangère (que les patrons, le plus souvent de Droite, avaient fait venir par cargaisons entières) aurait été responsable dans nos banlieues-ghettos, ghettos des déshérités, étrangers et français.

Ainsi s'est dégradé le climat, puis a explosé la "question" qui, depuis lors, encombre la vie politique française et qui, comme toute question, fait des ravages quand on ne la résout pas.

L'intégration a permis à la France d'être ce qu'elle est.

Nous devrions pourtant, nous Français, savoir. Comment notre pays s'est-il fait, sinon par apports successifs de populations étrangères, depuis le plus lointain de notre histoire ? Est-ce que nous sommes aujourd'hui – comment appeler cela sinon notre "identité nationale" – autre chose que le résultat de ces apports successifs, de ces brassages, de ces mixages ? Mais ce que les racistes oublient – ou ne veulent pas savoir – c'est que chacun de ces apports nouveaux, chaque brassage modifie "l'identité nationale", sa réalité ethnique, économique, culturelle : la "Gaule franque" est toujours la Gaule, mais pourtant différente déjà de la Gaule romaine. C'est le même peuple, et qui a changé.

A "l'arrivée", après quelques millénaires, le résultat n'est pas si mauvais ! Et nous en sommes plutôt fiers. Alors continuons ! Pour un nouveau départ !

Nous sommes à une nouvelle phase de ce brassage, de cet enrichissement – à l'évidence, c'en est un ! – par apports nouveaux.

Naturellement, chaque poussée nouvelle de migrants a ses caractéristiques propres, qui font que le mixage est plus ou moins facile, plus ou moins rapide. Mais comprenons que les difficultés particulières éprouvées dans les pays d'Europe occidentale (et notamment en France) depuis une dizaine d'années – dues au poids numérique des migrations contemporaines, à des expressions plus acérées de spécificités religieuses et culturelles – tiennent, au fond des choses, à des phénomènes globaux que nous avons évoqués (le rétrécissement mondial du marché du travail) ou que nous considérerons plus loin et d'ailleurs en rapport avec ce rétrécissement (essentiellement la situation de ce que l'on appelle le "Tiers-Monde"). En sorte que les solutions ne sont pas seulement à notre niveau, dans notre cadre hexagonal. Il faut les préparer aussi, et peut-être plus, encore "en amont".

Mais, pour ce qui dépend de nous, quelle peut être, quelle doit être notre voie ? Avons-nous vraiment le choix ? *Si nous refusons la ségrégation, alors c'est l'intégration, c'est-à-dire ce qui s'est toujours fait chez nous.*

Ce qui veut dire :

- Au-delà de la réponse d'ensemble – et qui commande tout le reste – à la ségrégation par l'injustice sociale,
- *Pousser plus loin,* plus systématiquement – ce qui veut dire plus de moyens, notamment financiers – les mesures pour le logement social, pour la formation dans les quartiers où se vit le plus intensément, avec la pluriethnie, la ségrégation.
- Pour ceux des étrangers qui ne choisissent pas de conserver le statut d'"étranger", avec la perspective, souvent, de retourner un jour dans leur pays d'origine – c'est le cas, par exemple, de beaucoup de Portugais – faciliter et accélérer les procédures de naturalisation. Les délais sont insupportables et parfois ridicules : c'est affaire de moyens (renforcer sensiblement les services), peut être de simplifications administratives, sûrement d'état d'esprit.
- *Assurer à tous l'expression pratique de la liberté de conscience,* c'est-à-dire l'utilisation de lieux de culte, étant entendu que la construction de ceux-ci se finance sur "fonds privés".

Cette politique privilégie tout ce qui rapproche et d'abord la ressemblance.

Mais voulons-nous l'intégration ? C'est un point sur lequel, là aussi, le Congrès doit se prononcer clairement. Il est grand temps car, depuis des années, le P.S. vit ici de graves ambiguïtés.

Les décisions du Gouvernement, prises dès la fin de l'année 1989, les déclarations du Premier ministre le 3 décembre, puis du Président de la République le 10 décembre, ont apporté des éléments de clarification.

Cela ne peut qu'aider le P.S. mais ne le dispense pas – au contraire – de mener sa propre clarification.

Oui, notre politique est celle de l'intégration. *Cela veut dire privilégier, faciliter tout ce qui rapproche, non ce qui sépare et éloigne, les ressemblances et non les différences.* Le débat sur le "droit à la différence" est un faux débat, où l'on a désorienté le P.S. Ce droit n'est pas en question : il correspond à la pratique française. La spécificité de communautés – telles la communauté arménienne, la communauté juive – s'exprime pleinement, avec chacune leur religion propre, leurs coutumes, leur culture, voire leur

langue, mais, en même temps, les membres de ces communautés sont partie intégrante, sans discrimination aucune, de la Nation française, et ils ne supporteraient pas un soupçon d'interrogation sur ce point.

Ne noyons donc pas la vraie question dans un faux débat : d'abord la différence ou d'abord la ressemblance. *Pour réussir l'intégration, privilégions la ressemblance :* c'est ce que veulent, dans leur immense majorité, les gens d'origine étrangère décidés à rester sur notre sol. Ce dont ils souffrent, c'est plutôt qu'on les traite comme "différents", c'est de ne pas se sentir "comme les autres" !

En tout cas, que chacun assume toutes les conséquences de son choix : privilégier la "différence", c'est – contre l'intégration – choisir la ségrégation. Et, au bout de la ségrégation, il y a le "ghetto". Et ce sont les ghettos qui nourrissent le racisme et le portent aux extrémismes de la violence.

Mais c'est aussi prendre la responsabilité de pousser aux oppositions à l'intérieur du monde du travail, de contribuer à le diviser.

Nous, nous faisons l'autre choix, celui de l'intégration, le choix qui rapproche et qui rassemble.

C'est par rapport à ce choix de base que devront se réfléchir et se mettre en oeuvre nos décisions et initiatives :

- Droit de vote des immigrés aux élections locales : ce qui est souhaitable, c'est que, **devenus citoyens,** le plus grand nombre des migrants votent à toutes les élections ! Un droit de vote partiel encouragera-t-il plutôt à solliciter une citoyenneté "à part entière" ou conduira-t-il vers une "citoyenneté partielle", dont certains migrants se satisferaient ? C'est par rapport à cette alternative qu'il faut juger.

- Répartition caricaturalement inégale des migrants entre les quartiers et surtout entre les communes. Certains esprits, d'une éthique exceptionnellement exigeante, intraitable, voudraient voir dans la notion de "seuil" le spectre du racisme. Le Congrès socialiste doit réagir contre ce terrorisme "idéologique" : c'est un fait qu'à partir de certains pourcentages de migrants, la pente est au ghetto plutôt qu'à l'intégration ; et ce sont ceux qui, par dandysme intellectuel, le nient qui font le jeu du racisme. Mais comment prévenir ces situations ? C'est plutôt à résoudre cette difficulté que devrait s'employer tant de fécondité intellectuelle ! Mettons cela sur le métier de notre action gouvernementale – et sans trop attendre. Et sans doute serait-il salutaire de prévoir sur le sujet, sans trop tarder, une Convention nationale extraordinaire.

Et pour tout de suite, en tout cas, et dans notre pays tel qu'il est aujourd'hui, pariant sur ce qui rapproche, sur ce qui rassemble, nous disons : "Travailleurs d'origine française ou étrangère, même combat, rassemblez-vous pour faire triompher le Contrat pour le Progrès social !".

La justice sociale pour tous

La justice sociale doit progresser dans l'ensemble de notre société et dans l'espace européen.

C'est autour de notre proposition centrale que devrait s'organiser l'effort multiple du Parti socialiste *pour que progresse la justice sociale dans l'ensemble de notre société et dans l'espace européen.*

Beaucoup des aspects de ce que devra être cette politique du Parti socialiste ont été traités dans de riches contributions thématiques, dont nous assumons les propositions.

C'est le cas pour des questions aussi importantes que l'ensemble de la politique éducative, la politique culturelle et l'apport des divers créateurs et artistes français, le logement, le développement des départements et territoires d'Outre-Mer.

Plutôt que de reprendre dans une sorte d'inventaire les différents sujets qui viennent d'être évoqués et d'autres encore, il nous semble que ce serait l'un des éléments de la synthèse qui interviendra, n'en doutons pas, après le vote des militants, que de retenir dans le programme de travail du Parti socialiste pour les mois qui suivront notre Congrès toute une série de conventions nationales thématiques qui auraient pour but de fixer à la fois notre doctrine et les moyens de l'appliquer.

Quelques précisions, pourtant sont utiles :

Les inégalités régionales

Il faut favoriser un développement plus équilibré des régions.

La lutte contre les inégalités doit se comprendre dans le cadre régional car la crise des dernières années n'a pas seulement introduit des fractures majeures dans le corps social ; elle a aussi creusé les inégalités entre les régions.

Qu'il s'agisse du chômage, des revenus, du Produit intérieur brut, des créations d'emplois, c'est bien une France à deux ou trois vitesses qui se dessine, opposant des poches de développement localisées autour de quelques grandes métropoles à de vastes secteurs en déclin souvent irréversible.

C'est la logique libérale, voire purement spéculative, qui détermine les localisations porteuses de dynamisme économique : unités de production modernes, centres de recherches, tertiaire supérieur, etc.

L'agriculture paysanne

L'aménagement harmonieux du territoire implique une politique pour une **"agriculture paysanne",** qui contrarie la logique actuelle de concentration des exploitations : cette logique est basée sur le seul critère de super-productivité, au prix d'atteintes très graves à l'environnement.

Le plafonnement des aides aux grosses exploitations permettrait un meilleur partage des revenus et du travail en agriculture.

La réussite de la négociation sociale dans le secteur agricole implique que la Confédération paysanne puisse tenir toute sa place, sans être éclipsée par des relations privilégiées dont bénéficierait la F.N.S.E.A.

Les Femmes

Le soutien aux luttes des femmes dans le monde est au cœur de l'affrontement avec les intégrismes.

La justice sociale c'est aussi :

• reconnaître dans la société la place des femmes et celle des jeunes ainsi que le rôle de la famille,

• conduire l'évolution des régimes sociaux (retraités, santé...).

Travailleuses, elle sont les premières victimes de l'affaiblissement des positions, des conquêtes et des garanties ouvrières que nous avons souligné. Brimées depuis toujours en matière d'emploi, de formation, de rémunération et d'avancement, elles sont en passe d'être de plus en plus vouées au travail précaire, appelées à former les gros bataillons de cette société inégalitaire "triale" qui menace.

Dans leur parti et dans les syndicats, les socialistes doivent donc lutter pour obtenir l'application effective de la loi ROUDY sur l'égalité professionnelle (cf. à ce propos la contribution thématique : "Unies pour l'égalité", chapitre Emploi paragraphe 9 page 10). Cette loi, qui est une des grandes lois du premier gouvernement socialiste, prévoit précisément des procédures de négociation dans l'esprit de celle que préconise la contribution : un Contrat pour le Progrès social.

Dans la lutte contre les intégrismes et les forces réactionnaires, partout dans le monde, les femmes se trouvent placées en première ligne parce que, pour ces forces, le contrôle du comportement des femmes, (leur soumission au vieil ordre patriarcal) est devenu un enjeu politique majeur.

C'est pourquoi le soutien aux luttes des femmes dans le monde entier est devenu une des principales conditions de la restauration d'une véritable politique socialiste internationaliste dans le monde.

Ce nouvel internationalisme, socialiste et féministe, devra être porté par les socialistes français à la fois à la tribune du Parlement européen et à celle de l'I.S.

Encore faut-il que le parti se dote de moyens précis.

Parmi les propositions énumérées dans la contribution thématique "Unies pour l'égalité", on retiendra en particulier :

- la proposition de prévoir une place de candidate à une femme dès que trois sièges sont à pourvoir au scrutin majoritaire, selon des modalités de désignation particulières ;
- celle de fixer pour la fin du siècle un objectif d'une présence de 50 % de femmes dans nos instances et parmi nos candidats.

Les jeunes

La mise en œuvre du **Contrat pour le Progrès social** devra permettre l'élaboration d'un réel **Statut social de la jeunesse**, reconnaissant et concrétisant une série de droits, notamment : revenu garanti ; couverture sociale ; droit au logement ; droit à la culture et aux loisirs ; conformément aux décisions du Conseil de l'Europe, l'autorisation du droit d'association aux soldats devrait être prise en considération.

Enfin, et peut-être surtout, prolonger et intensifier l'effort d'instruction et de formation engagé par le gouvernement, et qui gagnera en efficacité s'il s'inscrit dans un calendrier, même souple.

Pour faire avancer les propositions de cette plate-forme dans la jeunesse, des règles claires devront présider au fonctionnement du M.J.S. :

- Election des responsables à tous niveaux, suivant le principe "un homme, une voix".
- Création d'un secteur "Jeunes travailleurs" et d'un "secteur lycéen".
- Mise en place de moyens propres d'information et de formation des militants jeunes.
- Application du principe d'autonomie voté au Congrès de Lille.

Les D.O.M.-T.O.M.

Ce peut être le thème d'une Convention nationale avec discussion et votes en section.

Afin d'assurer la coordination du travail des fédérations d'outre-mer, une Délégation nationale et un collectif national DOM-TOM doivent être dotés de moyens permettant à bref délai le renouvellement des propositions du Parti socialiste pour l'outre-mer. Celles-ci seraient facilitées par l'organisation de rencontres régionales associant les diverses composantes de la Gauche.

La santé et la Sécurité sociale

Avec 1500 milliards de francs le budget de la Sécurité sociale -santé, retraite, famille- dépasse désormais le budget de l'Etat.

De plus en plus nombreux sont nos concitoyens qui s'interrogent *sur l'avenir de leurs retraites* : pourront-elles être encore payées dans les 10 ans qui viennent ?

Questionnement alarmiste souvent relayé par ceux qui -à droite notamment- voudraient casser le régime actuel de répartition et de solidarité.

Lorsque l'on interroge les Français par sondage, ils déclarent à plus de 80% que leur première préoccupation est leur santé, avant l'emploi, qui, lui, ne "recueille" que 60% des suffrages.

A cela s'ajoutent d'autres fortes interrogations : le Sida, la toxicomanie notamment.

Cadre privilégié d'épanouissement et de solidarité entre générations, **la famille** doit faire *l'objet de toute notre attention, et il serait nécessaire, là aussi, de clarifier le dispositif en matière de prestations et d'aides : les multiples systèmes actuellement existants pourraient certainement se rapprocher.*

Nous ne pourrons pas traiter de l'ensemble de ces problèmes, avec le sérieux qu'il mérite, au cours de notre Congrès et pourtant il détermine aussi l'avenir. C'est pourquoi nous proposons que, dans les six mois qui suivront ce Congrès, soit organisée une *Convention nationale sur la Santé et la Sécurité sociale avec textes discutés et votés en section.*

Maîtriser les dépenses publiques, fiscaliser les cotisations d'allocations familiales et empêcher l'affaiblissement de l'Etat.

La fiscalité et le financement des régimes sociaux

Nous pensons que nous ne devons pas abandonner *l'objectif de maîtrise des dépenses publiques ou socialisées qui a été notre règle depuis 1983.*

Nous pensons cependant qu'aussi bien en ce qui concerne les impôts qu'en ce qui concerne les cotisations sociales, un effort de simplification et de justice doit être fait, mais, chacun le sait désormais – sauf à verser dans la démagogie – les réformes dans ces domaines se heurtent à des difficultés considérables, tant techniques que politiques. Aussi devons-nous agir progressivement en recherchant, en tant que Parti de gouvernement, des accords qui dépassent nos frontières idéologiques.

Mais il est une réforme à laquelle nous tenons tout particulièrement et que nous affichons comme l'une des priorités du prochain exercice budgétaire : **c'est la fiscalisation des cotisations d'allocations familiales,** étant entendu que les sommes qui viendraient ainsi en déduction des charges des entreprises devraient être utilisées pour augmenter de façon significative les bas et moyens salaires. Cette mesure de justice sociale serait ainsi compatible avec le maintien de la lutte contre l'inflation.

Enfin, la construction de l'Europe ne doit pas conduire à la paupérisation de l'Etat et à l'affaiblissement, faute de ressources, de notre Fonction publique qui est en pleine mutation.

La politique du secteur public

On peut comprendre le refus de relancer de grandes vagues et de grandes polémiques qui inspirent la règle du : "Ni... ni", mais une application trop stricte de cette règle figerait des situations qui requièrent une gestion plus souple et pèserait sur le dynamisme des entreprises publiques. Comme le montre la constitution du 3ème groupe mondial de transport aérien autour d'Air France, il est souhaitable que ces entreprises puissent, lorsque le besoin s'en fait sentir, diversifier d'une part leur source de financement, prendre d'autre part les participations majoritaires utiles à leur développement.

Les institutions

De nombreuses personnalités du monde politique plaident pour une revitalisation de la vie parlementaire. Il est évident que des améliorations peuvent être apportées dans le cadre des institutions actuelles, mais il ne faut pas se dissimuler le fait que le rôle du Parlement, et notamment ses rapports avec l'Exécutif, ne peuvent être décisivement transformés que dans le cadre d'une réforme desdites institutions. Ce qui poserait, en fait, le problème d'une évolution vers un régime présidentiel.

L'environnement

La logique productiviste rompt l'équilibre de l'Homme et de la Nature

L'équilibre social en conditionne un autre, plus fondamental encore, entre l'homme et la nature.

A quoi servirait-il d'imposer au profit qu'il fasse sa part aux intérêts des divers groupes sociaux, si la société humaine, globalement, se trouvait mise en question parce que le milieu naturel, condition de la vie même, serait menacé par une logique purement productiviste, celle chez nous du profit, celle ailleurs de la bureaucratie d'Etat ?

Et comment maîtriser une logique purement productiviste si l'on n'avait ni la volonté ni les moyens d'imposer un "compromis" au profit qui la sous-tend ?

Un même combat s'enclenche sur ces deux enjeux : et c'est là une contrainte à laquelle la démarche du mouvement écologiste n'échappera pas.

Le responsable de la catastrophe qui menace la planète, qui nous menace, est-il anonyme ? *C'est la logique productiviste qui est à l'œuvre.*

Celle du capitalisme, celle du profit, quand un latifundiaire brésilien assassine impunément un écologiste qui a organisé la lutte contre l'anéantissement de la forêt amazonienne, quand les agrariens U.S. menacent la C.E.E. de guerre économique si l'Europe refuse d'absorber leurs surplus : par exemple, la viande industrielle, la viande aux hormones. Le désastre en Alaska ? COUSTEAU lui-même répond : "c'est le profit", c'est la rentabilité à tout prix.

Le "nouvel équilibre" suppose la maîtrise de la croissance.

Logique productiviste, celle de la bureaucratie du Gosplan à Tchernobyl ou dans les ruptures d'équilibre des bassins fluviaux géants de Sibérie.

La croissance nous reste nécessaire. Peut-elle être maîtrisée ? Peut-elle l'être autrement que dans une société d'équilibre de type social-démocrate ? Peut-elle l'être si le profit reste son seul ressort ?

Les écologistes ne peuvent renvoyer dos à dos le thatchérisme et la social-démocratie, confondant dans un même refus une incompatibilité de fond et des désaccords pratiques, quantitatifs, ou de calendrier.

De ces désaccords, discutons.

Et d'abord, de la réponse d'ensemble que nous proposons aux déséquilibres de la société d'aujourd'hui, c'est-à-dire de notre stratégie, dès lors que nous l'aurons adoptée.

Concrétisons la convergence logique de nos deux démarches.

En ce domaine comme en tant d'autres, soyons hardis :

- à nous, socialistes, d'initier cette confrontation avec le secteur écologiste ;
- à nous, aussi, de prouver que notre orientation, notre politique, répondent à l'attente de l'opinion, désormais alertée.

Le gouvernement montre l'exemple de la hardiesse et de la résolution : en témoigne le rôle personnel du Président de la République et du Premier ministre dans le succès de la récente Conférence internationale de La Haye sur la pollution atmosphérique.

Nous proposons, quant à nous, que soit rapidement organisée une Convention nationale thématique pour approfondir la reflexion du Parti sur la production et l'utilisation de l'énergie – notamment l'énergie nucléaire – et sur leurs conséquences sur l'environnement (en particulier sur le traitement des déchets).

LE MONDE ET L'EUROPE : LE TEMPS DES ESPERANCES

Le temps de l'espérance est-il venu dans l'évolution des rapports entre pays du monde ?

Ce qui vient de se passer à l'Est de l'Europe est considérable. Ce qui se passe dans les profondeurs du "Tiers-Monde" (les trois quarts de l'humanité) l'est plus encore, même si, pour le moment (mais pour combien de temps ?), c'est moins spectaculaire.

Le peuplement du Tiers-Monde gonfle ; sa production de richesses, globalement, stagne, ou parfois même fléchit. Nous assistons à une lente immersion de la majeure partie du Tiers-Monde dans le dénuement. Il faut commencer par dire ça, avant quelques autres évidences. Mais le domaine du Tiers-Monde est celui des tabous! Exorcisons ou essayons. A partir de ce premier constat de dénuement, on peut bavarder à l'infini. Que pouvons-nous concrètement ? L'aumône encore et ce n'est pas rien : c'est une goutte d'eau. Et elle a parfois un effet de boomerang, telle l'aide alimentaire.

Que pouvons-nous, nation moyenne et qui a tellement de mal, elle-même, à surmonter, génération après génération, les effets de longue durée – physiques et psychologiques – des saignées du XIXe et du XXe siècle, et le traumatisme profond de 1940 ? Seuls, nous ne pouvons que panser des plaies.

Le monde pourrait, le monde riche – c'est la voie évoquée à Cancun, dès 1981, par le Président François Mitterrand – donner une base saine aux relations avec les pays du Tiers-Monde, par exemple en stabilisant les cours de certaines matières premières.

Mais aujourd'hui, on parle surtout de **la dette**, c'est-à-dire du passif : on peut la rogner, mais l'effacer ?

Le ferait-on qu'on repartirait seulement à zéro. *La question reste celle du décollage économique.*

Or, quand ces pays ont entrepris de pousser leur développement, ils l'ont plutôt imaginé sur le modèle nord-américain et ouest-européen : un développement industriel global.

Ils ont, à l'heure qu'il est, généralement échoué. Et lorsqu'il est arrivé – rarement – que, sur des secteurs déterminés (textiles de l'Asie du Sud-Est), ils réussissent, on s'est aperçu que cette réussite déplaçait la difficulté sur un nouveau front : celui d'une concurrence insoutenable pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord.

Pour ceux du Tiers-Monde, la question reste celle du décollage économique

Comment sortir de cette véritable quadrature du cercle ? D'une part, il est indispensable de faire en sorte que les pays du Tiers-Monde parviennent le plus rapidement possible à l'auto-suffisance alimentaire ; d'autre part – et notamment pour parvenir à cet objectif – il n'est pas acceptable que les seules lois du marché pèsent sur les échanges qui conditionnent fortement leur développement. La méthode adoptée par les Communautés européennes à travers les conventions de Lomé ouvre une autre voie, négociée et plus équitable, pour organiser les échanges internationaux avec les pays du "Sud" et faciliter ainsi leur croissance économique.

Mais comment espérer des cadeaux de forces économiques dont la conception des rapports avec les pays peu développés apparaît en prolongement de la conception coloniale, ou, tout simplement, de l'exploitation.

En attendant..., la pression du sous-développement augmente. Pour le moment, elle ne s'extériorise qu'en explosions localisées; c'est pourquoi les pays économiquement développés s'en accommodent : Soudan, Algérie, ... Mais les plus énormes marmites : Brésil, Mexique, Inde et Pakistan, bouillent de plus en plus fort.

Or, la pression du sous-développement subit l'emballement fantastique de la démographie : autre tabou ! ...

Après tout, pense-t-on, c'est dans un autre monde ! Mais la surpression qui s'annonce connaîtra-t-elle des frontières ?

En tout cas, dès lors que la coupure de Yalta pourrait se cicatriser, et puisque le bloc qui était le plus compact se défait, *c'est sans doute, désormais, l'évolution des rapports entre pays industriellement développés et Tiers-Monde* – ce que, par approximation simplificatrice, on appelle rapports Nord-Sud – *qui commandera l'avenir de la planète.* Il est nécessaire que le Congrès prenne acte de ce déplacement du centre de gravité des tensions potentielles.

Ce qui ne rend pas moins important ce qui nous est plus proche, au contraire !

L'évolution des pays de l'Est rend nécessaire la construction d'une Europe qui doit être «sociale »

Une Europe cohérente aurait chance, parmi les super-puissances, *de modifier la donne Nord-Sud,* surtout si la suprématie américaine continue de se brouiller.

Mais, où va aller l'Europe, maintenant, après cet "automne de la liberté des peuples" ? C'est dans l'épreuve que se franchit – ou non – le seuil de crédibilité. L'épreuve, la voici.

Toute une partie de l'Europe, d'un coup, a changé. Son avenir est encore imprévisible. Et le nôtre ne peut plus être tout à fait le même.

Au stade actuel : des vraisemblances et des probabilités, plus que des certitudes.

Et François Mitterrand, le jour même de la chute du Mur de Berlin, annonçait la philosophie des temps à venir : événements "heureux", mais qui rendent les choses "plus difficiles".

1 Le processus du *désarmement des deux super-grands* franchit un nouveau palier. *Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, des progrès réels, substantiels et – sauf accident – irréversibles sont accomplis.*

Les progrès réels accomplis dans le désarmement des deux super-grands...

Mais :

• Gorbatchev a obtenu à Malte le respect de sa situation militaire en Europe et la garantie d'intangibilité des frontières dont il a un absolu besoin pour essayer d'éviter une totale déstabilisation. La contrepartie, c'est semble-t-il que le repli soviétique dans le monde, déjà très avancé, concernera aussi le continent américain : c'est, sans doute, l'isolement de Cuba et du Nicaragua, mais aussi des mouvements comme la guerilla du Salvador. Là, Bush fait éprouver à Gorbatchev sa faiblesse. Mais lui aussi a du mal à user de sa force : Panama.

• Des actes concrets de désengagement américain d'Europe, y compris des retraits de troupes U.S., sont désormais expressément prévus, même s'il restera "des" troupes américaines en Europe. La décompression, dont avaient tant besoin les deux super-grands, crée donc une situation militaire nouvelle en Europe. Ce constat, et l'énorme incertitude des évolutions à venir à l'Est, justifient que François Mitterrand ait marqué sans ambiguïté, le 10 décembre, sa volonté de maintenir le potentiel militaire nucléaire français. La question de la diminution de l'effort militaire classique nous est posée, à nous aussi, même si nous devons la conduire, pour l'immédiat, avec esprit de responsabilité ; mais il est indispensable que cette diminution intervienne dès le prochain budget. Dans ce contexte, il faut savoir que la prise en considération de la demande de réduction de la durée du service militaire implique, en fait, un choix vers l'armée de métier.

... rendent légitime, pour le moins, un audit de notre organisation militaire

En tout cas, ce qui paraît nécessaire, c'est d'entreprendre **un audit de notre organisation militaire** qui, à l'heure actuelle, est coûteuse sans être incontestablement efficace. *Des gains de productivité* – donc des *potentialités d'économies importantes- existent dans nos armées* dès lors que leurs missions, et donc leurs moyens, seront clairement redéfinis et adaptés à la nouvelle donne internationale.

2 Le torrentiel mouvement à l'Est a bien un caractère révolutionnaire. Initié par un homme – Gorbatchev -, il est maintenant celui du peuple, des peuples. Il est le mouvement pour la liberté. Du fait de ces caractéristiques, ce mouvement est imprévisible. Son accélération de décembre dernier n'est sans doute pas achevée. Et nul ne peut prévoir, aujourd'hui, quand et à quel stade se produira la stabilisation. Le dernier épisode de la série – l'épisode roumain – est venu rappeler que le processus pacifique n'était pas garanti ! Un régime est mort ou va mourir dans tous les pays du glacis.

Quel régime après ? Quels régimes, si l'on tient pour importantes les spécificités nationales ? Le mouvement se stabilisera-t-il sur une ligne moyenne, social-démocrate ? Dans tel pays – la Tchécoslovaquie par exemple – peut-être ?

3 Le mouvement pour la liberté, contre le système stalinien, met en cause toutes les structures, donc aussi les structures internationales, les limites des Etats, la configuration des Nations. Il n'est pas facile – en fait, pas possible – de faire sa part à l'instabilité. C'est donc l'Europe issue de Yalta qui est mise en cause.

4 Parti de l'U.R.S.S., le mouvement y retournera, a observé François Mitterrand le 10 décembre. Le recadrage esquissé par Gorbatchev lors de la réunion du Comité central du 10 décembre montre que le leader soviétique en est très conscient. C'est l'inconnue principale, et qui commande toutes les autres.

5 Le centre névralgique de la recomposition, dont nous ne vivons actuellement que le premier temps et qui s'accomplira tout au long d'une évolution dans la durée, le centre névralgique est évidemment l'Allemagne.

Comment, par quelles modalités, cheminera le processus d'unification allemande que l'on pressent irrésistible ?

Si rien d'autre ne se produit en U.R.S.S., c'est la présence militaire soviétique en Allemagne – et plus généralement en Europe de l'Est – qui se trouvera mise en cause.

Mais surtout, il est clair que la R.F.A., l'Etat économiquement le plus puissant de la C.E.E., sera désormais tiraillée entre les deux sollicitations de la construction européenne et de l'unité allemande. Pourront-elles s'harmoniser ?

Le Président Mitterrand a conclu de cette nouvelle donne qu'il fallait d'autant plus faire l'Europe que des tentations centrifuges grandiraient – à coup sûr !

Le Congrès doit proposer à la gauche européenne une campagne pour le développement de l'emploi par une nouvelle répartition du temps de travail.

Le Président a également déclaré le 1er janvier que la perspective pour la fin du siècle était une Confédération de l'ensemble des peuples de l'Europe. Ambitieuse entreprise ; car – outre les incertitudes quant à l'avenir du régime soviétique et des Pays de l'Est -il conviendra de trouver une cohérence entre l'Europe des Douze, dont l'orientation récente semblait plutôt fédérative, et une Europe des Trente-cinq, confédérale.

Mais surtout *comment faire pour que l'Europe des Douze puisse être autre chose qu'un grand marché ?* Sur ce point, pour riche qu'elle ait été, la Présidence française du second semestre 1989 a cependant révélé des difficultés non négligeables : la libre circulation des capitaux prévue pour le 1er juillet 1990 ne s'est pas accompagnée d'une harmonisation de la fiscalité sur les revenus de l'épargne, et la France a dû unilatéralement abaisser ses taux d'imposition.

D'autre part, aucun progrès n'a été constaté dans la mise en place d'un système de lutte contre la fraude, les autorités monétaires de la R.F.A. étant plus que jamais attachées au secret bancaire. Quant à l'Europe monétaire, on lui a simplement dressé un calendrier. Entre le messianisme un peu naïf de la Commission de Bruxelles et la réalité des monstres froids que restent les Etats, il y a plus qu'un simple écart dans le temps.

Enfin, dans ce contexte général, le sommet de Strasbourg n'aura pas été le pas décisif que l'on attendait pour "la charte sociale".

Faut-il s'en étonner ?

"L'Europe sociale" ne prendra pas consistance simplement dans les conseils de gouvernement ou les commissions bruxelloises. L'Europe économique se fait avec les banquiers et les chefs d'entreprise. "L'Europe sociale" se fera si le "mouvement social" s'engage.

Seule la voie sociale démocrate peut répondre aux aspirations des pays de l'Est et du Sud

Notre Congrès peut en être l'occasion. Qu'il prenne une initiative sur le terrain le plus important pour le monde du travail, en proposant à l'ensemble de la gauche européenne une campagne pour le développement de l'emploi par une nouvelle répartition du temps de travail.

Nous le concevons, nous, comme un premier acte vers une harmonisation européenne de l'action pour la politique du Contrat pour le Progrès social.

Que les sessions d'étude et de réflexion soient multipliées, mais aussi que soient organisées des rencontres de masse, médiatiques, propres à sensibiliser l'opinion. *L'Europe sociale est indispensable à l'Europe.* Elle en est même à nos yeux la condition. Et les faits sont là : elle ne naîtra pas des seuls cartons de dossiers bruxellois.

En effet, l'Europe doit être démocratique, c'est-à-dire veiller à ce que les compétences des parlements nationaux soient transférées à des structures, organismes, hommes et femmes responsables devant les peuples européens et non à des techniciens, aussi brillants soient-ils.

Il y a là urgence, car aujourd'hui le fonctionnement de l'Europe des Douze est insuffisamment démocratique.

En même temps, *en rejetant la logique libérale, en choisissant la voie social-démocrate, l'Europe répondra aux aspirations des peuples qui, à l'Est,* sortent enfin du carcan bureaucratique et regardent en direction de la Communauté, *comme aux espoirs des pays du Sud écrasés par le poids de la dette* et le *jeu des marchés internationaux* : seul le socialisme démocratique peut permettre le dépassement, à terme, des frontières nées de Yalta et la rupture avec le cycle infernal du sous-développement. En ce sens, *la construction européenne* – telle que nous venons de la préciser – *est un enjeu d'importance mondiale.*

LES DROITS DE L'HOMME

Faire l'Europe, c'est aussi consolider la liberté, mieux assurer les Droits de l'Homme.

Faire l'Europe , c'est enfin mieux assurer les Droits de l'Homme.

1989 ! Grande année de la liberté.

L'année du bicentenaire, anniversaire de symbole, devenue elle-même année-symbole !

La liberté sans épithète, ni pluriel : la liberté "formelle" est morte, à l'Est, avec la liberté "réelle" : vive la liberté tout court !

On nous a appris ça à l'Ecole primaire : l'épithète affaiblit, voire dénature le sens des substantifs.

Ici, elle était contre-sens : dans la vulgate communiste, la suppression des libertés "formelles" "bourgeoises" préparait les "conditions objectives", par la disparition de l'exploitation et de la misère, de l'épanouissement des libertés "réelles".

La suppression des libertés "formelles" – c'est-à-dire ce qui existait de "liberté" tout court – n'a pas mis fin à l'exploitation et a plutôt vidé que rempli les assiettes.

La grande leçon, d'une épreuve commencée au début du siècle, c'est qu'on ne crée pas plus de liberté en commençant par supprimer ce qu'il y a de liberté.

C'est par la liberté qu'on va vers la liberté.

Mais cela n'épuise pas le sujet !

Quand la suppression de la liberté est facteur de dégradation économique, donc de nouvelles causes de misère et de souffrances matérielles, l'oppression politique se renforce. Oui, tout se tient.

La prospérité ne suffit pas toujours à garantir la liberté. La pénurie et la misère la condamnent toujours, à plus ou moins long terme. C'est pourquoi, la liberté, les Droits de l'individu, de l'Homme, qu'elle fonde, c'est – après l'allégresse de l'année 1989 – l'une des grandes fragilités de la décennie qui vient.

Fragile à l'Est, au-delà de l'euphorie, de la joie que nous vivons nous-mêmes, des premiers moments. Fragile dans tout le Tiers-Monde, la grande majorité de l'humanité !

On s'est rassuré – et à bon droit, réjoui – de l'émulation des victoires démocratiques des Philippines à l'Amérique du Sud. Mais on les sent souvent sursitaires : il n'y aura de stabilisation, d'enracinement démocratique, qu'à un niveau décent de prospérité. Il n'y a pas de démocratie durable dans la misère. Les enthousiasmes des grandes victoires démocratiques – de Manille à Rio et Buenos-Aires – sont lourds de désillusions tragiques.

L'équilibre de la justice sociale et du progrès est l'assise de la liberté.

La liberté ne s'épanouira pas, si l'économie ne décolle pas. Elle ne s'épanouira pas dans la misère. Et cette évidence ne fait pas que provoquer notre exigence morale. C'est la question de notre propre avenir : nos pays resteraient-ils libres, si la plus grande partie du monde n'y parvenait pas ? A la longue, les fondements de la liberté chez nous – les institutions démocratiques – seraient compromis. La paix aussi serait, à la longue, éprouvée : la paix n'est pas à l'aise quand la liberté est trop longtemps et en trop d'endroits étouffée.

Nous sommes toujours sur le même cap : *l'équilibre de la justice sociale et du progrès, qui est l'assise même de la liberté.* Mais ce qui vient de se passer nous rappelle que le combat pour la justice ne dispense jamais du combat pour la liberté lui-même, pour les principes des Droits de l'Homme. 1789 nous l'avait dit : c'est désastreux quand on l'oublie.

Et c'est vrai que, dans ce combat pour les Droits de l'Homme, pour chaque homme, chaque femme, de par le monde tel qu'il est, nous avons fort à faire ; si nous ne voulons rien laisser passer, jamais, nulle part.

Si – plus ou moins consciemment, les uns et les autres – nous ne voulons pas faire le tri. Si notre passion des Droits de l'Homme n'est pas sélective, au gré de la raison d'Etat, de nos convenances politiques, de nos affinités personnelles, de nos humeurs...

Les Kurdes et les Arméniens méritent notre passion combative, tout comme les Cambodgiens. Les morts de ces deux années en Cisjordanie et à Gaza inspirent douleur et refus actif, comme ceux de Homs, en Syrie, voilà quelques années : simplement, il y en eut vingt fois plus à Homs, et les media libres n'y pénètrent pas.

Que la grande rencontre des hommes libres se fasse donc pour défendre et étendre les Droits de l'Homme, et qu'elle soit l'une de nos résolutions de Rennes, puisque le champ, hélas, est si vaste.

Les Droits de l'Homme, c'est la liberté des consciences.

La liberté de conscience par la laïcité

Et puisque la liberté, c'est la liberté des consciences, les Droits de l'Homme, c'est aussi le droit à cette liberté-là.

Toute liberté est fragile : la liberté de conscience plus que tout. Ou plutôt, par les temps que nous vivons, sa fragilité est revenue.

Toute grande crise de société porte en elle l'intégrisme et ses agressions, comme ailleurs le racisme et ses violences.

L'intolérance est à nouveau dans l'air du temps : et pas seulement à l'ombre des minarets, pas seulement en Orient et chez ceux qui en viennent.

On proclame la condamnation à mort d'un écrivain chez nous, on brûle des cinémas comme jadis des bibliothèques et une hiérarchie confessionnelle explique qu'elle comprend que la "violence contre les croyances" ait provoqué la violence ! La violence contre les croyances n'étant que le livre ou le film : c'est-à-dire l'expression d'une opinion critique à l'égard d'une croyance ! Apparemment, tels sourcilleux défenseurs des Droits de l'Homme n'y ont rien trouvé à dire.

La garantie de cette liberté, c'est la laïcité de l'Etat.

Avec la liberté d'expression c'est la "liberté de conscience" qui est obliquement mise en cause : *la garantie de la liberté pour toutes les croyances -qui est inaliénable- c'est aussi la liberté d'exprimer sa critique à l'égard des croyances.*

Pour cette liberté-là, nous avons inventé, chez nous, un système de garanties : c'est la laïcité, concrétisée par la séparation des Eglises et de l'Etat.

Il est vrai que, depuis quelques lustres, certains cénacles de "gauche" se sont donnés beaucoup de mal (avec beaucoup de moyens) pour faire mauvaise réputation à la laïcité et, par de véritables campagnes de mise en condition, tenter de donner mauvaise conscience aux "laïcards", aux "ringards", aux attardés d'un combat d'un autre âge... Comment pouvait-on être Persan au temps de Montesquieu ?

Comment être laïque au temps ..... des ayatollahs perses si scrupuleux sur le chapitre (le verset !) de la liberté de conscience ! La mode, qui nous gouverne, en tout cas quelques socialistes de renom, n'était plus à cela.

Pour se débarrasser de ce concept gênant, nos esprits forts nous ont fait le coup de l'épithète. D'autres avaient inventé la "liberté réelle" pour mieux tordre le cou à la liberté. Voilà qu'on nous sort la laïcité "nouvelle", "moderne", "ouverte". (Tiens, la laïcité était "fermée" ? A qui ?). On a même entendu la laïcité "concordataire" ! Tout ça pour en finir avec la laïcité "étroite" !

Sauf qu'à ce jour on ne nous a toujours pas expliqué en quoi la "nouvelle" laïcité se distinguait de la laïcité tout court, à moins de comprendre qu'elle n'était plus la laïcité du tout : c'est sans doute ce qui lui vaut la faveur de milieux dont la laïcité n'est pas vraiment la passion !

Mais ces épithètes-là ont, elles aussi, été balayées cet automne : aux portes d'un collège de Creil, lorsqu'un principal et des enseignants se sont trouvés aux prises avec une tentative de prosélytisme religieux dans les locaux de l'école publique. Cette fois, l'opinion, massivement, a dit non, des intellectuels ont dit non, des enseignants et parents d'élèves, par centaines (et sans doute beaucoup plus) de lettres et de coups de téléphone ont fait savoir leur "non" au siège du Parti socialiste et aux organes du Pouvoir.

"Pourquoi tout ce bruit pour un bout de tissu ?" a-t-on osé objecter.

Cette dérobade est dérisoire. Chacun sait bien qu'il s'agit, non pas d'un bout de tissu, mais d'un test devenu symbole. Ce que les intéressés eux-mêmes ont hautement signifié : "Je ne laisserai pas Dieu à la porte de l'école..." a dit l'une des jeunes filles et le père d'une autre intente un procès au Principal du collège de Creil.

Les grands mouvements jaillissent souvent d'un symbole.

Le Congrès socialiste doit réaffirmer son attachement à la laïcité.

L'opinion française, elle, en tout cas, ne s'y est pas trompée : elle a saisi le signe. Et son "non" voulait dire : "trop, c'est trop".

Et sans doute, beaucoup d'enseignants, de militants d'organisations laïques ont-ils saisi l'occasion d'extérioriser des sentiments contenus depuis 1984, choqués qu'ils avaient été, mais non résignés.

On comprend que ceux pour qui 84 avait tourné une page à jamais et qui avaient enterré la laïcité aient été surpris de ce qui leur arrivait... et qu'apparemment certains ne soient pas encore revenus de leur surprise.

Les diverses hiérarchies (en tout cas catholique et juive) ne s'y sont pas trompées non plus, qui se sont précipitées pour encourager la tentative d'entorse à la séparation risquée à Creil et essayer d'en faire un précédent.

Si l'incident a pris force de symbole, cela tient évidemment beaucoup au contexte : au moment où la hiérarchie catholique, alléguant la nécessité "d'aménager les rythmes scolaires", s'essaie à obtenir l'enseignement du catéchisme dans les écoles publiques primaires, et où, derrière la campagne qui suggère "l'adaptation" du régime de séparation, se murmure l'hypothèse d'une formule concordataire.

Or, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au même moment on constate ce qu'on appellera -par pure modération du propos- un certain "trouble" chez les responsables socialistes : n'a-t-on pas entendu qu'il fallait concilier laïcité et tolérance !

On avait compris, jusqu'ici que la laïcité, c'était la garantie de la tolérance, de la liberté de conscience, la libre expression des croyances et des non-croyances.

Le Congrès socialiste ne peut se séparer sans l'avoir rappelé de la manière la plus claire. Ce rappel de principe impliquant quelques décisions d'application précises :

- *Réaffirmation du régime de séparation et refus d'une formule concordataire.*
- *La laïcité de l'Ecole implique qu'il n'y aura pas d'enseignement confessionnel dans les établissements d'enseignement public.*

Ces deux propositions, en les circonstances actuelles, s'entendent dans le respect, au moment présent, de la situation qui s'est créée précédemment : concordat alsacien, aumôneries de lycées, loi de 84 de financement public des établissements confessionnels.

Cela dit, il faut que le Parti socialiste organise l'action *pour obtenir des médias l'égalité de traitement des différents courants de pensée.*

Oui, socialistes dans les conditions d'aujourd'hui, *nous nous battons pour la justice sociale, pour les droits de l'Homme et, en même temps, pour la tolérance* : notre "identité", c'est tout cela.

A la pointe du combat des esprits libres, deux siècles après le Siècle des Lumières.

Coll. Fondation Jean Jaurès

LES ASSISES DU MOUVEMENT SOCIALISTE : LE PARTI DES TEMPS NOUVEAUX

En 10 ans, nous sommes devenus le parti prépondérant à Gauche. Nous ne sommes pas le parti majoritaire, en tout cas de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, garantie de stabilité.

Un parti de gauche peut-il devenir durablement majoritaire ? Sans doute.

Le Parti socialiste tel qu'il est aujourd'hui ? Sans doute non.

Que faire pour y parvenir ?

D'abord une orientation, une perspective, un objectif : bref, une stratégie. C'est ce que nous proposons ici.

Un parti qui agisse, qui vive sur le terrain, et pas seulement quand il y a des élections. Un parti – un parti de gauche en tout cas- ne gagne les élections que s'il existe, s'il agit aussi en dehors des élections.

Donc, d'abord l'orientation.

A-t-on follement envie d'adhérer au Parti socialiste en ce moment ? Adhère-t-on au flou ? Au cotonneux ?

Pour devenir majoritaire, le parti socialiste a besoin d'une stratégie et de s'adapter à toutes les réalités d'aujourd'hui.

Et nous ne renverserons la tendance actuelle à la triple fuite de l'électorat de gauche, vers l'abstention, vers les écologistes, vers Le Pen, que si nous avons une orientation, si nous créons une dynamique : c'est par la dynamique des années 70 que nous avons gagné le pari du Parti socialiste majoritaire à gauche, que nous avons gagné le Pouvoir.

Il nous faut maintenant une nouvelle dynamique pour devenir, cette fois, le parti majoritaire, c'est-à-dire nous situer structurellement dans la zone des 36-40%, mériter la durée et, par là, réussir le grand dessein des "nouveaux équilibres".

Mais l'orientation ne suffit pas : nous avons besoin d'un parti adapté à la réalité politique et sociologique actuelle, à la réalité, d'abord, de la gauche d'aujourd'hui.

Cela veut dire, d'abord, tirer toutes les conséquences enfin, de ce qui s'est produit voilà 10 ans quand nous sommes devenus prépondérants, mais aussi de ce qui vient de se produire ces derniers mois dans le monde communiste.

Tous ceux qui font grand bruit sur la "rénovation" et qui se disputent le fond de commerce de la modernité devraient trouver là de quoi s'employer.

Mais on ne voit, on n'entend rien venir ! A croire que la "rénovation", aussi stérile en idées à gauche qu'à droite, se résume au "ôte-toi de là que je m'y mette" !

Eh ! bien, nous, sur ce terrain comme sur les autres, nous proposons.

Durant des décennies, la gauche s'était partagée entre deux grandes formations – le P.S. et le P.C.F. – ; la stratégie à gauche était commandée par le problème de l'alliance (ou de la non-alliance) entre ces deux formations.

A compter du moment où il n'y a plus qu'une seule grande formation politique à gauche, la stratégie n'est plus d'abord d'alliance, elle est essentiellement de rassemblement.

Cela ne veut pas dire que nous ne tenions pas compte des autres formations qui existent ou peuvent se développer dans tout l'espace de la gauche et du progrès : du côté de ceux qui affirment se situer vers l'extrême-gauche, du côté du centre-gauche, et encore les groupements divers, plus sectorisés, comme ceux qui se réclament de l'écologie.

Cela ne veut pas dire non plus que nous ne voulions plus d'alliance de tel côté où elle deviendrait ou redeviendrait possible.

Mais la réalité des chiffres et des dynamiques qui jouent désormais dans la gauche française fait que l'avenir de celle-ci, ses chances de gouverner durablement dépendent essentiellement de notre capacité, à nous socialistes, d'assumer l'alternance à gauche, ce qui veut dire, en effet, se situer structurellement dans la zone des 36-40%.

La méthode pour faire l'addition change : mais il faut toujours réussir l'addition !

L'impératif est toujours le même : "Rassembler à gauche". C'est notre choix politique. C'est celui -sauf avis contraire qu'exprimeraient les militants, mais y a-t-il un doute sur ce point ?- du Parti socialiste dans son ensemble. Si nous ne réussissions pas à rassembler suffisamment à gauche, il faudrait bien trouver ailleurs une alliance de rechange à nos insuffisances.

Le Parti socialiste doit lancer un appel pour que rejoignent son combat :

De cette alliance, le Parti socialiste ne veut pas, avec une formation -parlons clair, avec le C.D.S.- qui n'en veut pas non plus, et dont l'expérience des derniers mois a confirmé qu'elle se situait décidément à droite !

Mais le problème qui s'est posé à nous après que nous soyons devenus majoritaires -et qui s'est ensuite aggravé- c'est qu'une grande partie des forces de la Gauche s'est mise peu à peu sur la réserve.

Le déficit de la Gauche, il est rarement parti à droite, quelquefois à l'Extrême-droite ; le plus souvent, il est en attente.

Comment mettre ou remettre toutes ces forces dans le circuit ?

Au-delà même du choix d'orientation, qui est le préalable dont tout dépend, adressons-nous, en toute circonstance, à tous ceux qui sont disponibles, mais parfois hésitants, à tous ceux qui sont sur la réserve et, espérons-le, seulement "en réserve" provisoire.

Nous avions proposé que cet appel fût lancé avant même le Congrès, qu'il soit un élément choc, mobilisateur, de sa préparation.

Comme tant de propositions du même genre, l'actuelle direction du Parti l'a écartée sans même un mot d'explication.

Cette proposition vaut toujours.

• ceux qui se réclament de la majorité présidentielle,

Vers le secteur intermédiaire entre la gauche et la droite, où des hommes et femmes, qui ont pu croire en un avenir du "centre", et qui *donnent priorité à la justice sociale, aux droits de l'homme, à la tolérance, peuvent souhaiter, maintenant, agir dans la majorité présidentielle.*

Vers ceux qui sont "ailleurs", extérieurs aux classements traditionnels, des nouvelles générations souvent, et dont le militantisme s'organise – car toute énergie militante éprouve le besoin de s'organiser- *dans des structures de fonction plus spécifique : mouvement écologiste,* bien sûr, mais aussi *mouvements associatifs* les plus divers, dont *S.O.S. Racisme* est un des exemples les plus vivants.

Vers ceux enfin que le reflux, puis la débâcle communiste ont laissés désorientés. Et sans doute ce secteur doit-il tout particulièrement solliciter notre attention. D'abord parce que c'est là que la déperdition de la gauche a été la plus forte et que les virtualités sont les plus importantes.

• ceux qui militent dans les associations,

Et surtout parce que ce qui s'est passé cet automne a bousculé la donne !

La tornade qui, en quelques semaines, a balayé les directions communistes en Europe centrale et orientale, mais aussi les conditions dans lesquelles s'est effondré le jeu de dominos – à savoir l'élan spontané des peuples contre ces régimes – avec le point d'orgue sanglant, cauchemardesque, de Bucarest, écho tout proche de Tien-an-Men, tout cela a atteint le mouvement communiste au cœur : c'est l'idée qui a été tuée ; le signe, qu'il pouvait être encore, pour des millions de gens de par le monde, a été détruit.

• ceux qui se sentent éloignés du Parti communiste.

On peut prévoir que ce coup irréparable -mortel- va donner un irrésistible coup d'accélérateur à la débandade de ce qui reste de communistes en France. Jamais sans doute les secousses n'ont été aussi fortes dans les sphères influentes du mouvement communiste. Mais le trio moribond – Marchais, Gayssot, Gremetz – protégé de n'être pas en démocratie populaire, peut espérer tenir dans son bunker. Cette pétrification du sommet ne peut qu'accélérer les effets d'une nouvelle phase -décisive- d'affaiblissement quantitatif du P.C. Français.

Comment les forces internes du P.C.F. vont-elles "gérer" cette crise ? C'est d'abord leur affaire. Mais ça ne nous est pas indifférent. La chute du bunker serait une chance pour la recomposition de la gauche. Nous ne pouvons pas l'attendre pour agir ; et, de toute façon, c'est en agissant que nous avons une chance -en quelque façon – de hâter l'échéance.

L'hémorragie risque d'être une nouvelle perte de substance pour la gauche globalement, amplifiant le phénomène qui est la cause principale du déficit à gauche. C'est qu'au-delà des autres causes -et notamment d'une audience médiocre dans les jeunes générations- la raison principale de ce déficit est là : le Parti socialiste n'a pas retrouvé – et de loin- ce que le Parti communiste a perdu ; le vase communiquant a mal fonctionné. La plupart de ceux que le Parti communiste français a perdus sont allés ailleurs : abstention le plus souvent, Front national dans certains secteurs géographiques et sociologiques.

Cependant, soyons lucides aussi vis-à-vis de nous-mêmes, pas seulement vis-à-vis des autres. Sommes-nous dans les meilleures conditions pour tirer bénéfice de l'avantage décisif que nous donne ce qu'il faut bien appeler, sans emphase excessive, le verdict de l'histoire ? *Oui, le socialisme passe par la voie démocratique ; la destruction de la démocratie aboutit à une véritable inversion par rapport à l'idéal socialiste.*

Or, voici qu'au moment où se produit cette formidable correction de tir, s'accentue, chez nous, en France, le mouvement de distanciation de l'opinion vis à vis des grandes structures politiques.

Les partielles des dernières semaines de l'année 1989 ont globalement illustré et accentué cette tendance. Et le Parti socialiste n'a pas paru le moins affecté, tant s'en faut.

Par rapport au principal problème posé à la gauche -celui de la désintégration de la substance électorale et militante communiste- il ne suffit pas que le P.C.F. soit disqualifié pour que les forces qu'il animait et influençait se reclassent avec nous.

Il ne suffit même pas de la démonstration sans appel que la seule voie pour le socialisme est la démocratie ; cette démonstration écarte du P.C.F., elle ne porte pas spontanément vers nous.

Il faut encore que notre stratégie, notre pratique aussi prouvent que nous sommes en phase avec le mouvement social, en actes, et pas seulement en "déclarations de principe".

Mais même cela ne suffit pas : si nous voulons couvrir tout le champ de la gauche et du progrès, si nous voulons que la formation majoritaire à gauche devienne majoritaire tout court, qu'elle soit habitable à

Il faut que notre stratégie, notre pratique et nos comportements soient en phase avec le mouvement social.

tous ceux qui sont sur la réserve, et notamment ceux des nouvelles générations et ceux qui étaient sous influence communiste, c'est -au-delà du choix d'orientation- notre conception même du Parti qu'il faut revoir : notre conception de ses rapports avec l'ensemble des forces de gauche et de progrès, sur le terrain, du mouvement social, des organisation syndicales, des nouvelles formes d'action et d'expression , de la diversification du mouvement associatif, des structures du Parti, de son mode de fonctionnement.

Le Parti que nous avons aujourd'hui est celui d'avant les grandes césures : de 1981, de l'automne dernier. Il correspond à la gauche d'avant : le moment d'une recomposition à gauche, autour d'un parti majoritaire profondément rénové, est venu.

Voici donc la proposition que nous faisons :

Que le Congrès de Rennes décide :

– *Une campagne de débats publics* -et notamment en direction des jeunes, des secteurs qui sont ou furent d'influence communiste, des secteurs influencés par l'écologie-, sur le thème de la voie de la démocratie socialiste aujourd'hui en Europe.

Nous proposons la tenue d'Assises du Mouvement socialiste,

- Que ce débat politique soit couplé avec *une réflexion sur les structures, méthodes, fonctionnement d'une grande formation politique aujourd'hui.*

- Et que l'objectif soit d'*aboutir à des Assises du mouvement socialiste.* Le plus tôt serait le mieux, sachant que les élections législatives auront lieu au plus tard en mars 1993 !

La mise en oeuvre de cette initiative sera tout à fait en harmonie avec la campagne d'action pour le Contrat pour le Progrès social.

Ainsi se trouvera -en pratique- vidé de sens un débat qui n'en a jamais eu beaucoup, mais qui a toujours fait les délices des casuistes depuis qu'est posée la question de l'accession des socialistes au gouvernement, sur les rôles respectifs du Parti et du Gouvernement.

et dès à présent quelques changement dans le fonctionnement du parti.

Le Parti "aiguillon" du gouvernement, a-t-on pu dire. Il doit l'être.

Mais comment ramener le rôle du Parti à cette fonction de stimulant, d'excitant, ou de redresseur de torts ?

Les militants s'en désintéressent s'il ne sert qu'à ça.

Sa vraie fonction est de définir une stratégie, son objectif est d'animer l'action du mouvement social pour la mettre en œuvre.

Naturellement, l'action du gouvernement doit s'inscrire dans cette stratégie. Sinon, il y aurait un problème politique majeur. Mais on ne peut pas reprocher au gouvernement de s'écarter de la stratégie du Parti si cette stratégie n'existe pas !

En même temps – *et pour préparer au mieux le rendez-vous des Assises du mouvement socialiste – mettons en pratique, dans le fonctionnement du Parti, quelques changements-tests de l'évolution du Parti socialiste vers une structure pluraliste rénovée.*

D'abord, dans le respect des orientations décidées par les Congrès, les fédérations doivent faire vivre la démocratie. *Un Parti "ouvert"* et *pluraliste ne saurait laisser sur le bord du chemin des militants dont l'engagement socialiste ne peut être discuté et dont l'exclusion a été essentiellement l'effet de positionnements personnels et d'appareils bureaucratiques.* Ce qui est vrai aujourd'hui des Bouches-du-Rhône ou de l'Eure peut l'être demain dans d'autres fédérations.

Plus généralement, il est évident aux yeux de tous que la représentation des fédérations dans nos Congrès doit reposer sur des bases claires et incontestables. Nous proposons donc que les mandats soient désormais calculés sur la seule base des adhérents présents lors des assemblées de section préparatoires au Congrès, c'est-à-dire en prenant en compte non plus l'achat de cartes mais la mobilisation réelle des militants.

Les pontifes de la modernisation seront au pied du mur.

Le Congrès lui-même va être l'occasion de quelques premiers tests simples et forts.

Pour rassembler et agir, notre parti doit se doter de structures et de moyens :

• d'accueil,
• d'information,
• de réflexions et de propositions.

Les règles d'organisation, en fait apparentées au centralisme, et les pratiques surtout -qui ne sont pas seulement apparentées-méritent d'être revues.

L'abaissement drastique des niveaux -en tout cas de bas d'échelle- des cotisations doit être le premier acte de ce déverrouillage.

Des réseaux associatifs divers devraient pouvoir être intéressés au plus près à la vie d'un parti aux dimensions et à la fonction de "mouvement". De nouveaux circuits de réanimation des divers secteurs de la vie sociale et culturelle aideraient à prévenir l'engourdissement du "despotisme téléclairé".

C'est dans cette perspective qu'il serait souhaitable *d'associer les sympathisants* à telle rencontre, tel groupe de travail, voire à la tenue de certaines assemblées de section : qu'il y ait osmose entre adhérents et électeurs socialistes.

Coll. Fondation Jean Jaurès

La contrepartie d'une souplesse accueillante des structures est l'enrichissement de tout ce qui est *information et éducation socialistes. Ce parti a vocation de "mouvement"*, a obligation d'exercer sa fonction, qu'il n'aurait jamais dû négliger, plus indispensable encore dans l'environnement socio-culturel contemporain : celui *d'auto-éducateur collectif.*

Deux initiatives principales devraient ici être prises en considération :

- la réalisation, enfin, d'un *bulletin quotidien de diffusion rapide* en direction de tous les relais d'opinion ;

- la Fondation dont la création a été annoncée devrait être le puissant Centre de réflexion et d'étude auquel serait associé un Centre d'édition et de diffusion, le tout doté de moyens beaucoup plus considérables que l'ISER tel que l'ont fait vivre une poignée de camarades, autour de Colette AUDRY avec, hier, Jean PRONTEAU.

C'est cela la modernité.

Mais le premier test -et le plus significatif- d'un changement de méthode et d'état d'esprit sera tout simplement la préparation et le déroulement du Congrès lui-même.

Que soient surmontés tous les obstacles au libre échange d'idées : concrètement, que tout signataire d'un texte soumis à délibération pour un Congrès ou une Convention puisse être entendu à sa demande par toute section. La délibération démocratique, c'est le dialogue, l'échange oral, pas seulement la compilation de papiers dont souvent la lecture rebute. La médiatisation moderne -qu'on le regrette ou non- passe moins par l'écrit.

C'est cela la rénovation.

Maintenant il faut choisir.

Que des confrontations entre représentants des motions permettent à tous les militants de mesurer clairement les enjeux !

Oui, le moment est venu de choisir.

Oui, la parole est aux militants.

- pour l'égalité réelle entre femmes et hommes
- pour l'intégration par l'action commune des travailleurs français et étrangers
- pour la tolérance la liberté de conscience par la laïcité
- pour une action commune des travailleurs pour l'Europe sociale
- pour le désarmement progressif
- pour les Assises du Mouvement socialiste
- pour gagner en 1993 et assurer la durée à la démocratie socialiste !

VIVE LE CONGRES DE RENNES !

Coll. Fondation Jean Jaurès

Motion n° 3

UN PAYS COMME LE NOTRE

LES DEFIS DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

PREMIERS SIGNATAIRES :

Michel ROCARD

et

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET ORGANISMES CENTRAUX - MEMBRES DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRES - DELEGUES NATIONAUX - EQUIPE NATIONALE DU M.J.S.

Maurice ADEVAH-PŒUF - Jacqueline ALQUIER - Michèle ANDRE (Secrétaire d'Etat chargée des Droits des Femmes) **- Yvonne ARROU-VIGNOD - Monique BACHELLIER - Jean-Pierre BALDUYCK - UMBERTO BATTIST - Roland BEIX - Jacques BELLANGER - Jean-Michel BELLORGEY - Alain BENETEAU - Louis BESSON** (Ministre délégué chargé du Logement) **- Alain BERGOUNIOUX - Pierre BIARNES - Charles BONIFAY - André BOREL - François BORELLA - Jean-Claude BOULARD - Pierre BOURGUIGNON - Pierre BRANA - Alain BRUNE - Jean-Paul CALLOUD - Robert de CAUMONT - Bernard CAUVIN - Christophe CEVASCO - Robert CHAPUIS** (Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique) **- Jacques CHEREQUE** (Ministre délégué chargé de l'Aménagement du Territoire et des Reconversions) **- Yves COLMOU - Dominique de COMBLES DE NAYVES - Jean-Pierre COT - Colette DEFOREIT - Freddy DESCHAUX-BEAUME - Michel DESTOT - Marie-Madeleine DIEULANGARD - Michel DINET - Yves DOLLO - René DOSIERE - Michel DUBOIS - Jean-Jacques DUBOUCHAUD - Jean-Paul DURIEUX - Tony DREYFUS** (Secrétaire d'Etat chargé de l'Economie Sociale) **- Claude EVIN** (Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale) **- Stéphane FOUKS - Daniel FRACHON - Sylvie FRANÇOIS - Gérard FUCHS - Dominique GAMBIER - Jacques GRANIE - Gérard GOUZES - Claudette GROSSE - Jean GUIGNE - Michel HERVE - Pierre-Yves HEURTIN - Alain HUBERT - Michèle HUMBERT-LINDEPERG - Gérard ISTACE - Marie JACQ - Marie-Andrée JAUBERT - Jean-Pierre JOSEPH - Charles JOSSELIN - Marietta KARAMANLI - Jean LABORDE - Gilles LACAN - Michel LAMBERT - Jean-Pierre LAPAIRE - Claude LAREAL - Françoise LAURANT - Gilbert LE BRIS - Jangui LE CARPENTIER - Marie-France LECUIR - Louis LE PENSEC** (Ministre des DOM-TOM - Porte-Parole du Gouvernement) **- Gérard LINDEPERG - François LOUISY - Gilles MARTINET - Norbert METAIRIE - Jean-Pierre MIGNARD - Gabriel MONTCHARMONT - Jacques MOREAU - Bernard MORIN - Francis MUSARD - Henri NEUVILLE - Philippe NOUVEAU - Jean-Paul NUNZI - François PATRIAT - Jean-Claude PETITDEMANGE - Charles PISTRE - Germaine PIVASSET - Patrick PEUGEOT - Bernard POIGNANT - Guy POIRIER - Michel RAFFET - Guy RAVIER - René REGNAULT - Alain RICHARD - André ROUVIERE - Jacques SALVATOR - Michel SAPIN - Bernard SCHREINER - Robert SCHWINT - Jean-Pierre SUEUR - Yves TAVERNIER - Frédéric THIRIEZ - Catherine TRAUTMANN - Pierre-Yvon TREMEL - Frédéric VALLIER - Marie-Claude VAYSSADE - André VEZINHET - Marcel VIDAL - Alain VIVIEN - Marcel WACHEUX - Jean-Pierre WORMS - Pierre ZEMOR.**

RESPONSABLES FEDERAUX

Michel ABHERVE (91) **- Jean AIGOIN** (03) **- Damien ALARY** (30) **- René ALAUX** (45) **- Michel ALFONSEA** (33) **- Claude ANDRIEU** (87) **- Léo ANDY** (Guadeloupe) **- Marius ANGELINI** (2B) **- René ANGER** (80) **- Jean-Jacques ANGLADE** (13) **- Théo ANGOUJARD** (22) **- Françoise ANTONINI** (49) **- Jean-Claude ANTONINI** (49) **- Daniel ASSEREY** (44) **- Etienne ASTOUL** (82) **- André AUBERT** (77) **- Bernard AUBERT (34) - Louis AUBOIN** (Premier Fédéral 08) **- Guy AVIZOU** (23) **- Christian AVOCAT** (71) **- Anne-Marie AYNIE** (82) **- Violette BAKOVIC** (75) **- Gérard BARBIER** (62) **- Michel BARON** (17) **- Yvon BARRIET** (86) **- Yvon BAUDET** (22) **- Alain BAUER** (75) **- Janine BAYE** (41) **- Claude BEBON** (66) **- Yves BEGASSAT** (91) **- Armand BELAI** (28) **- Monique Ben GUIGA** (Français de l'étranger - Afrique) **- Alain BERNARDIN** (52) **- Gérarg BERNHEIM** (77) **- Jean BERTHINIER** (69) **- Marc BERTHOD** (57) **- André BEZIN** (39) **- Jean BILLEAU** (41) **- Alain BISTEUR** (51) **- Alexandre BIZAILLON** (14) **- Pierre BLANC** (05) **- Marcel BLIN** (14) **- Rémy BLONDEL** (Premier Fédéral 45) **- Joël BLUMENKRANZ** (06) **- Daniel BOIS** (59) **- Robert BOLLE-REDDAT** (90) **- Colette BONFILS** (73) **- Philippe BONNOTTE** (51) **- Jean BORDEAU** (09) **- Paule-Hélène BORDERIEUX** (89) **- Roger BOUCARD** (Guadeloupe) **- Georges BOUDALEIX** (95) **- Mireille BOURA** (45) **- Christian BOURQUARD** (43) **- Pierre BOURGES**

(35) - **Pierre BOURLIER** (83) - **Gilles BOURMAUD** (85) - **Bernadette BOURZAI** (19) - **Jean-Claude BOYER** (Premier Fédéral 49) - **Pierre BOYER** (84) - **Odile BRANTONNE** (50) - **Jacques BRAVO** (75) - **Serge BREUILLE** (89) - **Philippe BROSSEL** (27) - **Bernard BROUILLE** (87) - **René BRUC** (48) - **Denis BRENDEL** (05) - **Louis BUTEAU** (41) - **Michel CARDO** (14) - **Didier CARDON** (80) - **Vincent CARLOTTI** (2A) - **Michel CAROTENUTO** (13) - **Jean CARRERE** (66) - **Pierre CARROZ** (01) - **Roland CASANOVA** (43) - **Jean CASTAGNET** (32) - **Michel CAVALIER** (66) - **Alain CAVET** (01) - **Serge CEDELLE** (23) - **Raymond CERCLIER** (44) - **Pascal CHAMPVERT** (94) - **Jean CHARPENTIER** (28) - **Gisèle CHARZAT** (75) - **Maurice CHAUVIN** (36) - **Ismael CHENINA** (50) - **Serge CHEVALIER** (71) - **Jean-Claude CHUPIN** (49) - **Jan CHYRA** (39) - **François CLAVERIE** (33) - **Roland CLEMENT** (61) - **Christophe CLERGEAU** (44) - **Jean COEFFIC** (15) - **Jean COLAT-PARROS** (65) - **Pierre-Yves COLLOMBAT** (83) - **Hélène COROUGES** (92) - **Jean COTTAVE (Premier Fédéral 78)** - **Henri COUPON** (84) - **Bertrand COURCELLES** (07) - **Pierre COURY** (18) - **Jean-Claude CRUVEILHER** (87) - **Jean-Pierre DACHEUX** (95) - **Bernard DAHOUT** (08) - **Edouard DAMMERT** (67) - **Pierre DANEL** (63) **Albert DANILIO** (10) - **Georges DANTON** (63) - **Jean-Paul DANY** (84) - **Marie-Françoise DARDEL** (78) - **Michel DASSEUX** (24) - **Yves DAUDIGNY** (02) - **Allain DECAMPS** (13) - **Francis DECODIS** (59) - **Christian DEFARGE** (24) - **Jean-Claude DELALONDE** (59) - **François DE LAVERGNE** (75) - **Alain DELHAYE** (71) - **Daniel DELAVEAU** (35) - **Gilles DE LA JUDIE** (78) - **Gérard DENECKER** (19) - **Paul DERAM** (Français de l'étranger - Afrique) - **André DIDIER** (26) - **Gilbert DIDIERJEAN** (88) - **Jean-Louis DOMERGUE** (Français de l'étranger) - **Gérard DOREL** (02) - **Gabriel DORIS** (38) - **François DOSE** (55) - **Serge DOUCET** (27) - **Andrée DUCHEMIN** (95) - **Bertrand DRUON** (93) - **Andrée DUFAU** (92) - **Renée DUFOURT** (69) - **François DUPONT** (90) - **Jean-Paul DUPONT** (90) - **Jean-Paul DUPRE** (11) - **Bernard DUPUIS** (50) - **Madeleine DUPUIS** (31) - **Bernard DURAND** (93) - **Guy DURAND** (12) - **Michel DURANT** (37) - **Joëlle DUSSEAU** (33) - **Jean-Pierre DUVAL** (72) - **David EIDELMAN** (91) - **Gilberte EPIE** (44) - **Yves ERNIE** (92) - **Jacques ESCLASSAN** (81) - **Pierre ESPIAU** (47) - **Gérard EUDE** (77) - **José ESCANEZ** (04) - **Alain FABRE** (30) - **Bernard FARION** (28) - **Christian FAUCHE** (Français de l'étranger - Amériques) - **Pierre FAUCHER** (29) - **Daniel FAURE** (05) - **Olivier FAURE** (45) - **Philippe FERRADOU** (92) - **Robert FEVRE** (10) - **Alain FILLOLA** (31) - **Daniel FILLOLA** (09) - **Jean-Pierre FLANCONNECH** (69) - **Jacques FLAISSE** (85) - **Jean-Paul FONCEL** (78) - **Jean-Noël FONDERE** (09) - **Christian FONTAINE** (58) - **Jean-Pierre FONTAINE** (60) - **Michel FONTAINE** (01) - **Michel FOUGERES** (67) - **Roger FOUGERES** (69) - **Martine FRACHON** (78) - **André GAGNADRE** (87) - **Elie GALFARD** (04) - **Patrick GALLAND** (60) - **José GARCIA** (91) - **Geneviève GARROS** (29) - **René GASCHET** (69) - **Yves GAUTHIER** (01) - **Gabriel GAY** (43) - **Fabrice GENIEZ** (12) - **Jacques GENIEZ** (12) - **Jacques GERARD** (Français de l'étranger - Afrique) - **Jean-Claude GERMON** (21) - **Dominique GILLOT** (95) - **Pierre GIROD** (88) - **Franck GLUSZAK** (62) - **Jean-Pierre GODEFROY** (50) - **Alain GOURIOU** (22) - **Jean-François GRANDBASTIEN** (54) - **Daniel GRANJEAN** (08) - **Jean-Philippe GRANGE** (38) - **Paul GRIMBERE** (40) - **Christian GROS** (84) - **Gérard GRUNBERG** (78) - **Odette GRZEGRZULKA** (41) - **Jacques GUIDONI** (2A) - **Jean-Luc GUIHARD** (35) - **Raymond GUILLANEUF (Français de l'étranger - Afrique)** - **Yves GUILLOUX** (56) - **Jean-Claude GUIZIOU** (56) - **Catherine GUY-QUINT** (63) - **David HABIB** (64) - **Jacques HEUCLIN** (77) - **Robert HEUILLET** (64) - **Jean-Louis HOFFET** (68) - **Gérard HOQUET** (52) - **Michel HUMBERT** (88) - **Pascal JACQUEMIN** (54) - **Serge JANQUIN** (62) - **Doris JEROME** (67) - **Claude JUIN** (79) - **Jacques JUSFORGUES** (Premier Fédéral 72) - **Alain KAUFF** (67) - **Jean-Noël KERDRAON** (Premier Fédéral 29) - **Bernard LABORDE (23)** - **Jean-Luc LACAMBRA** (Premier Fédéral 32) **Mireille LACOMBE** (15) - **Pierre LACOMBE** (12) - **Jacques LAHAYE** (03) - **Sylvain LAINE** (70) **François LAMY** (91) - **CLaude LANFANT** (11) - **Claire LARZILLIERE** (27) - **Martial LATINIER** (28) - **Claude LATRILLE** (17) - **Pierre LAUZAT** (13) - **Jacky LEFORT** (17) - **Jean LEGARS** (78) - **Blandine LEJEUNE** (59) - **Michel LEHERISSIEY** (50) - **Jo LE LAMER** (56) - **Yves LEMOIGNE** (74) - **Yves LEONARD** (84) - **Yves LE PAPE** (61) - **Catherine LEPETRE** (83) - **Jean-Pierre LETOURNEUX** (44) - **René LEUCART** (57) - **Max LEVITA** (34) - **Jacques LEVY** (31) - **Christian LIGARDES** (32) - **Bernard LIME** (25) - **Eric LOMBARD** (91) - **Jean-Jacques LOZACH** (23) - **Pierre LOZAR** (81) - **Michel MALASNE** (58) - **Jean MALLET** (85) - **André MARCHAND** (59) - **Marcel MARCHAND** (52) - **Sylvie MARCHAND** (86) - **Roland MARLAUX** (67) - **Claude MARNIERE** (58) - **Marcel MARONDE** (Réunion) - **Michel MARTEAU** (53) - **Pierre MARTIN** (26) - **Noël MARTINI** (19) - **Michel MARTY** (82) - **Isabelle MASSIN** (95) - **Arnaud MASSIP** (91) - **Claude MASSOURRE** (65) - **Michel MATHIEU** (39) - **Hyacinthe MATTEI** (2B) - **Maurice MAUDOUX** (46) - **Georges MAUREL** (82) - **Jean-Claude MAUREL** (90) - **Marlène MELISSE** (Guadeloupe) - **André MELLIET** (11) - **Jean-François MERLE** (92) - **Pierre MERLHIOT** (24) - **Jacques MEYER** (51) - **Philippe MEYER (Premier Fédéral 56)** - **Jean-Claude MICIELI** (47) - **Jean-Claude MILLIET** (26) - **Gérard MIQUEL** (46) - **Jacques MOIGNARD** (82) - **Paul MOLINIER** (11) - **Bernard MONTERGNOLE** (38) - **Didier MOREL** (Premier Fédéral 22) - **Jacques MONZAUGE** (93) - **Marcel MURGUE** (42) - **Roland NADAUS** (78) - **Raymond OZEE** (Martinique) - **Louis PALUS** (40) - **Luce PANE** (76) - **Michel PARADEIS** (57) - **Ibrahim PATEL (Réunion)** - **Sylvie PAZZOTTU** (13) - **Jacques PERCEREAU** (49) - **Marie-Christine PERRIGNON** (91) - **Robert PERRUSSAN** (32) - **Alain PERS** (53) - **Yvon PERUCHOT** (18) - **Jean-Louis PETIT** (08) - **Maryvonne PETIT** (57) - **André PINCON** (53) - **Richard POGLIANO** (06) - **Frédéric PLANCHAUD** (76) - **Gilbert POMMIER** (13) - **Michèle PONCET-RAMADE** (13) - **Jean PONTIER** (07) - **Berarnd PORTEL** (93) - **Christian POUGET** (95) - **Daniel POUJAUD** (60) - **Jean POULAIN** (45) - **Jacques POULET** (74) - **Henri PRAT** (64) - **Philippe PUGNET** (32) - **Raymonde QUANTIN** (36) - **Michel QUEBRE** (46) - **Jean-Charles QUINTILIANI** (67) - **Alain RAMOS** (93) - **Alex RANLIN** (Martinique) - **Dominique RAYNAL** (12) - **Geneviève RAYNAL** (31) **Louis REBOUL** (77) - **André REBUA** (84) - **Pierre RENARD** (92) - **Jean REYRAT** (16) - **Alain RHEM** (76) - **Maurice RICARD** (01) - **René RICARRERE** (64) - **Roland RIES** (67) - **Marie-Claude RIQUOIR** (62) - **Andrée RIVES** (69) - **Dominique RIVIERE** (Réunion) - **André ROBERT** (25) - **Jean-François ROBIIN** (86) - **Guy ROCCA** (30) - **Bernard RODENSTEIN** (68) - **Thierry ROGELET** (78) - **Michel ROLANT** (06) - **Edmond ROLLAND** (84) - **Jean-Michel ROLLOT** (92) - **Henir ROSSI** (06) - **Annie ROUX** (48) - **Guy RUBI** (86) - **Régis RUFFIER DES AIMES** (73) - **François RYSTO** (71) - **Yves SABAH** (34) - **Huguette SABAH** (34) - **Jean-Louis SACAZE** (09) - **Jérôme SAFFAR** (38) - **Guy SAINT-MARTIN** (47) - **Robert SANCELME** (65) - **Charles SASSO** (95) - **Robert SAULNIER** (70) - **Gérard SAUTRE** (57) - **Micheline SAVARD** (94) - **Marc SIDAINE** (15) - **Stanislas SIODOS** (10) - **Gérard SCHARPH** (70) - **Théo SCHNEE** (67) - **Marie-Claire SIMON** (Français de l'étranger - Europe) - **Edouard SIMONIAN** (73) - **Claude SOUILHAC** (33) - **Bernard SOULAGE** (38) - **Simon SUTOUR** (30) - **Claude TABET** (62) - **Philippe TAGU** (55) - **Gustave TALBOT** (79) - **Madeleine TETART** (02) - **Jean TKACZUK** (81) - **Yvon TONDON** (54) - **Marcel TORREDEMER** (66) - **Josette TRAVERS** (14) - **Marc VALERY** (2B) - **Michel VALOGNES** (76) - **Manuel VALLS** (95) - **Daniel VANHOVE** (59) - **Alain VANNAIRE** (63) - **Maurice VATIN** (02) - **Guy VERDIER** (16) - **Michel VERGOZ** (Réunion) - **Jean VERLHAC** (38) - **Jean-Pierre VIALE** (07) - **Anne VIAN** (21) - **François VIARGUES** (31) - **Pierre VIGUIE** (74) - **Richard VILLIARD** (Premier Fédéral 84) - **Maurice VILLEGAS** (42) - **Manuel VINAS** (93) - **Jean-Paul VINCHELIN** (54) - **Henri VITALI** (83) - **Patrick VIVERET** (75) - **Guy VOCANSON** (43) - **Jacky VONDERSCHER** (68) - **Jean VONS** (92) - **Philippe VUILQUE** (08) - **Michel WEISS** (68) - **André WERPIN** (83) - **Marc WOLF** (59) - **Patrick ZOZOR** (Martinique).

SOMMAIRE

PREAMBULE

I - UNE NOUVELLE ÉTAPE

A - Poursuivre la mise en œuvre du pacte de croissance

1) Le recul du chômage

2) La croissance du pouvoir d'achat

3) La préparation de l'avenir

B - Construire de nouvelles solidarités

1) Étendre le champ de la solidarité

2) Tendre vers plus de justice dans l'impôt et les cotisations sociales

3) Affirmer les solidarités dans l'espace

C - Nouveaux chantiers du socialisme démocratique

1) Changer le travail et protéger les salariés

2) Réussir l'intégration

3) Assurer une croissance écologique

4) Culture et communication : l'enjeu démocratique

5) Prolonger et renouveler la décentralisation

II - LA NOUVELLE FRONTIÈRE PLANÉTAIRE

A - Vers la liberté organisée

B - Maîtriser l'internationalisation des problèmes

C - Maîtriser les évolutions à l'Est et à l'Ouest

D - Sécurité et Désarmement

E - Le Tiers-Monde : un partenaire essentiel

IIII - RÉHABILITER LA POLITIQUE

A - Une mutation majeure de la société politique

B - Valoriser les ressources de la démocratie

1) La rénovation du secteur public

2) Revaloriser le Parlement

3) Renouveler les moyens de la démocratie

C - Démocratie et laïcité

D - Donner une nouvelle dynamique au PS

1) Améliorer l'efficacité du Parti

2) Développer la démocratie interne et redonner le goût de militer

IV - RASSEMBLER A GAUCHE

Fondation Jean-Jaurès

PRÉAMBULE

Fabuleux bicentenaire. 1789 fut un tremblement de terre politique à résonance mondiale – 1989 aussi.

Ce qui, pour les révolutionnaires français, était une intuition, - un peuple débarrassé de ses entraves se développe plus harmonieusement et de manière plus rayonnante - a été vécu par les peuples en lutte d'Europe de l'Est comme la reconquête d'un droit à mieux vivre par et dans la liberté.

Il y a là une chance à saisir pour le socialisme démocratique

Il y a là une chance à saisir pour le socialisme démocratique. Longtemps encore après 1917, en effet, placé dans une position malaisée entre le communisme et le capitalisme, il n'osait pas revendiquer pleinement les deux faces indissociables de son identité, le socialisme et la liberté. Aujoud'hui éclate l'évidence que cette double référence loin d'être une faiblesse est une force.

L'Histoire de ce siècle de fer nous a appris combien il est tragiquement illusoire de vouloir oublier l'une ou l'autre de ces valeurs. L'intuition de Jaurès et de Blum, que des générations de militants ont défendue dans les épreuves, est amplement vérifiée : le socialisme ne peut être qu'un accomplissement de la démocratie.

Le bonheur profond et la fierté politique – aussi – de voir en quelques mois six nouvelles nations s'orienter vers le respect des droits de l'homme et une organisation constitutionnelle de pays libre, ne doit pas nous empêcher de garder la tête froide, assez de sérénité pour prendre la mesure de ce qui se passe, et assez d'invention et d'audace pour y assumer pleinement notre rôle.

L'effondrement du modèle communiste après celui du modèle latino-américain de dictature militaire, ouvre la voie à la recherche généralisée sur la planète de formes d'organisation sociale fondées sur l'idée démocratique. Mais à l'Est, la tentation sera grande désormais de rejeter toute référence au terme de socialisme dont les dirigeants communistes ont dévoyé le sens pour déguiser la dictature du Parti. Il nous faut relever ce défi en montrant comment, aujourd'hui comme hier, la liberté autant que la justice sociale, a toujours été au cœur du socialisme démocratique.

La tornade qui vient de balayer une moitié de notre continent a abattu des régimes politiques mais aussi un équilibre de sécurité par la terreur mutuelle, organisé à travers deux grands pactes d'alliance dominés chacun par une superpuissance militaire. Elle a mis fin, du même mouvement, à l'illusion historique d'établir le bonheur des hommes grâce à l'omniprésence d'un état tutélaire.

La liberté s'apprend. Elle a besoin de règles et de procédures. Saurons-nous, au delà de l'aide publique, toujours trop courte mais nécessaire, au delà des contrats, possibles et souvent utiles, apporter notre savoir-faire démocratique, l'assistance technique et juridique à la construction d'un système représentatif et d'une démocratie pluraliste ? Il y a là une tâche urgente qui relève hautement des responsabilités du Parti et de l'Internationale Socialiste.

La rude tutelle qu'exerçait l'Union Soviétique sur les nations membres du pacte de Varsovie commence à s'estomper et c'est heureux.

Mais craignons une Europe où chaque peuple, ivre de sa liberté retrouvée, soucieux d'abord de son identité, aurait comme principale préoccupation de ne céder aucune part de cette souveraineté fût-ce à une structure continentale et de s'attacher à obtenir réparation d'anciennes injustices historiques touchant ses frontières territoriales. Les nationalismes s'exacerbent, il n'est guère de plus grande urgence que de les dépasser.

Notre génération saura-t-elle, à temps, donner à la Communauté Européenne ce surcroit de vitalité démocratique et de cohésion interne qui en ferait à la fois un modèle d'intégration supranationale réussie et un pôle d'attraction pour le reste de l'Europe, règlant ainsi sans drame le problème de la réunification allemande ? C'est une des grandes responsabilités historiques des européens d'aujourd'hui et d'abord des socialistes français.

C'est aussi sur le plan économique et financier que se pose maintenant le problème de l'organisation de l'Europe et du monde. Le vent de la liberté a soufflé à l'Est. S'il a soufflé si fort, c'est aussi parce qu'il portait une farouche volonté de mieux vivre, sanctionnant un échec économique évident. L'Occident tel qu'il est a gagné la compétition avec le communisme. Cela veut dire une chose précise. Parce qu'il avait été défiguré, le vaste projet historique d'une société qui échappe à la domination et au pouvoir de l'argent a échoué. Mais cela risque de laisser le terrain à un système qui pour être plus libre et plus efficace n'en est pas moins injuste : **le règne de l'argent sans contrôle est oppressif**.

Le drame du sous-développement s'aggrave

Le drame du sous développement s'aggrave. Il a des causes multiples, notamment la façon dont le marché régit les prix des matières premières exportables du Tiers Monde, l'approche bancaire et marchande du problème de la dette, qui le rend insoluble, enfin l'irresponsabilité internationale qui a présidé au développement de cette dette.

Et, dans les pays développés la lutte contre les inégalités et les déséquilibres est une nécessité permanente. Car il serait faux de penser que l'accélération des changements dans ces pays entraine une disparition des clivages sociaux. Au contraire, les coupures sociales sont vivement ressenties dans les milieux populaires. En France, les effets de la modernisation, les ruptures qu'elle produit, les craintes qu'elle suscite, provoquent le désarroi dans des catégories entières qui ont perdu leurs points

de repère et oscillent entre une attitude de retrait et une protestation parfois extrêmiste. La cohésion des sociétés occidentales en général et de la société française en particulier est ainsi loin d'être assurée.

Or, les règles du jeu sont telles qu'aucune nation ne peut traiter complètement ces problèmes chez elle et pour son compte. Les capitaux sont aujourd'hui aussi mobiles que les domiciles fiscaux et bientôt que les hommes. Le marché des compétences est de plus en plus international. On ne saurait le réguler dans un seul pays. Le combat pour la justice sociale se mène désormais au niveau planétaire. Cela ne doit pas nous décourager, bien au contraire, mais nous rappeler à tous que pour servir aujourd'hui en France la cause du socialisme, il faut avoir constamment le monde en tête. Et que celui-ci n'arrête pas de tourner pendant que nous préparons notre prochain congrès.

Il tourne même si vite que certains de nos débats pourraient bien, si nous n'y prenions pas garde, apparaître comme dépassés et parfois même dérisoires.

Il était à la fois possible et souhaitable de nous rassembler dès le comité directeur de janvier

C'est pourquoi, et compte tenu des larges convergences qui existaient entre les principales contributions déposées, nous pensons qu'il était à la fois possible et souhaitable de nous rassembler dès le comité directeur de janvier. Cela nous aurait permis de réfléchir ensemble, de manière constructive et sans polémique inutile, aux réponses à donner aux défis de cette fin du 20ème siècle.

Notre appel à la responsabilité n'a pas prévalu sur les impatiences pour le contrôle de l'appareil du parti. Nous le regret-tons car l'opinion doit savoir que les socialistes ont aujourd'hui d'autres perspectives que celles de leurs choix internes.

Pour notre part, nous nous attacherons à apporter des réponses aux grands défis d'aujourd'hui :

• celui de la **liberté** qui se lève à l'Est et qui, face aux bouleversement qu'il provoque, donne des responsabilités nouvelles à ceux qui se réclament du socialisme démocratique ;

• celui de **la justice sociale**, en profitant du retour de la croissance pour satisfaire les attentes de ceux qui ont supporté le poids de la crise. Seule une politique de transformation et de progrès social fondée sur un accroissement durable de notre richesse nationale permet de réduire les inégalités dont la plus grave demeure le chômage ;

• celui de **l'écologie** qui rappelle que notre monde est un monde fini dont les ressources naturelles sont des biens rares, fragiles, souvent non renouvelables et qui nous presse d'engager la bataille pour une meilleure organisation de notre planète;

• celui du **développement** qui concerne trois milliards d'hommes et de femmes, toujours menacés par la misère et la faim. Là réside aujourd'hui l'origine des plus graves déséquilibres démographiques, économiques, militaires qui menacent notre planète. Comment penser maîtriser efficacement les flux migratoires entre pays riches et pays pauvres sans apporter des réponses durables aux problèmes des inégalités de développement ?

Un projet socialiste qui n'aurait pas pris la mesure de ces changements et de ces défis aurait manqué son rendez-vous avec l'histoire.

Nous devons maintenant définir les conditions d'une nouvelle étape

Nous devons maintenant définir les conditions d'une **nouvelle étape** pour le progrès de la société française en montrant le chemin parcouru depuis la réélection de François Mitterrand.

Nous devons maîtriser les évolutions internationales qui dessinent **la nouvelle frontière planétaire**.

I - UNE NOUVELLE ETAPE

Nous devons, enfin, dans une période qui offre les plus grandes chances comme les plus grands risques, nous donner tous les moyens de **réhabiliter la politique.**

La politique mise en oeuvre par le gouvernement de Michel Rocard s'inscrit dans une double fidélité.

Fidélité d'abord aux engagements de François Mitterrand exprimés dans «*La Lettre aux Français*».

Ces engagements sont déjà en grande partie tenus : rétablissement d'un impôt sur la fortune, instauration du RMI, adoption d'une loi de rénovation du système éducatif, création du crédit-formation, retour à l'état de droit pour les immigrés, réforme de la loi sur les loyers, mise en place d'un dispositif de prévention des licenciements, et enfin remontée significative de l'emploi.

Fidélité aussi aux orientations des socialistes qui à Lille «ont fait le choix d'une plus grande compétitivité parce que l'emploi à long terme dans un pays non dominant ne peut être assuré que par la modernisation de son économie et par un effort de formation, d'investissement et de recherche scientifique» (Motion d'orientation du Congrès de Lille).

N'ayons pas la mémoire courte

Pour juger la politique du gouvernement, n'ayons pas la mémoire courte.

Lorsque le gouvernement de la gauche instaure le Revenu Minimum d'Insertion alors que la Droite avait laissé les plus démunis sans ressources, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit l'impôt sur les grandes fortunes que la droite avait supprimé, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit un dispositif de prévention et de négociation en matière de licenciement alors que la droite avait supprimé toute garantie, **il y a bien une différence.**

Lorsque le gouvernement de la gauche engage une rénovation de l'enseignement public d'une grande ampleur alors que la droite cherchait d'abord à privilégier l'enseignement privé, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche engage une rénovation des services publics, alors que la droite fondait son action sur la privatisation et la paupérisation de l'Etat, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit le dialogue en Nouvelle Calédonie entre les Communautés, alors que ce territoire était, à la veille des élections, au bord de la guerre civile, **il y a bien une différence**.

N'ayons pas non plus la mémoire sélective

Pour juger la politique du gouvernement, n'ayons pas non plus la mémoire sélective.

Certes, par rapport aux impatiences légitimes, les avancées apparaissent toujours insuffisantes. Mais une politique doit s'apprécier aussi par rapport à celles qui l'ont précédée.

Après 20 mois de Gouvernement où en sommes-nous ? Nous débattons d'une «nouvelle étape» après avoir rétabli les conditions du progrès social. Rompant ainsi avec une habitude historique de la gauche française marquée par la fatalité de la «pause» après les premières réformes.

Lorsque les socialistes exercent le pouvoir, leur congrès ne peut certes pas faire l'économie d'un débat sur la politique gouvernementale.

Mais, ceux qui prétendent qu'une autre politique est possible doivent le dire clairement et faire des propositions. Ils inspireront plus de respect que ceux qui, en semaine, préparent, approuvent, et appliquent la politique du gouvernement et, le week-end, sont tentés de jouer les «monsieur-plus» dans les fédérations.

Fiers pour notre part du chemin déjà parcouru par le gouvernement nommé par François Mitterrand, nous définissonsdans notre motion les conditions d'une seconde étape de la transformation de notre société dans la solidarité afin que le Parti Socialiste arrive cette fois-ci dans les meilleures conditions pour gagner les élections législatives et profite de la confiance que les Français accordent aujourd'hui à François Mitterrand et Michel Rocard.

Notre motion le fait en étant fidèle à la **méthode** définie par les socialistes : le dialogue et la négociation comme outils pour fonder solidement les réformes ; l'autonomie comme principe pour diffuser les responsabilités ; la durée comme exigence pour permettre d'enraciner les changements.

Elle le fait dans le cadre d'une **économie mixte** qui démontre sa supériorité sur le libéralisme sans contrôle prôné par la droite. L'Etat, notamment à travers son action législative, a pour devoir d'encourager le développement économique, de réduire les inégalités, et, à travers, notamment le secteur public, d'aider à la constitution d'entreprises compétitives sur le marché international, comme il vient de le faire avec la prise de contrôle d'UTA par Air France.

Elle le fait en restant dans une **économie ouverte**, parce que l'échange des biens et des services, la circulation de l'information, la mobilité des hommes, la diffusion des cultures, sont facteurs d'enrichissement pour chaque personne et pour chaque peuple. L'interdépendance des nations devient toujours plus étroite : notre volonté est d'en fixer les règles pour en écarter l'injustice et l'arbitraire.

Finalement, **cette réalité exige de nous que nous soyons forts** : forts pour résister à une concurrence internationale plus dure, forts pour tenir bon au milieu des bouleversements géopolitiques, forts pour jouer le rôle constructif auquel nous aspirons en Europe et dans le monde.

L'affaiblissement économique - nous en avons fait l'expérience - paralyse la volonté de changement social et limite l'initiative politique;

Seul le renforcement de notre capacité productive peut nous procurer les atouts indispensables : une agriculture efficace, une industrie puissante, des services diversifiés. Dans l'ensemble du tissu productif, qu'il s'agisse des grands projets structurants où l'Etat est fortement impliqué ou du réseau des PME qui irrigue le tissu régional, les clés du succès sont finalement comparables : mobilisation des technologies et mise en valeur des capacités des hommes et des femmes de ce pays.

A - POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE DE CROISSANCE

C'est le seul socle robuste sur lequel il est possible d'envisager avec optimisme les progrès futurs de l'économie et le succès des nouvelles avancées sociales.

La persistance du déficit commercial, le relèvement récent des taux d'intérêts, la dégradation de notre solde industriel révèlent la fragilité du retour à la croissance.

Cette fragilité nous amène à tenir compte, pour être efficace dans la lutte contre les inégalités en France, des situations créées par la volatilité des capitaux et l'internationalisation croissante du marché du travail.

On ne répond pas à des impatiences légitimes en creusant des déficits

Or, on ne répond pas à des impatiences légitimes en creusant des déficits. Il faut ensuite plusieurs années pour les réduire par des efforts pesant toujours sur les moins favorisés.

Une gestion sérieuse et courageuse de notre économie garde sa noblesse en fournissant les outils permettant de franchir une nouvelle étape dans les trois composantes du pacte de croissance : le recul du chômage, la progression du pouvoir d'achat, la préparation de l'avenir.

1) LE RECUL DU CHOMAGE

La lutte contre le chômage doit rester la première priorité

La lutte contre le chômage doit rester la première priorité des socialistes comme elle reste la première priorité du gouvernement.

• Le chemin déjà parcouru •

550 000 emplois créés en vingt mois. La courbe du chômage clairement inversée, le taux de chômage de 10,6 en mars 1988 descendu à 9,5 % aujourd'hui, celui des jeunes en recul de 15 % : ces résultats méritent d'être soulignés.

La gauche, qui a longtemps assisté impuissante à lamontée du chômage, doit se féliciter du recul, sous sa responsabilité, de la pire des inégalités.

La création d'emplois a déjà renforcé le pouvoir de négociation des salariés qualifiés.

La création d'emplois a contribué en 1989 au rééquili-brage des comptes de la Sécurité Sociale.

La création d'emplois a permis à l'UNEDIC de transférer plusieurs milliards aux régimes complémentaires de retraite.

Moins de chômeurs à indemniser et donc plus d'argent pour le financement des retraites, tel n'est pas le moindre succès de la politique gouvernementale.

Le gouvernement a également assaini le traitement social du chômage en luttant contre les stages parking, en moralisant les SIVP, **en remplaçant les TUC, qui faisaient l'objet de tant d'abus, par de véritables contrats de travail à mi-temps rémunérés au SMIC.**

Mais l'amélioration de l'emploi reste insuffisante.

Alors, il faut engager une nouvelle étape dans cette lutte prioritaire.

• La nouvelle étape •

Pour franchir une nouvelle étape, il faut d'abord consolider la croissance en évitant les dérapages inflationnistes et en réduisant notre déséquilibre commercial.

Dans la seconde phase, **le recul du chômage doit concerner prioritairement les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés** pour lesquels des dispositifs particuliers de retour à l'emploi doivent être renforcés.

Il faut également veiller à ce que les femmes bénéficient de la reprise de l'emploi à travers notamment les mesures récemment adoptées dans le **deuxième plan-emploi.**

La mise en oeuvre du **crédit-formation** doit permettre aux jeunes sans qualification de disposer d'une seconde chance d'insertion professionnelle. Une formation ou un emploi, telle doit être la situation pour tous les jeunes dans les deux ans qui viennent.

La lutte contre le développement des emplois précaires doit s'amplifier grâce à l'adoption d'une loi qui sera inscrite à la session parlementaire du printemps 1990, et viendra consacrer les résultats de la négociation collective, combler ses insuffisances ou pallier son échec.

Il faut donner à la nouvelle étape de la politique de l'em-ploi une plus **forte dimension d'aménagement du territoire**, ceci afin d'aider les régions les plus durement touchées par les restructurations industrielles ou par l'évolution du monde rural, mais aussi pour mieux diffuser partout les résultats de la croissance en termes de créations d'activités et d'emplois.

Coll. Fondation Jaurès

Les inégalités de développement engendrent des chances inégales d'accès à l'emploi et aux ressources. Elles sont un facteur structurel de l'exclusion. **Le développement local** est un élément capital de la politique de l'emploi en tant qu'acte d'aménagement du Territoire qui fédère les différents acteurs (entreprises, élus, associations, administrations) concourant à un projet local de développement.

Il nous faut également relancer **la politique d'aménagement du temps de travail**. Faire travailler plus longtemps les machines pour réduire le travail des hommes reste un objectif essentiel afin d'accroître le temps libéré.

L'Etat encourage cette évolution à travers des dispositifs de type crédit d'impôt en faveur des entreprises qui accroissent la durée d'utilisation de leurs équipements et procèdent à une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Il convient enfin de consolider les mécanismes de pénalisation des heures supplémentaires.

La réduction de la durée du travail demeure une priorité des socialistes.

2) LA CROISSANCE DU POUVOIR D'ACHAT

Assurer leur juste part des fruits de la croissance aux salariés

Le gouvernement s'est donné comme **objectif d'assurer leur juste part des fruits de la croissance aux salariés** qui ont consenti l'essentiel des sacrifices dans les années antérieures.

Les socialistes assument la gestion dans le temps du partage de la croissance dans l'intérêt même des salariés parce qu'ils entendent répartir durablement du vrai pouvoir d'achat et non distribuer de la fausse monnaie.

«Donner et reprendre ne vaut» telle est la loi du partage vrai engagé par le gouvernement.

• Le chemin déjà parcouru •

L'année 1989 marque un changement de tendance dans l'évolution des revenus salariaux.

De 1983 à 1988, les salariés, comme le révèle le rapport du CERC ont connu une stagnation ou une baisse de leur pouvoir d'achat. **L'année 1989 marque l'inversion de cette tendance.**

En 1989, **les fonctionnaires** ont bénéficié d'une augmentation moyenne *tout compris* de 3,3 % de pouvoir d'achat.

Hors mesures catégorielles, les fonctionnaires ont bénéficié d'une augmentation moyenne de 1,6 % comparée à une stabilisation en 1988 et à une baisse de – 1,2 % en 1987, qui suivait elle-même une érosion continue pendant quatre ans.

Dans le **secteur privé**, la même tendance se dessine avec une progression moyenne du pouvoir d'achat de 1 %.

Personne ne soutient que ces rattrapages soient suffisants. Mais l'important était d'inverser la tendance sans relancer l'inflation et de renouer avec la politique contractuelle qui concerne actuellement 90 % des salariés du secteur public contre 35 % en mai 1988.

Le gouvernement a également commencé à maîtriser certains revenus non salariaux en jouant notamment sur les marges des pharmaciens et des biologistes.

Après avoir inversé en 1989, la tendance, il nous faut poursuivre sur la voie du partage plus équitable de la croissance.

• La nouvelle étape •

Le pacte de croissance représente un contrat de confiance avec les Français fondé sur la satisfaction dans le temps des revendications légitimes, ***contrepartie*** justifiée des efforts qu'ils ont acceptés.

L'Etat doit favoriser, dans le secteur privé, les négocia-tions au niveau des branches et des entreprises fixant les étapes et l'échéancier d'une politique de rééquilibrage du pouvoir d'achat en faveur des salariés.

Mieux que par une négociation centrale qu'aucune organisation syndicale ne demande et dont les résultats ne pourraient être que mineurs, ou par la mise en place d'une commission ou d'une conférence annuelle trop large et trop globalisante, l'Etat pourrait montrer la voie d'une progression du pouvoir d'achat des salaires liée à la croissance dans la rémunération de ses propres fonctionnaires.

Trois voies doivent être explorées :

La première est celle d'une plus **juste reconnaissance des qualifications nouvelles** qui apparaissent.

La rénovation de la grille de la Fonction Publique a commencé. Elle est importante pour l'avenir du service public.

En revalorisant les catégories C et D, l'Etat montre un exemple au secteur privé d'amélioration des bas salaires.

De la même manière, les nouvelles qualifications, liées au développement des formations post-baccalauréat, doivent être reconnues dans le secteur privé. Il faut veiller à leur insertion dans les grilles de classification, à l'image de ce qui vient d'être discuté dans la métallurgie.

La seconde voie concerne **le développement de la participation des salariés aux résultats et au capital de l'entreprise**. Une modification des dispositions législatives doit intervenir après concertation avec les organisations professionnelles et syndicales. Cette participation pourrait notamment s'effectuer de manière différée par des fonds salariaux.

Enfin, il faut donner à chacun la possibilité d'**accéder à des tâches plus qualifiées**. La formation des salariés les moins qualifiés doit être une priorité. C'est l'enjeu de la seconde étape du crédit-formation.

Le débat sur le partage de la croissance doit intégrer la question de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions, y compris celles de la formation et de la carrière.

Tout ceci, ce qui a déjà été fait et ce qui est à faire, doit enrichir la négociation collective. C'est là le principal moyen de **renforcer le syndicalisme** dans notre pays. Il souffre aujourd'hui d'un trop grand émiettement. Nous devons être attentifs à ses propositions et lui donner des perspectives de développement et de négociation.

3) LA PRÉPARATION DE L'AVENIR

La troisième composante du pacte de croissance concerne l'investissement, essentiel pour mettre fin au vieillissement de notre appareil productif et conquérir de nouvelles parts de marchés. Il concerne aussi, la diffusion du savoir et la formation.

• Le chemin parcouru •

La reprise de l'investissement productif au rythme de 10 % par an et l'accroissement important des crédits affectés à l'enseignement, à la formation et à la recherche, donnent la mesure du chemin déjà parcouru pour préparer l'avenir.

Les budgets 1989 et 1990 assument en matière de crédit pour l'enseignement des efforts sans précédent depuis 20 ans

Le budget de l'Education Nationale, en progression de 8,7 %, dépasse pour la première fois celui de la Défense

Le budget de l'**Education Nationale**, en progression de 8,7 %, dépasse pour la première fois celui de la Défense (hors pensions). Un plan d'urgence pour les universités a été adopté.

Un supplément de 18 milliards en francs constants permettra la poursuite de la revalorisation de la fonction enseignante. Plus de 15 000 postes nouveaux créés au budget 1990 renversent une tendance qui a été marquée dans le passé récent par une stabilité du personnel enseignant et même des suppressions d'emplois dans le personnel ATOS.

La loi sur la rénovation de l'enseignement, conjuguée avec l'indispensable revalorisation du statut des enseignants et la mise en place du crédit-formation, fournissent les outils permettant de franchir une nouvelle étape dans la diffusion du savoir.

• La nouvelle étape •

L'égalité devant le savoir constitue pour les socialistes la condition première de l'égalité des chances.

L'idée de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000 n'est plus un objectif volontariste. C'est un fait de société. La demande de scolarisation est évidente.

La **priorité pour l'éducation,** prenant appui principalement sur l'Ecole Publique, s'impose en 1990 plus encore qu'en 1988. Vingt mois n'ont pas suffi à corriger des années d'insuffisance. Il nous faut donc poursuivre et amplifier les efforts des budgets 1989 et 1990. La création de postes supplémentaires, y compris dans les personnels administratifs et techniques (ATOS), est une nécessité.

La généralisation de la scolarité qui est en cours appelle aussi d'importantes transformations pédagogiques. S'adapter à des rythmes d'apprentissage différents, améliorer le fonctionnement des Zones d'Education Prioritaire, repenser le contenu des programmes, promouvoir l'enseignement technique, élargir l'orientation des jeunes filles à l'ensemble des filières, mieux répartir l'année scolaire, aider les jeunes à organiser mieux leur travail, former mieux les maîtres, autant de voies pour la rénovation à l'école, au collège et au lycée.

L'**enseignement supérieur** demande une grande politique. Il convient de mettre en oeuvre un plan national d'ensemble pour accroître les moyens d'accueil des universités. Les crédits de l'Etat ne sont pas seuls mobilisables. La possibilité offerte aux collectivités locales d'avoir la maîtrise d'ouvrage et la récupération de la TVA sur les investissements financés à plus de 50 % seraient de nature à accélérer la réalisation des équipements universitaires. Il faut aussi mettre en oeuvre une meilleure utilisation dans l'année des équipements universitaires.

Conscients que la gratuité de l'enseignement ne suffit pas à assurer l'égalité d'accès à l'éducation, les socialistes doivent revaloriser les bourses et étendre au niveau de l'enseignement supérieur les systèmes de crédit-études.

Le sport, par l'importance qu'il a acquise, est devenu un facteur de changement social. L'ouvrir au plus grand nombre doit être au coeur de notre politique. L'aménagement des rythmes de vie des enfants est pour ce faire une priorité.

L'objectif des 80 %, l'évolution notable de la formation des Français, ne doit pas nous faire oublier les 20 % qui n'accèderont pas au niveau du baccalauréat. Il faut donc créer les conditions pour que chacun puisse obtenir une qualification reconnue, notamment en développant les formations par alternance.

La mise en place du **crédit-formation** doit être une seconde chance pour les 100 000 jeunes qui chaque année encore quittent l'école sans qualification reconnue. Avec la diminution de ce chiffre rendue possible par les progrès du système d'éducation, le crédit-formation devra entrer dans une deuxième phase, pour qu'en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales, il puisse concerner en priorité les salariés les moins qualifiés et les chômeurs.

B - CONSTRUIRE DE NOUVELLES SOLIDARITES

1) ETENDRE LE CHAMP DE LA SOLIDARITÉ

La croissance n'est pas réservée aux plus brillants ou aux plus bruyants

Les catégories sociales qui ne disposent d'aucun moyen de revendication ou de blocage social doivent néanmoins être parties prenantes de la croissance.

La croissance n'est pas réservée aux plus brillants ou aux plus bruyants.

S'il convient de se féliciter de la France qui gagne, il ne faut pas oublier la France qui perd. D'autant que chacun un jour ou l'autre dans sa vie peut se retrouver au bord du chemin.

• Le chemin déjà parcouru •

L'instauration du RMI pour près de 500 000 ménages a représenté dans la solidarité en faveur des plus démunis un effort financier de 8 milliards de francs. Par ailleurs, les titulaires du RMI bénéficient de l'allocation logement et de l'assurance maladie.

L'amélioration de la vie quotidienne demande la rénovation des logements et la réhabilitation des quartiers. **Un effort sans précédent a été engagé pour que le logement social retrouve sa vraie place dans notre pays**. L'augmentation de 17 % des crédits pour le logement social dans le budget 1990 traduit concrétement cette priorité des socialistes.

Le Gouvernement a maintenu la valeur réelle de l'Aide Personnalisée au Logement et étendu le bénéfice de cette aide. Une loi a amélioré la protection des locataires et permis le freinage des augmentations de loyer en région parisienne.

Le retour au **remboursement à 100 % pour les longues maladies** a permis de corriger les injustices du plan Seguin.

La reconnaissance du droit à l'allocation logement pour les personnes accueillies en long séjour illustre la sensibilisation au problème des **personnes âgées** dépendantes.

• La nouvelle étape •

Il nous faut défendre le droit à la retraite à 60 ans

Trop souvent encore les jeunes sont confrontés à la précarité, aux «petits boulots», à l'instabilité du logement, aux bas salaires. Il nous faut mettre en œuvre d'urgence **un plan d'insertion jeunesse** touchant au logement, à la santé, au revenu.

Il nous faut en second lieu défendre le droit à la **retraite à 60 ans** en ayant le courage de s'en donner les moyens financiers et non en repoussant frileusement le débat. La retraite à 60 ans est une conquête suffisamment importante pour que nous définissions collectivement les conditions de sa préservation.

Les revenus minima (RMI, Allocations Adultes Handicapés, Fonds National Solidarité) doivent bénéficier du pacte de croissance.

La réussite de la mise en place rapide **du RMI** dans son aspect revenu doit s'accompagner d'une accélération du **volet insertion.**

Le développement du nombre des personnes âgées dépendantes doit nous conduire à améliorer nos dispositifs d'accueil, de services, d'équipements et de conditions financières. Accompagner dans la dignité l'allongement de la vie constitue un grand enjeu de société.

L'impasse dans laquelle se trouvent les grands **handicapés** adultes doit conduire à accélérer la mise en place de foyers adaptés.

Dans le secteur de la santé, **la réforme hospitalière** apparaît aujourd'hui urgente afin de conserver à l'hopital public sa place dans la distribution des soins. Les médecins libérauxdevraient prendre conscience que leurs vrais garants sont l'Etat et la Sécurité Sociale et que les vraies menaces sur la médecine libérale résident dans l'absence de maîtrise de la dépense.

Collection Jean Jaurès

Le monde moderne multiplie les situations de **solitude** que subissent principalement les femmes et notamment les femmes âgées. La lutte contre une société de solitude doit devenir une de nos préoccupations.

Il convient de s'interroger sur la représentation des personnes se trouvant hors du système productif. Est-il normal que des millions de retraités, de handicapés adultes ne soient pas représentés dans les organismes de gestion de la Sécurité Sociale?

Les socialistes doivent avoir le plus grand souci de la **solidarité quotidienne**. Tout ce qui repose sur le **contact**, qui fait que l'on trouve devant soi ou à côté de soi un **interlocuteur**, qui met en relation les hommes entre eux, constitue aujourd'hui une dimension importante du progrès social.

L'insertion des exclus, la formation des jeunes en situation d'échec scolaire, la situation des personnes âgées, l'intégration des immigrés, tout cela ne peut se faire que par la mobilisation des hommes et des femmes sur le terrain. Chacune de ces démarches a besoin d'être accompagnée par une personne physique ayant un nom et un visage. La solidarité aujourd'hui doit être aussi personnelle. Le **niveau local** doit être privilégié et nous devons poursuivre notre action de décentralisation.

Le vaste mouvement associatif à vocation sociale ou humanitaire doit être valorisé. Une conférence sociale réunissant tous les partenaires de l'action sociale aux côtés des Pouvoirs Publics devrait être organisée annuellement.

2) TENDRE VERS PLUS DE JUSTICE DANS L'IMPOT ET LES COTISATIONS SOCIALES

Il faut modifier l'inégale répartition des richesses existantes

La question du partage de la croissance ne peut se limiter au partage des surplus. Lorsque 10 % des français possèdent plus de 50 % du patrimoine de la France, il faut modifier **l'inégale répartition des richesses existantes.**

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé sur la voie de la réforme de nos mécanismes de redistribution.

• Le chemin déjà parcouru •

Le rétablissement de l'**impôt sur les grandes fortunes** rapportera 6 milliards en 1990.

Le **déplafonnement** de nombreuses cotisations sociales commence à corriger l'injustice des prélèvements sociaux, tout en contribuant à la création d'emplois.

La réforme de l'assiette des cotisations sociales **agricoles** qui permet de se fonder sur le revenu réel des agriculteurs va dans le sens d'une plus grande justice.

Une croissance peu inflationniste protège l'épargne populaire.

La mise en place d'un **plan d'épargne populaire** avec prime pour les personnes non imposables encourage enfin l'épargne des plus modestes.

Le **plafonnement de la taxe d'habitation** à 4 % du revenu imposable est un premier pas indispensable dans la réforme de la fiscalité locale.

La réduction des taux de TVA s'inscrit dans la volonté de réduire la fiscalité indirecte et d'augmenter le pouvoir d'achat.

La déduction fiscale du revenu foncier plafonné de 15 à 10 % s'inscrit dans la volonté d'imposer les revenus non salariaux, de même que l'augmentation de 15 à 17 % de la taxation des plus values immobilières.

• La nouvelle étape •

L'instauration d'une **cotisation sociale généralisée** sur les revenus qui n'a pas pour vocation de s'ajouter mais de remplacer une part des cotisations existantes rendra plus juste le prélèvement social qui ne doit pas se limiter au seul revenu du travail.

L'instauration de ce prélèvement généralisé répondra également à un souci d'efficacité en évitant d'accroître les charges sur l'emploi.

Il nous faut poursuivre la **réforme de la taxe d'habitation** en tenant compte davantage des revenus, réformer l'impôt sur le foncier bâti et non-bâti, et asseoir la taxe professionnelle sur des bases plus justes.

L'aménagement du foncier bâti devra tenir compte de son poids trop lourd sur les exploitations agricoles.

Il conviendra de compenser l'allègement incontournable de la fiscalité sur l'épargne par une fiscalisation partielle du financement de la Sécurité Sociale qui pèse trop exclusivement sur les salaires.

Il nous faudra, enfin, **réformer l'ensemble de la fiscalité sur les patrimoines** afin de réduire les inégalités de fortune.

3) AFFIRMER LES SOLIDARITÉS DANS L'ESPACE

L'aménagement du territoire reste un outil essentiel de lutte contre les inégalités

L'**aménagement du territoire** reste un outil essentiel de lutte contre les inégalités. Il doit redevenir une préoccupation majeure des socialistes.

Reconnaissons que, sur ce point, beaucoup reste à faire.

Le gouvernement a engagé le débat sur la **maîtrise du développement de la région parisienne**. 10 millions de Français sont concernés dans leur vie quotidienne. Il s'agit de réduire les inégalités en matière de prix et de loyers du logement, en matière de fiscalité locale, en matière de transports.

La province ne doit plus payer pour Paris dans le domaine de la sécurité, des transports publics, de la lutte contre l'incendie. De même l'Ile-de-France doit se prendre en chargelà où, en raison de sa richesse, sa fiscalité locale est relativement basse.

Il faut également éviter que la décentralisation ne débouche sur des processus cumulatifs d'enrichissement ou d'appauvrissement des régions. L'aide de l'Etat doit aller en priorité aux régions les plus défavorisées.

Les péréquations financières et la planification contractuelle doivent préserver les solidarités entre les collectivités.

Il nous faut également redonner toute sa place **au développement de l'espace rural**. L'importance du rôle de l'agriculture ne doit pas être négligée même si le développement rural ne se réduit pas à celui de l'agriculture.

La loi sur le développement et la protection de la montagne votée en 1985 doit mettre en valeur les virtualités et les initiatives locales, porteuses d'importants gisements d'emplois

L'accroissement en 1990 des crédits de la DATAR représente un signe positif qui doit se confirmer dans les prochains budgets, parallèlement au renouveau de son rôle.

En **Corse**, le développement économique, social, culturel et l'Etat de Droit vont de pair. Ils doivent être au centre des préoccupations de l'Etat et de la Région de Corse pour constituer la base de leur partenariat.

Le statut actuel de cette région doit évoluer, dans le cadre de la Constitution de la République, afin que la personnalité corse soit reconnue et dispose des marges d'autonomie nécessaires à son épanouissement.

Il faut aussi approfondir la décentralisation et les relations de partenariat entre la Métropole et l'Outre-Mer

Il faut aussi approfondir la décentralisation et les relations de partenariat entre la Métropole et **l'Outre-Mer** avec chacun des départements, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion, chacun des territoires, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie, Wallis-et-Futuna et chacune des collectivités territoriales, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le respect de leurs spécificités et de leur identité, pour qu'ils puissent évoluer et se développer à leur rythme. L'intolérable drame du chômage, le devenir des productions locales, l'éducation et la formation, le logement, s'imposent comme des préoccupations majeures.

En **Nouvelle-Calédonie**, les signataires des accords de Matignon ont donné acte au Gouvernement qu'ils avaient bien été appliqués. Ces accords sont le cadre d'un développement équilibré du territoire et d'un plus juste partage qui doivent conduire dans la paix au scrutin d'autodétermination de 1998.

Aux promesses, aux discours généraux et incantatoires, nous préférons pour l'Outre-Mer le langage de la franchise, l'identification et le traitement des problèmes concrets, le respect des volontés locales et la solidarité active.

Il faut agir avec constance, selon deux grands principes : la reconnaissance de l'égale dignité des populations d'Outre-Mer qui fonde leur droit à l'égalité, et celle de leur identité particulière qui est à l'origine d'un droit à la différence. Sur la base du Rapport Ripert, une large consultation doit permettre de définir les voies et les moyens qui rendront compatibles la marche vers l'égalité sociale et le développement économique des DOM.

C'est en suivant cette voie exigeante mais porteuse d'avenir que la métropole et l'Outre-mer s'enrichiront mutuellement, que chaque DOM-TOM, réellement inséré dans son environnement géographique, engagera une coopération régionale soutenue, que des relations constructives avec l'Europe constitueront les chances d'un développement interne harmonieux.

C - LES NOUVEAUX CHANTIERS DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

1) CHANGER LE TRAVAIL ET PROTÉGER LES SALARIÉS

L'organisation taylorienne du travail est dépassée. Les hiérarchies, souvent caporalistes, ne permettent pas l'épanouissement optimum des capacités de chacun. «Travaille et tais-toi» est plus que jamais une règle inacceptable d'organisation des salariés.

Le travail ne trouve son sens mais aussi son efficacité que dans la reconnaissance d'une responsabilité des travailleurs. Les idéaux du socialisme sont à cet égard plus que jamais actuels.

Il est indispensable de veiller à ce que les femmes, dont l'insertion dans le monde du travail à égalité de traitement n'est pas encore acceptée par tous, ne soient pas les principales victimes des changements technologiques en cours.

C'est pourquoi il nous faut lancer **les bases de l'organisation du travail de l'an 2 000**.

Esquissées par les lois Auroux, elles doivent comporter le droit à l'information, le droit à l'expression, l'organisation d'un contrôle collectif sur le contenu et l'organisation du travail, l'amélioration des procédures de négociation, notamment salariales, l'introduction des technologies nouvelles, la formation, et le droit à l'initiative.

Déjà la loi du 22 avril 1989 relative à la prévention des licenciements et au droit à la conversion met l'accent sur l'importance d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des formations.

Il faudra introduire la représentation des salariés dans les Conseils d'Administration des entreprises privées

Il nous faudra également envisager d'introduire la **représentation des salariés dans les Conseils d'Administration** des entreprises privées.

La nécessité de travailler autrement illustre une fois encore comment le social tient l'économie, comment le respect de chacun conditionne l'efficacité collective du groupe.

2) RÉUSSIR L'INTÉGRATION

Notre perspective comme socialistes ne peut être que celle de l'intégration

La réussite d'une politique demande que les socialistes prennent en compte les réalités et tiennent fermement sur quelques principes.

Les 4 millions de personnes étrangères qui vivent sur notre sol y resteront pour la plupart. Ces hommes et ces femmes ont des droits, qui doivent être garantis, et des devoirs qui doivent être remplis, dans le respect de nos règles communes.

A l'égard de ces immigrés en situation régulière, notre perspective comme socialistes ne peut être que celle de l'**intégration**. Le rôle des jeunes femmes issues de l'immigration sera décisif, dans la mesure où pour elles l'intégration veut dire émancipation.

Les mesures pour l'intégration ne concernent pas uniquement les immigrés mais s'adressent à tous ceux qui, français ou étrangers, connaissent l'échec et l'exclusion par rapport au logement, à l'école, à l'emploi, à la formation professionnelle, à la santé.

Le droit de vote des immigrés aux élections locales ne peut être conçu comme un préalable mais comme la conséquence, à terme, d'une intégration réussie.

L'accord de l'opinion sur le droit de vote des ressortissants de la communauté européenne parallèlement au développement de la citoyenneté européenne montre la voie à suivre.

Mais la condition d'une intégration réussie exige aussi une **maîtrise des flux migratoires.** Le renforcement du contrôle sur l'immigration irrégulière, l'aggravation des sanctions pour les trafiquants de main-d'oeuvre clandestine, le départ des ressortissants étrangers en situation irrégulière doivent rétablir la confiance de l'opinion sur la capacité des socialistes à réguler les mouvements migratoires.

C'est vrai «La France ne peut accueillir toutes les mi-sères du monde». C'est pourquoi la maîtrise du flux migratoire doit s'accompagner d'une aide accrue au développement des pays pauvres pour qu'ils puissent créer les richesses et les emplois nécessaires à leur population. Elle implique la recherche d'une politique européenne dans ce domaine.

3) ASSURER UNE CROISSANCE ÉCOLOGIQUE

Les socialistes doivent affirmer l'originalité de leur **engagement écologique.**

La première originalité résulte de la volonté d'assurer la compatibilité entre la croissance et le respect de l'environnement en rejetant toute attitude passéiste.

Nous avons pour ambition de définir une **écologie de la croissance** qu'autorise le développement

Assurer la compatibilité entre la croissance et le respect de l'environnement

actuel des sciences et des techniques. L'écologie peut, en effet, constituer un facteur de relance d'une croissance qualitativement plus exigeante.

En second lieu notre démarche ne se limite pas à la protection des ressources naturelles, mais fait toute sa place à l'ensemble des problèmes d'environnement de l'homme et notamment à l'écologie du quotidien. Les difficultés dans beaucoup de nos villes montrent que la maitrise du développement urbain constituera dans les années qui viennent un des enjeux majeurs d'une politique écologique.

Enfin, **une politique écologique ne saurait être neutre politiquement;** dans la mesure où elle conduit à écarter la loi exclusive du profit, elle comporte l'exigence de réglementation et de discipline. Au contraire le **laisse-faire et le laisser-aller conduisent toujours au laisser-polluer**.

Une croissance économe d'énergie conduit à relancer les politiques d'économie d'énergie et de recherche sur l'utilisation des énergies renouvelables.

Une croissance économe de matières premières conduit à encourager l'ensemble des systèmes de récupération et de recyclage de nos déchets industriels et domestiques.

Une croissance économe d'espace conduit à mieux maîtriser le développement urbain.

La mise en oeuvre d'une croissance écologique implique de veiller à ce que ni la manière de produire, ni les produits eux -mêmes ne nuisent à notre environnement.

Il parait nécessaire de **mettre en place un corps de «veille écologique»** ayant en charge le respect de l'ensemble des réglementations relatives à l'environnement. Tel, notamment devrait être le rôle dévolu au niveau communautaire à l'Agence Européenne pour l'Environnement dont la création est en cours.

Pour éviter de transformer le débat écologique en débat politicien, il serait souhaitable de redonner pleinement aux scientifiques la parole sur les conditions d'évolution et de protection de notre écosystème. A ce titre, il apparait utile de mettre en place un **Conseil National de l'écologie scientifique.**

Renforcer les procédures de concertation

Il faut, par ailleurs, renforcer les procédures de concertation et intégrer la dimension écologique dans les formations.

Enfin, il nous faut continuer d'affirmer la dimension internationale incontournable de la protection de l'environnement.

C'est à l'honneur du Président de la République et du Premier Ministre d'avoir pris l'initiative du Sommet de La Haye, à l'occasion duquel 24 pays ont appelé en commun à la création d'une autorité mondiale compétente en matière de protection de l'atmosphère de la planète.

Il est évident que la bataille pour l'environnement doit se développer dans un cadre mondial. Tchernobyl, Bopal, Sévéso, les pluies acides, montrent que les grandes questions de l'environnement de la fin de ce siècle s'inscrivent dans une problématique internationale rendant impuissante et vaine la seule recherche de solutions dans le cadre des Etats.

Le renforcement de l'organisation mondiale des hommes n'est donc plus une utopie mais une nécessité, une exigence et même dans un certain nombre de cas une condition de notre survie collective.

4) CULTURE ET COMMUNICATION : L'ENJEU DÉMOCRATIQUE

Depuis 1981, les socialiste ont donné à la culture une place éminente. La France retrouve aujourd'hui le rôle qu'elle avait pour une bonne part perdu dans le milieu artistique international. Un climat de confiance s'est instauré entre l'Etat et les artistes grâce à des mesures novatrices et diversifiées. Le Ministère de la Culture a su ouvrir la culture à la modernité. Il a pris de grandes initiatives (journée de la musique, etc...)

La culture est devenue aujourd'hui un véritable enjeu économique et social : l'action des socialistes n'y est pas étrangère.

Toutefois, des ombres inquiétantes appelent notre attention. Il y a incontestablement un certain échec de la démocratisation.

Relever le défi de l'égalité à travers la culture

Les socialistes doivent relever le défi de l'égalité à travers la culture. Certes le budget de la culture doit être important mais les moyens ne sont pas seulement financiers. Il s'agit avant tout de former des hommes et des femmes capables de découvrir l'expression artistique sous toutes ses formes et d'épanouir leurs propres capacités culturelles. C'est dire l'importance de l'école. Mais, il faut aussi souligner le rôle des collectivités locales dont les initiatives doivent être aidées.

Il nous faut poursuivre l'aide aux mouvements d'éducation populaire remise en cause par la droite.

L'aménagement des **quartiers**, des **espaces collectifs**, des lieux de rencontre et d'échange, ne peut être abandonné à la spéculation immobilière et aux intérêts privés. La responsabilité des municipalités dans ce domaine est capitale et nous devons y travailler.

La démarche contractuelle est à privilégier pour que la décentralisation culturelle soit la source d'un nouveau partenariat.

L'évolution du monde contemporain nous invite notamment à définir une nouvelle politique à l'égard des langues régionales dont la reconnaissance peut constituer un élément dedynamisme culturel.

Mais, aujourd'hui, les grands moyens de culture sont aussi les grands moyens de communication. En particulier la **Télévision**.

La Télévision ne doit pas oublier qu'à côté de son rôle informatif elle a, qu'elle le veuille ou non, un rôle culturel. L'ensemble des programmes contribue à la formation culturelle des téléspectateurs : s' ils sont médiocres, la culture quotidienne offerte aux Français devient médiocre.

Les socialistes ont heureusement mis fin au monopole de l'Etat sur la télévision et ont fait entrer celle-ci dans l'ère de la communication moderne. Mais il importe que le secteur public retrouve une place de premier plan dans le paysage audiovisuel. Avec des moyens aujourd'hui renforcés et regroupés le service public ne doit pas singer les chaînes commerciales. Au contraire, il a aussi pour mission d'être un lieu d'innovation : cela implique de savoir tenter l'expérimentation, l'audace, voire l'insolence. S'agissant du secteur privé, il importe que des règles du jeu claires soient établies de manière stable et qu'elles soient respectées.

Le grand enjeu des années 90 pour l'audiovisuel ne tientplus dans les rapports des pouvoirs politiques et de l'information, il est dans la capacité de l'audiovisuel français à produire des programmes originaux de qualité qui lui permettent d'exister au niveau international et en priorité au niveau du continent européen. Cette présence ne sera gagnée que si l'industrie des programmes sait incorporer l'énergie propre à l'histoire culturelle de la France.

5) PROLONGER ET RENOUVELER LA DÉCENTRALISATION

Nous ne devons pas rester en chemin

C'est la fierté des socialistes d'avoir introduit par la loi un renouvellement profond de la responsabilité politique dans notre pays à travers la décentralisation. L'expérience montre que nous ne devons pas rester en chemin : la droite est habile à se saisir des pouvoirs locaux pour en faire une gestion féodale ou clientèliste, qui risque de porter atteinte au développement harmonieux de l'ensemble de notre pays, à travers toutes ses régions, tous ses départements.

Il convient de mieux équilibrer les compétences, en renforçant le rôle économique des régions et en permettant aux éxécutifs régionaux de réaliser un meilleur aménagement du territoire dans un meilleur partage des ressources. C'est pourquoi il faut renforcer le contrôle démocratique des exécutifs départementaux et régionaux, notamment en réintroduisant la proportionnelle dans la désignation des bureaux des assemblées. Le regroupement de certaines élections, une meilleure concordance des modes de scrutin doivent renforcer l'intérêt, mais aussi la vigilance des citoyens pour des pouvoirs déterminants sur des éléments essentiels de leur vie quotidienne.

Il convient d'accompagner la décentralisation d'un puissant mouvement de décentralisation de l'Etat, d'une contractualisation accrue des relations entre l'Etat et les différentes collectivités afin d'assurer les solidarités nécessaires.

II - LA NOUVELLE FRONTIÈRE PLANÉTAIRE

A - VERS LA LIBERTÉ ORGANISÉE

Le souffle de la liberté et de la démocratie ne s'est pas arrêté à l'Europe, il embrase toute la planète. Le Chili, le Brésil, l'Argentine ont voté à nouveau librement en 1989. En Afrique du Sud, les barbelés de l'apartheid se détendent peu à peu.

La volonté de liberté ébranle le monde mais ne triomphe pas partout. La jeunesse chinoise a été durement réprimée. Les intégrismes politiques ou religieux demeurent forts. Les insuffisances du développement sont autant d'hypothèques.

Cependant, les lignes de force sont là. **Nous assistons à la mondialisation de l'aspiration démocratique**. Les peuples ne veulent pas d'une «sécurité» qui ignore la liberté. L'expérience montre en outre qu'il ne peut y avoir de développement réel sans liberté.

Il ne peut y avoir de développement réel sans liberté

Nos valeurs, la liberté, l'égalité, la responsabilité et la solidarité, le respect de l'Etat de droit, la laïcité, sont des réponses adaptées pour les peuples d'aujourd'hui qui veulent échapper aux dilemnes qui ont déchiré le siècle, entre l'individu et la société, l'initiative et l'étatisme, le privé et le public. La doctrine et la pratique du socialisme démocratique montrent qu'il est possible de transformer en profondeur une société dans la durée vers plus de justice et de liberté.

La grande tâche de cette fin de siècle sera d'élaborer les règles du jeu d'une nouvelle puissance publique capable d'assurer plus d'égalité et moins d'arbitraire dans une société où l'individu est pleinement reconnu, où les grandes questions de société qui font le sens de la vie peuvent être exprimées et débattues dans les règles du pluralisme et de la tolérance.

C'est un idéal qui définit une conception exigeante et haute de la démocratie, qui mérite d'être défendu, qui peut animer les nouvelles générations. Il ne concerne pas que la France et l'Europe. Il vaut en fait pour

le Nord comme pour le Sud, pour l'Ouest comme pour l'Est. La responsabilité des socialistes est de prendre à bras le corps ce projet pour mettre en oeuvre une nouvelle donne planétaire.

Nous serons ainsi fidèles, à la fois, à ce qui a été la grande aspiration des premiers socialistes, l'internationalisme et à ce qui doit être aujourd'hui notre premier devoir de socialistes européens, apporter une réponse au problème du développement pour trois milliards d'hommes.

B - MAITRISER L'INTERNATIONALISATION DES PROBLEMES

Cela est d'autant plus nécessaire qu'à l'évidence le décalage actuel entre l'organisation du pouvoir politique dans les limites de l'Etat Nation et l'internationalisation des problèmes et des solutions constitue un grave facteur de déséquilibre.

Le monde devient de plus en plus un système au sein duquel toute décision majeure retentit partout. Les mutations technologiques entrainent une mobilité sans précédent des idées, des hommes, des marchandises, des capitaux. Nous avons suivi en direct la «révolution roumaine» ! La réalité médiatique mon-diale est ambivalente, elle diffuse l'information, sans laquelle, il n'y a pas de démocratie, elle façonne aussi des comportements culturels. Les transports permettent la multiplication des échanges facilitent aussi les migrations incontrôlées. La circulation des produits favorise la division du travail mais crée des dépendances, celle des capitaux accroit les opportunités, mais aussi la spéculation et les risques de crises financières.

Les problèmes qui commandent notre politique ont donc de plus en plus une nature mondiale. Cela est évident pour le maintien de l'équilibre entre les puissances. Cela l'est tout autant pour le terrorisme qui s'appuie souvent sur des Etats. La mondialisation de l'économie est aussi une donnée. La faiblesse des régulations internationales met en cause la stabilité monétaire, le développement des pays pauvres, la protection de l'environnement. Le déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud constitue le fondement des mouvements migratoires.

Ce constat, nous le faisons tous. Les frontières entre politique intérieure et extérieure s'estompent. Nos régulations nationales ne peuvent suffire. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les Etats –Unis et l'URSS, chacun dans leur sphère d'influence, et chacun à leur manière, assuraient une certaine stabilité. Mais son prix était lourd. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, il n'en va plus de même, les «empires» n'ont plus la même force et nous sommes dans un polycentrisme de fait. Nous vivons dans un monde plus complexe, qui permet de former de nouveaux espoirs pour l'humanité, mais qui est aussi dangereux et qui, en aucun cas, ne peut être abandonné au laisser faire des économies libérales, génératrices de tensions et d"exclusions.

La vraie bataille contre le libéralisme sauvage doit aussi se mener désormais au niveau mondial

Les socialistes doivent réduire le décalage qui existe entre la forte internationalisation de l'économie et la trop faible internationalisation des politiques. Nous devons faire entrer la démocratie dans le jeu international. La vraie bataille contre le libéralisme sauvage doit aussi se mener désormais au niveau mondial. Devant l'influence excessive des oligarchies financière et technocratique, nous devons mettre en oeuvre des délégations de souveraineté au profit d'institutions supranationales démocratiques.

Le niveau de ces institutions dépendra du problème posé. Le niveau mondial s'impose d'ores et déjà pour les questions économiques et écologiques. Le niveau européen est le plus pertinent pour la maîtrise des programmes technologiques et l'harmonisation des politiques sociales.

Cet esprit doit nous guider pour fixer les orientations majeures de notre congrès sur trois questions fondamentales, notre politique européenne, à l'Est comme à l'Ouest, notre politique de défense, notre politique vis à vis du Tiers-Monde.

C - MAITRISER LES ÉVOLUTIONS À L'EST ET À L'OUEST

L'Europe a incontestablement changé de dimensions. On peut s'interroger sur ce qu'elle veut dire aujourd'hui. Tous les pays du continent ont beaucoup en commun. Les peuples, qui ont reconquis leur liberté eux-mêmes, ont soif d'échanges. Il ne faut donc pas avoir une attitude frileuse. Montrons-nous à la hauteur des espérances et des potentialités nouvelles.

C'est ainsi qu'il faut considérer la **question allemande**, avec sérénité. Si les populations des deux Allemagnes décident de s'unir, rien ne serait pire que de manifester de la défiance, d'aller contre ce mouvement d'autodétermination dans la mesure où il se produit dans un cadre européen et dans le respect des frontières actuelles. La liberté ne se marchande pas pour les uns lorsqu'elle se revendique pour les autres.

C'est ainsi qu'il faut reconnaître le rôle éminent joué par **Mikhaïl Gorbatchev** dans l'évolution que nous connaissons. Nous ne saurions lui mesurer notre reconnaissance internationale.

C'est ainsi que les Etats démocratiques, en premier lieu, ceux qui composent la Communauté européenne, doivent apporter une aide technique et économique aux pays qui s'engagent dans la voie de la démocratisation, tout particulièrement par la mise en oeuvre d'élections libres.

C'est ainsi que les **partis socialistes occidentaux** doi-vent remplir une **mission capitale** pour renforcer le poids des courants socialistes démocratiques. Cela implique des aides matérielles et des actions de formation. Les municipalités de gauche et les coopératives ont un rôle important à jouer en fournissant des moyens techniques et en accueillant des stagiaires venus des pays de l'Est.

Faut-il pour autant faire preuve d'un optimisme à toute épreuve ? Pas plus que nous n'avons le droit de ne pas nous réjouir des évènements est -européens, nous n'avons celui d'ignorer la difficulté de la tâche qui nous attend : **reconstruire l'Europe d'après Yalta sur des bases nouvelles**, sortir de la logique de l'affrontement et de la guerre froide pour entrer dans celle de la coopération et du dialogue.

Les risques sont évidents. Ils tiennent principalement à la **montée des nationalismes** qui ont causé tant de ravages depuis un siècle. Une Europe qui redeviendrait une Europe des Nations, serait atomisée, privée de dessein collectif. Il nous faut donc construire des solidarités nouvelles d'emblée en termes internationaux.

La dynamique communautaire instaurée par l'Acte Unique et réaffirmée lors du sommet de Strasbourg constitue à ce jour le pôle d'unité européenne le plus stable et le plus achevé. Conçu certes par et pour l'Europe occidentale, sa vitalité n'en attire pas moins beaucoup de nos partenaires.

Seule une Communauté Européenne forte, pourra être la clé de voûte de la future architecture européenne

Ce qui menace notre Continent est l'éclatement : renforçons donc ses structures les mieux intégrées, ne permettons pas qu'elles se diluent dans un environnement incertain. **Seule une Communauté Européenne forte, cohérente, donc pour le moment limitée à ses membres actuels, pourra être la clé de voûte de la future architecture européenne : l'ouverture à l'Est et l'achèvement de l'édifice communautaire constituent un «binôme indissociable».**

Les deux démarches doivent aller de pair pour que l'Europe tout entière puisse se retrouver, peut-être sous la forme institutionnelle d'une Confédération européenne qui, comme le projette François Mitterrand, à partir des accords d'Helsinki pourrait associer «tous les Etats de notre Continent dans une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité». C'est sans aucun doute la condition pour maîtriser les rythmes différents des évolutions économiques et politiques.

Pour que la Communauté Européenne puisse jouer son rôle, il faut qu'elle progresse, de manière sensible, économiquement, socialement, politiquement, culturellement. Pour les années qui viennent, les socialistes doivent avoir quatre priorités majeures, la disparition des frontières intérieures, la réalisation de l'Union Economique et Monétaire, la coordination des programmes et des actions des partis socialistes pour porter plus loin la justice sociale, l'élaboration d'un nouveau traité institutionnel pour aller vers l'Europe politique.

L'unité politique exigera le renforcement et la démocratisation des institutions. De nouvelles décisions devront être prises à la majorité notamment dans le domaine social et celui de l'environnement. Le rôle du Parlement Européen devra être accru dans l'élaboration et le vote des lois afin de contrebalancer le dessaisissement actuel des Parlements nationaux. Enfin, il est clair que l'autorité exécutive dans la Communauté devra d'une manière ou d'une autre relever davantage d'un contrôle démocratique directement au niveau communautaire. Plus nous avancerons vers une définition de règles communes, plus nous échapperons à la domination exclusive du marché, au poids des monopoles qui échappent au contrôle démocratique.

D - SÉCURITÉ ET DÉSARMEMENT

La recherche du désarmement apparaît enfin crédible

L'évolution de l'URSS a certainement changé la donne militaire figée depuis plus de quarante ans. **La recherche du désarmement apparaît enfin crédible.** Le traité sur les euromissiles en a été la première concrétisation. Nous avons là une chance historique à saisir... sans naïveté. Les socialistes en ont payé suffisamment le prix dans leur histoire pour savoir que le désarmement ne peut être que l'aboutissement d'un processus.

L'objectif actuel est la sécurité dans l'équilibre et au plus bas niveau possible d'armement. Il ne faut cependant pas oublier que les missions de nos forces armées vont dans l'avenir s'étendre et se diversifier : l'action humanitaire y prendra une part plus large, de même que les tâches de police internationale, dans le cadre de l'ONU ou de toute autre structure, européenne par exemple.

Moins conflictuelle, l'Europe n'aura plus besoin des arsenaux classiques accumulés depuis des années : l'année 1990 devrait voir la signature à Vienne d'un accord de réduction des forces conventionnelles. Ces négociations prouvent que l'on peut aboutir à une plus grande stabilité - la parité au lieu de la supériorité du Pacte de Varsovie - grâce à des réductions mutuelles et vérifiables.

Dès lors que l'accord aura été signé, il sera possible d'envisager de nouvelles étapes. **La sécurité n'est assurée que si le désarmement est simultané et non unilatéral.**

Le désarmement a une dimension à la fois politique et militaire : il nous faut constamment veiller à ce que ces deux dynamiques progressent conjointement, encourager tout à la fois la restructuration des forces et la reconnaissance des valeurs communes au sein d'organes comme la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe (CSCE) ou le Conseil de l'Europe. La précipitation est mauvaise conseillère, mais l'immobilisme est dangereux. Il faudra que les Européens fassent le point sur leurs systèmes de défense, leurs doctrines stratégiques et opérationnelles pour évaluer précisément les

conséquences des premières réductions négociées sur l'équilibre européen. L'Alliance Atlantique, inévitablement secouée par le cours des évènements actuels, devra procéder à cette analyse. La France, pour sa part, ne peut pas non plus s'y soustraire. Elle est même largement en situation de prendre l'initiative.

La politique française se trouve aujourd'hui confirmée dans la plupart de ses choix : l'indépendance de sa dissuasion nucléaire contribue à stabiliser un environnement incertain, et confère à la France des responsabilités particulières. Cette crédibilité, à la fois politique et opérationnelle, passe par le caractère suffisant de nos forces stratégiques ; indissociables de celles-ci, nos moyens pré-stratégiques restent nécessaires dans leur principe. Il est possible, cependant, pour ces derniers moyens, que le seuil de suffisance soit à terme abaissé.

Nos forces conventionnelles, quant à elles, méritent un examen attentif, à la lumière des négociations en cours. Des réaménagements seront faits, d'autres pourraient s'envisager. Il est souhaitable qu'un débat de fond s'engage sur cette question essentielle, auquel militaires et civils doivent être étroitement associés. Les coupes budgétaires arbitraires ne font jamais une bonne politique. Mais, la multiplication des programmes militaires ne garantit pas la cohérence d'une défense. Les moyens de la défense de la France devront aujourd'hui être réexaminés, pour que soit évalué le niveau des dépenses consacrées à notre défense qui concilie à la fois les exigences de notre sécurité, le respect de l'effort de défense socialement acceptable et le dynamisme de notre économie. La réforme nécessaire du service national devra faire une part plus importante aux missions civiles.

Il est devenu possible d'espérer à terme une diminution des dépenses militaires de la France

Il est même devenu possible et raisonnable d'espérer à terme une diminutiont des dépenses militaires de la France en fonction des progrès effectivement réalisés sur la voie du désarmement négocié.

La France peut ainsi trouver dans l'avenir les marges supplémentaires du financement de ses investissements notamment de recherche et de formation qui conditionnent aussi son indépendance.

E - LE TIERS-MONDE : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

La nouvelle réalité européenne ne doit pas nous faire oublier le Tiers-Monde. Le Sud représente aujourd'hui plus des 4/5 des hommes. Demain, ce sera les 9/10. Nous sommes loin de la notion du Tiers - Monde. Il existe actuellement dans le monde un coktail explosif de l'humiliation et de la misère qui rend urgent la relance d'une politique internationale d'aide au développement. Il faut rassurer les pays du Sud qui s'inquiètent face aux tâches que représente l'accroissement de notre aide à l'Est.

Mais, nous devons rénover aussi notre **politique d'aide** en tenant compte de deux principes. Le développement suppose la démocratie. Trente années d'échec sont là pour attester la responsabilité des régimes autoritaires. La démocratie et les libertés ne sont pas un luxe pour pays riches. Mais, il n'y a pas non plus de démocratie sans développement. Les dictatures et les intégrismes naissent de la misère. Pour contribuer à briser ce cercle, notre responsabilité est engagée. Le Tiers-Monde doit passer de l'état d'assisté à celui de partenaire. Surtout, nous devons mettre en oeuvre une transformation des rapports internationaux.

Cinq priorités sont à envisager. Il faut, d'abord, arrêter les programmes d'assainissement économique qui ignorent la **dimension sociale du développement**. De nouvelles règles doivent être négociées au sein du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Il faut, ensuite, prendre à bras le corps le problème de **la dette**, en acceptant des annulations, une dévalorisation, un plafonnement des remboursements. Ce transfert de richesse à l'égard des pays du Tiers-Monde peut être négocié en contrepartie de politiques économiques et sociales ou de la protection de l'environnement définies sérieusement.

Il faut, encore, organiser **le développement au bénéfice du plus grand nombre**, en régularisant les prix des matières premières et en aidant à leur première transformation, en proposant aux pays du sud un marché pour leurs produits, une prévisibilité pour leurs recettes d'exportation, une technologie et une formation pour leur développement.

Il faut réaliser l'objectif des 0,7 % du PNB pour l'aide au développement

Il faut de plus, intégrer dans les politiques d'aide le fait que presque partout dans le tiers-monde le blocage essentiel est agricole. Encouragement systématique de l'agriculture vivrière à usage de consommation locale, revalorisation de la campagne par rapport à la ville, élimination de toute forme d'aide incitatrice à la diffusion du mode de vie urbain et à l'exode rural, politiques des prix et de taxation favorables aux producteurs de base sont aujourd'hui des orientations indispensables.

Enfin, à court terme, pour la France, il faut réaliser l'objectif des **0,7 % du PNB** pour l'aide au développement dont O,15 % pour les pays les moins avancés. Ces tâches demandent à l'évidence un effort pour revaloriser les institutions internationales en améliorant leurs mécanismes de décision.

Depuis ses origines, jamais la vocation mondiale du socialisme démocratique n'a correspondu à une aussi grande nécessité. Avant 1914, le mouvement socialiste était partout dans l'opposition, en 1945 ses espoirs ont été brisés par la guerre froide, aujourd'hui, alors qu'il a une influence importante, une réelle possibilité s'ouvre pour que la démocratie devienne un idéal partagé à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

III - REHABILITER LA POLITIQUE

A - UNE MUTATION MAJEURE DE LA SOCIÉTÉ POLITIQUE

Deux séries de faits apparemment contradictoires se dégagent de la décennie qui s'achève. D'un côté, les valeurs démocratiques organisées autour du principe de l'Etat de droit font désormais l'objet d'un très large accord public. Rappelons-nous qu'il y a vingt ans la critique du caractère «formel» ou «bourgeois» de la démocratie était encore forte. Aujourd'hui, s'impose la nécessité de la pleine réalisation de la démocratie plutôt que l'exigence de son dépassement.

D'un autre côté, cependant, cet accord inédit sur les règles du jeu s'accompagne d'une usure, d'une fragilisation et d'une inadaptation croissante des instruments politiques et sociaux permettant à une démocratie d'assurer en son sein le contrôle de ses pouvoirs respectifs et la participation de ses citoyens.

La société industrielle était organisée sur le mode taylorien. Elle a produit des mécanismes sociaux et politiques de même nature.

Nous vivons aujourd'hui une révolution de l'information, dont la médiatisation est une des manifestations. La matière première de cette révolution est la matière grise, l'oxygène de l'intelligence s'appelle la liberté. Il n'y a plus d'électorats captifs. Il n'y a plus de militants passifs. L'exercice de l'intelligence, le droit à la parole ne s'accomodent pas des systèmes rigides. Tel est bien d'ailleurs le problème central des systèmes totalitaires d'URSS et d'Europe de l'Est qui ne peuvent pas entrer dans la révolution de l'intelligence et de l'information sans remettre en cause la structure même de leur organisation.

Nous devons reprendre la marche en avant
Jamais le Parlement n'a joué un si grand rôle
De la démocratie

En France, cette crise du «taylorisme politique» prend des formes spécifiques du fait des traditions propres à l'Etat et à ses rapports avec la société. La modernisation technocratique a trouvé ses limites. Ce sont les procédures de direction et de délibération publiques qui sont en cause. Nous devons reprendre la marche en avant de la démocratie.

B - VALORISER LES RESSOURCES DE LA DÉMOCRATIE

Plusieurs perspectives s'offrent à nous si nous voulons faire de la démocratie une «nouvelle frontière» dans notre société.

1) LA RÉNOVATION DU SERVICE PUBLIC

Il faut redonner aux services publics des **objectifs clairs au service des usagers**. Les plans de modernisation établis ministère par ministère avec les fonctionnaires définiront les missions. Cette démarche doit se prolonger dans chaque service pour que chaque fonctionnaire situe sa propre mission et son métier.

Redonner aux services publics des objectifs clairs au service des usagers

La refonte de la grille de la Fonction Publique doit ouvrir de nouvelles perspectives de carrière. L'amélioration de l'efficacité collective service par service doit permettre une répartition des gains obtenus en direction des usagers et des fonctionnaires.

La redéfinition du rôle de l'Etat, doit aussi favoriser l'engagement d'une profonde **déconcentration** de la gestion des services publics, permettant ainsi que les problèmes des usagers soient gérés par ceux qui sont sur le terrain, capables de les comprendre et de lesrésoudre. Une redistribution des pouvoirs dans l'administration est indispensable.

2) REVALORISER LE PARLEMENT

Jamais le Parlement n'a joué un si grand rôle

La volonté conjointe du Président de la République et du gouvernement conjuguée avec la situation de majorité relative font, au-delà de certaines apparences, que jamais le Parlement n'a joué un si grand rôle. Il amende les textes beaucoup plus qu'auparavant. Il les discute plus sereinement, plus longuement, plus sérieusement. Il les adopte très souvent à des majorités très larges.

Telles sont les réalités qui ne doivent pas être occultées par l'utilisation du fameux article 49.3 qui est restée limitée à 7 lois sur les 88 (hors conventions internationales) adoptées depuis le début de la législature.

Il reste, au-delà de cette prise de conscience nécessaire, que la démocratie n'est pas concevable sans la médiation qu'assurent les parlementaires entre les citoyens et l'Etat. Leurs initiatives doivent donc être encouragées, leur assiduité facilitée, leur influence renforcée.

Même si la crise générale qui atteint les Parlements dans les systèmes contemporains n'est ni différente ni plus grave, contrairement à une idée reçue, que dans les pays comparables, elle est cependant telle qu'il faut y remédier.

Cela ne pourra se faire qu'en inventant des procédures nouvelles suffisamment riches et attractives pour que les électeurs eux-mêmes souhaitent voir leur propre parlementaire un peu moins présent dans la circonscription et un peu plus au Parlement.

Les initiatives déjà prises par le gouvernement, pour l'évaluation des politiques publiques, pour l'enrichissement de nombreux textes par les amendements parlementaires, pour la réforme de la procédure budgétaire, doivent être amplifiées.

3) RENOUVELER LES MOYENS DE LA DÉMOCRATIE

On assiste aujourd'hui à une certaine crise de la relation des français à la politique. Or, les problèmes de notre société complexe demandent de plus en plus de choix de nature politique face à l'affrontement de multiples intérêts contradictoires. La nécessaire réhabilitation de la politique exige que les citoyens soient plus directement partie prenante aux choix effectués et au contrôle de leur application.

C'est bien une liberté nouvelle que François Mitterrand a proposée en voulant élargir la saisine du Conseil Constitutionnel. Permettre à chacun d'y faire appel lorsqu'il est menacé dans ses droits fondamentaux participe bien à la volonté d'achèvement de l'Etat de droit.

Au delà de la réforme du droit pénal et de la procédure pénale, au delà de la réforme du système pénitentiaire, il nous faut donner à la **justice** les moyens pour qu'elle soit accessible aux citoyens, plus transparente et plus rapide.

Il faut mettre à la disposition des acteurs sociauxpolitiques et économiques les **moyens d'expertise et d'évaluation** dont l'administration a aujourd'hui le monopole. Cette réforme permettrait de donner au **Plan** une nouvelle vitalité en en faisant le lieu d'analyse des scénarios possibles pour l'avenir, éclairant ainsi les choix politiques stratégiques de nature à infléchir l'évolution à moyen terme de nos sociétés. Elle impliquerait également la création d'organismes indépendants de l'exécutif dans le domaine de la sûreté des grands choix technologiques.

Créer de nouveaux espaces pour le débat politique

Il s'agit, enfin, de créer de nouveaux espaces pour le débat politique favorisant l'organisation d'un véritable **«pouvoir des usagers»** leur permettant de juger des politiques publiques concrètes et de peser sur elles. Localement, un droit d'initiative référendaire pourrait s'inscrire dans cette persective.

Il va de soi, qu'un **financement clair de l'ensemble de la vie politique** constitue une condition nécessaire pour sa réforme en profondeur.

En donnant à la démocratie des instruments plus fins pour que les citoyens se sentent pleinement acteurs, nous pourrons lui redonner un nouvel élan et montrer que la démocratie n'est pas seulement, selon le mot de Churchill «le pire des systèmes à l'exception de tous les autres», mais bien le meilleur.

C - DÉMOCRATIE ET LAICITÉ

Reste à traiter du décalage redoutable entre l'ampleur des progrès de l'intelligence humaine appliquée aux relations des hommes avec la matière et avec la vie et la médiocrité des progrès accomplis dans l'organisation des relations des hommes entre eux.

Pour résoudre les déséquilibres résultant de ce décalage, il n'y a que deux outils, **la démocratie et la laïcité**.

Ce que nous disent avec force les mouvements sociaux et politiques d'URSS, d'Europe de l'Est, d'Amérique Latine et de Chine, c'est en effet que l'invention démocratique est le grand projet de ce temps. Ce qui est en cause, c'est l'élargissement de son champ d'actions. C'est pour avoir opéré une confusion entre critique du capitalisme et critique de la démocratie parlementaire **que l'extrême gauche occidentale a préparé le terrain pour le triomphe idéologique du libéralisme à la fin des années 1970 et au début des années 1980**. Elle s'est ainsi privée des moyens de développer une critique du capitalisme au nom de la démocratie. Il n'est guère étonnant dans ces conditions que nombre de «révolutionnaires» des années 1970 se soient si facilement ralliés à la culture libérale des années 1980.

La démocratie s'affirme comme **l'instrument de pacification des compétitions de pouvoir** face aux systèmes qui ont choisi de contraindre plutôt que de convaincre. La démocratie réconcilie également **l'exigence morale** et **l'impératif d'efficacité** dans nos sociétés où l'intelligence ne se mobilise pleinement que dans la reconnaissance du droit à la responsabilité.

Il nous faut donc investir dans la démocratie comme outil de régulation des passions collectives et comme vecteur de mobilisation des intelligences.

Il faut aussi donner à la démocratie son véritablement fondement, qui n'est pas seulement politique mais éthique, la laïcité.

Un Etat laïc refuse d'être fondé sur une religion ou une idéologie officielles.

Une démocratie laïque refuse d'ériger une vérité en religion, en dogme ou en idéologie.

Une démocratie laïque recherche le progrès par la raison comme le proposaient les encyclopédistes du

XVIII[e] siècle. La dimension laïque du fait démocratique permet d'affronter la réalité de nos sociétés confrontées à des passions contradictoires, en déterminant les règles du débat public.

C'est dans ce sens que l'Ecole publique, parce qu'elle emprunte la démarche laïque, rend libre.

Il nous faut conjuguer avec force démocratie et laïcité

En ces temps d'intégrisme aussi bien religieux que politiques, il nous faut conjuguer avec force démocratie et laïcité.

D - DONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU PARTI SOCIALISTE

Trop souvent le Parti Socialiste s'est contenté d'être un parti spectateur ou commentateur de la vie politique alors que, selon notre conception, il doit être un **acteur collectif de la transformation sociale**, un parti présent dans le mouvement social, générateur d'idées et d'initiatives. Le parti doit apprendre à mieux combiner quatre fonctions principales.

• 1 **La fonction d'écoute** de toutes les couches de la population afin de rester en contrat étroit avec l'évolution des préoccupations et des besoins des Français.

• 2 **La fonction de proposition a moyen et long terme** afin d'orienter l'action du gouvernement et des groupes socialistes au Parlement.

• 3 **La fonction d'explication de la politique gouvernementale** qui s'inscrit dans les orientations proposées aux Français par le Président de la République et soutenues par les groupes socialistes au Parlement.

• 4 **La fonction d'agent de la transformation sociale**, l'action des sections et des élus du Parti doit concrétiser à chaque niveau une volonté de participer activement à l'amélioration de la vie quotidienne des français.

Le Parti doit également trouver un meilleur équilibre dans sa relation au gouvernement dont il est le principal soutien. **Il ne doit pas être un «parti-godillot»** car la critique est utile dans la mesure où elle débouche sur des propositions constructives et concrètes.

Seul un Parti responsable et uni derrière le Président et le gouvernement pourra remporter les prochaines élections législatives

Mais il ne doit pas non plus, céder à la tentation de se substituer à l'opposition dans sa manière de critiquer la politique du gouvernement. Une telle attitude est incompréhensible pour les Français. A terme, elle pourrait se révéler suicidaire : seul un Parti responsable et uni derrière le Président et le gouvernement pourra remporter les prochaines élections législatives.

Pour jouer son rôle, le Parti Socialiste doit à la fois améliorer l'efficacité de son fonctionnement collectif et développer sa démocratie interne afin de redonner aux socialistes le goût de militer.

1) AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PART

Le décalage persistant entre le nombre relativement faible de nos adhérents et l'importance de notre électorat est préoccupant. Il empêche le parti d'être suffisamment présent et visible dans la société française. Et aussi de jouer le rôle moteur qui devrait être le sien dans notre action de transformation de la société : ***Un parti vraiment représentatif de la société française***

La base populaire de notre parti doit être élargie. Certes, il n'y a pas de solution miracle, mais il importe de réduire toutes les barrières matérielles et financières qui empê-chent le renforcement de notre base militante, notamment parmi les ouvriers et employés du secteur privé. A cet effet, nous proposons de créer une cotisation annuelle d'un niveau faible pour tous ceux qui sont aujourd'hui non imposés sur le revenu et de rendre les cotisations des adhérents proportionnelles à leur impôt sur le revenu dont la progressivité favorise les revenus salariaux modestes et tient compte des charges de famille. Nous nous prononçons pour un **barème unique** pour toutes les fédérations afin d'atteindre le maximum de transparence possible.

Nous sommes favorables à l'augmentation de 20 à 30 % du quota de femmes

L'élargissement militant du parti **passe également par le renforcement de la place des femmes**. Et en particulier de celles qui prennent des responsabilités électorales dans le parti. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'augmentation de 20 à 30 % du quota de femmes à tous les degrés de l'organisation et sur les listes de candidats aux élections au scrutin de liste.

Mais il ne suffit pas de débattre des quotas pour renforcer effectivement la place des femmes dans le Parti Socialiste. Encore faut -il se donner les moyens d'appliquer effectivement les règles adoptées. Aussi proposons -nous, lorsque les proportions minimales ne sont pas respectées, que les places non pourvues demeurent vacantes dans l'organisme concerné. Nous proposons aussi la création d'une commission pour la promotion des femmes. Il faut également faire une place plus importante aux questions concernant la formation et l'emploi des femmes, les situations de solitude, la nécessité de préserver les acquis face au retour de certains discours conservateurs.

La place des jeunes dans le parti est également trop faible. Leur nombre est insuffisant dans notre parti pour assurer un réel rayonnement dans tous les secteurs de la jeunesse. Il faut là prendre exemple

sur d'autres grands partis d'Europe. La seule solution est de donner **une autonomie réelle au Mouvement de la Jeunesse socialiste,** en particulier dans la désignation de ses dirigeants. Des tensions sont possibles. Mais c'est le prix du renouvellement militant dont le parti a un besoin vital pour demeurer à l'écoute des nouvelles générations et y faire progresser ses idées.

• *Un parti ouvert*

Intermédiaires indispensables entre le cercle des militants et celui des électeurs, les sympathisants doivent être plus fortement intéressés à la vie du part.

Il nous faut multiplier les réunions de sections ouvertes sur l'extérieur, engager les débats avec les associations en charge du cadre de vie et plus généralement des questions concernant les problèmes de la vie quotidienne. Nous devons aussi renforcer le dialogue avec les organisations syndicales dans le respect de leur autonomie et dans le souci de renforcer leur capacité d'intervention et de négociation.

• *Un fonctionnement plus efficace*

La mise en place du statut des élus ne peut être différée

Beaucoup reste à faire pour renforcer l'efficacité du fonctionnement de notre parti. Il convient d'accroître les moyens de **formation pour les élus et les militants.**

La mise en place du statut des élus ne peut être différée sans mettre en cause la décentralisation et la démocratisation de l'accès aux responsabilités.

Droit à congé, garantie de réintégration, rémunération de remplacement, couverture sociale, droit à la formation et véritable régime de retraite, doivent constituer les principales composantes du **statut des élus**.

En effet, des décisions politiques importantes se prennent désormais de plus en plus hors du cadre habituel de la section ou du département. Nous proposons donc une meilleure coordination entre les sections d'un même commune, entre les socialistes d'une même agglomération ou d'un syndicat intercommunal ou encore au niveau régional.

Vis-à-vis des Français, sur les questions du logement social, de la vie quotidienne dans les quartiers, de l'insertion, il nous faut **assurer un rôle d'animation, de représentation et d'explication de la politique gouvernementale**. Ce rôle est essentiel. Si nous ne le remplissions pas correctement, nous ne ramènerons pas vers nous cette partie de l'électorat populaire qui, touchée durement par la crise, s'est réfugiée dans l'abstention ou égarée vers l'extrême-droite. N'oublions pas que l'abstention et le vote pour le Front National trouvent leur terreau principal dans l'exclusion.

L'amélioration de notre efficacité collective passe également par **l'actualisation de notre identité. L'heure est venue d'adopter une nouvelle déclaration de principe. L'heure est aussi venue de définir ensemble le projet dont le Parti Socialiste est porteur alors qu'il exerce le pouvoir durablement**.

Nous devons renforcer le rôle de l' Union des partis socialistes de la Communauté Européenne

Enfin, il est urgent, face à la mondialisation des problèmes et des solutions, au moment où la construction de l'Europe doit franchir une nouvelle étape devant les boule-versements survenus à l'Est, de **renforcer l'action inter-nationale du mouvement socialiste**. Il nous faut accroître les relations et les contacts avec les partis socialistes européens devenus politiquement dominants et faire de la construction de l'Europe sociale le thème majeur du dialogue entre nous. Nous devons renforcer le rôle de l' **Union des partis socialistes de la Communauté Européenne** et y introduire la possiblité de décisions à la majorité dans certains domaines.

Il nous faut également renforcer la concertation le rôle de l'**Internationaliste socialiste** sur les questions de la paix, des libertés, des droits de l'Homme et du développement. L'Internationale socialiste peut constituer un outil très efficace pour la diffusion des valeurs du socialisme démocratique dans le monde. Nos débats devront aborder la question du renforcement de cette organisation et de la contribution que le parti français doit lui apporter.

2) DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE INTERNE ET REDONNER LE GOUT DE MILITER

• L'amélioration de la démocratie interne passe par une meilleure transparence des règles de l'organisation.

La représentation proportionnelle a permis l'unité de notre parti. Aucune remise en cause du système de fonctionnement établi sur ce principe ne devra être acceptée. Même si le Comité Directeur doit associer plus largement les fédérations à ses travaux.

A l'issue des congrès, les différentes sensibilités parties prenantes à une synthèse, doivent être associées à la direction du parti, à tous les échelons, à égalité de droits et de devoirs.

De même, le nécessaire accroissement du rôle des sympathisants ne peut aboutir à ôter aux adhérents le droit exclusif de désigner les candidats aux élections ni les instances dirigeantes du parti.

En revanche, certaines modifications peuvent améliorer la transparence du fonctionnement du parti, notamment pour traiter les difficultés survenant localement entre deux congrès.

L'adhésion au parti doit être facilitée : la demande d'adhésion doit être présentée à la section lors de la réunion suivante en présence de l'intéressé. Le vote au congrès ou pour les désignations doit pouvoir intervenir pour les nouveaux adhérents après **six mois** d'appartenance au parti. Réduire ce délai pourrait, à l'approche du congrès et des investitures, avoir des conséquences dommageables en encourageant des pratiques contestables.

Nous proposons que les mandats soient calculés d'après le nombre des votants effectifs

Nous proposons également que désormais, pour les votes politiques, les mandats soient calculés d'après **le nombre des votants effectifs** et non des cartes achetées au National. Ceci constituera un effort de moralisation incontestable pour notre parti. Notre règlement intérieur devra prévoir toutes les règles qui doivent être respectées en matière de convocation des militants, de déroulement des opérations de vote et de limitation de la durée du scrutin.

Par ailleurs, la nouvelle loi sur le **financement public de la vie politique** doit être une autre occasion de progresser vers plus de transparence. Mais il ne faut pas que la distribution de ces nouvelles ressources constitue un pouvoir discrétionnaire des directions nationales et fédérales. Aussi, proposons-nous que le congrès national fixe la répartition du financement public entre les différents degrés de l'organisation en prenant en compte le nombre des adhérents (un tiers), le nombre de voix obtenues par le parti aux élections (un tiers) et le nombre d'habitants (un tiers).

Chaque courant de pensée reconnu dans le parti doit pouvoir bénéficier de la possibilité d'**informer** tous les militants de la fédération (réunions internes, publications dans la presse du parti ou publications internes spécifiques). Tout membre du bureau fédéral doit avoir **le droit de consulter le fichier** des adhérents de la fédération.

La justice interne du parti doit être améliorée en précisant mieux les délais à respecter par les commissions des conflits et en favorisant une meilleure préparation des décisions.

- ***Retrouver le goût de militer***

Il nous faut rassembler les conditions qui permettent l'adhésion durable

Aujourd'hui, les militants s'interrogent sur leur rôle et **les adhérents potentiels s'interrogent sur l'utilité de nous rejoindre au sein du Parti.** Ils ne peuvent servir uniquement de masse de manoeuvre pour les batailles internes à **l'occasion de la préparation des Congrès ou de l'investiture des candidats**.

Il nous faut désormais rassembler les conditions qui permettent l'adhésion durable. Il s'agit moins de conditions financières que **la qualité de l'accueil et du débat dans les sections d'une part, du sentiment de pouvoir peser réellement sur les choix politiques faits par le P.S. – et par le gouvernement lors-que le parti participe au pouvoir - d'autre part**.

a) Notre plus grand effort doit porter sur l'animation des sections. **Le débat politique dans les sections socialistes se contente trop souvent d'être une simple discussion à bâtons rompus sur l'actualité. Or, les réformes profondes et durables sont celles qui, au-delà des décisions du gouvernement et du vote des textes au Parlement, réussissent une forte mobilisation des acteurs sociaux sur le terrain. C'est une action politique – et formatrice – de toute première importance pour les militants** que de suivre de près la mise en pratique de ces réformes. Prenons l'exemple du R.M.I. : les sections du parti doivent pouvoir être un lieu d'évaluation **approfondie** entre les élus, les travailleurs sociaux, les responsables d'associations, sur les problèmes posés par **le volet «insertion». Il en va de même pour des actions entreprises par des collectivités locales**.

Ainsi seront mieux perçus, par l'ensemble des adhérents de la section, les enjeux réels au-delà du simple discours. Il est donc nécessaire de former les responsables du parti pour l'animation des réunions.

Adhérer et débattre apparaîtra ainsi progressivement sous un nouveau jour, plus attractif car plus utile.

De même, au niveau international (et d'abord européen), les jumelages de sections ou fédérations avec des structures équivalentes d'autres Partis Socialistes (notamment dans les villes déjà jumelées entre elles) favoriseraient l'ouverture de l'action militante vers l'extérieur.

b) **Les adhérents du P.S. ont trop souvent l'impression que les principaux choix politiques du parti sont faits sans qu'ils interviennent dans le processus de décision si ce n'est parfois de manière purement formelle. Certes, les dirigeants élus du parti ont à prendre leurs responsabilités et donc des décisions. Mais il est certainement possible que, de la même façon que notre Parti doit être acteur et non pas seulement spectateur de la vie politique, les adhérents socialistes soient davantage acteurs de la vie politique de leur parti.**

Il est également souhaitable que les militants puissent donner leur appréciation sur la politique gouvernementale. Pour favoriser l'expression de cette appréciation, nous proposons :

- que soit rendue possible la tenue de conventions fédérales ou nationales élargies sur un thème précis en présence des secrétaires nationaux et des ministre concernés. Les conventions nationales devraient aussi souvent que possible êtres réunies sur une base élective selon le thème abordé.

- que les responsables gouvernementaux, en col-laboration avec les responsables du secteur correspondant dans le parti puissent organiser une rencontre nationale sur le suivi et l'application de telle ou telle réforme, en invitant tous les responsables fédéraux concernés.

Cet ensemble de propositions devrait permettre de renforcer, si nous nous accordons pour les

appliquer, l'efficacité et le dynamisme du Parti Socialiste. Dans la période actuelle, marquée par les défis très importants à l'extérieur comme à l'intérieur de notre pays, l'existence d'un P.S. fort, actif, responsable, **avec des militants plus motivés parce que mieux associés aux décisions**, est un élément déterminant pour la réussite de notre action.

IV - RASSEMBLER A GAUCHE

Les socialistes doivent continuer de s'affirmer comme une force de rassemblement. Pour cela, il nous faut unir les nôtres, confirmer notre ancrage à gauche, consolider la majorié présidentielle et chercher, sur les questions décisives, à unir les Français.

Rassembler les Socialistes

Les contributions révèlaient de larges convergences permettant, dans un esprit de responsabilité, le rassemblement des socialistes.

Notre appel au rassemblement n'a pas prévalu sur la compétition pour le pouvoir dans le parti. Nous le regrettons et conduirons le débat de façon sereine, autour des idées pouvant unir les socialistes en nous gardant de tout décalage entre les discours et les actes.

Il vaut mieux assumer courageusement une réponse décalée dans le temps entre l'action et certaines impatiences des Français que de prendre le risque d'un nouvel écart entre les discours de congrès et les actes au pouvoir. L'histoire nous a enseigné le prix d'un tel écart en terme de confiance populaire.

Rassembler à Gauche

Les annnées 80 ont montré que les forces de progrès n'ont pu renouer avec le fait majoritaire en France qu'au moyen d'une dynamique de rassemblement à gauche autour du Parti Socialiste. C'est cette dynamique qu'il nous faudra prolonger dans les années qui viennent.

Au moment où le communisme connait une crise mettant en cause son existence même, le socialisme démocratique, apparaît comme une idée neuve seule susceptible d'offrir une alternative crédible aux forces du capitalisme.

La synthèse Jauressienne du socialisme et de la démocratie défendue de façon visionnaire par Léon Blum en 1920 retrouve toute sa force de rassemblement.

Entre les deux courants du socialisme issus de la déchirure des années 1920, l'histoire tranche aujourd'hui dans des conditions qui ouvrent des perspectives au rassemblement autour de la famille socialiste, rassemblement déjà esquissé au niveau Parlement européen entre le groupe socialiste et le groupe de l'Eurogauche animé par le Parti Communiste Italien.

Les socialistes doivent créer les conditions permettant d'accueillir les militants et les électeurs ayant tiré les conséquences des impasses du modèle communiste.

On doit par ailleurs, s'interroger sur les conséquences d'une rénovation du Parti Communiste qui implique l' abandon des positions et des règles de fonctionnement qui ont justifié l'éclatement du Congrès de Tours. Dans ces conditions, la réflexion sur la rénovation du Parti Communiste apparaît indissociable de la réflexion sur le rassemblement de la gauche autour des socialistes. Avant 1992, les socialistes prendront les initiatives nécessaires de rassemble-ment en ce sens.

Consolider la majorité présidentielle

Incarner une gauche tolérante, ouverte aux mutations de notre société

François MITTERRAND l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle car il a su incarner une gauche ouverte. Il a pu ainsi rassembler une large majorité. Les socialistes ont su prolonger au niveau du Parlement, du gouvernement et des municipalités, la construction de la majorité présidentielle en se montrant ouverts à l'égard de ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de progrès, de justice sociale et de liberté qui les animent. S'il veut gagner les prochaines élections, et en particulier les législatives, le parti socialiste doit continuer à incarner une gauche tolérante, ouverte aux mutations de notre société, attentive à toutes les évolutions.

Construire une nouvelle synthèse entre le socialisme et l'écologie

La protection de l'environnement n'est pas politiquement neutre lorsque les atteintes plus graves sont le produit, soit de l'irresponsabilité bureaucratique comme à Tchernobyl, soit de la recherche sans frein du profit comme pour la destruction des grandes forêts équatoriales.

L'exploitation de l'homme et celle de la nature relèvent de la même logique : celle du profit.

C'est pourquoi, il nous faut montrer notre capacité à nouer un vrai dialogue avec la sensibilité écologiste sans nous poser en préalable la question des alliances.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Rassembler les Français

Avec la France unie, le Président de la République a montré la voie du rassemblement des Français. Il ne s'agit pas de les réunir dans la confusion des alliances de circonstance mais autour d'un certain nombre d'orientations correspondant à **l'intérêt collectif des français.**

L'intérêt collectif, voilà une idée forte pour les socialistes qui veulent transformer la société dans son ensemble. Elle permet d'articuler les revendications catégorielles, de résister à l'assaut des corporatismes et de répondre, dans le temps, aux impatiences légitimes des groupes.

Il est vrai qu'au nom de l'intérêt collectif, il faut parfois faire preuve de courage et assumer des mesures impopulaires ou étaler dans le temps des réponses à des revendications légitimes.

Parler défense du franc, lutte contre l'inflation, réduction des déficits, priorité à l'investissement et à la recherche, réinsertion, lutte contre le chômage, défense de l'environnement, c'est parler intérêt collectif des français.

A nous d'assumer cette position qui permet aux socialistes de rassembler en se montrant comptables de l'intérêt du pays.

CONCLUSION

En France, le socialisme démocratique au pouvoir est en passe de réussir et d'apporter la preuve que le modèle qui est le sien est le seul capable aujourd'hui de garantir à la fois le progrès économique, la justice sociale et le respect des libertés.

Les socialistes n'ont pas à douter d'eux-mêmes

Les socialistes n'ont pas à douter d'eux-mêmes. Le bilan d'étape qu'ils peuvent présenter aux Français est important. Nous sommes sur la voie qui mène au succès. Nous savons que cette voie est longue mais qu'il n'en est point d'autre qui soit sûre.

Un parti rassemblé derrière le Président de la République et le gouvernement, suffisamment assuré de lui –même, doit pouvoir en convaincre les Français. Cela implique dans l'immédiat que les socialistes réalisent la synthèse la plus large possible à l'occasion de leur prochain congrès.

Voilà, chers camarades, les enjeux de Rennes. La gauche ouverte que nous représentons doit être à la hauteur de cette tâche. Plutôt que de jouer entre nous à la différence des formules, continuons de faire ensemble par rapport à la Droite, la différence au niveau des actes.

Pour aujourd'hui, le maximum du possible, pour demain, le maximum d'espérance.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Motion n° 4

UN COURS NOUVEAU POUR L'ACTION SOCIALISTE

"La France unie le sera si elle choisit d'être juste, écarte les privilèges, refuse les exclusions, frappe les injustices, s'attaque aux inégalités sociales"

François Mitterrand
RENNES le 8 Avril 1988

MOTION PRÉSENTÉE PAR :

Julien DRAY, Député, **Jean-Luc MELENCHON,** Sénateur, membre du Comité Directeur, **Isabelle THOMAS,** membre du Comité Directeur, **Roland CASTRO, Nicole BENEVISE, Philippe SCHMIT, Laurence ROSSIGNOL, Didier LECONTE,** Premier secrétaire fédéral 91, **Eugène ASENCIO, Patricia PHILIPPE,** secrétaire fédérale 93, **Charles Henri TERNOIS, Thaïma SAMMAN, Gérard DUPEYRAT,** Député suppléant, **Carole GROS, Georges BONNEVILLE, Françoise FAROUAULT,** secrétaire fédérale 53, **Roger TOUVET,** Bureau Fédéral 39, **Jean-Louis BERLAND,** Bureau Fédéral 85, **Pascale LENENOUANNIC, Véronique KEIF, Pierre FEUILLY, Esther FOUCHIER.**

Patrick ALFANDARI (69), **Paul ALLIES** (34), **Thierry AMOUROUX** (45), **Jean-Pierre BALDIT** (12), **Samia BELHEDLI** (38), **Alain BERTHAULT** (85), **Roger BESNARD** (35), **Gérard BOHNER** (91), **André BORDET** (13), **Jean-Pierre BORDIER** (93), **Serge BORNET** (71), **Mathieu BOURGASSER** (77), **Franck BOUTARIC** (75), **Malek BOUTIH** (75), **Etienne BUTZBACH** (90), **Daniel CABIEU** (14), **Alain CASTEL** (27), **Jacques CHAMBARD** (39), **Denis COLIN** (27), **Jean CORDIER** (39), **Amaury COUDERC** (91), **Claude DANREY** (91), **Georgette DAUPHIN** (35), **Rémy DEVEZE** (91), **Daniel DHOMBRES** (03), **Jean-Paul DOUMEAU** (53), **Béatrice DUFOUR** (87), **Jean-Paul DUTARD** (11), **Christiane GIORGETTI** (91), **Martine GUILLAUME** (91), **Florent GUILLET** (39), **Louis GUINARD** (62), **Pascal HENRY** (77), **Pascal JACOBI** (92), **Gérard KEIFF** (83), **Patricia LABORIE** (56), **Francis LARA** (91), **Jean-François LASCOUX** (91), **Jean-Philippe LECHARTE** (53), **Olivier LEONHARDT** (75), **Jean-Jacques LOUVEL** (76), **Louis Marie MARTIN** (58), **Bernard MARTIN** (91), **Hugues MATHIEU (87), Daniel MICHEL** (54), **Maurice MILLET** (77), **François MONDON** (91), **Marie-Pierre OPRANDI** (91), **Eric PEDEBOSQ** (64), **José PENTOSCROPE** (91), **Christophe PERNY** (39), **Georges PERRON** (85), **Adélaïde PIAZZI** (95), **Bernard PIGNEROL** (93), **Guy RAMIREZ** (91), **Claire ROBILLARD** (91), **Martine ROQUENCOURT** (83), **Pierre-Yves SALINGUES** (35), **Gilles SCHILDKNECHT** (78), **Michel TAUBAMN** (75), **Philippe TAURISSON** (91), **Gisianne TREMBLAIS** (39), **Nicole VAREILLE** (17), **Thierry WAHL (92).**

Hakim ADDAD (75), **Thérèse ADDOZ** (38), **Djamila ADJINA** (83), **Anne AFFICHARD** (91), **Christian AITBARA** (23), **M. AKLI** (11), **Gilbert ALEXANDRE** (87), **Alexis Kouadio ALLAH** (87), **Brigitte ALMAYRAC** (93), **Henri ALMIN** (22), **Céline AMBOURG** (14), **Raymond AMELON** (14), **Pierre AMIRAL** (15), **Georges ANGEL** (67), **Fabienne ANGEL** (67), **Christophe APPAILLANGE** (34), **Christian AUBER** (75), **Samuel AUDIGER** (14), **Louis AUGEREAU** (85), **Jean-Luc AVIDE** (85), **Marie-José AYMARD** (93), **Pierre AZOULAY** (75), **Jean-Louis BAC** (15), **Alain BALESTAN** (95), **Chris. BALESTAN** (95), **Jacques BARAILHE** (85), **Alain BARLATIER** (13), **Jean-Marie BARRE** (77), **Jean-Pierre BARTHEL** (67), **Delphine BATHO** (75), **Philippe BATOUX** (84), **Christian BAUD** (39), **Jean-Paul BAUD** (91), **Serge BAVARIN** (93), **Thierry BEAUBIAT** (78), **Yael BEAUGENDRE** (45), **Jean-Claude BEAUVIRONNET** (77), **Nassim BEDAR** (25), **Christophe BEDEL** (95), **Daniel BELLIARD** (85), **Roger BELPERIN** (25), **Georges BEMCHEIK** (38), **Abdelkader BENDOUMIA** (83), **Maurice BENOISTE** (77), **Marie-Ange BERENGOLC** (93), **Jocelyne BERENGOLC** (93), **Maurice BERENGOLC** (93), **Sofia BERGIS** (13), **Thierry BERGUGNAT** (83), **Valérie BERNARD** (63), **Daniel BERNSTEIN** (58), **Caroline BERRARO** (14), **Marcel BERRO** (77), **Michel BERTELLE** (78), **Françoise BEX** (30), **Christian BIANCHI** (13), **Lucien BIZZARI** (13), **Louis BLACHE** (87), **Didier BLACHE** (87), **Jean-Jacques BLANC** (82), **C. BOIBESSOT** (92), **Pascale BOILEAU** (85), **Anne BONDIOU** (75), **J.P BORGEST** (03), **Roger BOUCHY** (15), **Liliane BOUDIN** (14), **Rachid BOUKHELIFA** (38), **Ben BOUKTACHE** (34),

Jackie BOULAIRE (13), H. BOULAIRE (13), Christian BOURBON (05), Eric BOURDAIN (92), Jean-Pierre BOURDET (93), Alain BOURGASSER (77), Charles BOURGOIN (85), Georges BOURTOL (91), Mohamed BOUSHABA (13), Hassen BOUSLIMI (77), Wahid BOUTIH (92), Armelle BOUTILLIER (14), Joël BOUTTEVILLE (77), Marcellin BRAVO (78), Bernard BRILLEAU (84), André BRISSAC (87), Bernard BROUILLARD (93), Brigitte BRUNETIERE (85), David BRUYANT (37), Erick BULLE (77), Yves BUNEL (53), Augustino BURRUNI (71), Daniel CAER (13), Michel CALVO (34), Benoît CAMPION (38), Claude CANSOULINE (66), Jean-Paul CARRE (78), François CARRERE (95), Rémy CARRONADO (13), Aline CATEUX (75), Jean-Pierre CATHALIFAUD (87), Laurent CATHERINE (92), Daniel CAUCHARD (95), Fabien CARESUELA (64), Olivier CESSOT (75), Enrique CEZARD (92), Abdou CHAOUI (33), Pascal CHAPELLE (14), Alain CHARLES (58), Jean-Pierre CHARPENTREAU (85), et Danielle CHARPENTREAU (85), Gérard CHARRIER (85), Claudine CHARRON (33), Pierre CHAVANON (39), Sylphide CHELKANI (75), Pascal CHERKI (91), Chantal CHEVALIER (91), Eric CHEVREAU (91), Nicolas CHLAKOFF (93), Mohamed CHOUKRANI (14), Daniel CLAIR (21), Liliane CLAPUYT (59), Yves CLAUDEY (39), Philippe CLEMENT (58), William COLAS (93), Anne-Marie COLAS (85), Cathy COMMANS (15), Gérard CONTREMOULIN (91), Jean CORDIER (39), Claude CORDIER (39), Jean-Paul CORNIEUX (69), Rémy COSTE (65), Maryse COUDEGNE (63), Joël COUTEAU (85), Martine CROIZER (56), Jean-Pierre CULADIOT (91), Carole DA ROCHA (64), Didier DAUBIT (93), Arnaud DE SAXCE (92), Pierre DEJEAN (91), Marc DEL CISTIA (84), François DELAPIERRE (75), Michel DELATTRE (91), Sobhi DERKAOUI (14), Sylvain DESHARDES (77), Olivier DESMESURE (33), Pierre DESROCHES (21), Claude DILAIN (93), Mohamed DJOUAD (45), Catherine DOMINGO (91), William DOMINGO (91), Paul DORCHIES (93), Jean-Michel DORLET (21), Monique DOUMEAU (53), Nadège DOUMEAU (53), Loïc DUBOIS (14), Jean DUBOIS (71), Louis DUBOST (85), Pascal DUFORESTEL (92), Josette DUFOURG (91), Sophie DUGALIC (83), Philippe DURAND (91), Marcel EINHOR (75), Mohamed EL BAKI (74), Marc EMERIT (38), Roland ERTEL-PAU (91), Thierry ERTLE (68), Patrick FARBIAZ (93), Jean-Sébastien FAREZ (93), Catherine FAYET (69), Marie-Françoise FAYET (11), Xavier FLORIMOND (14), Gérard FORRESTAL (94), François FOURMENT (91), Anne FOURNIER (94), Nicole FRAISSE (85), Michel GALIN (91), Christiane GARNIER (34), Françoise GARRIGUE (14), Maurice GARRIGUES (87), Jean-François GASSIOT (85), Pascal GASSIOT (31), Charles GAUDILLAT (38), Michel GENTIL (53), Pierre GERARD (91), André GERARD (54), Christian GIL (34), Marcy GIOECKEL (83), Paulette GIRARD (63), Michel GIRAULT (53), Hubert GLORY (56), André GOAS (95), Danielle GOAS (95), Michel GOBETTI (94), Daniel GOLDBERG (93), Michel GORON (85), Henri GOUANDJIA (91), Patrick GOUSSARD (28), Dominique GRAS (03), Bernard GRATELOUP (34), Claudine GRATIEN (69), Hervé GROULT (76), Jean-Paul GUEGANIC (45), Valérie GUERIN (83), Jean-Luc GUERIN (83), Françis GUERLIN (27), Michèle GUERLIN (27), Laurent GUIBERT (77), Marc GUIDAIS (91), Patricia GUILHOT (63), Gilles GUILLARD (93), Claude GUYOMACH (75), Gwen HAMDI (35), Janny HANGGELY (54), Rose Hélène HARIMICHE (11), Gilbert HENRI (94), Viviane HENRY (85), Aurélie HENRY (14), Serge HOCQUARD (85), Didier HOELTGEN (94), Jean-Noël HUTTIN (59), Michelle JAVELAUD (87), Henry JEAN (13), Pierre JOUFFROY (39), Claire JOUSSELME (75), Jacques JOUVE (34), Pierre JULLIEN (67), Marie-Claude JUNCK (93), Véronique KEIFF (83), Nicole KERVENNIC (14), Liliane KINDO (57), Tristan KLEIN (75), Jean-Christophe LACELLE (75), Patrick LAFON (95), Yvette LAMY (91), Denis LAPOIRE (38), Philippe LAURENT (54), Patrice LAVAUD (95), Henri LAVIOLE (25), Pierre-Yves LE CUNSS (33), Philippe LE DAUJET (56), Henri LE DORZE (56), Alain LE MAPIHAN (56), Michel LE POURCELET (91), Jean-Pierre LE ROCH (56), Rolande LEBON (35), Daniel LEBOUDEC (47), Guy LEBRET (87), Sabrina LECARDRONNEL (14), Patrick LECHAT (14), Joëlle LECUYER (77), Elise LEDREUX (93), Denis LEFEBVRE (91), Jean-Pierre LEFORT (77), Jacques LEGER (87), Agnès LEGOEDEC (14), Max LEGUEM (91), Philippe LEMAIRE (59), Erwoane LEMEVEL (76), Micheline LEMONNIER (95), Frédéric LEONHARDT (75), Louis LEPREVOST (91), Yannick LERHUN (40), Nicole LEROUX (53), Fabienne LESAGE (27), Denis LESAULT (95), Sylviane LETO (85), Xavier LHERMITTE (14), Franck LOIZEMENT (91), José LOPEZ DEL RIO (67), Jean-Claude LORD (85), Christine LOREAU (71), Michel LOUBIERES (78), Malik LOUNES (75), Jean-Pierre LOUP (34), André LUBATTI (13), André LUBRANO (34), Alain LUCAS (21), Guillaume LUCE (14), Paul MACQUIGNEAU (85), Mohamed MAHRI (75), Gilles MAILLIOT (54), William MALBERT (95), Bruno MANUREL (93), Evelyne MARIANI (06), Catherine MARTIN (94), Christian MARTINET-PLAISANT (95), Catherine MARTY (35), Noelle MAS (13), Gilles MATHEL (35), Michel MATHIAS (91), Guy MAUDON (93), Laurence MAUTALENT (14), Rebai MEHENTEL (69), Patrick MELLUL (95), Jean-Dominique MERCHET (75), Hedia MESSAOUDI (93), Jean-Pierre MESSEMANE (13), Jean-Claude MESTRE (11), Pierre METREAU (13), Lucette METREAU (13), Fatima MEZIANE (93), Bertrand MIALHE (64), Claude MICHEL (13), Vincent MICHELOT (75), Geneviève MICHOU (77), Armand MILLET (39), Jean-François MIRAILLES (93), Franck MISSON (37), Najet MIZOUNI (93), Christophe MONNET (75), Eric MONTES (93), Maurice MORET (77), Hervé MOULLE (53), Jean-Louis MOURGUES (75), Michel MOYSAN (77), Béatrice MURET (95), Nadhim NAHALI (93), Jean-Michel NATHANSON (94), Jean NAVARRO (93), Philippe NAVARRO (11), Patrick NYECERONT (83), Pierre N'DOH (93), Alphonse N'DOMBE (38), Maryvonne OIZAN-CHAPON (91), Roger OLIVI (13), Patrick OLIVIER (93), Sheherazade OUAREM (75), Charles OUMANETZ (87), Jean-Luc PALACIO (64), Liliane PALLUET MAUDUIT (27), Cathy PALMIER (66), Corinne PAPILLON (95), Yves PECH (11), Gérard PENILLAULT (91), Pascal PERCHAIS (35), Robert PEYRON (95), Christophe PICHAUD (94), Roland PIEL (87), Stéphane PINARD (64), Jean-Antoine POGGIOLI (13), Philippe POULETTE (33), Michèle PRIEUR (91), Nathalie RAFFORT (93), Frédéric RAGUENEAU (95), Roger RAMEAU (58), Maati RAOUKI (45), Daniel RAYNON (58), Claude REBOUILLAT (25), Henri REMIR (93), Georges RENAUD (75), Paul RENTY (02), Amoufy RETY (93), Dominique RIERA (92), Sylvie ROCHER (23), Guy ROCHOT (71), Sandrine ROGER (14), Jean-Yves ROLLAND (35), Andrée ROSSIGNOL (21), Jean-Charles ROSSIGNOL (21), Jo ROSSIGNOL (94), Patrick ROUQUETTE (95), Anne-Marie ROZOT (49), Claude ROZOT (49), David SADOUN (92), Michel SAGE (87), Farid SAIDANI (95), Jésus Hernandez SALIENAS (78), Pierre SANDRINI (95), Jean-Michel SANTIAGO (13), Francis SAPIN (85), Françoise SCHNEIDER (93), Philippe SEILER (75), Thierry SESSIN (95), Claude SICART (47), Patrice SIMON (91), Denise SKOUTELSKY (75), Rémy SKOUTELSKY (94), José SOULARD (94), Rodolphe SOULIE (11), Friedmann STEINBACK (93), Hassan STITOU (63), Marcel STRIBY (39), Gérard SUAREZ (66), Jean-Bernard SUCHEL (69), Fode SYLLA (75), Serge TACOT (77), Farid TAHRI (83), Richard TAILLEFER (77), Nadine TAPAREZ (11), Adrien TERRIEUX (35), Gilles TESSON (64), Marie-Laure TEXIER (94), Michelle THEVENIN (39), Agnès THILL (93), Olivier THOMAS (91), Samuel THOMAS (38), Claude THOMINE (14), Christiane THON (91), Pascal THOUVENIN (69), Patrick THOUVENOT (54), Serge TISSOT (01), Catherine TREILLE (93), Yvan TROUILLET (78), Didier TZWANGUE (93), Anne-Marie VAILLAU (93), Robert VAILLAU (93), Aladino VALLAR (14), Pierre VARDANEGA (25), Céline VAUTHIER FAYET (11), Annie VIAUD (68), Richard VIGNAL (02), Jean VIGREUX (21), Luc VILAN (75), Henri VINCENSINI (33), Franck VINCENSINI (33), Catherine VINCENT (75), Françoise WORTHAM (77), Edouard ZENOUI (75), Mohamed ZOUAGHI. (45).

SOMMAIRE

1. SOCIALISTES ! QUE FAISONS-NOUS DE LA MISSION QUI NOUS A ÉTÉ CONFIÉE ?

2. LE MONDE BOUGE... ENFIN !

a. Un monde cruel
b. Le monde comme enjeu

3. UN COURS NOUVEAU POUR LE PARTI SOCIALISTE ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

4. LA SOCIÉTÉ MOBILISÉE

a. Le réarmement moral des sociatistes
b. La société est disponible
c. La méthode du mouvement
d. En finir avec consensus
e. Pour la culture du mouvement
f. L'actualité des rapports de force

5. L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

a. L'Etat bloqué
b. La proportionnelle
c. Contre l'exclusion civique
d. La citoyenneté locale
e. Faire le bilan de la décentralisation
f. La défense est l'affaire de tous
g. L'avenir des départements d'Outre-Mer

6. UNE ÉCONOMIE MIXTE STRUCTURANTE

a. le marché est introuvable
b. L'Etat volontaire
c. Pour une économie concertée et contractuelle
d. Finaliser la production
e. "Et-et" plutôt que "ni-ni"
f. Armement : la reconversion

7. POUR LE CHANGEMENT, QUELS MOYENS ?

a. Vivre les programmes
b. L'arme budgétaire
c. De nouvelles ressources pour de nouvelles dépenses
d. Défense : des économies sur l'inutile

8. VIVRE AUTREMENT

a. Travailler moins pour travailler tous
b. Se libérer de la précarité
c. Travailleurs et citoyens
d. L'exigence égalitaire
e. La réduction de l'éventail des revenus
f. Intégration : Assez de mots des actes
g. l'école de l'intégration et de l'égalité des chances
h. Préserver l'égal accès à la santé
i. La télé est à nous

9. ANNONCER UNE NOUVELLE CIVILISATION

a. Une autre humanité
b. Civilisation urbaine
c. Une seule terre sans retour ni consigne
d. Une société de droits écologiques
e. Le paradoxe agricole
f. Une nouvelle dynamique laïque
g. Le féminisme nouveau doit arriver
h. Une modernisation des liens entre personnes

10. TRAVAUX PRATIQUES DU BICENTENAIRE : CHANGER LE MONDE

a. Une nouvelle radicalité
b. Pour une croissance partagée
c. Un internationalisme actif
d. Europe : pas question de botter en touche
e. Assumer notre différence
f. Bâtir un rapport de force politique et social
g. L'union politique
h. Nouvelle Calédonie : Nous sommes tous responsables

11. POUR UN NOUVEL ÉLAN : LA GAUCHE C'EST ROUGE - ROSE - VERT

a. Le bloc sociologique majoritaire
b. Un nouveau front de transformation sociale
c. Pour les Etats Généraux du Socialisme

12. ON A LE PARTI QUE MÉRITENT NOS IDÉES

a. Le droit à la mémoire
b. Réconcilier morale et politique
c. Le parti autrement

13. LE DROIT AU BONHEUR

Fondation Jean Jaurès

1. SOCIALISTES ! QUE FAISONS-NOUS DE LA MISSION QUI NOUS A ÉTÉ CONFIÉE ?

Si vous avez l'intime conviction que la politique menée aujourd'hui nous conduit à la victoire en 1993...

Si vous pensez que l'ordre d'arrivée des éléphants dans la brousse du Congrès de Rennes est l'évènement qu'attendent avec impatience les électeurs de François Mitterrand en 88 pour revenir à nous après s'être massivement abstenus, tournés vers les écologistes ou pire après avoir changé de camp en votant pour le Front National...

Si la perspective d'avoir à choisir, au second tour en 1993, entre le Front National, le RPR ou l'UDF dans une quarantaine de circonscriptions, ne vous pose pas de problème particulier...

Si vous pensez que les pays de l'Europe de l'Est, à peine libérés de l'héritage stalinien, attendent de la France leur assimilation à une Europe libérale...

Si vous pensez enfin que les meilleures idées socialistes qui soient pour gouverner la France sont en définitive moins déterminantes pour votre choix à Rennes que les risques locaux qu'elles vous feraient courir en termes de responsabilités ou de mandats électifs..

Alors épargnez-vous la lecture de cette motion et participez au mieux au concours des pronostics...

2. LE MONDE BOUGE...ENFIN !

Santiago, Moscou, Pékin, Bucarest, Prague, les travaux pratiques du Bicentenaire de la Révolution battent leur plein . Des millions de héros anonymes prennent d'assaut à mains nues les bastilles de toutes les tyrannies. Liberté, démocratie : pour l'instant aucun totalitarisme ne semble être capable de résister durablement. Après la décennie de l'écroulement des dictatures militaires de l'Amérique Latine, l'effondrement du système stalinien occupe toute la scène.

Le rejet des dictatures bureaucratiques se fait sur la base d'immenses mobilisations populaires présentant des revendications et des aspirations que le marché et le modèle libéral ne sont pas en mesure de satisfaire, là comme dans le monde occidental. L'actuelle pause dans la crise économique de l'Ouest a été obtenue par une massive dévalorisation du prix du travail, la formation de sociétés duales comportant de larges zones d'exclusions sociales, enfin par une aggravation considérable du déséquilibre des échanges entre le Nord et le Sud.

Tout ce qui brille n'est pas or

a) Un monde cruel

A ceux qui considèrent que la faillite du système hérité du stalinisme validerait en quelque sorte l'économie de marché et le libéralisme comme moyen d'émancipation du genre humain, il n'est pas mauvais de rappeler quelques chiffres.

Sur quelques 6 milliards et demi d'individus qui peuplent notre planète, 4 milliards huit cents millions représentent le Tiers Monde (c'est-à-dire les 3/4 de l'humanité) dont près de deux milliards d'enfants de moins de 15 ans. Sur ces deux milliards, 800 millions seront, pour cause de malnutrition, frappés de maladies incapacitantes à vie. Ajoutons à cela que, pour la même raison, 14 millions d'entre eux meurent chaque année.

Dans le même temps, il a été établi que si la totalité des capacités alimentaires mondiales étaient également réparties, chaque individu de cette planète disposerait du quotidien nécessaire.

Depuis 1985, le solde net entre le poids de la dette et les prêts et dons accordés au pays du Tiers Monde est devenu négatif. Ainsi cette année, les pays riches "pomperont" aux pays pauvres 10 milliards de dollars de plus qu'ils ne leur accorderont. Rappelons enfin qu'en un siècle le rapport des richesses entre pays riches et pays pauvres a été multiplié par plus de 10.

Tels sont les signes de générosité d'une économie soumise aux seules lois du marché.

b) Le monde comme enjeu

Entre libéraux et socialistes

Dans un tel dispositif il n'y a pas de place pour le développement harmonieux auquel aspirent les peuples de l'Est. Chacun sent qu'un monde prend fin. Un autre commence. Son avenir est une course de vitesse entre libéraux et socialistes.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Le monde qui bouge a besoin de savoir où aller. Voici donc venue l'ère des projets, des plans sur l'avenir, où le sens de la vie et de l'activité humaine sera interrogé avec passion. L'espace du socialisme est tout désigné. Mais peut-on croire qu'il nous suffira de faire cuire comme hier notre petite soupe sur notre petit feu, la vie continuant comme avant, moins le déplaisir de la présence des cousins brutaux et grossiers qui vivaient sur le même palier que nous ?

Le renouveau de la doctrine socialiste est exigé par les faits. Il nous reste à formuler une nouvelle radicalité qui montre par où passera la civilisation à faire naître. Qu'ils sont frivoles les dirigeants socialistes qui pensent avoir tout dit après avoir commenté le retour de la liberté et offert les premiers pansements ! Le mouvement qui s'opère ne se nourrira pas de bonnes paroles. Les millions d'individus qui démantèlent les nomenklatura et les polices politiques ont de sérieux motifs pour prendre leurs risques. A vos souhaits camarades !

Dans ce contexte plus que jamais, notre action au plan national est indivisible de celle que nous menons au niveau international : la crédibilité de l'une dépend de la détermination de l'autre.

3. UN COURS NOUVEAU POUR LE PS ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

...Regarder devant soi... Un nouveau programme socialiste

Nous sommes aujourd'hui sans programme, sans stratégie d'alliance majoritaire et sans projet de société. Pourtant nous sommes riches de candidats à toutes les fonctions ! Pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ? Ces questions simples demandent des réponses claires. Le Congrès ne devrait pas avoir d'autre objet. Faute de quoi nous devinons bien ce que donnera le culte du consensus, la course au centre et l'idéologie gestionnaire qui dominent aujourd'hui.

Pour notre part, nous pensons qu'un cours nouveau pour le parti socialiste et l'action gouvernementale est nécessaire. Les moyens en existent. Un nouvel axe idéologique peut rassembler la gauche dans toute sa diversité : la lutte pour l'égalité des droits. La formation d'un front de transformation sociale majoritaire est possible, il doit rassembler tous ceux, qui en France se sont mis en mouvement. Il passe par l'alliance des socialistes avec les verts, ouvrant ainsi aux communistes également la perspective de reprendre leur place dans une dynamique unitaire.

Le moment est venu de nouveau de regarder devant soi : il est temps de rédiger un nouveau programme socialiste et d'en appeler pour cela au travail de tous les adhérents du parti comme nous l'avons fait en 1972 pour le programme "Changer la vie".

Dans cet état d'esprit, notre motion choisit de ne pas aborder tous les sujets sur lesquels les socialistes s'interrogent à juste titre. Nous ne voulons pas d'un catalogue libre-service que tout le monde se dépêchera d'oublier le soir du 18 Mars. Notre propos est de montrer quels sont, selon nous, les points d'appui pour un nouvel élan du mouvement socialiste.

4. LA SOCIÉTÉ MOBILISÉE

a) Le réarmement moral des socialistes

...Les militants socialistes ne savent plus quelle est leur place...

Tandis que le balancier repart à gauche sous toutes les latitudes, les socialistes français ne sont pas encore libérés de la pression qu'a exercée sur eux l'idéologie libérale. Sous prétexte de culture de gouvernement un plat conformisme intellectuel s'impose : les technocrates règnent en maître, alternance ou non. Leur idéologie -le consensus gestionnaire sur "l'essentiel"- domine les actes des décideurs de toutes sortes. Leurs références et leur langue de bois se sont imposées à tous : les indices économiques dictent le chemin au Parti Socialiste comme ailleurs. Personne n'ose interroger leur contenu, n'ose rappeler que la rationalité économique du système dans lequel nous vivons n'a d'autre finalité que dégager des profits et qu'elle n'est porteuse à elle seule d'aucun objectif dans les domaines qui nous importent : la qualité de la vie et de notre environnement, la libération collective et l'autonomie individuelle, l'égalité et la solidarité. Obsédés par le besoin de faire reconnaître leurs qualités de gestionnaires, les socialistes semblent stupéfaits lorsque, la croissance revenue, les inégalités déjà accentuées par la crise connaissent une spectaculaire et ostentatoire aggravation.

Dans ce contexte, forts de leurs victoires avec François MITTERRAND, les salariés se libèrent de l'angoisse née de la crise. Hier elle les empêchait d'agir et leur faisait accepter toujours plus d'efforts et de sacrifices. Aujourd'hui ils reprennent le chemin de la lutte et des revendications. Le mouvement a commencé dans les services publics. C'est alors que l'on a entendu le Premier Ministre dénoncer les comploteurs chez les infirmières et les ouvriers du métro ! Pourtant sur le terrain les socialistes étaient aussi dans l'action -parfois à leur tête- avec leurs collègues en lutte.

Harcelés de discours sur les contraintes gestionnaires, montrés du doigt lorsqu'ils entrent en mouvement, les militants socialistes ne savent plus quelle est leur place. Dans ces conditions, militer en entreprise ou dans un service public, c'est s'exposer au double désaveu de ses camarades des ministères et de ses collègues de travail. Telle est la réalité vécue par des milliers de socialistes avec ou sans carte ! L'appauvrissement qui en résulte touche tous les socialistes au gouvernement comme au Parti ! Nous avons donc besoin pour les uns comme pour les autres d'un réarmement moral et idéologique.

b) La Société est disponible

La gauche l'arme au pied

Ce réarmement moral implique donc un cours nouveau pour le gouvernement et le Parti. Il s'agit de se mettre au diapason de la société. Elle a montré à de nombreuses reprises sa disponibilité pour se mobiliser : sous le gouvernement Chirac, lorsque les valeurs essentielles étaient mises en cause, comme sous le gouvernement Rocard, pour poser ses revendications. Loin d'être un obstacle, cette disposition facilite et enrichit le travail de la gauche au gouvernement. Au moment où le mouvement social se réveille, les socialistes peuvent lui proposer une perspective, un mot d'ordre, et en définitive une norme au moment des arbitrages : l'égalité des droits.

Cette revendication de l'égalité des droits est née du mouvement social lui même. Elle a d'abord été porté par SOS Racisme comme une réponse à l'exclusion sociale de la jeune génération issue de l'immigration et contre la résurgence de l'idéologie anti-égalitaire et raciste. Elle s'est imposée ensuite comme le mot d'ordre exprimant le mieux les préoccupations les plus diverses de la période contemporaine.

Une autre approche de l'exercice du pouvoir et de la direction du Parti est ainsi possible : celle qui se donne pour objectif et pour moyen de son action une société mobilisée. S'attaquer aux inégalités, réduire l'éventail des salaires, abattre les citadelles technocratiques dans l'Etat et l'économie, réaliser l'égalité politique et professionnelle des hommes et des femmes, renouveler les institutions : aucun de ces objectifs ne peut être atteint sans mettre en cause des privilèges et des situations acquises ! Pense-t-on le faire sans rapport de force ? Bonne chance à ceux qui y croient ! Aucune transformation n'est réalisable sans la mobilisation des acteurs du changement.

Ceux qui ne veulent pas de la société mobilisée ne veulent tout simplement pas le changement puisqu'ils n'en veulent pas les moyens.

c) La méthode du mouvement

La rue n'est pas notre ennemie

Les salariés, les jeunes, les associations, les syndicats ne doivent pas être vécus par le pouvoir gestionnaire comme une menace déstabilisatrice mais au contraire comme une aide utile pour agir. Mobilisation sociale, revendication, coordination, grèves, à chaque étape de notre action gouvernementale, nous aurons besoin de celles-ci pour lever les obstacles. Il a fallu la puissance d'un mouvement antiraciste indépendant pour aider à l'abrogation de la loi Pasqua.

Sans ce mouvement le gouvernement se serait trouvé prisonnier du conservatisme des services administratifs, face à une droite déchaînée, toujours prête à dénoncer le laxisme socialiste. Si nous avions eu un mouvement plus fort de locataires, n'aurait-il pas été plus facile pour le gouvernement d'abroger la loi Méhaignerie ? S'il n'y avait pas eu les grèves enseignantes, aurions-nous eu la possibilité de dégager des masses financières plus fortes que celles prévues initialement !

Pour que cette société mobilisée ne soit pas seulement le fait de mouvements sectoriels, il est nécessaire de les rassembler autour d'un projet. Celui-ci ne dépend pas de la fin des contraintes économiques, puisqu'elles ne cesseront jamais de s'exercer, mais il est au contraire le moyen d'y faire face selon d'autres normes, d'autres valeurs, d'autres objectifs que ceux des libéraux.

Les enjeux du congrès sont ainsi clairement tracés : élaborer un projet, proposer un programme, construire une stratégie pour redonner l'espoir, contrer la désagrégation du tissu social et politique, et développer la mobilisation de la société dans son ensemble.

d) En finir avec le consensus

... Tout le monde n'est pas dans la même galère

Faute d'avoir pu mettre en place une autre stratégie de sortie de crise économique que celle inspirée du libéralisme, nous avons peu à peu forgé un véritable consensus avec la droite sur son propre terrain, placé sous la double loi de la contrainte extérieure et du respect des grands équilibres. Conséquence naturelle d'une orientation politique et économique, le consensus est peu à peu devenu un but, bref une méthode de gouvernement et de pensée. Ainsi en quelques années, notre propre vocabulaire a changé, on parle fric, management, rentabilité, investissements. Certains des socialistes d'antan sont d'ailleurs devenus d'excellents managers. A l'horizon du capitalisme, nous n'envisageons plus que le capital. La lutte des classes est devenue le truc le plus ringard au marché des branchés.

Et pourtant ! Ceux qui avaient cru que l'entreprise était une sorte de team-collectif redécouvert que tout le monde n'est pas dans la même galère et qu'elle est aussi un lieu d'exploitation. Pour les salariés de Peugeot, la caisse n'est pas la même que celle de Calvet, Monsieur le Premier Ministre ! Ceux qui

croyaient à un accord durable avec le CNPF devenu raisonnable et partageux, redécouvrent le droit divin du PDG qui décide seul, un week-end, dans sa voiture de fonction, que l'emprunt d'une perceuse est une faute grave méritant licenciement ou impose à ses salariées de ne rien porter sous leur blouse;

Pour nous, il n'y a pas dans le monde, ni en France, de consensus possible entre ceux qui souffrent, qui travaillent et ceux qui profitent de cette souffrance et de ce travail. Il y a autour d'une lutte constante sur le prix du travail, des intérêts contradictoires qui s'affrontent selon un rapport de forces qui permet aux uns et aux autres de reculer ou d'avancer. Et il y a des représentants politiques des uns ou des autres, qui dirigent le pays ou aspirent à le diriger pour soutenir ceux qui les ont mandatés.

Et nous socialistes, pourrions-nous tomber dans le piège de la culture d'entreprise en oubliant les antagonismes qu'elle renferme ? Pour le Parti Socialiste, le consensus débouche sur l'absence : absence des enjeux idéologiques, absence dans les conflits sociaux et donc absence de la construction des rapports de force sans lesquels rien ne change, rien ne progresse.

e) Pour la culture du mouvement

... C'est le gâteau lui-même qu'il faut partager...

Nous devons comprendre que les phénomènes de coordination ne sont pas l'expression d'une manipulation gauchiste ou d'un nouveau corporatisme. La crise de confiance à l'égard des organisations syndicales ne se résoudra pas par une sorte d'Epinay-Syndical, décidé dans un bureau de la rue Solférino. Nous avons intérêt à des organisations syndicales fortes. Encore faut-il que nous leur reconnaissions le droit de jouer leur rôle de contrepoids et d'organisme de défense actif des salariés. Quand nous cherchons à réduire le rôle des syndicats à la gestion des affaires, nous créons ainsi les conditions même de leur rejet par les salariés.

Il existe aujourd'hui des aspirations à décider démocratiquement mais aussi à refuser les querelles de boutique. Le phénomène des coordinations, les multiples débats dans les organisations syndicales sont justement l'expression momentanée de cette situation. Nous devons l'admettre et ne pas l'opposer au mouvement syndical. Le taux de syndicalisation de seulement 10 % des salariés n'est pas la conséquence mais l'une des causes de l'émergence de nouveaux cadres d'organisation des luttes. La reconstruction d'un puissant mouvement syndical se fera sur la ligne de ceux qui auront su comprendre et défendre ces mouvements.

Certains proposent un pacte social avec deux rendez-vous annuels entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux pour ajuster le partage de la croissance.

Personne n'a d'a priori contre une telle négociation, mais nous avons conscience de ses limites tant sur le fond que sur la forme : sur le fond, nous considérons que la société française est tellement inégalitaire, comparée à toutes les sociétés développées, que le seul partage des 3 % de croissance, dont rien ne garantit la durée, ne saurait réduire significativement les inégalités avant plusieurs dizaines d'années... (ainsi en est-il aujourd'hui de la fameuse prime de croissance). C'est le gâteau lui-même qu'il faut partager !

Sur la forme, nous pensons que les salariés savent d'expérience que leur seul argument qui vaille, à l'heure des négociations, est la mobilisation qui les porte. Ce type de négociation, qui peut très bien fonctionner, par exemple en Allemagne, où le taux de syndicalisation est fort (43 %) ne constitue pas vraiment un point d'appui pour les salariés en France où le taux de syndicalisation est faible.

La vraie culture à faire naître, c'est plus la culture du mouvement que la culture du gouvernement

f) L'actualité des rapports de force.

... Un acquis menacé : la retraite à 60 ans...

Des acquis comme les congés payés ou la sécurité sociale fondent nos valeurs collectives, ils ont été le fruit de combats et d'affrontements. Aucune avancée, sous la droite comme sous la gauche, de la loi sur l'I.V.G. à l'abolition de la peine de mort, ne s'est faite sans un rapport de force idéologique ou social capable de modifier le rapport de force politique. Ignorer cet enseignement de l'histoire, c'est substituer la synthèse molle et le conservatisme à la dynamique du mouvement.

Ceux qui abritent une telle pratique derrière une référence idéologique à la Sociale Démocratie, c'est-à-dire la redistribution par la négociation oublient que dans les pays qui sont devenus des modèle sociaux-démocrates, il existait justement un rapport de force organisé donc une contrainte sociale exercée par un syndicalisme puissant.

En France, héritiers d'un Etat fort et centralisateur et d'une syndicalisation faible, se décharger de la décision sociale sur la seule négociation collective, aboutit dans ce contexte à offrir à l'offensive libérale le champ d'action qui lui est le plus favorable et à se priver d'un instrument puissant. Le consensus autour du "moins d'Etat" auquel la gauche a participé s'est fait sur le terrain de l'adversaire, sur celui du libéralisme, privant ainsi le plus souvent les salariés de leur instrument de défense. Comment s"opposer demain aux pressions qui sont faites pour revenir sur cet acquis essentiel que constitue **le droit à la retraite à 60 ans,** si l'Etat se désengage sur cette question ?

Et les consensus sur les privatisations des services publics, la dérèglementation du licenciement, la diminution du budget de l'Etat ont-ils fait progresser notre société ?

La réduction des écarts idéologiques s'est-elle traduite par une réduction des inégalités ? Assurément non ! Ce n'est pas au baromètre de la gestion, que nous socialistes jugeons une méthode de gouvernement, mais à celui de la transformation sociale qu'elle impulse et prépare.

5. L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

Quand voter ne sert à rien...

L'hyper abstention a mis à nu le déficit démocratique de notre pays. Ainsi après avoir harcelé les électeurs sur les enjeux de l'Europe de 93, on a vu la liste du parti au pouvoir recueillir les suffrages d'un inscrit sur dix et l'opposition unie à peine mieux ! Pour se consoler on a décrété que les français auraient trop voté. C'est se moquer des faits politiques les plus évidents. L'accroissement de l'abstention n'a qu'une signification : la prise de conscience par les français de l'inutilité de voter lorsqu'ils ont le sentiment que "ça ne change rien".

L'accroissement de l'abstention n'a connu qu'une pause : pour l'élection présidentielle de 1988, placée sous le signe de la confrontation entre la logique violente des libéraux et les valeurs du socialisme démocratique portées par François Mitterrand. Nous nous tromperions gravement si nous prenions les refus de vote pour un signe de désengagement. La désaffection civique d'un côté, la reprise en profondeur de l'activité du mouvement social de l'autre, sont avant tout le signe du blocage de la démocratie dans notre pays. Il est frappant de voir que, loin d'en faire l'analyse, beaucoup de socialistes, qui invoquent la fatigue du vote, pratiquent la fuite en avant et propose d'autres consultations électorales (référendum d'initiative populaire, etc...). Ils ne veulent cependant pas toucher au coeur du problème : la nature des institutions de la Vème République.

a) L'Etat bloqué

... La technocratie au pouvoir...

L'Etat est mangé par la technostructure. Paralysé, sans projet civilisateur, devenu l'enjeu des carrières de 500 personnes, il n'est plus l'instrument d'un projet. L'opacité des décisions publiques est une des caractéristiques de leur méthode de travail ; elle est la conditions du maintien de leur pouvoir.

La crise de l'Etat, de l'idée de Service public, ce n'est pas principalement dans les agents du bas de l'échelle qu'elle se lit : c'est au plus haut : la crise de l'Etat c'est la crise des élites et de l'une de leurs écoles de formation : l'E.N.A.

L'E.N.A. est une école de l'inculture : pas de philosophie, pas d'histoire, pas d'art, pas de littérature, une mauvaise école formaliste de la technique administrative. Le fait que l'objet de son enseignement soit la guerre de tous contre tous pour finir dans les douze premiers en vue des grands corps en fait une fabrique de l'arrivisme. Le sens de l'esprit public y est totalement détruit.

Nous proposons une série de mesures urgentes : la suppression immédiate du concours interne pour le classement final, la mise en place d'une commission du programme de cette école s'appuyant sur les plus hautes autorités universitaires et culturelles de ce pays, la réouverture de la troisième voie aux responsables syndicaux et associatifs.

Nous proposons aussi la tenue d'Etats Généraux des fonctionnaires du haut en bas de l'échelle, pour revoir le nombre de barreaux de cette échelle, élaborer un projet de restauration du Service Public, s'attaquer à la déhiérarchisation et la désectorisation des institutions administratives.

b) La proportionnelle

... Avec le scrutin majoritaire aussi, le Front National à l'assemblée...

Vouloir une société mobilisée dans le cadre de l'Etat de droit, c'est aussi exiger bien sûr, d'adapter les institutions démocratiques à la libre expression des opinions, des mobilisations, en leur donnant la possibilité d'influer réellement sur les décisions.

Les institutions de la Ve République visent l'effet inverse. L'excessive personnalisation des pouvoirs, l'effacement du rôle du Parlement, la prédominance de l'élection présidentielle, la longueur du mandat paralysent la communication entre le pouvoir politique et le mouvement de la société. Une culture autoritaire est ainsi également propagée jusqu'aux plus modestes échelons. Au bout du compte, on constate que la distance est toujours plus grande entre gouvernants et gouvernés. Le scrutin majoritaire aggrave cette tendance.

A l'inverse, les élus de la proportionnelle ne peuvent compter que sur des votes de mobilisation autour de leur programme. Il leur faut donc en avoir un... La proportionnelle a toujours été inscrite au programme du P.S. et ce choix n'a jamais changé ! Car il est le mode de scrutin le plus démocratique. C'est bien pourquoi était si choquante la démission de Michel Rocard du gouvernement Fabius au moment où ce mode de scrutin a été instauré.

Coll. Fondation Jaurès

Faute d'argument convaincant, aujourd'hui on nous dit que la proportionnelle ramènerait le Font National à l'Assemblée. C'est une hypocrisie ! Quelle est la valeur de cet argument depuis l'élection d'un député du Front National à Dreux ! La preuve de l'absurdité du scrutin majoritaire y est apparue au grand jour quand nous avons appelé à voter pour des candidats de droite qui refusait pourtant de prendre leurs distances avec Le Pen. Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fait tomber la fièvre.

Face à l'extrême droite, la démocratie doit l'emporter avec ses propres méthodes, celles de la conviction et de la victoire électorale.

c) Contre l'exclusion civique

Aucune promesse d'un nouveau pouvoir donné aux citoyens ne sera jamais convaincante tant que la démocratie dans notre pays sera défigurée par l'exclusion civique des immigrés, par la honteuse sous-représentation des femmes.

d) La citoyenneté locale

Vote des immigrés : tros attendre, c'est cesser de convaincre...

L'intégration ne pourra être complète tant que les étrangers vivant régulièrement en France seront exclus de toute citoyenneté. Pour que les immigrés ne soient pas les boucs émissaires de chaque crise, il faut qu'ils votent.

Certes, l'accès à la nationalité française peut permettre cette citoyenneté. Encore faut-il non seulement alléger les procédures mais aussi la législation par trop arbitraire et discriminatoire. On pourrait envisager qu'après un an d'instruction d'un dossier de naturalisation, celle-ci soit acquise d'office sauf refus dûment motivé.

C'est en accordant le droit de vote aux immigrés pour les élections locales que nous réussirons à imposer l'égalité.Ce droit de vote ne pourra être établi que parce que nous, socialistes, aurons le courage et la volonté de l'expliquer à l'opinion et de mettre tout en œuvre pour qu'il soit adopté. Trop attendre que l'opinion publique soit majoritairement « pour», c'est cesser de convaincre. Quelle était l'état de l'opinion publique en 1981 concernant la peine de mort ? Ne sommes-nous pas fiers à juste titre de l'avoir abolie ?

Ainsi un nouvel élan pour l'émergence d'une société mobilisée devrait donc prendre appui sur une modernisation immédiate du mode de désignation des représentants des citoyens : scrutin proportionnel, quota de limitation à 75% d'un même sexe sur toutes les listes, droit de vote des immigrés aux élections locales, accès à la nationalité française ouvert à tous les étrangers en situation régulière en France depuis cinq ans ; ces changements créeraient une dynamique civique donnant naissance à la nouvelle citoyenneté.

e) Faire le bilan de la décentralisation

... De nouvelles féodalités

La décentralisation se proposait de rapprocher le pouvoir des citoyens, en pratique, elle s'est souvent traduite par la multiplication de nouvelles féodalités ; le mode de scrutin a aggravé cette tendance. La réforme de 1982 a prétendu transférer des compétences de l'Etat aux collectivités locales par blocs de compétence.

En fait, on a assisté depuis à une concurrence des communes, départements et régions dans les mêmes domaines d'intervention et dans la redistribution de ces compétences (par exemple en matière d'urbanisme ou de construction scolaire) ; les modes de participation des associations concernées n'ont pas été améliorées.

Cette compétition a provoqué des dépendances nouvelles entre niveaux de collectivités territoriales. Certaines communes, en passant dans l'orbite de la tutelle d'exécutifs départementaux ou de grandes villes, n'ont pas la réelle maîtrise de leurs choix politiques. Enfin cette compétition toujours plus défavorable aux zones en difficultés économiques et sociale, conduit à l'aggravation d'inégalités territoriales.

Par ailleurs, la démocratie locale n'a pas connu d'expansion à la hauteur de ce qu'annonçait notre projet décentralisateur : dans les quartiers comme dans les bassins d'emploi, il n'y a pas de système d'expression des populations concernées.

Les institutions locales sont parfois en complet décalage avec les lieux d'apparition et de résolution des problèmes sociaux ou culturels. Nous avons aussi de plus en plus de nouvelles féodalités : les départements restent trop souvent des pouvoirs en décalage, avec l'urbanisation du territoire ; les agglomérations fonctionnent souvent de manière autoritaire.

Quant aux régions, leur découpage technocratique hypothèque leur légitimité, la nature de leurs compétences et de leurs moyens, alors que le fonctionnement de la communauté européenne en font d'ores et déjà des entités essentielles.

Tout cela suppose une redéfinition de la décentralisation qui aboutisse à une plus grande proximité des élus et des citoyens, ce qui passe, tout autant, par l'instauration de systèmes de formation et de statuts

comme par une adaptation des structures du Parti Socialiste dans le sens d'un meilleur contrôle des élus et de leur action dans les collectivités locales. A chaque fois que nous avons un nouveau pouvoir, il faut créer les conditions d'emergence de contre-pouvoirs.

f) La Défense est l'affaire de tous.

... Ni sujet, ni budjet tabou...

La société doit pouvoir débattre des problèmes de défense comme elle a le droit de le faire dans tous les domaines. Les socialistes doivent prendre l'initiative et ouvrir ce débat par une Convention nationale sur la Défense. Mais si le débat sur l'Armée est un enjeu pour la démocratie, la démocratie est aujourd'hui un enjeu à l'intérieur du corps militaire. L'Armée de la République n'est pas celle que voulait Jaurès. les appelés, comme les militaires de carrière, sont des citoyens. Ils vivent dans la France des années 90. Ils doivent, comme dans de nombreux pays européens, avoir le droit d'association et de représentation par des délégués élus.

La démocratisation de l'armée, à tous les niveaux demeure un objectif prioritaire, surtout quand les socialistes dirigent le Ministère de la Défense. Partout, dans les armées comme dans la société civile, la fonction de représentation ne peut être légitime que si elle est issue de l'élection et non du tirage au sort.

Cette question renvoie à celle du service national. A ceux qui proposent la suppression de la conscription. Le service militaire est un héritage idéologique (la levée en masse, le peuple en armes ...). Les conditions actuelles du service national ne sont pas acceptables : elles sont profondément inégalitaires, un tiers environ d'une génération d'hommes y échappe parce que les affectations sont fonction des besoins de l'armée. Les jeunes les plus diplômés l'effectuent dans des conditions bien meilleures (formules civiles, unités et emplois intéressants...).

L'idée portée par la gauche socialiste de la réduction du service militaire doit être mise à l'ordre du jour. Le développement de formes civiles du service national doit être envisagé dans le double objectif d'accroître la coopération avec le Tiers-Monde et du maintien de la conscription sans servir d'échappatoire au nécessaire débat sur la réduction et la démocratisation du service militaire.

g) L'avenir des départements d'outre-mer

... Clarté et développement...

L'avenir des DOM ne se réduit pas à des réformes institutionnelles, ni à l'accroissement des aides sociales. L'économie de comptoir, l'aide sociale servant de subvention à l'importation, la résistance de ceux qui bénéficient des inégalités sont les véritables blocages à tout développement. Ces verrous ne peuvent être levés que par une politique volontariste et concertée, modifiant les structures économiques. sans démocratie économique et sociale, les DOM resteront ouverts à toutes les féodalités, locales, nationales, européenne ou internationales, avec tous les risques de violences des sociétés bloquées.

Mais avec quel outil initier une nouvelle politique ? Un débat sur la stratégie du Parti Socialiste dans les DOM doit avoir lieu. Il faut que soit clairement défini si, dans chaque département, nous restons fidèles à la ligne consistant à s'appuyer principalement sur nos fédérations locales, qui deviennent le pôle de rassemblement des acteurs du changement, ou si, dans le cadre d'un front de développement, nous traitons sur un pied d'égalité avec tous les partis progressistes locaux, sachant que cette dernière solution conduira nécessairement à la transformation de nos structures en organismes autonomes.

Quelle que soit la voie choisie, il faut aussi s'interroger sur la nécessité du maintien au sein des organismes centraux du Parti d'une structure politique (secrétaire national ou délégué) "chargée" des DOM. Quelle est la justification de l'existence au sein du Parti d'une réplique d'un Ministère des "colonies"... sauf si l'on considère que les élus et les secrétaires fédéraux des DOM ne peuvent correspondre sans filtre ni tuteur directement avec l'ensemble du Parti.`

Le peu d'efficacité que l'on a pu récemment lui constater, notamment à travers les scores de notre liste aux Européennes, ne plaide guère pour un maintien.

6. UNE ÉCONOMIE MIXTE STRUCTURANTE

Laisser faire le marché ? ... On en a vu les conséquences dans la période de l'après 86. Accepter les abandons faits par Balladur à travers les privatisations, c'est se contraindre à l'immobilisme au moment où se pose avec la plus grande urgence la nécessité de conquérir de nouveaux marché et donc de redéployer de nouveaux investissements dans la modernisation des entreprises, la recherche, la formation. Si nous ne voulons pas que le secteur public nationalisé soit à nouveau battu en brèche dans quelques années, au motif de sa rigidité, il est temps d'agir, mais cette fois, en concertation avec les salariés des entreprises concernées.

Il est vain d'opposer à l'intervention de l'Etat en matière économique et industrielle le prétendu principe de la "liberté du Marché".

Les confusions soigneusement entretenues par des discours pseudo-économistes doivent être levées.

a) Le Marché est introuvable

... La spéculation à tout va... Les monopoles vous connaissez ?

Le marché idéal, où s'échangeraient librement entre partenaires égaux, les biens et leur contrepartie, suivant la loi de l'offre et de la demande, pour autant qu'il ait existé à l'aube du capitalisme, n'est plus qu'une utopie. Revivrait-il aujourd'hui que le libéralisme actuel n'aurait qu'une hâte : le supprimer. Car l'économie libérale, axée sur la recherche du plus grand profit au moindre coût, ne saurait se satisfaire de règles pouvant gêner cette quête.

Au marché, l'économie libérale substitue des marchés et des marchands, marché des productions, marché des devises, marchés financiers, nationaux et internationaux, hiérarchisés pyramidement. A la création de richesse par la production de biens et la satisfaction de besoins, l'économie libérale ajoute de façon envahissante l'augmentation des profits par la seule spéculation ; elle remplace la redistribution par l'accaparement. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le jeu des bourses pendant les années 80 : contrairement aux sacro-saints principes dont on nous rabat les oreilles "les profits créent les investissements", les hausses boursières, les O.P.A. sauvages n'ont engendré aucun investissement sinon la croissance de la valeur des oeuvres d'art ... Par contre, les krachs ont du être épongés par la trésorerie des entreprises comme par les petits épargnants et compensés par l'injection massive de crédits déstabilisateurs.

b) L'Etat volontaire

... Confrontés à une demande de "plus et mieux d'Etat"...

La révolution conservatrice a concentré ses attaques sur le rôle de l'Etat : c'est lui qui aurait porté une bonne part de la responsabilité de la crise à raison de fameuses rigidités incompatibles avec la révolution technologique et l'économie "moderne". Il fallait avant tout revenir à "l'Etat modeste", le désengager de ses fonctions collectives.

Oui mais voilà, nombre d'acteurs de la vie économique et sociale aujourd'hui appelle son intervention, y compris ceux qui le vouaient hier aux gémonies : les appels au protectionnisme face aux voitures japonaises les demandes d'intervention de la France auprès de Bruxelles, sous la pression des constructeurs pour faire reculer l'échéance de l'essence sans plomb, les quotas dans l'audiovisuel, etc...

Dans des domaines comme la sécurité, la santé, la défense de l'environnement, nous sommes confrontés à une demande "de plus et de mieux d'Etat". Quoi d'étonnant ? Qui en dehors de l'Etat, garant de l'intérêt collectif pourrait faire contrepoids, par exemple, à la course aux profits, lorsqu'elle détruit l'environnement et engendre de profonds déséquilibres dans l'aménagement du territoire ?

Voilà pourquoi il nous faut lutter pied à pied contre toutes les tentatives réactionnaires visant à réduire l'intervention de l'Etat et à limiter son champ de compétence.

Nous avons besoin d'un Etat volontaire, fixant clairement les exigences sociales que nous voulons satisfaire, permettant ainsi à tous les citoyens de contrôler son action, de s'y impliquer : il sera à l'opposé d'un état technocratique omniprésent.

Affirmer cette volonté nouvelle de l'Etat doit être une des tâches de cette législature. Encore faut-il pour pouvoir agir disposer des moyens et financiers !

c) Pour une économie concertée et contractuelle

... L'économie n'est pas un monde à part...

La question se pose : la démocratie doit-elle s'arrêter où commence l'économie ? Nous ne pouvons nous satisfaire du postulat selon lequel les droits du citoyen cesseraient là où commenceraient les "lois naturelles du marché". Les acteurs économiques doivent avoir une latitude de choix sur les fins et les moyens de la création des richesses, et ce pouvoir, nous entendons l'exercer par le moyen du politique et dans l'exercice de la démocratie.

Dans l'utilisation des ressources de l'Etat et, au-delà, de la Communauté Européenne, il est plus que jamais nécessaire de définir une véritable politique industrielle. Cette politique ne peut être définie en toute démocratie que par la définition de la finalité des productions recherchées. Cette finalité politique et sociale ne peut être trouvée que par le débat démocratique. Aux droits du patron solitaire et autocrate dans la décision économique, aux utopies désastreuses du "tout planifié", opposons la méthode de l'économie concertée et contractuelle.

Redonner la parole à tous, producteurs, consommateurs, travailleurs sur la fin et les moyens de la création de richesses, c'est réintroduire le socialisme, ici rejoint par l'écologie dans l'économie, c'est refaire de l'économie un débat de société.

d) Finaliser la production

Eh oui ! le Plan...

Les finalités de la production doivent être définies dans le processus de l'économie concertée et contractuelle. Produire n'est plus innocent. Besoins réels et conséquences pratiques doivent être évaluées. N'est-ce pas aussi l'intérêt de la machine économique ? A l'heure où les conquêtes technologiques ont accéléré tous les processus de productions, mais aussi en ont accru la complexité et

les interdépendances comment pouvoir penser agir rationnellement sans prévoir et vérifier l'existence de tous les moyens nécessaires, y compris celui du besoin censé être satisfait ? Cette concertation démocratique, faisant intervenir tous les acteurs économiques mettra en relation contractuelle les entreprises, les travailleurs et les consommateurs. L'Etat sera ainsi le garant d'un tel développement.

e) "et-et" plutôt que "ni-ni"

La dynamique d'un tissu industriel fort...

Ce secteur public, dont nous pourrions craindre que sur la lancée actuelle, il soit de nouveau battu en brèche, au motif de sa rigidité, peut être le pivot de l'économie mixte concertée et contractuelle que nous souhaitons. Aucun tabou ne doit être admis sur les politiques de privatisations ou de nationalisations.

A la fameuse phrase des "ni-ni", nous préférons le "et-et".e

Une véritable économie mixte a besoin de la souplesse qu'exige la mise en application de la politique industrielle prévue par le plan. Privatisations Nationalisations ne sont que des moyens de faire avancer une économie. La droite, si encline à privatiser, n'a pas rechigné à nationaliser quand cela allait dans le sens des ses intérêts économiques, pour la dernière fois encore en 1979. Et, déjà, à travers la prise de contrôle de Luchaire par le GIAT et d'UTA par Air France, ne vient-on pas de procéder à une prise de contrôle publique ?

Dans le même axe, il nous faut définir une autre approche concernant le secteur financier : créer un véritable capital public "risque", inciter le patronat à sortir de son attitude passive. Il faut favoriser l'émergence de pôles atteignant la taille critique indispensable pour affronter le marché mondial en exigeant en contrepartie des engagements quant à la politique sociale au sein de ces entreprises. Il faut enfin adosser nos industries à un secteur bancaire dynamique, privilégiant l'investissement créateur d'emplois par rapport à la spéculation.

Les contrats de Plans que l'Etat passe déjà avec les collectivité locales peuvent être aisément envisagés dans le cadre d'une politique industrielle concertée et contractuelle. N'est-ce pas ce qui a été pratiqué à l'échelle européenne dans le cadre du projet Eurêka ? Et comment ce qui a été bon pour l'Europe dans laquelle nous devons nous fondre en 1992, production finalisée, économie concertée, politique industrielle et planification, pourrait-il être mauvais dans la France d'aujourd'hui ?

L'urgence, c'est aujourd'hui de réindustrialiser la France. Les économies fortes sont celles à industries fortes. A nous d'anticiper sur les nouveaux créneaux. A nous aussi de savoir protéger nos marchés. A nous enfin de refuser le discours ambiant sur les coût salariaux. Autour de nous, nos voisins allemands on un coût du travail 18% plus cher, et pourtant... Nous affirmons qu'un prix du travail élevé est compatible avec la compétitivité à condition de modifier les circuits de distribution et de S.A.V.. Il est temps de se mettre au travail pour une industrie forte.

Il nous faudra aussi faire preuve de volontarisme en matière d'aménagement du territoire pour éviter les désertifications liées à la concentration extrême du tissu industriel et urbain. L'outil planificateur peut être à nouveau utilisé, surtout si il s'appuie sur de véritables pôles régionaux et une collaboration intercommunale. En effet, la décentralisation a eu aussi des effets pervers : bien souvent au lieu de voir des régions s'affirmer, nous avons constaté l'atomisation des pouvoirs de décision en autant de citadelles concurrentes. Sans revenir à un jacobinisme centralisateur, des corrections doivent être apportées d'urgence.

f) Armement : la reconversion

Les pressions du lobby militaro-industriel...

La question des industries d'armement doit être posée. notre pays possède l'un des complexes militaro-industriels les plus puissants et les mieux organisés du monde. Cela peut devenir un danger réel pour l'exercice de la démocratie. Il faut, sinon le briser, du moins le réformer en profondeur et en limiter l'influence.

Les industries militaires (aéronautique et électronique professionnelle, principalement) doivent être " civilisées". Leur tutelle doit être confiée au Ministère de l'Industrie et non plus, de fait, à la D.G.A.. Ce n'est qu'un exemple. De fait, une démilitarisation relative de l'industrie française est un défi économique et social énorme. C'est souvent là que nous sommes les plus performants ... puisque les coûts sont pris en charge par le contribuable. Le préalable est une transparence financière, notamment dans les exportations d'armes. Le Parlement devrait jouer, dans ce domaine, un rôle beaucoup plus important qu'il ne le fait.

A cet égard, il faudra bien aussi se poser une question : Un gouvernement socialiste peut-il durablement fonder une partie importante de l'équilibre de la balance des paiements sur les ventes d'armement ? D'autant que cette situation pèse aussi sur la nature des investissements préconisés par les experts pour notre propre défense. Le passage d'un grand nombre d'officiers supérieurs à la direction des entreprises d'armement conforte les moyens de pression du lobby militaro-industriel. L'armée et les industriels d'armement font vivre de nombreux salariés de nombreuses villes. Toute reconversion doit se faire d'une manière concertée, sans que le social soit sacrifié. On désarme pour vivre mieux, pas pour ruiner les gens.

7. POUR LE CHANGEMENT, QUELS MOYENS ?

a) Vive les programmes

... Les idées ne s'appliquent que si les citoyens s'en saisissent

En 1981, notre Parti avait un programme sur lequel notre candidat avait fondé ses 110 propositions. En 1988, seul le Président a présenté une déclaration d'intention. Depuis, tout le monde se réfère à la "Lettre aux français", souvent utilisée comme alibi par ceux qui la citent comme une bible.

Le Parti Socialiste, en renonçant à un programme, à lui-même renforcé l'idée toujours défendue par la droite, de l'inutilité et du caractère contraignant des propositions soumises au suffrage universel. Pour les idéologues du libéralisme, vive le pragmatisme (c'est plus souple...), non au plan (c'est trop rigide...).

Quand nous disons "Programme" ou "idées", il ne s'agit ni d'un catalogue ni d'un prêt-à-porter idéologique, car nous savons bien que les idées ne s'appliquent que si les citoyens s'en saisissent. Il est temps de proposer à ceux qui nous ont fait confiance en 1988 autre chose qu'un discours aussi généreux en bonne intention qu'avare en moyens pour agir.

Oui, il est grand temps pour les socialistes de produire des idées alternatives. Il est grand temps d'intervenir aussi sur le terrain avec ceux qui font naître les idées nouvelles.

b) L'arme budgétaire

Refrain : "Il n'y a pas d'autre politique possible"...

La volonté d'une mojorité politique peut se lire entre les lignes du budget de l'Etat. Oui mais voilà, le projet du budget se présente avec des dépenses et des recettes, bloquées à 80 % voire à 90 %, reconduite d'année en année. D'ou le refrain des "gestionnaires sérieux" qui, face à la montée des aspirations sociales, déclarent doctement... que les marges de maneuvres sont quasi nulles (" il n'y a pas d'autre politique possible"), qu'on ne peut pas accroitre le pouvoir d'achat des salariés sous peine d'augmenter le déficit de la balance des paiements, de relancer l'inflation,etc..., etc... Comme dit la chanson " tout le monde il a raison, tout le monde il a tort" . Oui si nous restons dans le cadre des critères libéraux d'une bonne gestion économique, nous nous enfermons par avance dans le dilemme si cher au Premier Ministre " le coeur ou la raison " . Si l'on ajoute la pression que constitue l'ouverture du grand marché européen, il nous sera démontré que nos marges de maneuvres sont réellement égales à zéro si l'on veut rester dans la course! On voit bien que, dans ce cadre , le débat n'a plus d'objet, nous sommes dans la seringue des eurocrates et notre action ne peut se limiter qu'à des soupoudrages sur les plaies sociales les plus criantes.

Ouvrir la voie à une autre logique sur la base d'un échéancier maîtrisé, dégager de nouveaux espaces à la liberté d'action de l'Etat, telle doit être notre orientation !

c) De nouvelles ressources budgétaires pour de nouvelles dépenses

... La réforme fiscale... cette fois il faut y aller !

Europe ou pas, notre système fiscal est l'un des plus inégalitaires qui soient dans les pays développés. D'une part des millions de foyers fiscaux sont éxonérés, d'autre part l'Etat fonde une grande partie de ses recettes fiscales sur l'impôt indirect qui par nature frappe tous les consommateurs quelque soit leur pouvoir d'achat.

Depuis de nombreuses années, en dépit des propositions et des promesses, le système fiscal français n'a pas évolué de manière significative pour assurer plus de justice et plus d'équité. Comme les inégalités entre revenus du travail et revenus du capital, les inégalités devant l'impôt s'accroissent. Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, l'aménagement de la fiscalité locale ne constituent pas la grande réforme fiscale à laquelle les socialistes aspirent lors de chaque congrès. Cette réforme doit être au service d'une réduction des inégalités des revenus.

Elle devra introduire plus fortement la notion de progressivité présente dans l'impôt sur le revenu des personnes physiques, seul impôt juste socialement. Cela veut dire une hausse des taux pour les tranches supérieures et un élargissement de l'assiette qui permettent de montrer que tous les citoyens, en fonction de leurs moyens, contribuent au développement collectif. Cela impliquera aussi un élargissement de l'impôt sur la fortune, dans les éléments d'imposition qu'il prend en compte.

L'intégration dans l'espace fiscal européen ne peut être un alibi pour renoncer à toute réforme allant dans le sens de la justice sociale : l'harmonisation à la hausse des prélévements sur le revenu peut être aussi fondée que celle des taux de TVA à la baisse.

Les mesures que nous proposons répondent à l'objectif d'un déplacement des prélévements fiscaux sur la consommation ou l'habitation vers une fiscalité assise sur les revenus et le patrimoine.

Elles seront étalées dans le temps pour faciliter l'évolution des mentalités et l'adaptation progressive du système fiscal sans transfert brutal de charges.

1- TVA : consommer moins cher

L'harmonisation communautaire de l'assiette de la TVA, et des conditions de récupération de la taxe, étant déjà très avancée, c'est en matière de taux que réside notre marge de maneuvre. La taxation actuelle sur trois taux pourrait être refondue pour que l'ensemble des produits et des services supportent respectivement, à terme, la taxation minimun fixée pour chacunes des deux fourcettes retenues par la Commission Européenne (14 % et 4 %). De plus certains produits et services pourraient être "déclassés" pour être assujettis aux taux réduit.

Portant sur des produits de nécessité courante, cette réforme pourrait favoriser la consommation des ménages à revenus modestes. Elle aurait incontestablement un effet déflationniste en plus de sa portée sociale. Elle s'inscrit dans des pratiques fiscales déjà admises dans certains Etats de la CEE, jusqu'à retenir un taux nul.

2 - Entreprises : distinguer les profits

Pour encourager les investissements, il convient de marquer de manière plus significative qu'aujourd'hui l'écart entre le taux de l'impôt sur les sociétés frappant les bénéfices réinvestis et celui atteignant les bénéfices distribués. De plus, le bénéfice de l'avoir fiscal ne devrait pas être acquis aux associés détenant directement ou indirectement plus de 10 % des droits sociaux. Par ailleurs, la recherche d'une meilleure vérité des bilans pourrait être obtenue par un système de réévaluation légale systématique des actifs immobilisés tous les deux ou trois ans.

En matière de fiscalité sur l'épargne, aucune action n'a été réellement menée pour une harmonisation européenne pénalisant les opérations spéculatives par rapport aux investissements. Acceptant ce cadre, la France vient d'abaisser significativement le niveau de la fiscalité. Il convient de reprendre ce dossier à l'échelle européenne en s'appuyant sur les nécessités nouvelles créées par les pays de l'Europe de l'Est.

3 - Impôts locaux : payer plus juste

Les impôts locaux ont pris une place croissante dans la charge fiscale supportée par les ménages et particulièrement la taxe d'habitation. Elle se présente comme un impôt indiciaire, archaïque sans lien direct avec le revenu (sauf l'exonération des personnes à revenus très modestes), censé atteindre la richesse à travers l'occupation d'un longement mais touchant en fait nombre de familles parmi les plus défavorisées.

Dans le cadre de la nécessaire réforme des ressources fiscales des collectivités locales, il est de première urgence que la taxe d'habitation soit modulée par le revenu du foyer et non plus en fonction d'une valeur locative qui ne peut suivre l'évolution du marché locatif. Il en ira de même pour le foncier non bâti concernant les exploitations agricoles.

Pour la taxe professionnelle, la notion de "valeur ajoutée", plus équitable et assurant une parfait neutralité devrait être subsituée à celle de "valeur locative" qui sanctionne l'investissement. Enfin même si cela exige du temps et des modalités transitoires, la fiscalité locale doit être modifiée pour mettre fin aux disparités croissantes et insupportables constatées d'une collectivité à l'autre. Seule l'introduction d'une péréquation, tenant compte des avantages ou désavantages liés à l'aménagement national du territoire, peut réduire les inégalités devant l'impôt local, même si les aménagements juridiques doivent prendre en compte le dynamisme économique et social des budgets ainsi financés. Le refus de la désertification et de la marginalisation économique et sociale d'une partie du territoire est à ce prix.

4 - Richesses : pas d'évasion

Il devra être créé un impôt sur le patrimoine constituant une nouvelle source de recettes pour l'Etat. L'impôt aurait un caractère annuel déclaratif général, portant sur les biens immeubles et meubles, y compris les actifs professionnels, selon une progressivité très développée pour atteindre le niveau actuel de l'ISF, et le remplacer. Concernant les terres agricoles, la définition de l'actif foncier fera l'objet de normes administratives particulières pour éviter de pénaliser les petites et moyennes exploitations.

Les droits afférents aux biens entrés dans le patrimoine par voie de succession ou de donation seraient triplés pendant une période par exemple de 5 ans. La taxation de l'héritage pourrait être modulée en fonction de la forture préexistante du bénéficiaire. En revanche, un régime de décote atténuerait fortement la taxation de l'habitation principale.

Les réformes proposées de l'assiette exigent un renforcement des moyens de contrôle, à l'échelle nationale et européenne. Elles supposent que la collectivité nationale se dote d'une administration fiscale performante disposant juridiquement des moyens d'investigation adaptés à la gestion informatisée des entreprises et à la lutte contre la fraude internationale.

Cette amélioration des recettes doit permettre la mise en place d'une nouvelle utilisation des dépenses. D'abord une relance de l'ensemble des services publics comportant un redéploiement des carrières et donc des grilles d'avancement.

d) Défense : des économies sur l'inutile

... Les armes choisies en fonction du marché...

Dans les équilibres budgétaires, il est clair que la question du budget de la Défense doit être aujourd'hui reposée. 15 % du budget de l'Etat est, d'année en année, reconduit sans que personne n'ose lever le doigt pour protester... de peur d'être taxé de pacifisme, devenu la honte du socialisme. C'est oublier bien vite l'histoire et développer un curieux discours militaro-chauvin qui fait l'impasse sur la réalité des problèmes de défense.

Le nouveau contexte européenne et l'amélioration des rapports Est-Ouest permettent, à l'aube des années 90, de conjuguer impératifs de sécurité et une réduction significative des dépenses militaires. C'est une situation nouvelle, dont les socialistes ont tout lieu de se réjouir. Etant donné la place particulière de la France, le P.S. doit avoir un rôle spécifique à jouer dans ce cadre, au sein du mouvement socialiste européen qui se prononce d'une manière quasi-unanime pour une réduction des budgets militaires, à l'Est comme à l'Ouest. Les avancées vers "moins d'armes" ne doivent pas se faire contre nous.

Car la dissuasion est le socle de notre doctrine. Elle repose sur l'idée d'éviter le conflit et donne à notre pays un poids politique important. Il faut maintenir les forces nucléaires de dissuasion en état de remplir leur mission, mais au plus bas niveau possible. A l'heure de "la Confédération européenne", des armes comme le missile SOL-SOL HADES peuvent être abandonnées, sans grand dommage, sauf à vouloir s'affirmer gendarme de l'Europe, après avoir été celui de l'Afrique.

La vraie question politique est celle de l'avenir de l'Armée de Terre et plus spécialement de la première Armée stationnée dans l'Est en R.F.A.. Ces "gros bataillons" ponctionnent une part très importante du budget. Leur utilité militaire et politique est loin d'être prouvée. Les réductions doivent donc s'appliquer d'abord là.

8. VIVRE AUTREMENT

a) Travailler moins pour travailler tous

... Vers les 35 heures à l'échelle de l'Europe...

Le retour au plein emploi a-t-il cessé d'être pour nous un objectif ? N'est-il plus qu'un argument pour faire taire les salariés qui revendiquent en les opposant aux chômeurs ? N'y a-t-il d'autres perspectives que de vouloir être plus compétitif avec l'espoir d'exporter notre chômage chez le voisin ? Illusion ! Si rien ne change, le chômage touchera toujours plus de monde.

Car nous avons besoin de moins en moins de temps de travail pour produire une quantité toujours croissante de marchandises.

Chaque année la productivité progresse de 2 %. Des réserves immenses d'économie de temps de travail s'annoncent dans l'industrie et le tertiaire. Comment utiliser le temps ainsi gagné ? La réponse actuelle est sous nos yeux : les uns travaillent de plus en plus tandis que les autres sont maintenus au chômage ou dans l'emploi précaire ! Résorber le chômage sans remettre en cause les gains de productivité obtenus peut éventuellement se réaliser en partie en faisant entrer toujour plus d'activité humaine dans la sphère marchande. Est-ce là l'idéal des sociales ? La logique économique qui débouche sur cette situation absurde ne doit-elle pas être mise en cause ?

Chacun doit travailler moins pour que tous travaillent. La diminution du temps de travail, les 35 heures, loin d'être une utopie, est au contraire le progrès le plus immédiatement à portée de main, et le plus urgent. Elle permet de favoriser l'insertion sociale et d'améliorer la qualité de la vie. C'est à l'échelle de l'Europe que cette bataille peut et doit être gagnée, les forces syndicales et politiques existent pour la faire aboutir.

b) Se libérer de la précarité

... Le coût humain de la précarité n'est pas dans les statistiques...

Sur 9 millions de contrats de travail conclus en 1988, un million seulement correspondait à une embauche ferme, deux millions et demi à des contrats à durée déterminée et 5,5 millions à des missions d'intérim. Les missions d'intérim ont une progression de plus de 30 % par an. Les emplois temporaires représent 7 % de l'emploi salarié en 1989 contre 2,5 % en 1977. Le coût humain de la précarité galopante ne fait l'objet d'aucune statistique.

Pourtant nous le payons tous : émiettement de la collectivité de travail, drames familiaux, désespérance rampante, concurrence déchainée entre les personnes. Ce serait paraît-il une exigence incontournable pour garantir la souplesse de l'appareil de production, mais elle entre en contradiction avec une autre exigence tout aussi importante : la garantie d'un statut pour chaque salarié.

Si l'intérim et l'emploi provisoire sont économiquement nécessaires, ne peuvent-ils être socialement assimilés ? Les marges existent : le salaire horaire perçu par l'intérimaire dans la durée de sa mission est multiplié par 2, 3 sur la facture adressée à l'entreprise qui a recours à ses services.

c) Travailleurs et citoyens

... Citoyen des deux côtés de la porte de l'Entreprise...

L'inflexion vers plus de social ne touche pas que la distribution du revenu national, elle vient de battre à la porte de nos entreprises soulevant les questions de la place du travailleur dans le système productif. On théorise à souhait sur l'échec des économies de l'Est par manque de démocratie et de responsabilisation des travailleurs. On admet la précarité et le manque d'humanisme d'un système productiviste à la japonaise. La critique se fait plus discrète sur les conceptions et les pratiques de nos entreprises, de Peugeot à toutes celles du secteur nationalisé. Comment peut-on imaginer bénéficier de la richesse des potentialités d'un travailleur qui durant sa vie active n'aura jamais eu pouvoir d'intervenir sur sa formation professionnelle, la division du travail et l'organisation de son propre poste, son salaire, les rapports de vie dans l'entreprise... et la question centrale : les orientations et les choix de son entreprise qui mettent en cause l'intérêt national, mais aussi toute sa trajectoire de vie.

Pouvoir se trouver "remercié" après 30 ans de bons et loyaux services, sans même ...une autorisation préalable de licenciement : ce désastre social est aujourd'hui toujours possible. La citoyenneté dans l'entreprise est à rebatir après l'échec dans l'application des lois Aurous, les résistances patronales, les reculs gouvernementaux entamés en 1986 pour un nouvel essor de la richesse nationale.

Il revient au Parlement de légiférer autour d'un faisceau de propositions touchant :

- Le cadre des relations de travail, le droit de licenciement, une plus grande place pour les organisations syndicales, l'accès des travailleurs à des droits réels dans la gestion économique et dans l'organisation du travail...

La faiblesse actuelle du mouvement syndical ne permettra pas ces avancées sans l'appui majeur d'un Etat déterminé sur ce terrain. Ce dernier doit donner l'exemple dans le vaste secteur qui dépend de lui et regroupe 30 % des salariés de l'industrie, des secteurs vitaux de l'économie et le grand secteur de la Fonction Publique.

Il revient au Parti Socialiste de dialoguer vraiment avec le monde du travail, de se pencher sur les expériences d'autres pays, telles les avancées réalisées en Suède où le niveau et les objectifs de réinvestissement se négocient dans l'entreprise, où celle-ci ne peut licencier mais où en retour un travailleur doit accepter une nouvelle formation professionnelle pour permettre une réorientation des fabrications si le marché impose des mutations...

Ceux dont l'activité contribue à créer les richesses de la nation doivent devenir les acteurs responsables dans l'organisation de la production et du travail : la démocratie ne peut plus s'arrêter aux portes de l'entreprise dans une population active salariée à plus de 80 %. Le capital et la citoyenneté dans l'entreprise sont les deux termes d'une véritable mixité d'une société qui se déclare d'"économie mixte"... Ne craignons pas de reprendre à notre compte le vieux slogan "Qui peut diriger les usines, peut diriger l'Etat".

d) L'exigence égalitaire

... La discrimination continue...

54,2 % des chômeurs sont des femmes, 79 % des chômeurs de longue durée (plus de trois ans) sont des femmes, 73 % des salaires au niveau du SMIC sont payés à des femmes. Femme et travail se conjuguent sur un seul mode : le bas de l'échelle des droits.

Partout la composition des hiérarchies témoigne que la ségrégation sexuelle est un apartheid permanent de notre société. Les filières de formation professionnelle perpétuent cette fatalité faute d'être bousculées par la demande. Les régressions auxquelles on assiste, en terme de salaire et d'emploi, les discriminations fiscales liées au caractère du foyer, nous obligent à prendre des mesures législatives pour inverser la tendance. Là où l'usage donne droit de cité à l'inégalité, la loi doit opérer le rééquilibrage. Dans ces conditions, la pratique du quota minimum d'embauche féminine obligatoire aux principaux niveaux de responsabilité doit devenir la règle.

e) La réduction de l'éventail des revenus

En tête des pays développés... les inégalités !

Plus de la moitié des salariés en France perçoivent moins de 6 000 Francs par mois. Aucune politique nouvelle de redistribution, aucune limitation des coûts des services essentiels aux individus ne vient compenser le faible niveau des salaires. Ce qui n'est pas versé sous forme de salaire direct ne l'est pas davantage sous forme de salaire indirect.

La politique du logement demeure largement soumise à la rentabilité que doit produire l'investissement immobilier. Pour de nombreux ménages les charges incompressibles sont à elles seules supérieures au niveau des salaires.

Est-ce fatal, inéluctable ? Comment peut-on oser répondre aux revendications salariales qu'il n'y a pas de richesses à distribuer alors qu'en France certains gagnent 24 fois ce que reçoivent d'autres ? Aucun pays d'Europe ne connait de tels écarts. Au Japon, souvent cité comme exemple économique, l'écart n'est que de 1 à 10.

Au-delà du partage des trois tiers des fruits de la croissance, qui pour la grande masse de la population, relève de la pure abstraction, le monde salarial a besoin aujourd'hui d'un plan sur trois à cinq ans de revalorisation des salaires et de réduction des écarts, tant pour le secteur privé que pour le secteur public. S'il est juste de répartir les fruits de la croissance du gâteau, l'essentiel reste, il faut le répéter, le partage du gâteau lui-même.

Les mouvements de la rentrée 1989 en expriment l'urgence. Nous ne pouvons pas nous, socialistes, répondre aux salariés du privé que l'amélioration de leur pouvoir d'achat dépend de la convivialité patronale et à ceux du secteur public que le budget de l'Etat a d'autres priorités, tout en annonçant par ailleurs que la construction européenne se traduit par une réduction des recettes publiques. Il est donc nécessaire de fixer aujourd'hui pour objectif la réduction de l'écart des salaires et de poser comme premier principe leur augmentation différenciée. Pour réduire les inégalités, le partage doit être inégal. De même, l'égal accès de tous au droit au logement, aux loisirs, à la santé, doit se faire par une participation progressive liée au revenu. Les instruments que nous avons hérités du Conseil National de la Résistance et qui s'inspiraient du principe "à chacune selon ses besoins" doivent être réactualisés, pour apporter aux inégalités actuelles la réponse.

f) Intégration : assez de mots, des actes !

Ne pas confondre : assimilation n'est pas intégration !

Au coeur de tous les débats politiques de ces dernières années, l'intégration des immigrés et la lutte contre la montée de l'extrême-droite est aujourd'hui une des questions essentielles qui se pose à notre société et à laquelle notre Parti doit apporter une réponse claire au cours de ce congrès. Une réponse claire, car depuis trop longtemps l'immigration est utilisée à des fins polémiques qui nuisent à notre crédibilité, et plus grave, risquent de réduire à néant notre action politique contre les inégalités dont sont victimes, indifféremment, les immigrés, leurs enfants mais aussi les Français d'origine étrangère ou d'Outre-Mer.

L'intégration, pour nous socialistes, ne peut être confondue avec l'assimilation. Au-delà du débat sémantique, il s'agit de démarches totalement opposées. L'assimilation c'est mettre sous conditions l'égalité des droits et devoirs entre français et étrangers. C'est l'idée que pour être "acceptable", il faille effacer toutes les différences, niant ainsi le droit à l'identité pour chacun. L'intégration se veut un processus basé sur le droit des femmes et des hommes à être traités sans préalables, sans discriminations. Elle permet à chacun de prendre sa place dans notre pays parce que sa place y est tout simplement reconnue.

Si chacune d'entre nous s'accordre à penser que c'est en luttant contre toutes les inégalités que l'on parviendra à circonscrire efficacement l'extrême-droite, il nous faut pourtant constater que parmi les populations exclues, l'immigration, elle, connait sa propre exclusion, celle de la pauvreté mais aussi celle du racisme. C'est pour cela que l'intégration en peut être seulement la conséquence d'une politique commune contre l'exclusion, mais passera par une action volontariste et spécifique du gouvernement. Ce principe a d'ailleurs été reconnu par le gouvernement au travers de la mise en place d'un comité interministériel à l'intégration. Reste que cela est insuffisant, et qu'il nous faut de véritables moyens pour mener à bien notre action.

Un Ministère de l'Intégration, doté de son propre budget serait un instrument efficace, capable d'impuser et de coordonner toutes les actions menées dans différents secteurs en faveur de l'intégration et dans la lutte contre les discriminations. Des domaines comme l'école, le logement, bénéficieraient ainsi d'une attention particulière permettant de porter attention à une multitude d'aspects que la politique commune ne peut prendre en charge. C'est cette même demande qui doit permettre la création d'une haute autorité de la fonction policière, demandée par des syndicats policiers, et permettant d'éviter nombre d'abus dont sont victimes de trop nombreux jeunes aujourd'hui.

g) L'école de l'intégration et de l'égalité des chances

Une loi de programmation pour garantir la durée et l'efficacité.

Quand trois jeunes chômeurs sur quatre sont des non diplômés, quand dans certaines villes comme à Montfermeil on ferme la porte de l'école aux jeunes immigrés, un seul constat s'impose : la démocratisation de l'enseignement est une idée neuve. Tant que l'école ne retrouvera pas une place centrale dans la société il ne restera qu'à nous lamenter sur l es orientations douloureuses à 12 ans ou les forts taux d'échec en première année de l'Université.

Bâtir l'école de l'intégration contre l'école des inégalités tel est le défi devant lequel nous sommes placés. Pour donner corps à cette volonté, il faut définitivement rompre avec la politique du colmatage. C'est aussi par l'école de l'intégration que les handicapés verront reconnue leur place dans notre société.

Réduire les effectifs dans les classes, s'attaquer aux rythmes scolaires, aux contenus de l'enseignement, intégrer les cultures et le sport dans l'enseignement, donner un nouveau souffre aux ZEP, autant de thèmes qui ne doivent pas rester que de simples motions de congrès.

Désenclaver l'école mais aussi l'Université en établissant un statut social qui permette à l'étudiant d'être le jeune travailleur en formation qu'il aspire à être. Nous devons faire admettre l'urgence d'une loi de

programmation budgétaire plutôt que de nous contenter de plans d'urgence. Mais la démocratisation de l'Enseignement n'existe pas sans démocratisation dans l'Enseignement. Les enseignants et les ATOS attendent plus du gouvernement qu'une nécessaire revalorisation de leur traitement mais la véritable prise en compte par la collectivité de leur mission.

Il est aberrant qu'au nom de la neutralité de l'enseignement, on interdise aux lycéens les droits les plus élémentaires reconnus à chacun dans la société. L'école ne doit pas être pour eux la grande muette. Elle doit leur apprendre à devenir des citoyens. A l'heure où les libéraux recherchent à faire de l'Europe de l'éducation un nouveau marché par la mise en concurrence des systèmes, c'est en rénovant le service public de l'Education que les socialistes se donneront les moyens de préparer un Eurêka de l'Enseignement.

h) Préserver l'égal accès à la santé

... Quand la médecine à deux vitesses devient réalité !

Forfait hospitalier, diminution des taux de remboursement de la sécurité sociale, développement du secteur deux en médecine de ville : la médecine à deux vitesses devient réalité. L'absence de débat public sur les politiques de santé, l'impression d'extrême vacuité de la réflexion gouvernementale dans ce domaine ne font qu'accroître le malaise des professionnels de santé qui, avec les infirmières, ont manifesté leurs inquiétudes devant la dévalorisation de leur statut;

Pourtant le développement de nouveaux fléaux comme le sida, l'accroissement du nombre des personnes agées et l'aggravation de la précarité réclament des mesures énergiques. Les propositions ne manquent pas, reflet de la mobilisation potentielle de nombreux acteurs de la santé. La conception globale qui doit présider à une prise en charge adaptée des individus nécessite de mieux coordonner modes de financement, soin et prévention, sanitaire et social.

Une telle coordination ne peut s'effectuer qu'en dépassant la politique sectorielle de santé (psychiatrie, handicapés, personnes agées) pour promouvoir une véritable politique globale de santé dans laquelle le service public hospitalier doit tenir un rôle pivot dans le système de distribution de soins. Il faut passer d'une logique financière à une logique des besoins de santé. Le déficit de la sécurité sociale ne doit pas être traité au coup par coup. Une réforme du financement du système de soins ; une politique planifiée de la production et de la recherche pharmaceutiques par l'intermédiaire du secteur nationalisé, permettraient de réelles économies.

Certains acquis, qui font la qualité du système de soins français, tels que le financement du système hospitalier par la Sécurité Sociale doivent être conservés et peuvent même être améliorés. Enfin, la Sécurité Socaile ne doit pas devenir le moteur de la dualité du système de santé en France ; pour cela il est nécessaire de revenir à des taux de remboursement qui permettent à tous d'être indemnisés correctement et à la mutualité de conserver ses fondements de solidarité.

La planification sanitaire doit intégrer le secteur privé de soins, confronter projets d'établissements, évaluation des besoins de santé, projets scientifiques et technologiques et choix budgétaires. Elle nécessite de se doter des moyens d'observations épidémiologiques.

L'évaluation du bien fondé de la pratique des professionnels de la santé ne doit pas se résumer à une évaluation des coûts par des technogestionnaires attentifs à la seule notion de prix de revient moyen de l'acte. Une réelle démarche évaluative doit mettre en relation les moyens mis en oeuvre et les résultats de l'action de santé.

Une meilleure organisation des hôpitaux exige une réelle déconcentration des pouvoirs et des prises de décisions. Il faut démocratiser le fonctionnement des établissements, et renforcer les compétences des instances délibératives. L'institution hospitablière ne doit pas produire pour survivre. Elle doit au contraire se modifier, se transformer pour s'adapter aux besoins des usagers.

l) La télé est à nous`

... La dictature de l'audimat...

De privatisation en présidence unique, la télévision est devenue une mauvaise série catastrophe. Premier loisir de l'immense majorité de français, et principal moyen d'information, la télévision est désormais un secteur culturel essentiel. Il doit donc répondre à deux objectifs : la qualité des programmes et l'indépendance de l'information. Alors que dans certains pays la télévision vient de contribuer à l"essor de la démocratie, le Paysage Audiovisuel Français reste un vecteur culturel asservi à l'argent, consacrant de moins en moins de crédits à la création.

Face au secteur privé dont la priorité absolue est l'audience et l'argent qu'elle procure, il faut construire un véritable service public où le consommateur/citoyen prime sur le point audimat. Ceci passe à terme par la suppression de la publicité sur les chaînes publiques au profit d'une contribution "culture et communication" prélevée sur les ressources publicitaires du secteur privé.

9. ANNONCER UNE NOUVELLE CIVILISATION

La majorité sociologique est bien là !

a) Une autre humanité

Généralisation du salariat et concentration géographique des populations, dans de vastes espaces de vie collective, marquent une étape nouvelle de notre civilisation. Elle transforme l'identité humaine elle-même. La socialisation de la vie individuelle se réalise dans une collectivité dont les membres ont recours pour chaque acte de la vie quotidienne aux services publics, ou à des réseaux de distribution privés qui réalisent dans les faits une fonction de service public.

C'est pourquoi les revendications qui naissent de la vie en ville révèlent bien cette identité et préfigurent le type de société que cette population veut faire naître. La ville peut être le cadre d'une multiplication des rapports humains où s'accroit la socialisation des personnes et où sont mis à la portée d'un plus grand nombre les effets du progrès scientifique. Mais elle est aussi un lieu où s'est accru l'isolement des individus, où s'expriment des montées de violence. Les habitants des villes cherchent aujourd'hui à recréer de nouvelles formes de solidarité. Quelle solidarité construire dans des villes qui concentrent les célibataires et les personnes agées et repoussent à la périphérie les familles à enfants ? Quelle solidarité dans une société qui repousse tous les exclus, malades, handicapés, enfants en difficulté, derrière des murs au plus loin des centres de vie ? Mettre en perspective ces nouveaux rapports sociaux, c'est dégager en partant des réalités nouvelles, une politique socialiste urbaine, c'est assurer l'égalité sans laquelle solidarité ne signifie que charité.

Les revendications concernant la construction des crèches, la qualité de l'accueil et de la formation des enfants à l'école, la création de lieux de vie et de rencontre pour les jeune, la qualité du logement, des transports, de la sécurité expriment un mode de vie mais aussi une idéologie : l'égalité des droits se présente à cette étape de l'Histoire, banalement, comme la seule norme d'après laquelle la société peut fonctionner harmonieusement.

Personne n'admettrait qu'on puisse être empêché d'aller à l'école publique en raison de la couleur de sa peau, de sa religion ou même de ses revenus ; ou que par ces motifs on se voit privé de la tournée du facteur. Cette culture politique de masse, d'essence socialiste, est significative de notre époque. Lorsqu'un locataire est expulsé, chacun sait que l'huissier ne le reloge pas. Dans cette circonstance, même si les mauvais payeurs sont mal vécus par leurs voisins, tous sont solidaires pour considérer que le droit au logement du locataire est supérieur au droit au loyer du propriétaire. Cet exemple de hiérarchie des droits se vérifie aussi dans des situations plus complexes et l'on découvre alors que la civilisation des villes est une civilisation qui tend spontanément aux solutions socialistes.

La beauté est aussi une valeur de gauche

b) Civilisation urbaine

Mais l'apartheid social s'installe. Il est urgent de bâtir un projet de civilisation urbaine, un projet qui preprendrait la grande tradition de la gauche européenne des cités jardins, et des beaux logements ouvriers de Vienne, un projet qui développerait la tradition civilisatrice socialiste sur la ville.

Il ne suffit pas de réhabiliter gentiment dans des quartiers coupés de tout. Il faut désenclaver, embellir, introduire la complexité architecturale pour rompre la monotonie dans la ville. Il faut en finir avec les grands ensembles, leur isolement et entamer un vaste programme d'urbanité démocratique. En terme d'aménagement du territoire, priorité doit être donnée aux zones urbaines en déshérence (Arc Nord-Est de Montbelliard à Valenciennes, le Nord de Paris, l'Est Lyonnais, le Nord de Marseille, les vallées industrielles massacrées, et...). Il faut que l'essentiel des crédits de logements, des routes, des transports, de la culture soit concentré sur les lieux de l'exclusion de même que les efforts d'aménagement et d'embellissement. Le mouvement de civilisation urbaine doit dire, visiblement, spatialement, architecturalement "égalité urbaine". La ville est l'espace moderne du développement démocratique.

La course de vitesse est engagée

c) Une seule terre, sans retour ni consigne

L'année 89 a été celle d'un changement d'échelle dans la perception des fonctionnements des éco-systèmes, celle aussi de la révélation à un large public de leurs caractères massifs et durables. Le mouvement général d'inquiétude sur la dégradation de l'environnement urbain ou rural repose sur des bases réelles : pollution de l'eau et de l'air, pluies acides, destruction de la forêt, auxquelles s'ajoutent les catastrophes écologiques qui ponctuent la vie des populations depuis ces dernières années : Seveso, Bopahl, Tchernobyl, les marées noires, etc...

La révolution industrielle a rompu la reproduction cyclique des modes de vie et de consommation. La course de vitesse est engagée. Nous avons dix ans pour intégrer le paramètre "environnement" à la décision politique, aux choix industriels et à nos modes de pensée afin d'éviter que la dégradation de l'environnement et la désagrégation sociale ne s'alimentent l'une l'autre.

Les désastres écologiques ne sont pas dûs à une croissance qui serait, par définition, néfaste : c'est la gestion libérale du patrimoine commune de l'humanité qui nous a mené à la situation dans laquelle nous nous trouvons. La logique du profit matériel à court terme, anéantit la valeur du bien collectif au profit de la

valeur marchande et de gains financiers immédiats. Mais le bilan est tout aussi désastreux dans les économies "planifiées" des pays de l'Est. Ce double constat met en lumière une évidence : partout où l'économique est protégé de la décision collective, de l'intervention des citoyens, la logique de la production exclut toute préoccupation du long terme. L'extension des droits démocratiques est la condition de l'existence des droits écologiques. C'est la maîtrise du progrès, et non son refus, qui doit constiuer notre objectif. La réponse aux problèmes écologiques est la gestion démocratique, collective, planifiée du développement de l'économie, de la protection de l'environnement.

L'heure n'est pas, comme le préconisent certains camarades, à la mise en place de commissions d'experts destinées à dépolitiser un débat qui est au contraire totalement intégré à l'affrontement entre la gauche et la droite. Dans ce domaine non plus, la méthode du consensus n'est pas porteuse de progrès. Dans ce domaine non plus on ne peut accepter que des décisions concernant la vie des gens -parfois leur survie- soit remise entre les mains de technocrates ous le sceau du tabou. L'exemple le plus criant de cette situation est le nucléaire. L'existence d'un Etat dans l'Etat décidant de la politique à mener n'est plus possible. La transparence la plus totale doit prévaloir, de la production d'énergie au traitement et au stockage des déchets. Un vrai débat public doit avoir lieu sur la politique énergétique à mener.

Les pollueurs doivent être les payeurs !

d) Une société de droits écologiques

Le 12 juillet 1989 les responsables patronaux de l'OCDE (sommet des 7 pays les plus riches) mettent en garde les dirigeants de ces pays (dont la France) contre les mesures qui pourraient être prises en faveur de l'environnement et susceptibles de géner l'industrie et sa compétitivité. On voit que seule une autorité supra-nationale, qui aurait le pourvoir d'éditer des normes industrielles, de gérer des fonds d'aide et d'imposer des pénalités aux pays pollueurs, pourrait rendre efficaces les recommandations consignées dans le communiqué final des "Sept". Une règle doit prévaloir : les pollueurs doivent êtres les payeurs. Ainsi, lorsqu'un pétrolier provoque une marée noire, la seule question qui se pose est comment il paiera la réparation des dégâts et non pas comment il peut récupérer le pétrole qui reste dans les cales.

Même si on ne peut tout faire tout de suite, une ferme direction doit être prise par le gouvernement. Des mesures concrètes, au-delà des déclarations de principe et des conférences internationales, allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie, doivent être appliquées. C'est aussi, et de plus en plus, à cette aune que nous serons jugés.

Quand l'agriculture peut détruire la nature...

e) Le Paradoxe agricole

Depuis une vingtaine d'année nous avons développé une agriculture industrielle grande consommatrice de produits chimiques, nous utilisons de plus en plus d'engrais, de pesticides, d'énergie sous forme de pétrole et d'électricité (il faut deux tonnes de pétrole pour produire une tonne d'azote).

La vie microbienne des sols, la fertilité naturelle s'amenuisent, on assite à une dégradation des sols. Les terres deviennent stériles, c'est déjà le cas pour des milliers d'hectares aux USA ou dans les grandes plaines de la Beauce. La monoculture, la taille des machines agricoles aggravent encore les problèmes.

Tous les poisons utilisés en agriculture ne se volatilisent pas, nous les retrouvons dans les eaux et les aliments. En effet les nappes phréatiques ont des teneurs de plus en plus élevées en nitrates. Les produits issus de l'agriculture chimique sont le plus souvent déséquilibrés. L'agricuculteur, bien souvent, n'a pa le choix, il est soumis à la loi du plus compétitif, au régime investissements-production et vice-versa. Les zones défavorisées se désertifient, l'espace rural est de moins en moins entretenu.

L'agriculture destructrice de la nature ! Quel paradoxe ! Une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé du consommateur est possible aujourd'hui. Elle doit rompre avec la logique libérale.

...Et si l'on reparlait des fonds publics qui vont au secteur privé ?

f) Une nouvelle dynamique laïque

Encore traumatisés par la défaite qu'ils avaient subie en 1984 face à la droite et aux partisans de l'école privée, les socialistes ont réagi dans la plus grande confusion et avec la plus grande irresponsabilité face aux problèmes des foulards de Creil.

Comme lors de sa défaite électorale de 1986, le Parti n'a pas pris la peine d'analyser les causes de sa défaite idéologique de 1984. Ayant fait l'économie de cette analyse, il fit aussi celle de la réflexion sur les dimensions nouvelles de solidarité et d'égalité du combat laïque, il ne faut dès lors pas s'étonner de son désarroi d'aujourd'hui, face au racisme, aux fanatismes religieux, aux mouvements d'ordre moral, aux campagnes contre les juifs ou les franc-maçons qui servent utilement les tenants du libéralisme lorsqu'ils ont besoin de faire reculer les valeurs de solidarité et d'égalité incompatibles avec la société duale.

La défaite de 1984 était inscrite par avance dans la méthode suivie pour l'unification du système scolaire : à savoir la négociation et la recherche d'un consensus avec la hiérarchie de l'Eglise Catholique. Faut-il rappeler que le projet Savary prévoyait le caractère propre des établissements, c'est-à-dire en fait le caractère confessionnel de certains établissements au sein du service public de l'éducation. Aujourd'hui, face à la gauche idéologiquement désarmée, la droit et l'extrême droite reviennent sur le terrain pour réouvrir leur méprisable fond de commerce xénophobe. Il est temps de se donner les moyens d'inverser la tendance.

L'intégration dans la ville et à l'école, non seulement des immigrés mais plus largement de tous les exclus de notre société, fait partie intégrante du combat laïque.

Ici la question de l'intégration rejoint celle de l'exigence intransigeante d'un Etat totalement laïque. Il doit être l'Etat impartial. S'il consent des privilèges à une religion comment s'étonner qu'une autre en demande autant pour ses fidèles. Aussi faut-il que soient réaffirmées la séparation de l'Eglise et de l'Etat et l'égalité du droit à l'accès à l'école publique. Pas question donc de reconsidérer la loi de 1905 sous prétexte de modernisation comme cela a été suggéré pour faciliter le financement public de la cathédrale d'Evry. Il n'est plus acceptable qu'un grand nombre de jeunes français soit mis dans l'obligation de fréquenter une école où l'instruction religieuse fait partie intégrante des programmes éducatifs. Car c'est ainsi que les choses se passent : dans les départements de l'Est où s'applique le concordat ou dans certains départements de l'Ouest où il n'y a que des écoles privées confessionnelles dans nombre de communes !

La liberté de conscience et les choix religieux de chacun sont des droit absolus. L'Etat n'a pas à y intervenir ! Mais il est grand temps de remettre en cause les lois Debré et Guermeur qui permettraient aux églises et aux religions d'obtenir le financement public d'écoles confessionnelles ! Nous ne voulons plus de lois qui permettent la création de ghettos confessionnels avec les fonds publics. Le bon sens et la cohérence laïque rappellent quelle doit être la seule règle juste : les fonds publics doivent aller exclusivement à l'école publique.

Les socialistes dovient prendre part à ce combat. C'est leur histoire, leur culture. Artisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ils doivent participer au développemment d'une nouvelle dynamique de la culture laïque qui sorte du seul -mais décisif- problème scolaire pour devenir l'axe d'une nouvelle morale collective de tolérance, d'esprit critique et de contestation de l'idéologie dominante dans tous les domaines. Nos valeurs sont celles de la solidarité, de l'insurrection morale permanente contre l'injustice, de l'engagement dans les luttes collectives, du goût pour la bataille d'idées, du refus de faire de la hiérarchie sociale une hiérarchie naturelle. Notre Parti doit contribuer à la réorganisation de la pensée laïque afin que celle-ci puisse reconquérir toute sa place dans la perspective de la recomposition culturelle et idéologique que vit notre pays.

g) Le féminisme nouveau doit arriver

La "moitié du ciel" est oubliée

Le mouvement féministe, sans lequel ni la loi légalisant l'I.V.G., ni la loi Roudy sur l'égalité professionnelle, n'auraient vu le jour, n'a pas trouvé de souffle nouveau. En 1981, en 1986 encore et lors de l'élection présidentielle de 1988, c'est le Parti Socialiste qui a incarné les aspirations des femmes. Mais aujourd'hui, comme le prouvent les statistiques électorales, le P.S. et le gouvernement ne semblent plus être porteurs de cette même dynamique. Ni la place accordée aux femmes dans les instances du Parti ou les désignations, ni l'action gouvernementale ne traduisent une quelconque volonté de poursuivre l'oeuvre émancipatrice.

Pourtant, nous sommes encore loin du compte et il ne suffit pas d'affirmer l'égalité des hommes et des femmes pour que la mixité de toute notre société se réalise.

Le Parti Socialiste doit affirmer sa vocation féministe qui seule permet la prise en compte dela globalité des inégalités dont sont victimes les femmes. La dimension économique et la dimension culturelle sont indissociables. Tant que l'image des femmes pourra être avilie, dégradée, les déclarations incantatoires sur l'égalité professionnelle demeureront vaines. Tant que le partage des rôles dans la famille n'aura pas profondément évolué, la place des femmes dans l'entreprise et dans la vie politique restera fragile ou marginale.

Pour construire une société mixte, nous devons poursuivre un triple objectif : faire évoluer les lois, les pratiques et les mentalités. Nous devons lever les obstacles que rencontrent les femmes pour pouvoir mener à l'égal des hommes une vie professionnelle, familiale, associative et politique.

Il est nécessaire pour que l'insertion des femmes dans le monde du travail se conclut par une réelle égalité professionnelle que la fonction maternelle soit prise en compte sans qu'elle ne soit prétexte ou justification à des discriminations. Les femmes se sont glissées dans une organisation du travail qui n'était possible que par l'exclusif dévouement de leurs mères ou grands-mères à l'éducation des enfants; Rien n'a changé et les femmes accumulent aujourd'hui toutes les charges et toutes les contradictions.

Le natalisme désuet de notre politique familiale doit être l'objet d'une refonte moderne ; dès aujourd'hui des avancées sont possibles :

- Allongement du congé de maternité

- Réduction du temps de travail pour les parents d'enfants non scolarisés avec une prime au partage entre le père et la mère. Réduction du temps de travail pour les parents participant à des crêches familiales.

- Développement des structures d'accueil de la petite enfance avec inscription des dépenses qui y afférent au rang des dépenses obligatoires des collectivités locales.

Enfin, chacun sait maintenant, que sans mesures coercitives, la place qui est réservée aux femmes dans la vie politique ne progresse pas spontanément. Dans le Parti, nous devons nous fixer l'objectif, comme l'a fait le SPD, d'un quota de 5O % de femmes dans toutes les instances et les désignations. Faute d'être capable de tenter lui-même de devenir un parti réellement mixte, le Parti Socialiste passera à côté du plus grand bouleversement de ce siècle et s'éloignera de cette "moitié du ciel" qui a encore tout à attendre et tout à gagner d'un changement en profondeur de notre société.

h) Une modernisation des liens entre personnes

...Prendre en compte les choix de vie personnels

En toutes circonstances, les personnes sont aux yeux de la gauche égales en droits et en dignité. Le moment est venu de réaliser dans le domaine des libertés individuelles un pas qui fournisse un point d'ancrage au progrès de l'égalité des droits dans la structure de base de la société. L'évolution des moeurs, la multiplication des familles monoparentales, le nombre croissant des divorces et des unions libres hétérosexueles ou homosexuelles appellent des formules qui puissent prendre en compte ces réalités. En créant le partenariat civil nous fonderions l'égalité en droit de tous les modes de vie en commun que peuvent choisir nos contemporains.

10. TRAVAUX PRATIQUES DU BICENTENAIRE : CHANGER LE MONDE

a) Une nouvelle radicalité

...Des "remèdes" du FMI au délire nationaliste

L'Est s'écroule, l'Ouest s'enfonce dans les brutalités de la société duale. C'est la civilisation humaine tout entière qui est en crise. A Prague et à Bucarest une dynamique est acquise et voilà l'essentiel. C'est par elle qu'à notre tour nous serons inéluctablement atteints parce que la communauté des revendications venues du plus grand nombre se manifestera sitôt éteints les lampions de la fête sur le tombeau des tyrans. Croyons-nous que le R.M.I. soit la voie universelle de consolation des exclus ? Une ère nouvelle est ouverte, prometteuse, sous les auspices de l'instabilité. On a vu comment lorsque les chemins de la cité socialiste semblent fermés, ceux de la cité de dieu s'encombrent aussitôt, sous la férule des intégristes de tous poils. Le regard braqué sur le mur de Berlin, tendons quand même l'oreille vers Alger et Tunis tout aussi proches. Et si l'alternative aux faces de pierre du stalinisme ne sont que les remèdes cruels du F.M.I., le délire nationaliste est disponible pour remplir le coeur des ventres-creux. A Varsovie, mais à Paris aussi !

L'internationale socialiste doit être au rendez-vous que lui fixe les peuples qui se libèrent, et regarde vers elle, vers les gouvernements que dirigent ses membres, comme vers un nouvel espoir.

b) Pour une croissance partagée

La démocratie sans le développement social, c'est nul !

L'action de François MITTERRAND pour l'allègement des paiements au titre de la dette externe doit être poursuivie jusqu'à l'inversion des transferts de capitaux, qui depuis 1982 se font en défaveur des pays du Tiers Monde.

Il faut vouloir annuler la dette !

L'embellie de la croissance des les pays développés est l'autre face de l'approfondissement de la crise pour les 3/4 de l'humanité car le déséquilibre s'accroît et tandis que la richesse devient toujours plus ostentatoire à un pôle, la misère devient plus profonde à l'autre. Pour les socialistes, il ne peut y avoir de croissance durable que dans la croissance partagée. Pour cela, il faut que des crédits soient débloqués sans qu'on impose les programmes d'ajustement structurels de pure inspiration libérale comme c'est aujourd'hui la règle. Plutôt que d'aider les banques privées à consentir des réductions de créances, aider directement par des crédits publics. Ce que le marché des capitaux a fait, il ne peut le défaire. Comment croire à la bonne foi de ceux qui nous demandent d'attendre des banques autre chose que l'âpre volonté de protéger leurs créances ? Le problème est avant tout celui d'une volonté politique à forger. Les socialistes francçais doivent être à la pointe de ce combat.

Il ne suffit pas de saluer la fin des dictatures et le retour de régimes politiques régulièrement élus. La liberté ne se réduit pas à celle de l'acte électif. La démocratie sans contenu social ne peut durer bien longtemps. C'est bien souvent le cas dans nombre de pays du Tiers Monde, actuellement sans possibilité autre que celle de courtiser le marché des capitaux en montrant un zèle libéral comme la Corée du Sud. Il est urgent de mettre en oeuvre un plan de co-développement à long terme aboutissant à une véritable économie intégrée qui garantisse une réelle autonomie de développement.

Les organismes internationaux du système de Bretton Woods ont dérivé et désormais servent d'abord les intérêts des maîtres de la finance. Il ne faut pas renoncer à ce pourquoi il ont été créés : la solidarité et la croissance de tous les pays. C'est là une formidable inversion qu'il faut accomplir. Il n'est pas utopique de penser qu'une grande négociation mondiale sur la protection de l'environnement dans le Sud ou sur un nouvel ordre éco-mondial soit possible quand ont sait que les marché du blé, du pétrole, les marchés financiers et monétaires sont régulés au sein des conférences internationales.

Plus que jamais le multilatéralisme est nécessaire et l'organisation collective au sein du sytème des Nations Unies ; il est pourtant résumé au seul club des sept pays les plus riches. Il faut reprendre les discussions sur un nouvel ordre économique international. Ce que le marché a défait, la volonté politique doit le reconstruire.

L'initiative européenne doit donner l'exemple en matière d'aide publique au développement puisque dans le pays de l'OCDE sa part régresse de 0,35 % du PIB en 1985 à 0,34 % en 1987. L'évolution est inquiétante surtout si l'on pense à l'objectif fixé par les organisations internationales qui était de 0,7 % du PIB.

Internationale : mieux qu'une chanson !

c) Un internationalisme actif

L'internationalisme c'est notre culture de socialistes. Pourtant combien d'adhérents nouveaux ou anciens, abreuvés d'analyse à l'emporte pièce du journal télévisé de 20 heures, sont privés de toute référence critique sérieuse, de toute analyse socialiste et de toute formation !

Il nous faut rétablir l'internationalisme comme une donnée essentielle de notre combat et non pas le maintenir à une place intermédiaire entre la simple action humanitaire et le parent indigne du Quai d'Orsay. L'internationalisme socialiste c'est être à l'avant-garde du combat sur la question de la dette des pays du Sud. Le Parti lui-même doit être à l'initiative d'une conférence des partis socialistes de l'Europe et du Tiers Monde dans le but de formuler un programme commun international d'actions contre le cartel des créanciers privés des pays endettés.

Mener une véritable réflexion avec les Organisations Non-Gouvernementales européennes sur les conditions d'accueil des réfugiés ou sur une véritable coopération dans les pays du Tiers Monde, inciter les militants socialistes à adhérer à ces combats, jumeler les sections socialistes avec leurs homologues ailleurs dans le monde.

Redéployer les actions de coopération pour qu'elles ne puissent plus être utilisées, nulle part, notamment en Afrique, à l'entretien de pouvoirs tyranniques, ni être reconduites sans qu'un bilan des résultats soit établi. Soyons précis : mieux vaut aider des ONG sur projet que des gouvernements sur promesses ! La coopération doit devenir contractuelle !

Sortir l'Association Démocratique des Français de l'Etranger de son rôle d'illustration de la politique gouvernementale française pour en faire une véritable structure d'organisation de la gauche à l'étranger, prospecteur d'amis politiques et non pas seulement vendeur de technologie française. Nous devons permettre également une plus juste représentation des Français à l'Etranger au Parlement Français et revoir le mode de scrutin que la droite s'est empressée de changer en 1986, pour minorer la représentation de la gauche au sein du Conseil Supérieur des Français à l'Etranger. C'est le moins que l'on puisse faire. Comme il y a une internationale socialiste "adulte", il faut faire émerger une internationale "jeune" prenant en compte le combat antiraciste, la bataille pour l'égalité des droits et l'accès à l'éducation.

Pour aider à une telle mobilisation en France, ont doit envisager de muscler notre politique et nos instruments d'intervention. La création d'un secrétariat interministériel pour les relations Nord-Sud pourrait être très utile. Le Parti Socialiste doit maintenant activer la création d'une Fondation avec de réels moyens, fonctionnant sur le modèle des puissantes institutions comparables de l'Europe du Nord, et financée par des fonds publics.

d) Europe : pas question de botter en touche

Ne pas regretter le "confort" de Yalta

On l'a vu : pas de projection sur l'avenir qui ne passe par la construction de l'Europe, qu'il s'agisse de l'avenir du monde ou de celui de la France. Le processus de réunification de l'Allemagne ouvert par la chute du mur de Berlin a aggravé le trouble qui existait déjà dans nos rangs sur l'orientation à donner à notre action ; au point que la perspective ouverte par François MITTERRAND d'une confédération européenne a pu être interprétée comme un ajournement des tâches de construction dela communauté des Douze alors qu'elle en est la condition préalable. Pas question de botter en touche et de renoncer à l'exigence immédiate de l'union politique et de l'intégration économique complète de la C.E.E. sous prétexte que dans le cadre du marché unique, sans pouvoir politique communautaire, les allemands vont devenir encore plus forts économiquement ! A l'inverse, pas question non plus de mettre des bâtons dans les roues à l'unité allemande vécue comme une menace. Notre ligne de conduite forte pro-européenne doit être confortée par les événements de l'Est.

Faire l'Europe sans défaire la France : la formule est aujourd'hui le dénominateur commun de tous les socialistes. Au-delà, on trouve d'un côté un bataillon d'enthousiastes sans réserve, et de l'autre le groupe de ceux qui affirment tranquillement à la tribune d'une convention que l'union politique de l'Europe cela ne signifie rien dans aucune des langues de la communauté. Nous sommes pourtant à l'heure des choix. Le moment est donc venu de construire les rapports de force qui là aussi nous permettront seuls d'orienter l'avenir. A défaut l'Europe qui aura gagné la partie sera celle du libéralisme. Nous réaffirmons que la solution aux problèmes que crée la construction européenne est dans le développement de l'Europe elle-même. La réponse aux problèmes de l'Europe c'est : encore plus d'Europe. Prendre un nouvel élan dans ce domaine doit porter selon nous sur 3 points d'appui.

e) Assumer notre différence

Pour l'Europe Sociale, le bras de fer nécessaire avec les libéraux

A la différence des libéraux de tous les pays, conformément à l'orientation des partis socialistes et sociaux démocrates et du manifeste qu'ils ont produit dans la préparation des élections européennes, nous pensons que la libre circulation des capitaux ne peut être autorisée sans garantie et sans contrepartie. Rappelons-le avec force, à tout moment et contrairement à l'idée selon laquelle tout serait déjà décidé, la France peut dire non. Après les efforts consentis en vain pour harmoniser notre niveau de taxation à la source des produits du capital, nous sommes fondés à nous opposer à la mise en place des règles du jeu qui nous sont imposées. Pour construire l'Europe sociale le bras de fer est nécessaire avec les libéraux. La libération des pays de l'Europe de l'Est en renforce la nécessité.

f) Bâtir un rapport de force politique et social

Faire la jonction avec toutes les forces progressistes

Beaucoup des détracteurs de l'Europe la désignent comme le lieu où les conquêtes sociales seraient fatalement mises en péril. A l'inverse nous pensons qu'elle est le cadre dans lequel de nouvelles et importantes avancées deviennent réalisables. Ainsi de la réduction du temps de travaux et de l'objectif des 35 heures : pour l'essentiel, ils ne peuvent être mis en place avec efficacité que dans le cadre de la communauté économique. Le mouvement syndical européen dispose des moyens de rassembler les forces qui peuvent imposer la réduction de la durée du travail : il peut et il doit être encouragé par un élan de rassemblement qui est à la portée de la gauche européenne. En effet les partis socialistes et sociaux-démocrates, que le parti communiste italien vient de rejoindre au parlement européen, constituent la première force politique. Si ces partis le veulent et le décident, qu'ils se donnent un toutil de coordination plus fort que le bureau de l'Internationale Socialiste, qu'ils mettent en débat, en même temps, dans tous les partis nationaux un programme d'actions communes. Ils atteindront, dans des délais plus brefs qu'on ne l'imagine, les objectifs qu'il se seront fixés.

La mise au point d'un programme commun du mouvement socialiste, la formation d'un parti transnational en concertation avec les forces progressistes qui émergent à l'Est voilà les instruments dont nous avons besoin tout de suite.

g) L'union politique

Oui aux transferts de compétences

C'est par le développement des moyens d'interventions collectifs, que l'on fera plier le marché aux impératifs sociaux et culturels placés au cœur du projet de civilisation de la gauche. Démocratie, citoyenneté. Voilà les seules garanties pour que l'Europe soit celle des peuples et des salariés. L'union économique et monétaire, l'union politique sont donc moins des objectifs à se fixer que les moyens pour les réaliser en accord avec nos idéaux.

Il nous faut un mouvement de transfert des compétences en direction du Parlement Européen. Celui-ci doit devenir le véritable lieu de décision. Ceci suppose aussi des transferts de souveraineté que les parlements nationaux adopteraient.

h) Nouvelle Calédonie : nous sommes tous responsables

Conjurer le retour de la violence en décolonisant vraiment

Dissertera-t-on au congrès sur les relations internationales pour mieux faire l'impasse sur nos responsabilités dans le Pacifique Sud ? Curieusement en effet, la Nouvelle Calédonie, vitrine publicitaire de la politique du concesssus, est absente de l'ordre du jour de nos débats !

- L'Etat évacué

Les accords Matignon ont été présentés comme une réconciliation fraternelle des indépendantistes kanak et de la droite sous le haut patronage et grâce aux bons offices du gouvernement. En fait, aucun des trois acteurs ne pouvait aller plus loin dans la logique de la guerre coloniale, et surtout pas le peuple français qui avait voté aux présidentielles avec encore en tête les échos de la tuerie de Gossanah, faite en son nom.

Le rapport de force positif en faveur de la gauche qui existait le 8 mai 1988 a été nié au profit d'un positionnement "d'arbitre" de l'Etat. Or, comment l'Etat pourrait-il être arbitre quand le phénomène colonial dont souffre la Nouvelle Calédonie est justement la domination d'un Etat sur un territoire, un peuple et ses richesses ? Comment, pourrait-on revenir sur une situation coloniale sans remettre en cause les rapports économiques et sociaux qui en sont le fondement, c'est-à-dire, en l'occurence, sans user des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à l'Etat en matière de monnaie, de commerce extérieur, de statut des biens et des personnes, de droit minier ?

- Le politique dévoré par "l'impartialité"

Les tenants du système en place sont renforcés par le consensus. Battus aux urnes, ils retrouvent par son jeu une place décisive. Ainsi pour Jacques Lafleur, toute position qui serait prise sans l'approbation de son parti, se situerait en dehors du cadre des accords Matignon.

La négation de l'existence des rapports de forces entre groupes aux intérêts divergents, dont le débat fait évoluer la société, conduit nécessairement à dénier toute efficacité à la réflexion et à l'action politique.

Sur ces bases, en effet, il n'y a plus qu'une politique possible, celle de la droite qui est toujours en position de choisir entre le statu-quo où ses privilèges sont dominants, et les seules évolutions conformes à ses intérêts !

- Contre le tabou : Vive l'indépendance -association !

En Métropole comme sur le territoire le concessus a engendré le tabou : silence dans les rangs ! Toute réflexion critique est considérée comme une provocation. Est-il iconoclaste de dire que la Nouvelle Calédonie a été colonisée, que la colonisation a entraîné la révolte du peuple kanak, et que, les mêmes causes engendrant les mêmes effets, si rien ne change structurellement, les violences auxquelles ont mis fin les accords Matignon, seront au rendez-vous au bout du chemin ?

En Nouvelle Calédonie, la désespérance à laquelle mène la politique du concensus ne conduira pas à vider les isoloirs, mais redonnera la parole aux armes. Pour lutter contre cette éventualité, notre Parti se doit de réaffirmer son analyse de la situation coloniale du Territoire et son choix en faveur de la présence de la France et de ses idéaux dans la région, quels que soient les choix institutionnels des peuples concernés. Avec les forces anticoloniales nous devons utiliser le pouvoir dans le sens de la politique qui a été définie au Congrès de Lille : préparer l'accès à l'indépendance-association..

- Agir en profondeur

Lever les verrous de l'économie coloniale : il faut notamment créer un étalon de mesure du développement qui neutralise les perversions de l'économie comme l'évasion des capitaux, par exemple en mettant en place une monnaie indépendante de l'ECU, il faut en finir avec le statut de la fonction publique qui date de la Marine à voile.

- Rétablir l'égalité entre les acteurs en créant les ponts de passage économique entre personnes de statuts personnels différents, en donnant une assise juridique aux formes coopératives d'entreprises, en instituant les entreprises unipersonnelles, en réformant les institutions communales et représentatives des producteurs ;

- Donner des outils aux acteurs par la mise en place d'une planification véritable et d'une politique de développement fondée sur les filières, par la promotion de l'économie à partir des possessions de l'Etat notamment dans le domaine minier, et par la maîtrise de la politique du crédit ;

- Etablir l'égalité des droits dans le domaine social et fiscal de façon à mettre en œuvre au profit de toutes les communautés une véritable politique de solidarité.

- Une politique pour les dix années de transition.

Le Parti Socialiste doit redevenir acteur du processus calédonien, indépendamment de l'action gouvernementale qui se situe nécessairement dans un autre registre. Nous ne pouvons être sans danger la courroie de transmission de l'"impartialité de l'Etat" qui nous coupe des mouvements progressistes. Nous ne sommes pas non plus les porte-parole d'une composante indépendantiste contre les autres.

Les dix années de transition jusqu'au référendum d'autodétermination doivent prendre place dans la formation du nouvel Etat. Un front de transformation sociale peut se constituer à partir des revendications de chacune des communautés ethniques ou des couches sociales ; il permettrait de définir un programme d'objectifs communs dans le processus de l'indépendance-association.

Parallèlement, il serait inconcevable que le Parti Socialiste ne mène en métropole aucune campagne d'information sur la réalité de la situation en Nouvelle Calédonie, ni en direction du territoire sur le sentiment anti-colonial de la majorité des français. Dans "indépendance-association" il y a : association.

Préparons l'avenir dans ce cadre, pensons à ce que pourrait être l'action de nos collectivités locales par le biais de jumelages et d'échanges de jeunes avec des communes du territoire ! Si cet océan doit être celui du troisième millinaire, sachons, avec des moyens qui sont déjà à notre portée, y avoir un investissement concret. Bref, faisons tout pour que l'indépendance inéluctable ne se fasse pas dans la haine de la France et le dégoût des socialistes.

11. POUR UN NOUVEL ÉLAN: LA GAUCHE C'EST ROUGE / ROSE / VERT

a) Le bloc sociologique majoritaire

Les victoires de la gauche maquillées en défaites de la droite

En toile de fond des discussions qu'a connues le Parti Socialiste depuis 1981, des leitmotive reviennent sans n'être jamais réellement débattus: en 1981 et en 1988 ce n'est pas la gauche qui a gagné dans une France conservatrice... Cet axiome de base posé, la question quotidienne qui nous tient lieu de méthode de gouvernement prend tout son sens et sa cohérence. car si la gauche est minoritaire dans ce pays alors

un gouvernement de gauche est condamné à faire une politique "profil bas" pour se faire accepter du plus grand nombre.

Mais comment peut -on déduire de nos victoires électorales qu'elles n'ent sont pas? Et suffit-il pour les réduire de dire que nos succès électoraux ne sont qu'une défaite de l'adversaire, fruit d'une miraculeuse rencontre entre les divisions de la droite et la faiblesse de son personnel politique. N'est-ce pas grâce à la puissance de la gauche et à la mobilisation de son opinion que la droite se divise sur les moyens d'affronter cette force, montante en 1981; persistante en 1988?

Les victoires de 1981 et de 1988 viennent de loin.

La généralisation du salariat, l'accélération de l' urbanisme ont permis une socialisation croissante du mode de vie, qui a induit des comportements individuels nourris par les valeurs du collectif. C'est ce point de résistance qu'attaque la droite en lui opposant une contre-valeur : le repli sur soi, le culte du "gagneur" et l'égoïsme. C'est dans cette confrontation entre les valeurs incarnées par la gauche et les projets dits libéraux incarnés par la droite, que les français en 1981 comme en 1988 choisissent majoritairement la défense des instruments collectifs que sont la sécurité sociale, l'école et l'existence même du srevice public.

Ainsi le sens et la méthode de gouvernement s'imposent à nous : appuyer et développer les valeurs collectives de ceux qui nous ont portés, consolider et renforcer la volonté d'un bloc sociologique désormais majoritaire qui permet aux socialistes d'accéder plus aisement au pouvoir en cette fin de siècle qu'au début.

Reconquérir le terrain perdu

b) Un nouveau front de transformation sociale : l'alliance Rouge / Rose / Vert

L'alliance des roses et des rouges est devenue insuffisante. Avec les verts, une force nouvelle a émergée. Loin de la rejeter, il nous faut au contraire l'intégrer. Sinon comment compenser ces forces et cette énergie perdues ? Dans les mois qui viennent ceux qui ergotent sur ces questions d'alliances devront répondre : avec qui les socialistes veulent changer la société ? Front de transformation contre front de conservatisme, alliance au centre ou alliance Rouge / Rose / Vert, c'est l'alternative des prochaines échéances électorales.

Par cette proposition d'alliance, pas question pour nous de "soutraiter" l'aspiration écologique à d'autres. Par essence l'écologie est nôtre, tant il est vrai que l'un des facteurs essentiels de destruction de l'environnement est la course au profit.Les Verts prétendent n'être " ni de gauche ni de droite". Une proposition d'alliance les contraindra à en débattre. Si dans le même temps, le Parti Socialiste se réapproprie la bataille de l'environnement, il confrontera les Verts à la question sociale et donc au choix de l'un des camps. Il commencera aussi de reconquérir le terrain perdu. C'est la méthode pour éviter d'avoir à improviser, en dernière minute, un accord électoral dans les pires conditions pour nous, comme lors des dernières élections municipales.

Cette alliance, loin d'affaiblir le Parti, doit lui permettre, en le plaçant comme élément central d'un regroupement de toutes les forces de gauche, de retrouver une position incontournable cristallisant toutes ses aspirations.

Créer une majorité politique pour le changement, c'est donc s'appuyer sur toutes les forces qui expriment de manière parfois confuse et contradictoire, des aspirations qui sont celles des socialistes. Au lieu de les laisser s'isoler ou se marginaliser, il nous faut au contraire leur offrir une perspective de collaboration fructueuse.

Pour nous la question n'est plus de remettre en place une formule d'Union de la Gauche dépassée. Mais nous devons continuer de placer à chaque étape les communistes devant leurs responsabilités : participer à une nouvelle dynamique ou disparaître. Et nous socialistes, devons avoir conscience qu'être à l'initiative d'un tel rassemblement, c'est aussi assumer pleinement l'existence d'une mobilisation sociale.

Mais encore faut-il accepter le dialogue avec ces acteurs du changement. Face à la feuille de paie d'une infirmière, d'un postier ou d'un agent des impôts, les socialistes ont autre chose à dire que "grands équilibres et franc fort"...

c) Pour les Etats Généraux du Socialisme

Vers le Parti de toute la gauche

Puisqu'il faut de nouvelles réponses aux nécessités de transformation sociale et au nouveau rassemblement pour les porter, il faut que le Parti Socialiste soit à l'initiative, en réorganisant des Etats Généraux du Socialisme. Ceux-ci, comme naguère les assises du Socialisme, seront l'occasion de son renforcement, dans ses rangs et comme pôle de rassemblement de toute la gauche.

12. ON A LE PARTI QUE MÉRITENT NOS IDÉES

a) Le droit à la mémoire

Le Parti c'est d'abord une histoire

Les socialistes n'ont pas le droit à l'amnésie : elle les conduit tout droit au gouffre dans lequel a sombré la S.F.I.O. Ne plus se rappeler ses impasses revient à cautionner, sous prétexte de modernisation, les compromissions habillées aujourd'hui du nom de consensus. Le travail sur notre histoire n'est pas fait depuis des années.

Il y a l'amnésie des très grands moments historiques qui ont structuré la société française d'aujourd'hui : la guerre, la résistance, la guerre d'Algérie et la décolonisation, la révolte anti-autoritaire et anti-bureaucratique de Mai 68, la victoire du 10 Mai et sa répétition en 1988.

Oublier d'analyser et d'enseigner ces moments clefs de notre histoire contemporaine, c'est s'interdir de fonder une politique sur le tranchant des grandes traditions les plus fécondes qu'il faut unifier pour reconstruire une culture de gauche, la culture de la résistance, la tradition anti-impérialiste.

La question de la mémoire devient la question de l'identité. Aucune solution au problème de l'intégration des étrangers ne pourra être trouvée tant que ne sera pas répondu à la question : A quelle histoire s'intégrer, quelle mémoire revendiquer ?

Il ne peut y avoir de cohésion ni socialiste ni nationale, si la transmission, c'est-à-dire la filiation, est rendue impossible. Le lien social est brisé quand le lien des générations est rompu.

Si la priorité des priorités est bien l'instruction et la recherche, alors la France et les français doivent en cette fin de siècle connaître et dépasser leur névrose historique.

Si ce travail colossal, pour renouer avec la mémoire, n'est pas mené à son terme, toutes les réformes techniques ou les milliards dépensés ne serviront à rien. Il faut donner du temps au temps , lui accorder le soin qu'il mérite, car s'il n'est pas bien traité, il se venge ! C'est une tâche non seulement historique mais politique de restituer aux militants et aux citoyens la mémoire de leur histoire.

b) Réconcilier morale et politique

... Tous les politiques dans le même sac ?...

L'histoire des mouvements fascistes et d'extrême droite montre que ceux-ci ont toujours été d'autant plus forts que la marginalisation économique et sociale des couches populaires se doublait d'une crise de confiance dans les partis politiques et les institutions notamment parlementaires.

Nous y sommes ! Les motifs de cette crise de confiance et du scepticisme dans la jeunesse, ne manquent pas :

- La débauche d'argent dans les campagnes électorales.

- L'organisation de toute la vie politique non plus autour d'idées et de programmes mais du champ de course des présidentielles tant à droite qu'à gauche.

- L'acceptation par la gauche d'institutions taillées sur mesure pour marginaliser le rôle des partis et celui de la représentation nationale au parlement.

- Le discrédit du P.C.F., dont la direction sombre chaque jour davantage dans la honte, au fur et à mesure que sont révélées les perversions et les crimes des régimes dont elle a toujours été globalement solidaire.

- L'incapacité des socialistes à, non seulement, opposer un véritable contre projet à la société libérale, mais à sortir de la logique infernale de la recherche du consensus avec l'adversaire de classe (nous pardonnera-t-on cet archaïsme ?).

Oui, voilà autant de motifs, pour tous ceux à qui notre société n'offre pas d'avenir, à mettre tous les politiques dans le même sac, à ajouter la marginalisation civique à la marginalisation économique et sociale, à se tourner vers les Verts ou à se laisser entrainer par les discours les plus primaires. Comment imaginer que le P.S. soit à l'initiative pour moraliser la vie publique s'il ne commence pas par lui- même ?.

La préparation de ce congrès n'est pas pas de ce point de vue sans taches. Les militants ont pu constater l'inégalité formidable de moyens dont ont disposé les contributions : la débauche de tirés à part, dont certains luxueux, les relances par "mailing" confiées à des sociétés privées ; ils ont pu constater aussi les pressions inadmissibles faites sur des militants pour les contraindre de signer telle ou telle contribution, chaque fois que la situation professionnelle de ceux-ci dépendait de tel ou tel élu local.

Il est malsain pour le Parti que le vote du congrès, qui conserve l'avenir de la France, dirigée par les socialistes, se transforme en autant de plébiscites locaux pour l'élu le plus en vue.

Coll. Fondation Jean Jaurès

c) Le Parti autrement

Conforter le parti des militants

Les différents gouvernements socialistes n'ont jamais su trouver des relations équilibrées avec leur parti ? Méprisé par la technocratie ministérielle, regardé avec soupçon ou inquiètude il est souvent confiné au simple rôle de relais institutiuonnel.Réduit officiellement au silence, il se manifeste confidentiellement dans des petits déjeuners. Pourtant sans Parti Socialiste, pas de socialisme vivant, donc pas de gouvernement socialiste. Nombreux sont ceux à qui il est bon de rappeler cette vérité élémentaire ...

Mais il est vrai qu'après vingt ans de fonctionnement une révision générale est nécessaire. Il faut que la morale retrouve son compte dans le fonctionnement de notre parti.

Pour mettre un terme à des pratiques inacceptables, modifions nos statuts, adoptons le seul principe simple et honnête : un (e) adhérent (e) présent (e) = un mandat.

Nous avons besoin de propositions d'une autre nature que la foire aux gadgets à laquelle nous assistons. Autant de trompe l'oeil tant que l'on n'a pas dit à quoi on veut faire servir le parti lui même.

Concernant l'abaissement du prix des cartes, qui certes devrait faire l'objet d'une règle nationale prenant en compte le quotient familial, sans doute serait-il judicieux de prendre aussi en compte les cotisations de caractère syndical et associatif des adhérents : ceci aurait l'avantage de conforter le parti des militants.

Le Parti Socialiste peut-il demeurer la première force électorale sans être une force de transformation intimement liée aux mouvements et aux combats de la société ?

Parti de masse, tel est le destin obligé du parti socialiste : pour pouvoir représenter l'idéal du plus grand nombre, il doit l'organiser. Rien de profond et de durable ne peut être réalisé sans que le PS ait accompli cette mutation.

Le Parti Socialiste ne manque ni de projets ni de moyens de s'adapter aux évolutions de la société. Nos archives sont pleines de propositions issues des sections, de G.S.E., des fédérations. Quel sort leur est réservé ? A la Nomenklatura des cabinets ministériels et des éléphants du parti s'ajoute celle des grands esprits du groupe des experts séparés des militants et promus au rôle de nouvelle avant-garde du socialisme. Aussi, loin de combattre en son sein la séparation stérilisante entre le savoir, le vécu et le pouvoir, qui est l'ordinaire de notre société, le P.S. la reproduit. Le gouvernement n'a nul besoin de chercher au sein du P.S. des experts en contraintes économiques, il en regorge ! Il a besoin d'un P.S. expert en nécessités sociales.

Changeons de modèle : pas de nouvel élan sans une refonte des instruments de la pensée collective du P.S.

13. LE DROIT AU BONHEUR

Le mot d'ordre réaliste

Des avancées matérielles, techniques, scientifiques considérables n'ont cessé de se produire au cours des deux dernières décennies et même durant la période la plus sombre de la crise. Elles ont provoqué de profonds bouleversements des habitudes, des mentalités et des modes de vie. Elles ont dessiné de nouvelles possibilités inimaginables pour la génération précédente. Seront-elles le moyen de nouvelles libérations individuelles et collectives ou l'instrument de nouvelles oppressions ?

Cela dépend de nous ! Les socialistes au gouvernement disposent des moyens de tracer un nouveau chemin de liberté. pour mobiliser vers un avenir de solidarité, il faut donner à voir quelle société nous voulons pour demain. Nous devons savoir annoncer une nouvelle civilisation. Le droit au bonheur est un mot d'ordre réaliste. Assez traîné : Le monde qui nous entoure, les lois économiques qui le régissent, l'idéologie qui le pertube, ne peuvent inspirer que révolte et insoumission.

En France ou toute partie du monde, chaque lutte des hommes et des femmes pour leur dignité est celles des socialistes : celle des salariés contre l'arbitraire patronal, celle des pays exangues contre l'impérialisme, celle des femmes contre les cultures qui les soumettent et les religions qui les mutilent, celle des enfants contre les scories du droit de vie et de mort.

Chaque fois qu'un individu relève la tête contre la loi du plus fort qu'il subit, c'est une étape du combat de l'humanité pour son émancipation qui se franchit.

La dignité, la liberté et l'autonomie des individus, voilà la finalité de l'action socialiste, voilà les conquêtes que nous voulons accompagner.

C'est pour cela que nous voulons faire vivre un parti, c'est pour sela que nous voulons gouverner.

Affirmer l'égalité des droits pour tous et s'en donner les moyens, c'est la révolution qu'il nous faut accomplir !

Motion n° 5

Égalité

MOTION PRÉSENTÉE PAR :

L. FABIUS (76), M. DEBARGE (93), J. AUROUX (42), P. BEREGOVOY (58), P. JOXE (75), J. LANG (41), Y. ROUDY (14), C. BARTOLONE (93), G. BEAUCHAMP (75), A. BILLARDON (71), B. BIOULAC (24), A. BOMBARD (83), D. BONVALOT (75), J. B. CASTILLA (11), L. CATHALA (94), M. CHARASSE (63), C. CHEYSSON (83), A. CLAEYS (86), J. CRUSOL (972), J.-Y. DALLEAU (974), D. LARIFLA (971), C. MABRUT-LISSONDE (03), P. MADRELLE (33), J. MELLICK (62), A. MERIC (31), G. MITTERRAND (33), D. PERCHERON (62), F. PROTO (971), P. QUILES (75), G. SAUMADE (34), R. SAVY (87), F. SELIGMANN (92), O. STIRN (50), B. THAREAU (44), L. WEYGAND (13),

Membres du Comité directeur *:

J. P. BACHY (08), A. BARRAU (34), G. BECHE (25), J.-M. BICHAT (11), F. CARLE (80), D. CHOLLEY (93), G. DELFAU (34), L. DUPUIS (26), H. DELISLE (50), C. DEPOORTER (62), G. FILLIOUD (75), G. GAUME (78), C. GOUX (83), J. HORTALA (11), A. LABARRERE (64), A. LE VERN (76), B. LECCIA (13), G. LENGAGNE (62),, D. MIGAUD (38), C. PIERRET (88), A. RECOURS (27), R. SOUCHON (15), E. TEISSEIRE (58), G. VACHERET (25),

Premiers Secrétaires Fédéraux *:

J. AUXIETTE (85), B. BASSOT (03), G. BESSON (89), M. CHARMANT (58), L. CROCE (2B), J. DURRIEU (65), R. ELISSONDE (64), A. FONTANEL (46), C. GAUTIER (44), C. LAURISSERGUES (47), J. LE PANSE (19), B. LE SAVOUROUX (92), M. MERCADIE (25), G. MONTIGNY (02), A. NOEL (05), A. PANTALONI (2A), Y. ROME (60), J. ROUSSEAU (18), B. ROUX (27), J. C. SEGAUD (71), J. SOLE (15), L. VALENTIN (43), D. VALLOT (28), J. VIAN (16), M. VIENOT (01),

Parlementaires *:

J. M. ALAIZE (07), J. ANCIANT (60), G. AUTHIE (09), G. BAPT (31), R. BARAILLA (11), B. BARDIN (58), J. C. BATEUX (76), J. P. BAYLE (FRANCAIS DE L'ETRANGER), J. BEAUFILS (76), J. BECQ (80), G. BELIN (63), S. BELTRAME (88), G. BENEDETTI (30), P. BERNARD (81), M. BERSON (91), M. BOEUF (33), A. BONREPAUX (09), M. BONY (63), J. M. BOUCHERON (35), J. P. BOUQUET (51), J. P. BRAINE (60), F. BREDIN (76), M. BRIAND (22), J. CAMBOLIVE (11), A. CAPET (62), G. CHANFRAULT (52), G. M. CHAUVEAU (72), D. CHEVALIER (05), F. COLCOMBET (03), M. COSTES (46), R. COURTEAU (11), M. DARRAS (62), J. DELHY (93), M. DREYFUS-SCHMIDT (90), R. DROUIN (57), J. L. DUMONT (55), D. DUPILET (62), B. DUSSAUT (33), P. DUVALEIX (24), A. FACON (62), J. FLOCH (44), P. FORGUES (65), M. FRANCAIX (60), M. FROMET (41), C. GALAMETZ (62), B. GALLET (28), A. GARCIA (32), P. GARMENDIA (33), J. GIOVANELLI (56), J. GOURMELON (29), R. GUILLAUME (58), J. GUYARD (91), P. HIARD (80), R. HUGUET (62), J. HUYGUES DES ETAGES (58), N. JOSEPHE (62), A. JOURNET (30), J. P. KUCHEIDA (62), J. LACOMBE (34), P. LAGORCE (33), T. LARUE (76), J. LAURAIN (57), J. LAVEDRINE (63), J. Y. LE DEAUT (54), J. M. LEDUC (76), B. LEFRANC (02), R. LOIDI (31), F. LONCLE (27), J. LORGEOUX (41), F. LOUISY (971), B. MADRELLE (33), M. MALVY (46), T. MANDON (91), M. MANET (24), R. MASSAT (09), D. MATHUS (71), C. METZINGER (57), H. MICHEL (26), B. NAYRAL (34), A. NERI (63), G. PENNE (84), C. PRADILLE (30), H. SABY (31), P. SANMARCO (13), J. P. SANTA CRUZ (39), J. SANTROT (86), R. P. SIGNE (58), M. VAUZELLE (13), J. VIDAL (11),

Elus, responsables d'instances ou de secteurs du Parti (Commission Nationale Entreprise et GSE, Commission Nationale Agricole, Collectif National Femmes, MJS, FNSER ...) personnalités et militants:

P. AIDENBAUM (75), J. ALBESA (64), W. AMSALLEM (60), E. ANGUENOT (25), J. P. AUBERT (04), J. P. BACQUET (63), R. BADUEL (41), G. BAILLET (52), R. BAILLEUX (49), J. C. BALLUET (38), P. BARBIER (29), D. BARDET (23), C. BARRAL (34), J. BARRIENDOS (12), J. L. BARTH (78), R. BARYGA (57), L. BAUCHARD (08), R. BAYOU (34), L. BEAUVAIS (61), M. BELLEAUD (33), J. J. BELLEMIN-COMTE (38), M. BENASSAYAG (75), C. BENSAAD (31), P. BERCIS (17), D. BERNARD (93), F. BERNARDINI (13), G. BERNY (47), J. C. BERTRAND (42), J. J. BESSE (87), C. BETAILLE (32), G. BIDAULT (03), P. BIHET (50), A. BILLON (75), Y. BISMUTH (69), M. BLANC (73), S. BLISKO (75), D. BOHBOT (94), J. P. BONIN-MOULINS (93), D. BONNOT (67), P. BOUCHAUDY (63), F. BOUSQUET (91),

J. C. BRETHES (40), F. BROTTES (38), A. BRUGIERE (63), J. BURG (24), M. CABBIDU (62), M. CAILLAT (13), J. CAMBON (82), S. CAMBOU (87), J. L. CAMUS (75), G. CARASSO (94), T. CARCENAC (81), A. M. CARRERA (82), R. CARTRAUD (86), O. CASANOVA (83), P. CASTAGNOU (75), G. CATOIRE (92), B. CAZEAU (24), E. CERRATO (13), A. CERVERA (31), J. CHAGNEAU (24), CHARLES CHAILLOU (45), M. CHANCEL (26), R. CHARETTE (03), P. CHAZARENC (77), C. CHERMAIN (71), B. CLAVAUD (30), Y. COLIN (16), J. C. COLLIARD (13), M. COMPAIN (84), A. CONTIS (81), J. P. COT (94), R. COTTIN (71), C. CRETIN (54), M. CROIZET (06), P. CROZON (69), G. CUSSEAU (62), F. CUVILLIER (53), J. DANIEL (31), P. DARCHICOURT (62), J. DARRIET (33), B. DECHE (47), O. DELBOIS (972), A. DELEURY (68), H. DENARD (31), P. DENIZET (38), M. DEPAIX (69), G. DESTREM (09), C. DHAINAUT (59), J. DIGUE (70), C. DOLOY (26), J. DRAPIER (88), C. DROUGLAZET (29), P. DUBOURG (28), G. DURBEC (83), P. DURON (14), J. ELBAZ (13), G. ESCUDE (31), A. ESPITALIER (83), G. ESTEVE (67), L. EYRAUD (43), R. FABRE (48), S. FARANDJIS (75), D. FARCAGE (59), G. FARRE (93), A. FAUQUET (62), A. FELIX (24)B. FERRAND (12), J. FERRANT (16), J. FIGUEIRAS (06), J. FILLOUX (16), J. FONTAINE (59), E. FOUILLADE (63), J. L. FOUSSERET (25), J. M. FRANCOIS (57), J. C. FRECON (42), J. P. FREDON (79), R. FREGOSI (75), D. FREITAG (21), Y.FUILLET (13), M. FUILLET (84), C.GADIOUX (87), J. GALLAIRE (70), J. GALLAY (69), M. GARDES (26), J. GENIN (38), J. P. GENTON (84), GUY GEORGES (92), E. GILLET (80), G. GIOVANANGELLI (13), A. GIRARD (63), P. GIRY BEAUPIN (89), P. GLO (83), P. GOLDMAN (18), P. GOUT (84), D. GROSCOLAS (54), J. GUERARD (47), D. GUIRAUD (93), ROGER HANIN (75), ANDRE HENRY (94), B. HENRY (38), R. HERRMANN (67), A. HUGON (48), J. HUON (35), P JAGORET (22), P. JOACHIM (64), R. JOIN (24), D. JOURDAIN (02), E. JULIEN (78), J. M. KRAJEWSKI (62), J. KRIKORIAN (69), M. LABBEY (29), C. LABRUNIE (19), A. LAFFLY (71), C. LAGADIC (29), S. LAMAISON (33), R. LAMBERT (69), A. LAMOUCHE (75), R. LASSALLETTE (64), A. LAUR (31), J. C. LAVAL (51), M. P. LE COROLLER (56), P. LE FOLL (29), C. LE THIRILLY (13), M. LEBORGNE (68), F. LECUL (80), A. LEDRAN (14), A LEFEVRE (62), D. LEFEVRE (02), N. LEFORT (73), J. F LEMETTRE (78), S. LEMONNIER (28), B. LERAY (35), ROGER LERAY (92), J. LEROUVREUR (50), M. LEVEDER (94), S. LEVERD (08), J. LION (77), J. LOMBARD (11), P. A. LORENZI (94), B. LORIG (35), G. LOUISOR (971), Y. LUCAS (06), R. LUQUET (71), S. LUSTAC (FRANCAIS DE L'ETRANGER), L. MABILLE (59), V. MADELAINE (57), CLAUDE MANCERON (75), J. P. MANDROUX (17), J. MANESSIER (66), D. MANIER (59), M. MARGNES (92), G. MASSACRIER (25), M. MASSION (76), M. MATHIEU (57), J. MATOUK (30), H. MAUREL (75), A. MAURICE (38), A. MEDVEDOWSKY (13), G. MELIN (95), A. MELKA (67), P. MENUCCI (13), G. MERIC (31), J. METAYER (79), A. MICHEL (37), C. MICHEL (35), S. MIRALEZ (84), D. MISMETTI (38), ELISABETH MITTERRAND (32), SERGE MOATI (75), J. P. MOINAUX (88), A. MONTAL (30), J. MORETEAU (1), V. MOUGEY (90), J. C MOULIN (48), P. MOUTIN (69), J. MOUTON (78), M. C. NECTOUX (77), P. NEVE (64), V. NICAISE (38), L. NIEPCERON (70), J. C. NOAILLES (87), C. NUCCI (38), A. OGUER (62), R. OLIVE (66), ERIK ORSENNA (75), A. ORSET (26), PASCAL ORY (35), A. OTTAVI (06), J. P. OUSTY (47), M. PAILLET (75), M. PAPEAUD (75), C. PASQUAY (86), R. PASSERIEUX (34), P. PAYEN (38), A. PAYSANT (14), J. PERANTONI (973), J. C. PEREZ (11), F. PERNOIS (38), A. PIERONI (75), J. PLANEIX (63), JACQUES POMMATAU (94), J. PONCHEL (62), Y. POUJOL (16), R. POVINELLI (13), Y. PREAULT (35), G. ROVETTO (38), P. PRIBETICH (59), J. PRIVAL (63), G. PRONIER (92), J. PUEYO (61), E. RABESANDRATANA (17), J. C. RAMOS (91), I. RAPUZZI (13), F. RAUX (23), N. RAVAILHE (80), N. RAVASSARD (01), P. RAVEL (69), F. REBSAMEN (21), A. RENARD (59), A. RENAUX (59), A. RENOUF (35), F. REY (46), G. REY (75), F. RIBARD (14), E. RIEDWEG (68), B. RIVALTA (69), J. ROBERT (17), J. C. ROBERT (21), S. ROBERT (35), M. ROGEMONT (35), M. A. ROGNARD (71), R. ROUDIER (24), J. ROUDIL (34), C. ROUILLON (72), N. ROUSSEAUX (59), O. ROUSSELLE (52), P. ROUSSELOT (54), A. ROUSSET (33), G. ROUX (2A), J. M. RUANT (59), H. SABATIER (82), S. SAINT-ANDRE (62), R. SAINT-CRICQ (92), V. SASSO (2A), J. P. SAULNIER (18), P. SCHOENDORFF (69), A. M. SEGUIN (14), P. SELLES (13), G. SEMETIN (63), G. SENES (34), M. SEREX (21), J. C. SIBUT (38), E. SOROKINE (77), P. SOUBESTRE (35), C. SOULA (11), R. SPLINGART (62), A. SYLVESTRE (78), J. P. TABARDEL (26), M. T. TENETTE (88), Y. TERRIEUX (19), J. M. THENARD (74), Y. THEOBALD PAOLI (83), J. P. THIBAULT (36), J.M. TISSIER (51), P. TOURNIER (11), D. TRAN (85), C. ULYSSE (62), H. VARLET (59), J. L. VENAUD (95), R. VERGNAUD (45), A. VIANES (69), P. VIGIER (24), G. VIGNAU (34), G. VILARD (46), J. VILLASETRU (66), A. M. VINCENT (93), M. VOISIN (51), C. VULPIAN (13), H. WEBER (93), J. WEINLING (10), C. WERISCH (04), M. WILQUIN (95), COFI YANGANE (29), G. ZABATTA (79), V. ZEKRY (66).

*** Les noms des camarades déjà cités dans les rubriques précédantes ne sont pas rappelés.**

Coll. Fondation

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Est : le tremblement du monde
- La France reste inégale
- L'enjeu : gagner les législatives de 1993
- La parole aux militants
- Egalité, vitalité, unité

1 - QUELLE POLITIQUE ? DEMOCRATIE - EMPLOI - JUSTICE - LAICITE - ECOLOGIE - DEVELOPPEMENT.

Davantage de démocratie économique et sociale

- Rééquilibrer au profit des revenus du travail
- Le premier investissement économique : l'investissement social
- Une politique énergique d'aménagement du territoire
- Pour des syndicats forts
- Social : la méthode de la négociation-échéancier

Davantage de démocratie politique

- Rééquilibrer les pouvoirs
- Immigrés : pour une véritable intégration

Davantage de démocratie éducative et culturelle

- L'école, creuset de la citoyenneté
- Renforcer, moderniser, moraliser la formation
- La laïcité : un ciment et un rempart
- Télévision : échapper à la dictature de l'audience
- La démocratie au féminin

Davantage de prise en compte de l'écologie et de la santé

- Etre le premier parti écologique de France
- Contre un système de santé à deux vitesses
- Personnes âgées, handicapés : refuser l'exclusion
- Logement social

Davantage de démocratie internationale

- Solidarité avec l'Est, solidarité avec le Sud
- Environnement, drogue, manipulations génétiques : une approche internationale

Un Etat fort, une fonction publique modernisée

2 - QUELLE EUROPE ? UNION A 12 - CONFEDERATION EST-OUEST L'EUROPE HUMAINE ET LA PAIX.

- L'Europe : notre avenir, pas la Sainte Providence
- La Confédération Est-Ouest : une perspective ambitieuse
- Introduire plus de démocratie dans la CEE
- Pour une Europe maîtresse d'elle-même
- L'Europe du progrès social
- Ne pas priver les Etats-membres de leurs ressources fiscales
- Une politique de l'espace rural
- Rechercher le maximum de désarmement compatible avec notre sécurité

3 - QUELLE VISION DU SOCIALISME ? POUR UN SOCIALISME DE CREATION. POUR UN SOCIALISME MODERNE.

- Est : le socialisme démocratique après le communisme bureaucratique ?
- L'idéologie donne son sens à l'action politique
- Les trois idées fondamentales du socialisme
- Modernisation libérale ou modernisation socialiste
- La civilisation du temps choisi
- Société mixte, économie mixte
- Service public : revalorisation et rénovation ensemble
- L'écologie fait partie de l'identité socialiste

4 - QUELLES ALLIANCES ELECTORALES ? RASSEMBLER LA GAUCHE ET A GAUCHE.

- Rassembler autour de notre politique
- Pas d'alliance entre le PS et le Centre
- Les électeurs communistes et nous
- Rassembler à gauche
- Le vote écologiste

5 - QUELLES RELATIONS ENTRE LE PARTI SOCIALISTE ET LE GOUVERNEMENT ? SOUTENIR, AIGUILLONNER, PROPOSER.

- Ni godillots, ni démagos
- Eviter la confusion des rôles
- Notre capacité d'écouter et de proposer
- Pour une conférence semestrielle Gouvernement-Parti-Groupes parlementaires-FNESR

6)- QUEL PARTI SOCIALISTE ? POUR UN PARTI MODERNE DE MASSE.

- Le PS, force électorale importante, mais parti assez fragile
- L'évolution du PS
- Pour une nouvelle vitalité : un parti moderne de masse
- **Onze changements concrets : cotisations, femmes, sympathisants, démocratie interne, transparence, formation, élus, Europe et Région, DOM-TOM, Entreprises, Jeunesse**

LE CONTRAT DE RENNES

CONCLUSION

Fondation Jean Jaurès

"Si c'est une fête, moi cela me plait ! Si c'est une cérémonie, c'est déjà plus ennuyeux, mais enfin je veux bien ! Si c'est un rite, cela se gâte. Si c'est avec le sentiment... qu'enfin nous allons d'abord rassembler, unifier au-delà de nos personnes et de nos groupes et de nos tendances tous les courants profonds du socialisme, alors cela vaut la peine ! ".

François MITTERRAND
Congrès d'Epinay - 1971

Chers Camarades,

Tremblement du Monde

1989 : le mur est tombé... Nous assistons à un véritable tremblement du monde... Nous n'avons pas le droit de rester simples spectateurs. Le vent d'espérance qui vient de l'Est souffle les mêmes mots qui, il y a deux siècles, avaient fait le tour de la terre: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. **C'est l'heure pour tous les socialistes de se mettre à reconstruire la maison: celle des hommes et des femmes qui habitent la même planète et veulent y vivre en paix et heureux.**

Pas la paix froide après la guerre froide

1789/1989, aujourd'hui comme il y a deux cents ans, le mouvement populaire force l'Histoire à bouger. Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA, Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, URSS... Soudain explose la vieille Europe, qu'on pouvait croire figée dans ses dogmes, ses antagonismes et ses peurs. Longtemps, les vainqueurs de la dernière guerre mondiale, craignant le retour des armes, s'étaient entendus pour maintenir l'ordre établi entre eux par le partage de notre continent: surarmement, équilibre de la terreur, rideau de fer, blocus de Berlin, ce fut la guerre froide. Veillons à ce que ce ne soit pas la paix froide qui y succède. Ni une autre domination, par exemple celle du Japon . Tous les dangers ne sont pas écartés, tous les démons ne sont pas morts, comme le rappelle tragiquement le massacre de la Place Tien An Men. D'autres peuvent ressurgir. La vigilance reste à l'ordre du jour.

Droits de l'Homme, droit de vivre

Mais voici que l'espoir, enfin, lève dans ce XXIème siècle qui naît. François MITTERRAND a tracé la perspective : **réaliser, au cours de la décennie qui commence, une Confédération des pays d'Europe.** Hier encore, cette idée apparaissait utopique, désormais elle prend la force d'un projet. Une série de décisions politiques doit la faire devenir réalité au prochain tournant des millénaires. Pour que s'accomplisse ce grand dessein, il faut en particulier que les libertés naissantes dans l'autre Europe se fortifient ; que les droits de l'Homme y soient rétablis, et tout simplement le droit de vivre. C'est un devoir pour toutes les démocraties d'y aider. Au premier rang desquelles les Douze pays de la Communauté que nous sommes en train de bâtir et que, plus que jamais, nous devons consolider. En nous efforçant de la réorienter, comme c'est déjà notre choix en France: à gauche.

Notre soutien à l'Est doit être généreux. Lucide. Sans faiblesse. En sachant que la faillite constatée du communisme totalitaire ne règle nullement son héritage. Car, au lendemain de ces révolutions démocratiques, le pouvoir sera-t-il réellement rendu au peuple ? De son côté, le capitalisme sous toutes ses formes est aux aguets, cherchant à protéger ses intérêts et à accroître ses champs d'action. Sortir du communisme bureaucratique, oui ! Mais pour tomber dans le capitalisme sauvage, non ! Alors pour aller vers quel type d'organisation de la société ? **Léon BLUM, au Congrès de Tours de 1920, avait raison, quand il refusait la voie communiste parce qu'il identifiait socialisme et liberté : il aura fallu soixante neuf ans pour que la démonstration en soit totalement faite ! Notre réponse est bien celle du socialisme démocratique, mais c'est à nous de la faire prévaloir.**

La France reste inégale

1989-1990: les événements de l'Europe centrale et orientale nous mobilisent. Ils ne doivent pas faire oublier que nous vivons dans un monde d'injustice où le fossé Nord-Sud se creuse et que **la France, malgré les avancées importantes réalisées depuis 1981, demeure une terre d'inégalité.** Les années que nous vivons sont celles de la croissance forte dans le monde, des indices records pour les profits et les places financières des cinq continents ; et pourtant... le revenu moyen des pays les moins avancés reste 50 fois plus bas que celui des pays industriels ; le Sud crève de misère, de maladie et de faim ; l'Europe des Douze, l'Europe riche elle-même compte 44 millions de pauvres ! Chez nous plus de 80 % des enfants de cadres supérieurs passent le baccalauréat, contre seulement 25 % des fils d'ouvriers ; un tout petit nombre de régions hyperdéveloppées côtoient les autres, en difficulté ou en déshérence ; la moitié des salariés gagnent moins de 6.400 F net par mois, cependant qu' 1% des Français possède le quart de la richesse nationale ; les deux-tiers des smicards sont des femmes ; la formation continue bénéficie davantage à ceux qui ont un haut niveau, un emploi dans une grande entreprise et sont... de

sexe masculin ; et le chômage, surtout le chômage de longue durée, continue de frapper des centaines de milliers de personnes, les exclut, finit souvent par broyer leur vie.

Egalité : toute la différence entre la gauche et la droite

Voilà pourquoi nous avons choisi pour titre de cette motion **EGALITE**. Le mot fait, entre la gauche et la droite, toute la différence. Le premier message du Parti Socialiste, notre mémoire, notre futur sont là. Faisons de l'égalité -qui n'est pas l'égalitarisme- notre credo. Faisons la devenir un mot vrai. Ceux que nous représentons savent ce qu'il veut dire et ce qu'il ne dit pas. Savent quand il ment. Et doivent savoir aussi que seuls les socialistes peuvent lui faire dire la vérité.

Le travail est immense pour construire cette société plus juste. Pour la première fois en France la gauche gouverne dans la durée. Cela nous confère des responsabilités accrues et nous oblige à définir nos objectifs et nos modalités d'action afin de les adapter à la situation nouvelle. La gauche a besoin d'un Parti Socialiste fort, déterminé, mobilisateur. Le Président de la République aussi, afin que le PS avance à ses côtés selon les lignes tracées dans la «Lettre à tous les Français».

Gagner les législatives de 1993

Notre premier devoir est de préparer les prochaines élections législatives de 1993. Rien n'est gagné. Les récents records d'abstention, les résultats des dernières élections partielles montrent que ce ne sera pas facile. **Nous devons à la fois reconquérir notre électorat par notre politique et revitaliser notre Parti : on ne fera pas l'un sans l'autre.** C'est un des enjeux majeurs du Congrès! Débattons-en. Fixons clairement nos orientations dans la fidélité à nos principes fondateurs. Procédons aux réformes nécessaires de nos méthodes. Mettons en place les équipes les mieux aptes à gagner ce pari décisif.

La parole aux militants

Dans ce débat la parole est aux militants. C'est à eux de dire, de faire savoir ce qu'ils veulent. Notre Parti n'a jamais été aussi vigoureux, conquérant, que lorsqu'il a débattu. En 1971, le Congrès d'Epinay a été un choc salutaire d'idées et de projets, exprimés dans 7 motions : le Parti Socialiste s'en est trouvé régénéré. En 1979, c'est à partir du Congrès de Metz, congrès de débat s'il en fut, que François MITTERRAND nous a emmenés sur le chemin de la belle victoire du 10 mai 1981. Depuis lors, nous n'avons guère discuté au fond. Il est vrai que nous avons été occupés à d'autres tâches. Les circonstances et les enjeux aujourd'hui l'exigent. Nous souhaitons que chaque adhérent du PS, dans sa section, parmi les siens, réfléchisse, discute, se prononce, et fasse savoir à tout le Parti ce qu'il veut. Avec la voix qui lui appartient : la sienne.

Dépasser les questions de personnes et certains clivages artificiels

Nous voulons que cette discussion soit riche. Elle peut l'être à condition de savoir éviter les impasses et de **ne se tromper ni d'enjeu, ni d'échéance. Non, il ne s'agira pas à Rennes de déterminer qui sera candidat à une élection présidentielle encore lointaine. Oui, il s'agira de fixer à partir de quelle politique, sur quelles idées, avec quelle stratégie, avec quels moyens, avec un Parti dans quelle situation nous pourrons le mieux aborder des élections législatives (et régionales) relativement proches.** Ceux qui ne veulent pas prendre le risque de deux nouvelles années de cohabitation savent qu'il n'y a pas de tâche plus urgente. Et pour cela le Parti doit débattre vraiment. Sereinement. Fraternellement. En évitant la polémique. En sachant dépasser les questions de personnes et certains clivages devenus artificiels avec le temps. L'enjeu du Congrès de Rennes est là : répondre aux questions que se posent les militants, et plus généralement la population ; aider à définir le socialisme et le Parti Socialiste en ce tournant du siècle alors que le communisme bureaucratique s'écroule ; mettre en place des équipes pour rassembler et bâtir le grand parti de toute la gauche que nous souhaitons. Dans l'immédiat, dire quelle politique concrète nous voulons conduire, comment gagner les prochaines élections et réussir le septennat. La parole est aux militants.

Égalité, vitalité, unité

Une telle façon de faire, conforme à nos règles statutaires, ne menace en rien l'unité du Parti. Au contraire. Car il ne s'agit pas de confondre unité et unanimisme. L'unanimisme de façade finit par affadir la pensée et affaiblir l'action. Il alimente les concurrences entre les groupes et les personnes. Le bouillonnement des idées est la meilleure protection contre la sclérose, l'immobilisme, la surdité au monde, les ambitions rivales. **A condition - et c'est essentiel - que chacun sache rester fidèle au souci fondamental d'unité : nous le serons !**

C'est dans cet esprit que cette motion pour le Congrès de Rennes a été élaborée. Une première esquisse avait été rédigée au cours d'un vaste rassemblement début septembre à Evry. Le projet initial s'est enrichi au fil de débats à la base qui se sont poursuivis tout l'automne. Le 9 décembre, des sessions se sont tenues dans presque toutes les fédérations. De cette concertation nationale est issu un nouveau texte, soumis ensuite à une assemblée de cadres du Parti réunie à Créteil le 7 janvier pour le compléter et le préciser à nouveau, avant que divers responsables, auparavant signataires d'autres contributions, rejoignent ce texte, opèrent une première synthèse pour aboutir finalement au projet dans sa forme actuelle. **CETTE MOTION VEUT RASSEMBLER. ELLE EST PORTEUSE D'UN TRIPLE MESSAGE POUR LE CONGRES DE RENNES : EGALITE, VITALITE ET UNITE.**

1. QUELLE POLITIQUE ?
DEMOCRATIE - EMPLOI - JUSTICE - LAICITE - ECOLOGIE - DEVELOPPEMENT.

Telle décision gouvernementale, est-elle bonne ou non ? Peut-on faire davantage ou autrement? Quel bilan ? Quelles réactions ? Quel jugement ? Ce sont ces questions que chacune et chacun de nous aborde dans sa section, dans sa vie, et qu'il nous faut discuter collectivement. Les réponses sont décisives pour les Français. Donc décisives pour les échéances futures que nous ne pouvons espérer remporter en comptant seulement sur les divisions des autres.

Mai 1988 : la deuxième et magnifique victoire présidentielle de François MITTERRAND ! Pour la première fois dans notre histoire -et c'est un changement formidable- le temps donne du temps à la gauche. Il y avait eu, de 1981 à 1986, les gouvernements dirigés par Pierre MAUROY et Laurent FABIUS. Le nouveau gouvernement dirigé par Michel ROCARD s'est mis au travail, cela fait maintenant plus d'un an et demi qu'il est en place. Son approche des problèmes néo-calédoniens, l'amélioration des résultats économiques globaux, la mise en place du revenu minimum d'insertion et le rétablissement d'un impôt sur la fortune, le crédit-formation, la politique scientifique et culturelle, l'action internationale, tous ces aspects tranchent avec une droite divisée, démonétisée, déboussolée, mais dont l'électorat reste important. Ils illustrent les orientations pour le septennat tracées dans «La Lettre à tous les Français». **Mais il y a aussi des ombres au tableau, des insatisfactions qui s'expriment, des déceptions, y compris et parfois d'abord chez les nôtres.** Il nous appartient, à l'occasion de notre Congrès, de porter une appréciation politique, d'approfondir notre réflexion et de dégager certaines priorités, peu nombreuses, qui doivent être traduites en actes si l'on veut réussir une politique de gauche. Et réussir tout court.

Davantage de démocratie

Car une chose est certaine : si le succès implique -comme toujours- de chercher à gagner un nouvel électorat, il exige d'abord que nous sachions conserver ou reconquérir le nôtre. Nous le pouvons autour d'un axe central qui constitue la première expression de l'égalité dans la société humaine : davantage de démocratie.

Davantage de démocratie économique et sociale.

La croissance actuelle de l'économie est satisfaisante, l'investissement progresse, les bénéfices de beaucoup d'entreprises sont en augmentation. **C'est l'embellie, certains disent «la fin de la crise». Bravo ! Mais l'embellie pour qui ?** Il y en a trop qui ne voient rien venir. Il ne faut tout de même pas oublier qu'il y a toujours 2,5 millions de chômeurs, dont beaucoup le sont durablement! Le capital, les revenus du capital progressent nettement plus que les revenus du travail. Le problème central est là : il faut le résoudre.

Réquilibrer au profit des revenus du travail

Nous pensons qu'il est indispensable de tirer parti de cette amélioration à la fois pour que la lutte prioritaire contre le chômage s'amplifie, pour que les revenus du travail en profitent et pour que le pouvoir d'achat des petits et moyens revenus s'accroisse dans le secteur public, mais aussi dans le privé. **Soyons encore plus clairs : un rééquilibrage au profit des revenus du travail est devenu indispensable, la gauche y joue sa crédibilité.** Alors que pour quelques-uns l'argent semble très facile, alors que la possession d'un capital ou la spéculation rapportent souvent beaucoup plus que le travail, nous ne pouvons nous contenter d'une plus juste répartition des surplus de richesse (au demeurant nécessaire) sans autre modification de l'ordre économique établi : la politique des rémunérations, le financement de la protection sociale, les choix fiscaux doivent progressivement conduire à un meilleur partage de l'ensemble des moyens et des charges. **La réforme de la fiscalité (locale et nationale) est à cet égard essentielle, vers plus de justice et d'efficacité.** Elle doit mieux prendre en compte les ressources réelles de chacun et éviter de pénaliser l'emploi. Elle doit s'accompagner d'un développement de la lutte contre la fraude fiscale. Dans le même temps, nous avons besoin de renforcer notre capacité industrielle car nos échanges avec l'étranger se dégradent ; or sans industrie forte, pas de développement durable.

Le premier investissement économique, c'est l'investissement social

Pour nous en effet l'économie n'est pas séparable du social, ni la croissance de la justice. C'est une différence majeure avec la droite. Sur ce terrain, il reste manifestement beaucoup à faire. Quoi ? Améliorer le pouvoir d'achat. Lutter contre la spéculation foncière, empêcher les hausses de loyers abusives, et dans le même temps mener une politique ambitieuse du logement social. Appliquer, mieux: donner un nouveau souffle aux lois AUROUX sur les droits des travailleurs et aux lois ROUDY sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. **Relancer l'effort d'aménagement et de réduction de la durée du travail.** Beaucoup nous interpellent dans les entreprises : «la droite, la gauche, on a eu l'une, on a maintenant l'autre, qu'est-ce qui change vraiment?» Ce sentiment est renforcé lorsque est évoquée, périodiquement, la remise en cause de conquêtes sociales majeures, par exemple, le droit la retraite à 60 ans. **Nous refusons catégoriquement cette mise en cause du droit à la retraite à 60 ans.** Allons de l'avant ! Décidons de mieux protéger les salariés par des mesures contre la précarité de l'emploi et par des garanties en cas de licenciement pour raisons non économiques : le salarié injustement sanctionné

doit pouvoir être réintégré dans son emploi. Offrons vraiment aux salariés, comme nous nous y sommes engagés, un droit d'intervention à l'égard de l'entreprise moyenne ou grande en décidant qu'ils auront des élus au sein des conseils d'administration et de surveillance. Renforçons les mécanismes de la négociation collective pour améliorer le champ de protection des salariés et surmonter les blocages inadmissibles interdisant le dialogue (exemple de Peugeot). Voilà des décisions concrètes à prendre. Ajoutées à d'autres, elles montreront que pour nous la justice et la démocratie sont la condition de l'efficacité. **Le premier investissement économique, c'est l'investissement social.**

Engagements concrets :
• Appliquer et étendre les lois AUROUX et ROUDY.
• Relancer l'aménagement et la réduction de la durée du travail.
• Refuser catégoriquement la mise en cause du droit à la retraite à 60 ans.

Une politique énergique d'aménagement du territoire

Ce rééquilibrage n'est pas seulement nécessaire pour les revenus, il l'est aussi pour les régions, «les pays», les bassins d'emploi. Le développement interne de la Région parisienne doit être mieux maîtrisé ; mais la situation de nombreuses autres parties du territoire doit nous mobiliser aussi. Il ne s'agit pas de jouer la Province contre Paris ou l'inverse : ce serait absurde. Il s'agit de constater que diverses zones de notre territoire restent encore à l'écart du développement et subissent des handicaps énormes (retards dans la formation, le potentiel de recherche, les communications, les services publics, le logement, les implantations économiques). Leur retard sur les autres régions risque de s'aggraver encore. Elles nous demandent avec force, y compris celles qui sont fidèles à la gauche : «que fait-on pour nous ?». **Il faut organiser à leur égard une vraie et puissante solidarité,** qui passe notamment par le maintien de la présence du service public dans les zones les plus défavorisées. Pour donner les moyens de leur développement aux agglomérations et aux communautés rurales doit être engagée une forte coopération intercommunale, encouragée par les dotations de l'Etat et une plus juste péréquation des ressources. Bref, il faut affirmer une véritable politique d'aménagement du territoire qui manifeste notre volonté d'établir un juste équilibre entre le Nord et le Sud de l'Europe, entre les régions françaises, entre les villes et le monde rural. Cette politique doit s'appuyer sur **une planification souple, diversifiée, fondée sur le dialogue entre l'Etat, les régions, les départements, les bassins d'emplois.** Là commence le combat pour la justice, le progrès, l'écologie. Là aussi, si nous voulons entraîner et convaincre, nous devons donner une traduction tangible à nos valeurs: solidarité, création, égalité.

Engagement concret :
Encourager la coopération intercommunale par des dotations de l'Etat et une plus juste péréquation des ressources.

En Corse en particulier, l'Etat doit poursuivre énergiquement une politique permettant au statut particulier de trouver sa pleine efficacité par l'assainissement de la vie publique et le respect des lois, la mise en œuvre d'un ensemble de mesures -en particulier fiscales- de développement économique, la préservation de l'identité fondée sur le développement de l'enseignement de la langue corse. Il convient d'ailleurs, dans toutes les provinces de France ayant une identité régionale, de reconnaître leur culture et leur langue et d'en assurer le maintien et la promotion. **Quant à l'Outre-mer**, le respect de la spécificité politique, de l'identité culturelle, de l'environnement propres à chaque DOM et TOM, la volonté de contribuer à un réel développement économique, doivent présider au partenariat nécessaire. Comme le proposait François MITTERRAND dans sa «Lettre à tous les Français», les besoins spécifiques des DOM, la nécessité de leur donner une vraie chance de combler le retard de développement qui les sépare des autres départements, devront faire l'objet de dispositions spéciales et fortes pour parvenir à une vraie égalité sociale.

Pour des syndicats forts

Sur la plupart de ces points, une concertation avec les partenaires économiques et sociaux est nécessaire avant que les décisions soient prises. Les Partis Socialistes de la Communauté doivent se concerter entre eux et avec les syndicats. Nous devons être très clairs sur notre approche du syndicalisme. **Des syndicats forts, en France et en Europe, sont nécessaires pour la négociation sociale autant que pour la protection des salariés,** et pas seulement à l'occasion des situations de crise. Le syndicalisme, comme les autres contre-pouvoirs (collectivités locales, mouvement associatif, etc...), est une condition du bon fonctionnement de la démocratie. Il est une des composantes de la citoyenneté au sens large. Appliquons davantage les notions d'espace de négociation, de sens du

compromis, de recherche du contrat. Donnons aux organisations syndicales représentatives les moyens nécessaires à leur développement, notamment dans les PME. Reconnaissons le pluralisme aussi dans le syndicalisme agricole. Car l'une des grandes carences de notre système social tient aux difficultés du syndicalisme. Non seulement cette situation diminue l'influence des organisations mais elle tend à les figer dans un rôle qui réduit leur capacité d'intervention. L'accès des salariés aux Conseils d'administration ou de surveillance des entreprises devrait jouer, sur ce plan aussi, un rôle utile. Mais c'est tout un état d'esprit qu'il faut changer afin que le syndicalisme, loin d'être une pénalisation à l'embauche, devienne au contraire un atout dans la promotion sociale. Cette nouvelle mentalité ne sera pas facile à obtenir, elle est indispensable et suppose de multiples mesures. Par exemple, que soit développé dès la formation initiale l'enseignement des relations et de l'histoire sociale (il n'est pas normal qu'un bachelier n'ait jamais lu une convention collective) ; ou bien encore la création, dans chaque université, comme dans les pays scandinaves, d' Instituts des Relations Sociales financés par l'Etat où se formeront et se recycleront les partenaires sociaux. S'ils disposent de plus de moyens, de plus de responsabilités, des syndicats indépendants renforceront leur raison d'être et, du coup, leur force militante. Nous devons également conforter la représentation des inactifs (retraités, chômeurs, handicapés...) ainsi que le syndicalisme étudiant et le syndicalisme des consommateurs. Au niveau européen, il est indispensable que les syndicats soient davantage associés aux décisions de la CEE. Faute de quoi la construction de l'Europe sociale et de l'Europe tout court serait compromise.

Engagement concret :
Reconnaître le pluralisme dans le syndicalisme agricole.

Une méthode : la négociation-échéancier

On a souvent parlé de méthode gouvernementale pour traiter les problèmes économiques et sociaux. Il nous semble que, reprenant une approche de Pierre MENDES-FRANCE, la meilleure méthode consiste pour les pouvoirs publics à tracer les grandes orientations, à fixer un échéancier et à engager la concertation. Si celle-ci aboutit dans les délais, il appartient au Gouvernement, le cas échéant au législateur, d'en tirer les conséquences. Sinon, il revient aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. Cette méthode que nous appelons «négociation-échéancier» est la seule qui permette de faire des syndicats des partenaires à part entière. Elle devrait éviter aussi que les problèmes soient pris à chaud et rendre possible de les traiter dans la concertation et au fond. **Pour être certains que la lutte contre les inégalités soit prioritaire et effective, l'intervention des partenaires sociaux est indispensable. Celle des élus de la Nation aussi: nous proposons que désormais chaque année soit présenté et discuté au Parlement un bilan social de la Nation qui apportera des éléments d'analyse précis sur l'évolution des données sociales, permettra de mesurer l'efficacité de l'action entreprise et de prendre les décisions correctrices. Sinon, les meilleures intentions de réduire les injustices sociales risqueraient de rester lettre morte.**

Engagement concret :
Présenter chaque année au Parlement un bilan social de la Nation.

Davantage de démocratie politique.

Rééquilibrer les pouvoirs

Au cours du premier septennat, de 1981 à 1986, des avancées politiques majeures ont été réalisées. Elles sont notre commune fierté. Mais beaucoup de chemin reste à parcourir ! Un rééquilibrage et un regroupement des scrutins, qui aujourd'hui pénalisent la gauche, est indispensable. De même, la mise en place d'une véritable coopération intercommunale. La consolidation et la relance de la décentralisation. Le vote d'un vrai statut des élus, à la fois pour les grandes, les moyennes et les petites communes: cela devrait être fait à la session de printemps 1990 du Parlement. Le contrôle de la constitutionnalité des lois à la demande des citoyens, et le référendum sur les «problèmes de société» après avis du Conseil Constitutionnel, participeront aussi à l'avancée de la démocratie politique. L'inscription automatique sur les listes électorales des jeunes qui y ont droit. Davantage de démocratie politique également dans la construction européenne. Plus généralement, nous devons établir un meilleur équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le Parlement : les parlementaires doivent avoir davantage l'initiative des lois, le Parlement doit mieux contrôler les décisions européennes, et un suivi de l'application des lois doit être mis en œuvre. A l'Est, le souffle de la liberté va de pair avec le renouveau du Parlement, chez nous il faut donner plus de vigueur aux Assemblées.

Engagements concrets :
Faire voter au printemps 1990 le statut des élus.
Réserver une place réelle aux propositions de loi venant du Parlement lui-même et non du Gouvernement.

Immigrés : une véritable intégration

S'agissant de la pratique de la démocratie, beaucoup de débats ont eu lieu sur la place des immigrés dans notre pays et notre société. **Nous sommes résolument anti-racistes. Nous devons agir pour empêcher que l'opinion publique cède à la peur distillée par les forces favorables à l'exclusion.** Il est vrai que les questions liées aux immigrés, leur présence en nombre sur notre sol, l'intégration réelle de ceux d'entre eux qui le souhaitent, les conditions d'entrée et de séjour sur notre territoire, l'accueil des réfugiés politiques, tout cela lance un véritable défi à la société française d'aujourd'hui, auquel les socialistes doivent apporter des réponses justes et responsables. Si la France a vocation à demeurer une terre d'asile envers ceux qui doivent fuir leur pays pour des raisons politiques, nous devons aussi contrôler l'immigration -qu'il a été décidé de stopper- et nous opposer aux entrées clandestines, en respectant bien sûr le droit des gens, celui des familles et le droit tout court ; et réprimer très sévèrement la traite des travailleurs. A l'égard de ceux qui se trouvent en situation régulière, qui ont décidé de vivre dans notre pays et qui constituent pour tous une source d'enrichissement, nous avons le devoir de mettre en œuvre des mesures économiques, sociales, culturelles, éducatives. En n'oubliant pas que les immigrés vivant en France ont des problèmes d'emploi, de logement, de formation professionnelle, de protection sociale, le cas échéant de pauvreté... qui sont de même nature que ceux que connaissent certains Français d'origine appartenant également à des couches sociales défavorisées. Ces problèmes doivent donc être traités pour les uns et pour les autres par des mesures adaptées, mais applicables sans distinction à tous ceux qui rencontrent les mêmes difficultés, français ou immigrés. Il en va ainsi de l'école, lieu d'apprentissage, du «vivre ensemble», creuset de la citoyenneté, mode privilégié d'intégration des marginaux et des exclus, qu'ils soient nés en France ou venus d'ailleurs. Quant à la question du droit de vote aux élections locales, François MITTERRAND s'est exprimé avec raison et avec force dans sa "Lettre à tous les Français" : «Même si je sais que vous êtes, dans votre grande majorité, hostiles à une mesure de ce genre, je déplore personnellement que l'état de nos mœurs ne nous le permette pas». Favorisons cette évolution et adoptons, sans attendre, des procédures beaucoup moins lourdes de naturalisation. Plusieurs de ces réformes sont complexes, elles suscitent -nous le savons bien- des réactions. Ce n'est pas une raison pour reculer.En ajoutant que toutes les mesures que nous pourrons prendre en France n'auront qu'un effet ponctuel tant que demeurera la formidable inégalité de richesses entre nos pays et les pays de l'Est et du Sud. La lutte contre le sous-développement trouve ici une supplémentaire et puissante légitimité.

Davantage de démocratie éducative et culturelle.

L'école, creuset de la citoyenneté

Nous l'avons tous répété pendant la campagne présidentielle : l'éducation, la formation, doivent être les grandes priorités du septennat. Rien n'est en effet plus important pour l'épanouissement de chacun, l'égalité des chances et la réussite du pays : là est vraiment le cœur de notre projet. Une loi d'orientation a été votée, des sommes importantes ont été dégagées: il est trop tôt pour mesurer tous les résultats. Des avancées incontestables ont été réalisées mais parmi les difficultés celles qui concernent l'Université sont telles qu'**un plan ambitieux pour l'Université nous paraît rapidement indispensable** : sans cela les moyens d'accueil resteront insuffisants et l'égalité des chances par l'éducation risquera d'être seulement un slogan. Ayons à l'esprit que l'éducation n'est pas seulement un ensemble de modalités plus ou moins bien adaptées à notre temps et aux besoins de la société, elle est d'abord la réponse à une question fondamentale: **quel citoyen doit-on former ?** Nous voulons «revaloriser» les fonctions éducatives, cela signifie évidemment améliorer la situation des personnels enseignants et non enseignants ; cela signifie, avec la même évidence, retrouver les valeurs et la finalité propre de l'école. L'école constitue la clé : **instruire,** afin de libérer le jugement, initier au savoir, développer le sens critique ; **éduquer,** afin de donner à chaque enfant les moyens de comprendre le monde, de se comprendre, et de devenir un citoyen responsable ; **enseigner,** afin que le plus grand nombre accède au savoir, car il n'existe pas de démocratie sans culture ; **former,** car la réalité s'appelle dans trois ans le grand marché européen, dans dix ans le troisième millénaire. Le succès du pays sera lié à la qualité de notre système éducatif et de formation. Formation de l'esprit et de la personnalité, mais aussi du corps: il conviendra de mettre en œuvre un véritable aménagement du rythme de vie des enfants, qui donne toute sa place aux activités physiques et sportives, source d'épanouissement personnel et moyen d'insertion sociale qui justifie un ample effort national et décentralisé.

Engagement concret :
Mettre en place rapidement un plan ambitieux pour l'Université.

Renforcer, moderniser, moraliser la formation

Notre système de formation a connu ces dernières années un développement sans précédent. Le moment est venu de le moderniser en le simplifiant davantage et de le moraliser en le contrôlant mieux. Le crédit-formation, nouveau droit individuel d'acquérir une qualification reconnue, devra être étendu aux adultes et ouvrir l'accès aux diplômes, aux qualifications, donc à leur traduction dans la situation sociale. Il s'applique désormais, pour la première fois, à 100 000 jeunes. Fixons-nous comme objectif de doubler ce nombre dès 1991, et d'offrir par ce moyen une seconde, voire une troisième chance, aux adultes salariés, aux chômeurs et aux handicapés. Faire progresser l'égalité, c'est d'abord en effet promouvoir l'égalité face à lemploi, donc aujourd'hui l'égalité face à la formation professionnelle et permanente. Conçue à la fois comme un instrument de développement économique, de promotion sociale et de solidarité nationale, **la formation permanente doit être aux socialistes de la fin du XXe siècle ce que fut l'instruction publique aux républicains du XIXème siècle.**

Engagement concret :
Porter le nombre des bénéficiaires du crédit-formation de 100.000 à 200.000 dès 1991.

La laicité est un ciment et un rempart

Ne craignons pas de proclamer que l'école publique demeure le véritable creuset de la citoyenneté et que le meilleur terreau de la cohésion civile reste la laïcité. Longtemps -et pour des raisons historiquement justifiées- le combat pour la laïcité a été réduit à celui du dualisme scolaire. Il serait absurde de rallumer la guerre scolaire. Le Parti socialiste doit cependant réaffirmer avec force parmi les principes et les valeurs qui le fondent son attachement à la laïcité de l'Etat. Nous devons rappeler que le service public d'éducation doit être laïc, offrant ainsi la garantie du respect des convictions individuelles ; il doit être ouvert à tous, donnant à chacun égalité des chances. C'est au sein de notre système éducatif, par sa propre pluralité, qu'il doit trouver les moyens de sa mission et offrir à chaque enfant, à chaque adolescent, les conditions de son épanouissement comme être humain et citoyen responsable. Concept français ? Universel aussi. Car partout dans le monde quand une religion, un groupe, une caste, un mode de pensée s'érigent en seuls dépositaires et seuls juges de la vérité, alors montent les intégrismes, se multiplient les exclusions et se déchaînent les racismes. La laïcité déborde largement le modèle scolaire. C'est l'éthique de l'Etat républicain et tout un modèle civique qui est en jeu. La séparation rigoureuse des domaines privé et public garantit la liberté des citoyens face aux orthodoxies, religieuse, culturelle, politique, sexuelle et autres. Elle exige à son tour que l'école soit indépendante de tous les groupes de pression. Notre droit lui-même devra savoir s'adapter pour mieux assurer à chacun le respect de son mode de vie et de ses convictions. **Pour l'unité du pays et la liberté de chacun, la laïcité est un ciment et un rempart.** Ces formulations-là étaient les nôtres dès avant la trop fameuse «affaire» du foulard ou du voile. Elles gardent leur force aujourd'hui. Le choix n'est pas entre la laïcité et la tolérance. C'est le respect de la laïcité qui est la meilleure garantie de la tolérance. Oui, la laïcité est un ciment et un rempart. La cohésion nationale passe par la justice sociale et par la laïcité. Valeur républicaine essentielle, la laïcité ne se décrète pas, elle se conquiert tous les jours, elle est une exigence avec laquelle on ne peut pas transiger.

Télévision : échapper à la dictature de l'audience

Nous parlions d'éducation et de culture. Désormais les enfants passent dans l'année plus de temps devant la télévision que sur les bancs de l'école. En a-t-on vraiment tiré les conséquences ? **Nous souhaitons que, comme dans d'autres pays et grâce à l'utilisation de la télévision, une «Université ouverte» soit créée qui permette au plus grand nombre, en particulier aux adultes, de se former et d'avancer.** Information, loisirs, sports, mode de consommation, relations avec les autres, vision du monde: l'audiovisuel est devenu l'instrument d'influence le plus puissant de notre société. A la question «qu'est-ce qu'une Nation ?» l'un d'entre nous répondait en riant : «c'est l'ensemble de ceux qui regardent les mêmes programmes de télévision !» Boutade, mais pour combien de temps, quand les programmes sont de plus en plus américains, les téléviseurs de plus en plus japonais, seuls les téléspectateurs restant... français ? Les chaînes privées françaises existent : qu'elles respectent leurs obligations, notamment celle de créer. Le service public de l'audiovisuel est un atout : qu'il remplisse pleinement sa mission spécifique dans le respect du pluralisme. Qu'en retour on l'aide -par des moyens financiers adaptés- à échapper à la dictature de l'audience, liée essentiellement à la toute puissance des ressources publicitaires. Qu'il ne reste pas le parent pauvre dans notre système audiovisuel et la moins bien dotée parmi nos institutions éducatives et culturelles. L'enjeu ? Non seulement notre production nationale d'images mais notre éducation, notre langue, notre identité culturelle et finalement la présence française dans le monde. **L'audiovisuel - et pour cause - ne figurait pas parmi les thèmes d'analyse et d'action des pères fondateurs du socialisme. Aujourd'hui, oui !**

La démocratie au féminin

Cette extension tous azimuts de la démocratie trace la perspective. Elle doit trouver sa pleine application en particulier dans une politique nouvelle et résolue en faveur des femmes : la démocratie au féminin. Car en dépit des principes affirmés et des textes (peu appliqués), ni l'organisation du travail, ni celle de la ville, ni l'éducation et la culture, ni les coutumes et les pratiques sociales ou politiques ne font encore des femmes vraiment les égales de l'homme. Elles se heurtent à tant d'obstacles et demeurent victimes de tellement d'injustices! Combien se trouvent obligées à des choix impossibles entre l'éducation

des enfants et leur métier. **Il y a là un problème culturel et un défi majeur de société que les socialistes doivent aider à relever.** C'est une question élémentaire de justice. On voit les dégâts du sexisme, qui comme le racisme draine avec lui la haine et la violence. Mais c'est aussi, tout simplement, une question de conscience des évolutions en cours dans la société, et de prescience des évolutions futures: qui ne voit que les décennies à venir seront celles des femmes ? Le Gouvernement doit favoriser les progrès concrets : réactiver la mission de l'égalité professionnelle chargée de suivre la loi ROUDY subordonner l'octroi de fonds publics aux entreprises à l'établissement négocié d'un plan d'égalité professionnelle, présenter un rapport annuel au Parlement sur ces questions. Au moment même où dans d'autres pays (comme les Etats-Unis avec la mise en cause du droit à l'I.V.G.) certains acquis fondamentaux sont menacés, la promotion des femmes à tous les niveaux de responsabilités doit être en France une des grandes avancées des années qui viennent. Nous sommes décidés à nous battre pour cela. En commençant par notre propre Parti.

Le droit à la justice est inscrit dans nos textes, mais dans la pratique l'exercice de ce droit reflète souvent nos inégalités sociales. Une réforme de l'assistance judiciaire doit mieux garantir le droit au droit.

Engagement concret :
Subordonner l'octroi de fonds publics au strict respect, par les entreprises, du code du travail et de leurs engagements conventionnels.

Davantage de prise en compte de l'écologie et de la santé

Depuis les origines du mouvement ouvrier, le combat contre la pauvreté, le chômage, l'exploitation, l'insécurité sociale, a fait battre le cœur de la gauche ; ce sera encore, contre les inégalités, le grand combat. Mais il y a eu l'Amoco Cadiz et Seveso, Bhopal et Tchernobyl, les pluies acides et le trou dans la couche d'ozone, le constat que les ressources dites «naturelles» ne sont pas reproductibles à l'infini et que la pollution a l'insolence de ne pas respecter les postes-frontières. Sans oublier l'écologie «du coin de la rue», le manque d'espaces verts, les immeubles mal insonorisés, les pollutions locales. Nous devons être aussi au premier rang de ce combat là. C'est au nom de la rentabilité à court terme qu'on néglige les conditions d'hygiène et de sécurité des travailleurs, c'est au nom de la même rentabilité myope qu'on abîme le cadre de vie et qu'on saccage la nature.

Nous devons être le premier parti écologique de France

L'écologie ne constitue pas une politique susceptible d'être isolée de l'ensemble des choix offerts à une société industrielle. Les jeunes y sont particulièrement sensibles et ils ont raison. Le Parti Socialiste est un parti écologique parce qu'il veut préserver l'environnement naturel, et, en même temps assurer le respect et l'épanouissement de l'homme qui y vit. L'environnement, l'économie des ressources, la lutte contre les pollutions, ne sont pas des problèmes pouvant être traités à part ; ces actions peuvent être créatrices d'emplois, elles doivent s'intégrer dans un projet global de développement maîtrisé, conditionné par l'économie, l'industrie, l'énergie, l'agriculture, les transports, l'aménagement du territoire, le logement, les équipements collectifs... Nous devons être le premier parti écologique de France. Toute une série d'initiatives, nationales ou internationales, ont déjà été lancées par nous : très bien ! Des mesures spécifiques devront être prises complétant celles déjà mises en œuvre. Nous proposons, outre le contrôle des réacteurs et l'élimination des déchets dans le domaine nucléaire sur lesquels il faut être extrêmement exigeants, trois séries de décisions particulièrement utiles: **la création d'une Agence pour la maîtrise et la gestion des Ressources en Eau, un Institut national de recherche et de formation sur les problèmes d'Environnement, un Observatoire spécialisé chargé de publier régulièrement chiffres et indices relatifs aux grands équilibres écologiques, comme sont périodiquement rendus publics les éléments de mesure des prix, du chômage ou du commerce extérieur.**

Engagements concrets :
Créer une Agence pour la maîtrise et la gestion des Ressources en Eau, un Institut national de recherche et de formation sur les problèmes d'Environnement et un Observatoire de l'Environnement.

Le droit à la santé est également un droit fondamental, et l'égalité devant la santé un objectif prioritaire. Certes, la sécurité sociale et l'hospitalisation publique françaises ont valeur d'exemple. Mais ces institutions sont menacées par la croissance des coûts qu'entraîne le perfectionnement des techniques médicales et chirurgicales, qui sert de prétexte à la remise en cause périodique de notre

Contre un système de santé à deux vitesses

système de protection sociale et de soins. L'hôpital traverse à la fois une crise de moyens et une crise de confiance : le malaise des professions hospitalières, de l'infirmière au chef de clinique, leur forte attirance vers le secteur privé, sont les symptômes d'une tendance dont les conséquences peuvent être dramatiques, particulièrement pour les plus démunis. Notre système de protection sociale et de soins ne doit pas seulement être sauvegardé, mais aussi amélioré, adapté pour répondre aux exigences nouvelles d'humanisation et de solidarité. Faute de quoi, il se trouverait vite dominé par les lois du marché, généralisant une médecine "à deux vitesses" dont on voit déjà les signes avant-coureurs. Promouvoir la médecine libérale conventionnée et éviter le dérapage général vers une médecine à honoraires libres ; moderniser l'hôpital public ; mieux former et motiver ses personnels pour lui donner les moyens de résister à la concurrence des cliniques privées : voilà des éléments d'une politique de santé qui aideront à redresser la barre. Nous croyons possible à la fois une maîtrise des coûts et une amélioration de la qualité des soins, par le recours à une meilleure formation,une répartition plus efficace des moyens, une évaluation systématique des pratiques médicales. Mais aussi le traitement des dangers en amont: l'action en faveur de la santé ne concerne pas que les malades, elle doit aussi prendre la forme d'une prévention cohérente, persévérante, diversifiée, particulièrement orientée vers les populations à risques, et se développant au plus près, sur les lieux de travail, dans les espaces de vie... Une véritable éducation à la santé devrait commencer à l'école, notamment par l'information sur l'alcoolisme, le tabagisme, le Sida, les maladies sexuellement transmissibles, la toxicomanie, l'abus de médicaments. Nous ne pouvons pas, non plus, ignorer les maladies sociales. Celles de l'environnement, des conditions de travail et du logement, de la promiscuité: des enfants à Paris sont intoxiqués par le plomb qui suinte des peintures de foyers insalubres ! Elles ne relèvent pas seulement de la médecine mais ont besoin d'autres docteurs.

L'augmentation du nombre de **personnes âgées,** liée à l'accroissement de l'espérance de vie, nous fait obligation de développer des modes d'aide et de prise en charge diversifiés. **Les handicapés,** comme les vieillards devenus dépendants, ont droit, quelles que soient leurs ressources, à être accueillis dans des établissements de qualité. Il faut rechercher un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales, les caisses de sécurité sociale et de retraite, les familles concernées, afin de ne pas les abandonner à leur sort, à leur isolement ou les livrer aux initiatives et aux intérêts privés...

Le logement, et plus largement l'habitat, sont d'autres formes d'injustice et de ségrégation sociales. **Une politique ambitieuse doit être pousuivie en faveur du logement social,** à l'initiative de l'Etat, au moyen d'une participation financière programmée sur plusieurs années, en partenariat avec les collectivités locales et les offices publics d'H.L.M. Il est nécessaire d'élaborer un plan d'ensemble concernant la localisation des immeubles à construire, en considération des urgences ; les programmes de réhabilitation ; l'insertion de ces actions dans des projets d'urbanisation concertés ; le financement de ces opérations ; les modalités d'attribution des logements, et la gestion des parcs.

Bref, nous devons être aux avant-postes de la lutte contre toutes les exclusions: exclusion du travail, du revenu, du savoir, du bien-être, de la santé, de la dignité.

Davantage de démocratie internationale.

Autour de nous, combien de peuples sont frappés par le cumul des malheurs! Des milliards d'êtres humains souffrent de pauvreté. Des enfants, des femmes, des hommes, ont faim et beaucoup meurent. Les pays riches les plaignent... et à l'occasion d'une catastrophe font un geste. Puis en restent là... En une seule OPA (offre publique d'achat), un financier privé propose 21 milliards de dollars pour prendre le contrôle d'une entreprise, dans le même temps où le plus puissant pays du monde, les Etats-Unis d'Amérique, ne trouve pas les crédits nécessaires pour soutenir la Pologne exsangue! La pollution ou sa menace sont partout.

Solidarité avec l'Est, solidarité avec le Sud

Dans le silence des nations, François MITTERRAND a souvent crié ces injustices et pris des initiatives précises, notamment pour la survie des pays écrasés par leurs dettes et pour la protection de leur environnement. De toutes nos forces il nous faut l'accompagner, car aucune **obligation n'est plus pressante que de lutter pour l'instauration d'un ordre économique international plus juste et plus respectueux de la nature.** Les efforts que la France et la Communauté internationale doivent consentir en faveur des nations de l'Est européen en marche vers la liberté, mais dont les économies sont exsangues, ne peuvent faire oublier l'urgence et la nécessité des aides à l'existence et au développement des pays du Sud dont les peuples connaissent la misère, la maladie et la faim. **Notre devoir de solidarité est tous azimuts: il est à l'Est, il est au Sud.** Chaque région du Sud pourrait être mentionnée. Comment ne pas insister sur nos devoirs particuliers vis-à-vis des pays africains, du Maghreb, des peuples libanais, israélien et palestinien, vis-à-vis du Cambodge et du Laos où la France peut contribuer à la paix et à la stabilité dans des zones où elle a elle-même besoin de partenaires solides et amicaux.Nous devons comprendre et faire comprendre que devant la «mondialisation du monde» il existe de plus en plus de problèmes qu'aucun Etat ne peut régler sans les autres. Et d'abord les périls qui viennent des menaces contres les futures générations, causées par ceux qui s'attaquent à la vie elle-même pour en faire un objet de profit. **Nous devons proposer, comme socialistes et comme Français, que les lois nationales concernant la protection de l'environnement, la lutte contre la drogue, la maîtrise des manipulations génétiques soient désormais soumises à de Hautes Autorités Mondiales, constituées démocratiquement, qui seront chargées de bâtir des règles universelles.**

Nous devons aussi appuyer les initiatives internationales pour lutter contre l'accroissement du gaz carbonique dans l'atmosphère, éviter la déforestation, agir contre les risques chimiques et pour un meilleur contrôle et une sécurité accrue de l'énergie nucléaire civile. Les socialistes du monde entier, percevant qu'aujourd'hui les réalités transcendent les frontières, doivent interpeller l'opinion, contraindre les puissants à prendre leurs responsabilités, obtenir des organisations internationales qu'elles ne se contentent plus d'imposer l'austérité mais qu'elles utilisent leurs moyens pour la sauvegarde de la Terre-patrie, pour le développement et le recul de la misère, c'est-à-dire en définitive pour la paix et la vie. La solidarité internationale avec les peuples opprimés et leurs représentants, une approche commune des grands problèmes internationaux, sont indispensables en cette fin du XX[e] Siècle. **L'Internationale Socialiste a un rôle essentiel à remplir.**

Qu'est-ce qu'une politique étrangère de gauche, demandent certains ? La France mobilisant l'Europe en faveur des libertés et de la paix ! La France, partout aux côtés de ceux qui défendent les droits de l'homme et d'abord son droit à la vie ! La France championne d'un ordre économique plus juste donnant à chaque nation sa chance ! Martelons ces exigences, obtenons des résultats, et la politique, si souvent décriée, saura à nouveau enflammer les jeunes et mobiliser les consciences.

État modeste ?
Non, État moderne

Cette politique ne se réalisera pas spontanément. Il y faut une volonté, il y faut aussi des moyens. Leur expression porte un nom: l'Etat. Nous connaissons la rengaine à la mode sur la nocivité de l'Etat. Ceux qui soutiennent cette motion ne confondent pas la bureaucratie et l'Etat : nous condamnons la bureaucratie, mais nous respectons l'Etat. Ce respect suppose que les agents de l'Etat reçoivent des ressources suffisantes et leur pleine part du progrès commun. Nous disons nettement que ce n'est pas encore le cas. Il existe un malaise dans la Fonction publique. Il tient à la fois à des causes matérielles et morales. C'est l'ossature de la Fonction publique qui est en cause. Salaires, qualifications, conditions de travail, formation, relations hiérarchiques, modernisation. Un plan de modernisation et de revalorisation de la Fonction publique doit être négocié, décidé, puis mis en œuvre d'ici la fin du septennat. Justice doit être rendue à l'Etat et à ceux qui le servent. Avançons, bâtissons un Etat solide, résolu sans être envahissant, protecteur des faibles, transparent, intervenant souplement dans les domaines de sa responsabilité propre, assurant la marche des services publics, agissant contre les injustices, protégeant la nature, préparant l'avenir, notamment par la planification et grâce à l'économie mixte. Etat modeste ? Non, Etat moderne. Au service de la démocratie.

Engagement concret :
Mettre en œuvre d'ici la fin du septennat un plan de modernisation et de revalorisation de la Fonction publique.

2. QUELLE EUROPE ?

UNION A 12 - CONFÉDÉRATION EST-OUEST - L'EUROPE HUMAINE ET LA PAIX.

La réalisation de plusieurs de ces choix passe par l'Europe. Or, il existe à son propos à la fois des faux débats qu'il faut abandonner et de vrais débats qu'il faut mener.

Faux débat, la question -qui nous a longuement occupés- de savoir s'il faut ou non construire l'Europe. François MITTERRAND a tranché, et de quelle façon ! En ouvrant la Communauté aux jeunes démocraties d'Espagne et du Portugal, en décidant la construction du tunnel sous la Manche, en lançant les programmes industriels et technologiques Eurêka, en traçant la perspective d'une véritable Union Economique et Monétaire (une conférence intergouvernementale se réunira avant la fin de 1990), en affirmant la nécessaire dimension sociale de l'Europe, en adoptant le projet de création d'une Banque de développement pour l'Europe de l'Est, un choix a été fait que nous faisons pleinement nôtre, confirmé, résumé dans une formule frappée comme un alexandrin: **la France est notre patrie, l'Europe est notre avenir.** La construction de l'Europe de l'Ouest avance, elle est indispensable.

L'Europe est notre avenir, elle n'est pas la Sainte Providence

Mais attention ! L'expérience montre aussi que ceux qui verraient volontiers dans la construction communautaire la solution magique de nos difficultés, ceux qui oublient qu'il a fallu mille ans pour construire la France et qui imaginent qu'on pourrait disposer de l'histoire en quelques années, ceux-là se trompent. **L'Europe est notre avenir, elle n'est pas la Sainte Providence.**

Les bouleversements de la situation politique en Europe centrale et orientale constituent l'événement le plus important du demi-siècle. Au delà de l'émotion et de la joie que la libération de ces peuples et leur accession à la démocratie nous procurent, nous devons revenir à la réalité de leur intégration en Europe. Le Président de la République a proposé une perspective ambitieuse, elle reçoit notre total soutien :

Une perspective ambitieuse de développement européen

- d'abord **le renforcement de la construction de l'Europe des 12** avec des objectifs bien définis, politiques, économiques, sociaux et culturels, de façon à constituer un véritable môle, porteur d'une vraie mission politique et humaine,

- ensuite **la constitution d'une vaste Confédération des pays de l'Europe,** afin d'intégrer les pays de l'Est dans un cadre commun de développement économique, social et culturel, avec les autres membres du Conseil de l'Europe et d'arrimer les démocraties naissantes à des institutions et à une perspective communes,

- enfin **la confirmation des engagements pris à la Conférence d'Helsinki sur l'intangibilité des frontières,** sans donner cependant aux super-grands un droit de regard sur les relations entre Européens.

Cette politique doit être un axe central de notre action. Il nous faut consolider et faire avancer la Communauté ; soutenir les peuples engagés dans la reconquête de la démocratie et du libre exercice des droits de l'homme ; les aider à recouvrer aussi le droit de vivre ; préserver, dans les mutations qui s'annoncent, les conditions de la paix, afin de pouvoir continuer de progresser dans la voie du désarmement. L'Est et l'Ouest doivent construire ensemble l'Europe. Les deux Allemagne y ont chacune son rôle. L'évolution des rapports entre elles est leur affaire, mais sans oublier qu'une guerre mondiale a ravagé notre continent. Une de ses conséquences a été le tracé des frontières actuelles qu'il ne leur appartient pas de remettre en cause.

Une question que nous avons l'obligation de creuser est **la compatibilité entre notre démarche socialiste et l'édification d'une Communauté européenne aujourd'hui largement placée sous l'influence des régimes conservateurs et des puissances du marché.** Soyons clairs : si l'Europe à construire ne devait être qu'une Europe financière, ouverte à tous les vents, négligeant de lutter contre les inégalités essentielles, nous savons qu'une pression irrésistible s'exercerait alors pour aligner sur ce libéralisme la politique de tous les pays membres. Ce serait la fin de l'espérance socialiste. Nous ne pourrions que refuser cette Europe-là, qui d'ailleurs courrait à l'échec. Nous croyons qu'elle peut être autre chose, une chance pour les idées qui sont les nôtres. Certes, nous mesurons la distance qui sépare les grandes proclamations et l'Europe quotidienne. Nous n'ignorons pas les difficultés et les résistances. Mais nous voulons, malgré tout, bâtir une Communauté dont les objectifs soient bien identifiés : davantage d'égalité ; reconnaissance du rôle de la puissance publique ; progression concrète vers le désarmement, le développement, la culture, le respect de la nature.

Introduire plus de démocratie dans la Communauté

Pour qu'il en aille ainsi et que les intérêts de tous soient respectés, il faut **introduire plus de démocratie dans la vie de la Communauté.** Le Parlement européen a des pouvoirs limités, trop limités, les Parlements nationaux doivent mieux assurer, eux aussi, le contrôle démocratique des principales décisions communautaires. Nous nous y employons. Les Parlements, les Assemblées régionales, les Gouvernements, les syndicats, les opinions, la Commission Européenne elle-même doivent avancer en ce sens. Car les problèmes de la croissance, de l'emploi et du développement industriel, de l'environnement, de la misère ne seront traités efficacement que si nos pays sont épaulés par une Communauté authentique, sachant peser de tout son poids dans la bonne direction. Les forces de gauche sont les mieux placées pour construire cette Europe, capable de relever les défis de la fin du siècle et de favoriser les avancées sociales.

Pour une Europe maîtresse d'elle-même

La bonne direction, cela veut dire notamment qu'une Communauté plus démocratique dans son fonctionnement devra disposer, comme jusqu'à présent les Etats, des moyens que fournit l'économie mixte. Cela veut dire aussi qu'en matière de politique étrangère et de sécurité, quelles que soient les évolutions futures, il n'est pas question d'être à la remorque de quiconque. L'Europe doit avoir les moyens de se défendre, elle doit être maîtresse d'elle-même. **Bref nous n'agissons pas pour on ne sait quelle Communauté molle, bureaucratique et mercantile, mais pour une Europe forte, conforme aux intérêts de la France et à notre conviction de gauche.**

L'Europe du progrès social : comment ?

Cette orientation générale suppose des décisions susceptibles, nous le savons bien, de créer conflit. **La dimension sociale doit être la matrice de la Communauté.** Depuis 1981 le Président de la République demande sans relâche que l'Europe sociale soit bâtie en même temps que l'Europe économique et financière. Il y a aujourd'hui urgence, alors qu'approche le Grand Marché de 1993. Qu'il s'agisse de leur protection sociale ou de leur avenir dans l'entreprise, des dispositions contraignantes doivent être prises garantissant non seulement le maintien mais l'amélioration des droits des travailleurs. **Nous pensons que le veto qu'un Etat peut aujourd'hui opposer à toute avancée sociale européenne sur ce sujet devrait être supprimé et que le vote sur ces questions pourrait désormais être acquis à la majorité au lieu de l'unanimité. Nous souhaitons que des décisions soient prises rapidement en ce sens.**

Engagement concret :
Prendre l'initiative pour que le vote sur les questions sociales dans la CEE soit fait à la majorité au lieu de l'unanimité.

Ne pas priver les États-membres de leurs ressources fiscales

L'Europe financière se met en place rapidement. Elle n'est acceptable que si des mesures interviennent pour lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment de l'argent de la drogue. A cet égard, un renforcement de la coopération entre les Douze est indispensable. D'autre part, l'harmonisation fiscale ne peut pas conduire à des allégements fiscaux tels qu'ils aboutiraient à priver les Etats-membres des ressources nécessaires au financement des services publics. Elle ne peut non plus se traduire par un allégement si massif de la fiscalité du capital qu'il ferait porter tout le poids de l'impôt sur les revenus du travail. Il y a donc un équilibre à préserver, un rythme à trouver, respectant l'équité et tenant compte de la croissance économique afin de **ne pas priver les pays européens de leurs ressources fiscales.**

Une politique de l'espace rural

En revanche, il nous faut progresser nettement plus vite dans des domaines comme la culture, l'éducation, la recherche scientifique, la défense de l'environnement. Si on laissait faire, l'Europe risquerait de décrocher par rapport aux Etats-Unis d'Amérique et au Japon. Si on laissait aller, l'inégalité entre régions riches et pauvres s'accentuerait et une grande partie de l'espace rural chez nous deviendrait un véritable désert. Il y a là un danger écologique et humain dont une vision à court terme ne fait pas apparaître l'extrême gravité. Dans les prochains mois, il faudra donc que l'ensemble des forces européennes de gauche exerce une pression massive **pour que la politique de l'espace rural devienne vraiment une priorité.** Avec des mesures puissantes dans le cadre national - qui pourraient être coordonnées et mises en œuvre par une Agence de développement rural - comme dans le cadre européen. Nous devons obtenir que le dialogue entre régions et Communauté permette à celle-ci de soutenir le développement de chaque partie de la Communauté, à commencer par les départements défavorisés. C'est le cas en particulier pour la Corse et pour les départements d'Outre-mer.

Encore faut-il que, pour respecter ces orientations, l'Europe soit déterminée et cohérente. **Dans le débat sur «quelle Europe ?», nous prenons donc résolument parti : Il faut non seulement renforcer la construction européenne, il faut la réorienter. A gauche.**

Rechercher le maximum de désarmement compatible avec notre sécurité

Condition essentielle de la paix et du développement, le désarmement est pour nous une priorité. Les pays du Sud se ruinent dans la course aux équipements militaires ; le surarmement est, à l'Est, une cause majeure de retard économique et social. Or voilà que l'effondrement de nombreux régimes communistes totalitaires renforce l'espoir d'une détente véritable et durable. D'autant que l'URSS a laissé se dérouler ces révolutions sans intervenir pour s'opposer aux mouvements d'émancipation populaire de pays pourtant membres du Pacte de Varsovie. Il est difficile aujourd'hui de prévoir les évolutions et les conséquences exactes d'un tel bouleversement. Beaucoup de questions se posent, pour l'instant sans réponses certaines. Quels régimes politiques succéderont à ceux qui viennent d'être renversés? La perestroïka sera-t-elle remise en cause en URSS ? Quel futur pour l'unité de ces pays, pour les mouvements des nationalités ou d'inspiration religieuse? Que deviendront les systèmes d'alliances? Quelles seront les formes exactes du rapprochement entre les deux Allemagnes? Quels modes de coopération pourront s'instituer entre l'Est et l'Ouest? Qu'adviendra-t-il des missiles installés en RFA et en RDA? Et beaucoup d'autres interrogations ! C'est de tout cela que devra tenir compte le rythme du désarmement. Et d'abord des décisions effectives de désarmement que prendront les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS qui conservent un gigantesque arsenal. Il serait naïf de considérer que les questions de sécurité ont disparu parce que le mur de Berlin est tombé. Il nous faut rappeler la nécessité des alliances qui garantissent la reconnaissance des frontières et le fait que notre force de dissuasion nucléaire, sur laquelle repose notre défense, reste le pivot de la paix du vieux continent. Mais tout cela étant dit, nous devons avancer résolument vers le désarmement. Nous voulons le maximum de désarmement compatible avec notre sécurité.Nous voulons agir pour le désarmement, qui sera d'abord conventionnel et chimique, et qui - conformément à la doctrine du Président de la République- devra s'étendre au nucléaire dès lors que les déséquilibres conventionnels sont corrigés et que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. réduisent très fortement leurs arsenaux nucléaires, à un niveau comparable au nôtre. Ce type de désarmement vers l'équilibre au plus bas niveau sert la sécurité. Les accords passés engendreront des économies utiles pour l'action dans d'autres domaines. La France verra grandir son rôle pour la paix de l'Europe. Son dialogue direct avec Moscou aura une importance capitale. Elle devra être partie prenante des mesures de contrôle et de confiance nécessaires à la vérification de la réalité de la détente. La cohésion de notre Nation autour de l'idée de sécurité impliquera d'autre part une réforme des conditions du service national pour que celui-ci, plus égalitaire, représente un apport réel pour la collectivité et pour les jeunes.

Bref, si nous ne devons pas laisser croire qu'à court terme le seul réemploi d'économies sur le budget de la défense suffirait magiquement à résoudre tous nos problèmes, l'objectif de la paix et du désarmement est pour nous essentiel. Il apparaît enfin accessible! La France doit apporter sa contribution au désarmement, fortement et lucidement.

3. QUELLE VISION DU SOCIALISME ?

POUR UN SOCIALISME DE CREATION, POUR UN SOCIALISME MODERNE.

Hélas, il aura fallu soixante ans de malheur, de misère et souvent de crimes avant que ceux qui prétendaient faire le bonheur des hommes malgré eux se trouvent démasqués. Et aujourd'hui encore, en dépit des soulèvements populaires qui en ont chassé beaucoup de leurs palais, tous les régimes et tous les partis communistes bureaucratiques n'ont pas accepté l'idée de liberté... Léon BLUM, prédisant au Congrès de Tours, en 1920, qu'il ne saurait y avoir de socialisme sans liberté, avait raison. Notre Congrès doit être le lieu d'une réflexion idéologique.

A l'Est, c'est une révolution politique, personne n'en doute. Révolution sociale, culturelle aussi. Ceux qui, au prix de la liberté, prétendaient imposer à toute force l'égalité, et ont en fait sacrifié la liberté sans jamais assurer l'égalité, se voient balayés pour ce double échec. La dictature du Parti-Etat est rejetée. Les excès de la Nomenklatura sont condamnés. Les peuples, les jeunes en particulier, se révoltent contre l'oppression physique et morale des gouvernements autoritaires. On est prêt à mourir - et on meurt en Roumanie - pour que les droits de l'homme soient respectés, pour que la dignité des femmes et des hommes soit affirmée. Est-ce que, dans ces pays qui avaient été cyniquement baptisés «Républiques populaires», le pouvoir sera véritablement rendu au peuple à l'issue des révolutions qu'ils viennent de connaître? Rien n'est encore acquis et les chemins suivis par chaque pays pourront être très différents, comme l'ont été -si on les analyse bien- les voies de la Révolution démocratique. **Il est clair que pour nous le socialisme démocratique devrait succéder au communisme bureaucratique. Mais il serait illusoire de croire que cela se fera automatiquement et que cela se fera sûrement.** De leur côté, les forces capitalistes, toujours dominantes dans le monde, sont présentes, à chaque tournant de l'histoire, pour défendre leurs intérêts et étendre leur champ d'action. N'oublions pas non plus que dans ces pays, socialisme a rimé dans l'esprit des populations avec communisme, et communisme tragiquement avec dictature. Beaucoup de réflexions ont été consacrées depuis longtemps à la façon de parvenir au socialisme, nous devons nous demander désormais, en plus, comment sortir du communisme.

L'idéologie donne son sens à l'action politique

Car tout bouge autour de nous, les certitudes sur lesquelles reposaient les grands équilibres du monde sont contestées ou récusées, le troisième millénaire approche, il est indispensable d'approfondir notre réflexion. Sans rien renier de nos valeurs, mais sans dogmatisme. Il est devenu à la mode chez certains de renier l'idéologie ; nous savons, nous, qu'on ne conduit pas une action transformatrice à long terme sans une représentation de la société existante, de ses conflits, de ses enjeux ; et sans une vision de la société à construire, de son avenir souhaitable. **C'est l'idéologie qui donne son sens à l'action politique.**

Nos valeurs ne se sont pas érodées

Dès l'origine, le socialisme s'est défini à la fois par des analyses, des luttes et des valeurs. Certaines formes de lutte ont pu évoluer, certains termes de nos analyses aussi, mais **notre objectif demeure la transformation de la société dans le respect de nos valeurs -l'égalité, la justice, la liberté, la laïcité, la paix.** Car le temps ne les a nullement érodées, elles continuent d'être nos guides sur une terre où des centaines de milliers d'enfants sont encore esclaves, où l'apartheid sud-africain mutile 30 millions de personnes, où le quart de l'humanité subit en Chine le joug d'une dictature, cependant qu'en France même subsistent tant d'injustices à réduire. A l'égoïsme qui imprègne le monde, aux intégrismes qui le menacent, nous opposons les réponses plus que jamais actuelles que sont la laïcité - reconnaissance de l'universalité de l'homme - et la solidarité - reconnaissance des autres.

Les trois idées fondamentales du socialisme

Oui, les trois idées fondamentales qui nourrissent le socialisme et qui le distinguent des autres familles politiques conservent intacte leur puissance: **la nécessité d'une transformation organisée de la société, qui nous oppose aux conservateurs ; l'approfondissement de la démocratie et de la justice, qui qualifie le contenu de la transformation à conduire ; le scrupuleux souci des libertés qui nous sépare de la pratique communiste.** D'une certaine façon, ces idées pèsent encore plus fort aujourd'hui. Car lorsque la technologie s'ajoute à la finance et aux phénomènes de communication pour sculpter sous nos yeux une planète inégale, il faut prévenir et corriger les déséquilibres par une organisation nationale et internationale d'autant plus forte. Faute de quoi, au nom d'une prétendue liberté, les crises se multiplieront, des millions d'hommes et de femmes mourront de faim, l'intégrisme et le surarmement prospéreront, la société se disloquera et la nature fera naufrage.

Tout cela, vrai du socialisme hier, reste vrai aujourd'hui. Mais plusieurs mutations capitales se produisent, radicalement nouvelles, qui ne peuvent pas ne pas influencer notre approche. D'abord la faillite désormais reconnue du communisme totalitaire, ouvrant un formidable espace au socialisme démocratique. Hongrie, Pologne, Union Soviétique, RDA, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie, ce qui semblait hier impossible commence à se réaliser là, sous nos yeux. Quelle rupture! Non, bien sûr, nous ne

Agonie d'un système, naissance d'un nouveau siècle

sous-estimons pas les obstacles, les contradictions, les risques de retour en arrière. Il y a l'URSS et les pays de l'Est européen, il y a la diversité des chemins d'émancipation, il y a aussi la petite Albanie et la Chine immense. S'il fallait définir ce qui est en train de se produire, nous dirions : **l'agonie d'un système et la naissance d'un nouveau siècle.**

Cette mutation est capitale, elle ouvre un champ formidable au socialisme de la liberté, elle n'est évidemment pas sans liens avec une autre, l'internationalisation des entreprises, de la finance, de la communication, l'économie-monde, la société-monde. Qui nous renvoient à la nouvelle révolution industrielle, celle de l'information et des biotechnologies, laquelle bouleverse déjà, va bouleverser encore davantage nos façons de travailler, de consommer, de communiquer, de vivre ensemble. Ajoutons-y l'effritement de l'ordre stratégique et politique hérité de la Seconde Guerre mondiale, qui s'appelait partage de l'Europe et cohésion du système soviétique. Ajoutons-y le fait massif que l'homme peut désormais détruire la planète en développant ses modes de production et de consommation. Tout cela provoque l'apparition de défis nouveaux et globaux. Non seulement le socialisme purement hexagonal a vécu, mais **la tâche du socialisme -plus actuelle que jamais- devient précisément d'opposer sa vision universaliste pour relever ces défis nouveaux et maîtriser ces évolutions, face aux échecs du totalitarisme et du libéralisme sauvage.**

Modernisation libérale ou...

En clair, cela signifie que **pour nous le socialisme doit intégrer la modernisation.** Moderniser pour les «libéraux», c'est -on l'a vu avec les gouvernements de droite- déréguler, déréglementer, privatiser, désengager l'Etat en rognant ses moyens et en dévalorisant ses missions. C'est, dans l'entreprise, introduire de nouveaux équipements tout en conservant à peu près les anciens rapports sociaux, l'ancienne organisation du travail, de la formation, de la communication, du commandement. C'est chercher à court-circuiter les syndicats. C'est accepter le désordre du monde, ses inégalités extrêmes et les conflits qui en résultent. C'est en France se résigner à une société à deux ou trois vitesses, avec ses masses croissantes de travailleurs précaires, de chômeurs et d'exclus, français et étrangers. Avec aussi pour conséquence la montée de la violence sociale, nourriture des extrémismes et des haines, terreau du Front National.

...modernisation socialiste

Cette perspective, nous refusons qu'elle devienne notre loi. Pour nous, moderniser c'est autre chose. Ce n'est nullement un objectif en soi, mais c'est une nécessité. C'est s'efforcer d'orienter la révolution technologique vers l'émancipation humaine. Renouveler les rapports internationaux, communautaires et nationaux. Au plan interne, non seulement moderniser les équipements, mais assurer une juste participation des salariés aux fruits de la croissance, démocratiser les rapports sociaux dans l'entreprise et mettre en place une organisation qualifiante du travail ; établir un vrai dialogue avec les syndicats qui ne peut se développer que dans le respect de leur indépendance. C'est veiller à un aménagement cohérent du territoire, à une approche équilibrée de la ville et du monde rural, ce qui suppose de promouvoir par des décisions fortes les régions, les zones -industrielles ou rurales- demeurées à l'écart ou menacées. Et plus loin, à l'horizon, fixer l'objectif, **jeter les bases d'une nouvelle civilisation : la civilisation du temps choisi.** La troisième révolution industrielle pose avec force le problème des finalités de la production et de la place de l'économie dans la société.

La civilisation du temps choisi

Nous arrivons en effet au point où l'efficacité des machines abolira peu à peu la nécessité d'une augmentation du travail humain. A droite, on en déduit que, puisque la concurrence se renforce pour un volume fixe d'emploi, il faut abaisser le coût du travail par la rigueur des salaires et par la pression des chômeurs et des travailleurs précaires sur les salariés stables. Nous, nous devons au contraire anticiper les progrès qui seront rendus ainsi possibles. 35 heures, 32 heures, 30 heures de travail par semaine: les hypothèses et les objectifs sont ambitieux, ils peuvent paraître parfois irréalistes. Mais si l'on n'avance pas dans cette direction, le partage de l'emploi se fera immanquablement par l'exclusion des salariés les plus faibles.

Société mixte Economie mixte

Constantes, évolutions, ruptures. Nous continuons de croire à la nécessité de la maîtrise publique s'agissant de biens essentiels qui ne peuvent être abandonnés à la logique de l'argent ; mais nous ne nous reconnaissons plus dans le projet de l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange, qui fut longtemps notre dogme. **Nous revendiquons la société mixte, combinant la logique marchande et le service public, l'initiative privée et l'action de l'Etat, ainsi que le développement du «tiers secteur» de l'économie sociale (mutuelles, coopératives, associations à but non lucratif).** Nous voulons, à côté d'un vaste secteur privé, des entreprises publiques fortes et dynamiques, dans les secteurs cruciaux pour notre économie et notre défense ; nous les voulons à la fois dotées d'une grande autonomie de gestion et attentives à apporter à leurs salariés de réels progrès sociaux. Nous voulons utiliser le dynamisme du marché sans pour autant nous assujettir à sa loi. Ce faisant, nous tirons les leçons de l'expérience. Ce qui est critiquable dans l'économie capitaliste, ce n'est pas le marché en lui-même, mais sa captation par des individus ou des groupes qui s'arrogent des positions dominantes, en abusent, et détournent l'activité économique de sa fonction dans la société à des fins exclusives de profit. Le krach boursier de 1987 n'est pas si loin, et la spéculation est -presque- partout. A l'inverse, les pays qui ont cherché à corriger ces effets pervers en substituant complètement l'Etat au marché ont abouti à l'inefficacité économique et finalement à la pauvreté de leur population. Nous récusons aussi bien le libéralisme sauvage que l'étatisme. **Nous voulons une économie où les pouvoirs des uns sont contrebalancés par les contre-pouvoirs des autres, où l'Etat fixe les règles et veille à leur respect**

afin d'assurer la satisfaction des besoins et l'épanouissement de chacun plutôt que l'enrichissement de quelques-uns, où un puissant secteur public existe à côté du secteur privé. Une économie de marché organisée, capable d'équilibrer les pouvoirs et d'assurer l'équité dans la formation des revenus : c'est ainsi que se présente à nous l'économie mixte.

Service public : revalorisation et rénovation ensemble

Là aussi nous retrouvons la question centrale du rôle de l'Etat. Nous voulons faire toute leur place à des activités fondées sur le projet plus que sur le profit, sur une création associant l'intelligence, le savoir-faire, l'initiative individuelle et la capacité collective. Qui a créé le TGV ou le Minitel ? Des inventeurs, des ingénieurs, des hommes et des femmes de passion inspirés par un projet et animés par une forte volonté des pouvoirs publics, exprimée par des plans de recherche et de développement. Eh bien, pour nous, **la notion de service public est une des composantes du socialisme moderne.** Nous devons assurer la défense des valeurs qui lui sont propres : lutte contre les injustices, préparation de l'avenir, autonomie par rapport aux intérêts particuliers. Nous devons être à l'écoute de la communauté des agents du service public: reconnaître leur rôle et leur responsabilité dans la Nation, dialoguer avec leurs représentants. Notre pratique de pouvoir doit illustrer cette volonté de voir le service public contribuer au progrès économique et social. Pour cela, nous devons être capables d'adapter et de moderniser ses structures. En soulignant la nécessité d'une présence offensive sur certains terrains concurrentiels, sous peine de voir remises en cause les missions du service public. En accompagnant, aussi, l'effort en faveur du service public par un engagement de celui-ci de s'adapter aux réalités et aux besoins actuels : revalorisation et rénovation doivent aller de pair. Ainsi notre conception de l'Etat rejette-t-elle toute approche bureaucratique et figée, pour retenir une approche d'efficacité sociale et économique. Le passage d'une vision collectiviste de la société à une pratique dynamique de l'Etat constitue évidemment un changement majeur : **vers un socialisme de création, un socialisme de croissance.**

L'écologie fait partie de l'identité socialiste

Dans cette mise à jour idéologique, chacun mesure l'importance que nous devons attacher aux problèmes de l'écologie. Nous les avons abordés, à propos de la politique concrète à suivre. Mais ce souci écologique doit être encore plus profond, il doit être en permanence au coeur de notre démarche. Notre réflexion «écologique» doit d'ailleurs se projeter plus loin : jusqu'à quand faudra-t-il considérer que le travail d'exécution, souvent routinier, répétitif, constitue la valeur suprême de la société et l'activité à laquelle la majorité des citoyens doit inéluctablement vouer l'essentiel de sa vie ? Nous souhaitons aller vers une société où le temps consacré aux «activités autonomes» - activités qui ont leur sens en elles-mêmes : formation, culture, loisirs, convivialité...- dépassera le temps consacré au travail économique. L'une des inégalités les plus fortes est sans doute l'inégalité devant le temps. Cette révolution du temps libéré impliquera une modification des rapports entre formation-travail et loisirs, entre revenus et travail, une réorganisation des systèmes éducatif et culturel prenant notamment en compte, pour leur valeur humaniste, les activités intellectuelles physiques et sportives facteurs de l'épanouissement de chacun, du plus jeune au plus âgé. S'ouvrent ainsi de grandes perspectives au développement de la démocratie participative. Conçue de la sorte, **l'écologie fait pleinement partie de l'identité socialiste.**

4. QUELLES ALLIANCES ÉLECTORALES ? RASSEMBLER LA GAUCHE ET A GAUCHE.

Les prises de positions publiques à ce sujet n'ont pas toujours été très claires. Elles en ont désorienté plus d'un. Nous voulons pour notre part être précis.

Rassembler autour de notre politique

Qu'il faille rassembler autour de notre politique le maximum de citoyens, c'est évident. Non seulement parce que nous en avons besoin électoralement, mais parce que notre action doit être massivement soutenue si nous voulons réaliser les réformes et les transformations nécessaires. La seule limite à notre démarche de rassemblement est tracée par le contenu de notre conviction elle-même : **le rassemblement n'a de sens que s'il s'opère autour des grands axes de notre politique et non d'une autre.** C'est dans cet esprit que nous avons compris en 1988 l'"ouverture". Des hommes et des femmes qui ne sont pas socialistes, qui avaient pu même nous combattre, ont rejoint pour l'essentiel nos positions, et des responsabilités ont été confiées à certains d'entre eux. Ce fut le choix de «la France unie», il a été ratifié par les Français: il faut convaincre, donc rassembler.

Pas d'alliance entre le PS et le centre

Pour autant, il n'est pas question -en tous cas pour nous- que cette démarche puisse se traduire au plan parlementaire par une alliance entre le PS et des partis du centre qui soutiennent en réalité des options de droite. Nous souhaitons qu'au sein du Parti les positions de chacun soient claires à ce sujet. On peut, on doit être ouvert, tolérant, rassembleur à l'égard des personnes, mais la ligne politique doit être précise. La droite reste la droite, bien qu'elle soit divisée en fonction des tempéraments, des ambitions, des analyses et des souvenirs. Même si le contexte a changé, notre choix, dans la ligne du Congrès d'Epinay, dans celle du Congrès de Metz, **notre choix c'est une ligne de gauche et non une stratégie chèvre-chou.** C'est pourquoi là où le terme ouverture a été employé au singulier, nous préférons le pluriel. La volonté de rassemblement doit donc s'exprimer également en direction d'électeurs

Coll. Fondation Jaurès

de gauche qui jusqu'ici ne se reconnaissaient pas dans les socialistes : personnalités, familles de pensée diverses que nous avons le devoir de rassembler autour de nous. Elles ont leur place dans cette politique des ouvertures. Les dernières élections européennes ont fait apparaître au Parlement Européen une nette majorité de gauche, décidée à s'opposer à la dérive «libérale» ; cette évolution est significative de ce qui peut arriver dans chacun de nos pays et se confirmer en France.

Rassembler à gauche

Les communistes ? La direction du PCF, dans son cours actuel, ne fera rien pour l'union. Ni pour soutenir notre politique. Mais malgré ses attaques répétées et injustes, le sentiment unitaire de gauche, la notion toute simple que la gauche, cela existe, et que ce qui divise la gauche fait le jeu de la droite, ces réalités-là continuent d'être fortes, à quoi s'ajoutent les nombreuses municipalités d'union de la gauche dirigées en commun ainsi que certaines régions et départements. **C'est en restant ancrés à gauche et en maintenant le cap que nous inciterons à nous rejoindre les Françaises et les Français de tradition communiste, attachés à l'union des forces populaires.** C'est d'autant plus nécessaire que de nombreux électeurs communistes sont désorientés par l'attitude de l'appareil de leur parti, qui refuse d'ouvrir les yeux sur les événements qui bouleversent l'Europe et le monde. Beaucoup d'entre eux risquent de se réfugier dans l'abstention ou le vote protestataire, en faveur des Verts, ou même du Front National. Certains l'ont déjà fait! Combien d'élus s'interrogent ou ont déjà pris leurs distances? Surtout parmi ceux qui travaillent avec nous dans les municipalités d'union! A tous, nous devons offrir la perspective du socialisme démocratique et l'espérance du rassemblement de toutes les gauches autour des idées qui leur sont communes. **Tel est, historiquement, aujourd'hui, le rôle du PS : devenir le grand parti de l'union de toutes les forces du progrès et de la transformation sociale... Parti ouvert à toutes les femmes et à tous les hommes de gauche.**

Certains problèmes sont posés avec une acuité nouvelle par le vote écologiste. Nous savons que ce vote est largement issu de l'électorat de gauche. Il soulève des difficultés, il en soulèvera. Ceux qui se sont prononcés ainsi aux dernières élections l'ont fait pour des raisons diverses: souci légitime de l'environnement, refus d'une certaine image de la politique, déception par rapport à certaines décisions et devant un manque d'idéal ou de perspectives, tout cela a joué et nous oblige à approfondir notre propre réflexion et notre action. L'écologie -nous venons d'en parler- n'est pas une option séparable de notre politique globale -économique, industrielle, énergétique, agricole. Elle en fait partie. Nous n'allons pas la sous-traiter à d'autres qui en exploiteraient le monopole, fut-ce à travers une alliance générale avec les «Verts».

Gagner des voix, mais d'abord garder les nôtres

Résumons-nous : élargir, oui, mais pas au prix d'un changement d'alliance ou d'une amputation idéologique. S'il s'agit de gagner des voix nouvelles, il faut d'abord garder les nôtres et reconquérir celles qui déjà ont commencé à s'égarer dans l'abstention ou les votes marginaux. Additionner, oui ! Mais sans soustraire ! Le parler clair est un des moyens d'y parvenir. Et de lutter du même coup contre l'extrême-droite qui cherche à profiter des difficultés pour choisir ses boucs-émissaires, aviver les tensions et alimenter l'intolérance : ne passons aucun compromis sur nos valeurs !

Compte tenu des bouleversements à l'Est, de l'importance des thèmes écologiques, du désarroi et des interrogations de beaucoup de femmes et d'hommes de gauche, de la nécessité du renouveau, du rôle majeur que doit jouer le P.S. dans ce rassemblement, nous devons prendre l'initiative : **nous proposons que dans les 12 mois se tiennent à notre initiative de «Nouvelles Assises du Socialisme» pour rassembler et remobiliser.**

Engagement concret :
Réunir dans les 12 mois de Nouvelles Assises du Socialisme.

5. QUELLES RELATIONS ENTRE LE PARTI SOCIALISTE ET LE GOUVERNEMENT ?

SOUTENIR, AIGUILLONNER, PROPOSER.

Ni godillots, ni démagos

Nous avons connu désormais tous les cas de figure : le PS dans l'opposition, le PS dans la coexistence ou la cohabitation, le PS majorité absolue ou majorité relative. S'il fallait trouver une formule ramassée pour définir ce que doivent être les relations entre le Parti et le Gouvernement, nous dirions volontiers : **ni godillots, ni démagos.**

Eviter la confusion des rôles

Evitons la confusion des rôles. Le PS ne peut pas devenir l'appendice du Conseil des Ministres pas plus que le gouvernement n'a à prendre chaque matin ses consignes rue de Solférino. La première voie nierait l'indépendance du Parti, la deuxième bafouerait l'autonomie du Président de la République et la volonté des Français. Mais il est évident que **le Parti socialiste pèsera d'autant plus sur le gouvernement, l'aidera d'autant mieux à réaliser nos réformes, qu'il créera une situation favorable aux idées que nous défendons, qu'il saura s'affirmer comme une force de conviction idéologique, une force de proposition politique, et une force de mobilisation populaire.**

Dans les rapports Parti-Gouvernement, déjà un certain nombre d'**améliorations pratiques**, d'ailleurs modestes, seraient utiles. Par exemple, que les Fédérations et les élus soient toujours avertis à temps des déplacements ministériels ; que les militants puissent obtenir un contact facile et des réponses auprès des Ministres et de leur cabinet ; que les membres du Gouvernement, mais aussi les responsables du Parti et les parlementaires en déplacement à l'étranger assurent mieux les contacts avec nos sections et nos militants («Français de l'étranger») présents dans le monde entier qui constituent une grande richesse ; que les décisions gouvernementales fassent l'objet d'une information très rapide et pédagogique auprès des adhérents, afin que ceux-ci puissent mieux les connaître pour les populariser et les défendre. Une structure spécialisée devrait être mise en place à la direction du Parti pour assurer ce rôle de liaison.

Plus généralement, quels rapports établir entre Gouvernement et Parti lorsqu'ils sont issus des mêmes rangs ? Il faut clarifier, car on a ressenti ici et là des flottements. Il nous semble à la lumière de l'expérience que ces rapports peuvent se ramener en gros à trois règles. La première, c'est que le Parti doit **sur l'essentiel soutenir le Gouvernement:** tel est le sens du contrat passé avec les Français au moment des élections. La deuxième, c'est que le PS doit savoir aussi **aiguillonner le Gouvernement, parfois même contester.** Il doit s'immerger dans le tissu social, faire monter du pays les revendications qui s'y expriment, informer le pouvoir et informer sur l'action du pouvoir. Troisième règle : l'accession au Gouvernement ne doit pas priver le Parti de **sa capacité à anticiper, à imaginer, à proposer.** Cet aspect est fondamental : notre Parti doit non seulement exprimer le quotidien, la gestion, la demande, la protestation, mais il doit balayer l'avenir, être un éveilleur d'idées, un défricheur de terres nouvelles, un accoucheur de futur.

Notre capacité d'écouter et de proposer

Car le Gouvernement, absorbé par le quotidien, n'a pas toujours le temps ni la disponibilité d'esprit pour se saisir du long terme. C'est au Parti de le faire et les sujets ne manquent pas, en s'appuyant sur les travaux de nos experts et l'opinion des militants. Par exemple, comment préciser cette Confédération de l'Europe, Est-Ouest réunis, grande idée qu'a projetée François MITTERRAND ? Comment peuvent évoluer l'Allemagne, les Allemagne, l'ensemble ou la diversité des pays de l'Est, et quelles conséquences sur la construction européenne ? Comment aborder les problèmes de toutes sortes qui vont être liés à ce phénomène central qu'est le vieillissement massif de notre société et la place croissante des personnes âgées et très âgées ? C'est une question absolument essentielle pour les années qui viennent, et nos réflexions, nos propositions sur ce point sont encore insuffisantes. Comment poursuivre la décentralisation sans démembrer l'Etat alors que les niveaux de responsabilité se multiplient ? Quelle politique de l'eau, sur le long terme? Comment améliorer la «qualité» des dirigeants des entreprises et de l'administration pour faire en sorte que leurs origines et leurs compétences soient beaucoup plus diversifiées ? Quels rapports établir entre l'individu et son travail, dans un contexte où les données technologiques, culturelles, économiques, sociales se transforment brutalement, et doit-on aller vers un véritable droit au revenu? Quelle évolution de nos villes à l'horizon d'une génération, quelle civilisation urbaine allons-nous façonner à travers nos décisions ou nos absences de décisions d'aujourd'hui ? Oui, comment faire de la ville un lieu de convivialité, de solidarité, de bonheur, au lieu des ségrégations accumulées, de l'isolement, de la violence? Et surtout, comment réduire durablement l'extrême-droite, qui trouve un climat favorable pour réanimer les vieux démons et les haines du racisme, de l'antisémitisme, de l'exclusion ? Rien ne remplacera une réflexion politique de fond sur ces sujets extrêmement divers et sur beaucoup d'autres. Nous devons les explorer ensemble parce qu'ils sont notre horizon. **Le Parti Socialiste sera ainsi le lieu où se déroulent de grands débats sur des questions de fond, où naissent les idées nouvelles, où se prépare véritablement l'avenir.** Nos concitoyens ont besoin de propositions et de repères.

Démontrons concrètement notre capacité d'écouter, de comprendre, d'imaginer, de proposer. Coordonnons mieux le rôle de chaque instance, l'action gouvernementale et le rôle du Parti, en réunissant désormais chaque semestre une large conférence de travail rassemblant le gouvernement, la direction du Parti, les groupes parlementaires et la direction de la FNESR.

Engagement concret :
Chaque semestre, réunir une large conférence de travail entre la direction du Parti , les groupes parlementaires et la direction de la Fédération Nationale des Elus.

6. QUEL PARTI SOCIALISTE ?
POUR UN PARTI MODERNE DE MASSE.

Le PS, une force électorale importante...

Nous aimons tous notre Parti, héritier d'une longue tradition du mouvement ouvrier, nous sommes fiers des succès qu'il remporte, nous mesurons le travail formidable et souvent ingrat des militants. Nous avons enregistré de grandes victoires électorales, notre Parti a une bonne image dans l'opinion, et il serait injuste d'oublier tout cela. Mais pour être objectifs et pour avancer, nous devons reconnaître aussi les insuffisances de son fonctionnement, ses fragilités et les progrès qu'il faut accomplir si **nous voulons lui donner un nouveau souffle.**

... mais un parti assez fragile

Car le nombre de nos adhérents par rapport à nos électeurs reste faible -selon les périodes entre 100 000 et 200 000. La masse des adhérents qui nous ont quittés depuis une dizaine d'années s'élève à plus de 500 000. Combien de camarades viennent une fois, deux fois à nos réunions de section, puis déçus, rebutés souvent, ne reviennent plus ! Combien de réunions commencées à 50 et qui se terminent à 10 ! Combien de camarades restent mais se demandent comment vraiment être utiles. Chacun constate que la formation est insuffisante. Parmi nos responsables, le nombre des femmes, celui des travailleurs de la production est faible et n'augmente pas. Nos relations avec les syndicats, les mouvements associatifs et mutualistes sont souvent réduites et toujours insuffisantes. Nous nous désolons de l'effet paralysant qu'entraînent nos divisions internes figées à l'excès en courants et en sous-courants. Les propositions, l'imagination ne sont pas toujours au rendez-vous, ni la convivialité, ni même parfois -malheureusement- la fraternité. Bref, **Il existe un formidable besoin de débattre, d'avancer, de construire** laissé trop souvent en jachère. **Il ne s'agit pas de noircir le tableau. Il ne s'agit évidemment pas d'attaquer tel ou tel. Il s'agit de décrire les choses comme elles sont : nous sommes une force électorale importante, mais nous formons un parti assez fragile. C'est cela qui doit être modifié. Or - et ceci est capital - pour gagner les législatives de 1993, nous devons faire le maximum pour peser -dans le bon sens du terme- sur le Gouvernement et accentuer la dimension de justice sociale afin de remobiliser notre électorat. La question de la rénovation du Parti et celle de la ligne gouvernementale ne sont pas distinctes : un parti dynamique, une politique efficace et dynamique à gauche, sont deux faces, deux composantes étroitement liées du succès.** Là se situe un des enjeux majeurs du Congrès.

Pour y parvenir, il ne suffira pas de quelques aménagements techniques. Au delà du seul Parti Socialiste une certaine approche de la politique est en cause. Les difficultés des partis ne peuvent pas être isolées des problèmes que rencontrent les syndicats, les associations, l'ensemble des «médias de représentation» par rapport à la montée en puissance des «médias de communication» directe. **L'abstention, les votes marginaux, la prise de distance des jeunes, la désaffection militante ne sont pas des hasards.** Nous devons y réfléchir, proposer, et non balayer ces questions embarrassantes d'un revers de main. Comment intéresser les citoyens à la politique quand ils éprouvent le sentiment qu'elle ne s'intéresse pas vraiment à eux ? Comment montrer l'utilité du militantisme quand une seule émission de télévision rassemble plus d'auditeurs que tous les meetings de toute une vie ? Comment défendre la légitimité électorale et politique lorsque la légitimité médiatique tend à recouvrir tout ?

L'évolution du PS

Longtemps le Parti Socialiste - à l'époque la SFIO - s'est voulu une sorte de contre-Etat d'une contre-société. Au plan doctrinal, il professait l'adhésion au marxisme. Au plan de l'organisation, le Parti devait être tourné essentiellement vers le prolétariat, sa mission était de le protéger dans un monde qui l'opprimait. Cette période a connu de grands moments puis des contradictions graves : chacun les connaît, nous n'avons pas à en faire l'historique ici. Une deuxième période s'est ouverte, qui a correspondu au renouveau du Parti Socialiste des années soixante-dix. La doctrine a intégré, en plus de l'héritage de 1789 et du marxisme, des approches nouvelles comme le courant autogestionnaire. Des synthèses se sont opérées. Une stratégie nouvelle a été définie. Le Parti s'est ouvert. La pratique du gouvernement l'a fait également évoluer. L'électorat s'est élargi. Il s'est mis à ressembler davantage à l'ensemble de la population française.

Pour une nouvelle vitalité : un parti moderne de masse

Nous entrons dans une troisième phase qui doit être caractérisée par des approfondissements doctrinaux, par la recherche d'une nouvelle extension de l'audience du parti et par des évolutions d'organisation. Car la société et le monde ont formidablement bougé. Cette métamorphose, nous l'avons vu, a rendu inadéquates certaines solutions. Notre approche doctrinale s'est adaptée. La prise de responsabilités durables au Gouvernement a eu aussi de fortes conséquences. **Il nous faut, dans le respect de nos valeurs traditionnelles, donner un nouveau souffle, une nouvelle vitalité à notre Parti.** Non pas, comme on l'entend parfois, en en faisant un Parti démocrate à l'américaine, il n'en est -en tous cas pour nous- pas question. Mais un vrai Parti socialiste, ouvert, transparent, capable de comprendre la société, de l'incarner et de la transformer, bref un parti moderne de masse. Tâche difficile ? Oui. De longue haleine ? Certes. Elle implique volonté, ambition collective, organisation, programmation. Elle est indispensable et urgente. **Faute de tenir ce pari, nous risquerions de voir la société avancer beaucoup plus vite que notre Parti.**

11 changements concrets

Oui, nous disons «parti moderne de masse» : c'est notre pari et notre choix. Cela suppose, outre un meilleur fonctionnement des organes dirigeants (Secrétariat National, Bureau Exécutif, Comité Directeur), plusieurs changements très concrets. Ils devront permettre en particulier une présence plus forte du Parti dans le monde du travail, dans les entreprises.

Cotisations

1. On ne peut pas vouloir un parti populaire et pratiquer des cotisations élevées, notamment pour les jeunes. **La baisse des cotisations est nécessaire,** même si elle n'est pas suffisante pour bâtir un parti populaire. Elle est impérative. La nouvelle loi sur le financement des partis politiques nécessite une parfaite transparence. Ces nouveaux moyens financiers doivent être utiles pour la vie des Fédérations, à l'égard desquelles un effort de péréquation accru doit être mis en place.

Place des femmes

2. La place et le nombre des femmes aux postes de responsabilité sont insuffisants. Appliquons d'abord nos décisions statutaires et mettons en oeuvre les choix de notre Convention de 1988 sur les droits des femmes. **Appliquons tout de suite le quota de 30% de femmes** dans les organes internes du Parti et à l'occasion des élections à la proportionnelle, avec pour l'an 2000 l'objectif d'une présence de 50%. Bref, davantage de moyens et de résultats tangibles.

Sympathisants

3. Lors des campagnes électorales, de nombreux sympathisants nous aident. Ils ne veulent pas toujours ou tout de suite rejoindre le PS. Cela fait longtemps que, pour notre part, nous proposons de les associer à nous dans chaque département, en liaison avec les Fédérations et les Sections. Seuls évidemment les adhérents auront capacité de décider dans le Parti. **Mais les sympathisants seront associés à notre démarche**. Ouvrons les fenêtres!

Démocratie interne

4. La démocratie interne du PS doit être améliorée, les débats sur les questions importantes doivent être encouragés : **ouvrons un droit statutaire de convoquer une «Convention d'initiative militante»** (par exemple sur la demande de 15% des adhérents du Parti répartis dans un nombre significatif de Fédérations).

Transparence

5.Actuellement, pour la désignation de nos candidats aux élections, on prend en compte non pas le nombre «théorique» des cartes achetées mais les voix des militants réellement présents lors du vote. Nous pensons qu'il serait bon d'étendre le même système **-un présent, une voix-** pour le Congrès. Transparence!

Formation

6. Nous ne pouvons pas éclairer l'opinion, peser sur elle, si nous ne bénéficions pas de centaines de responsables, femmes et hommes, bien formés, capables à leur tour de former des milliers de militants, en particulier des jeunes. C'est décisif, notamment pour nos sections d'entreprises. **Créons effectivement un véritable Institut de Formation, national et international.**

Elus

7. Notre nombre d'élus est considérable, leur influence sur la société aussi, ils représentent une armature essentielle du Parti. Pourtant la Fédération qui les regroupe (FNESR) n'a pas encore au niveau national l'impact requis. Ce peut être, ce doit être un formidable outil de réflexion, d'action, d'animation collective, fournissant de multiples services aux élus pour leur gestion. **Renouvelons la FNESR, dynamisons-la.** Et faisons en sorte que soit adopté dès le premier semestre 1990 le statut des élus, qui permettra notamment à davantage de représentants du monde du travail d'accéder à des postes de responsabilité.

Europe et Région

8. Les structures de notre Parti ont été bâties alors que ni l'Europe ni la région n'avaient le même poids qu'aujourd'hui. Tenons-en compte. Coordonnons-nous mieux entre PS d'Europe. **Décentralisons la vie de notre Parti, en particulier pour la désignation de nos candidats aux élections européennes,** car le système actuel de désignation pour la liste européenne n'est, pour l'équilibre régional, pas bon.

DOM-TOM

9. **Tenons mieux compte de la spécificité des DOM-TOM.** Assurons vraiment leur représentation à tous les niveaux : pour les instances du Parti (Comité Directeur, Délégué aux DOM-TOM, composition des Secrétariats Nationaux) comme pour les assemblées municipales, départementales et régionales là où les socialistes originaires d'outre-mer sont nombreux. Adaptons, en concertation avec les fédérations d'Outre-mer, les modes de fonctionnement et de relations avec la direction nationale du Parti.

Entreprises

10. Faire du Parti socialiste un vrai Parti de masse suppose qu'il s'appuie réellement sur sa base sociale. Etre en phase avec la réalité du monde du travail suppose que **la direction de Parti dote la Commission Nationale Entreprises de véritables moyens** et de réelles compétences. Faisons-le.

Jeunesse

11. Le monde de la jeunesse nous interpelle. Sachons répondre à son attente. **Donnons une place plus large au MJS.** Nous proposons par ailleurs que chacun de nos élus consacre une journée par an à la formation des jeunes du Parti.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Engagements concrets :

- *Baisser les cotisations.*
- *Appliquer tout de suite le quota de 30% de femmes.*
- *Associer les sympathisants à notre démarche.*
- *Ouvrir un droit statutaire à convoquer une "Convention d'initiative militante".*
- *Etendre aux votes de Congrès le système "un présent, une voix".*
- *Créer un Institut de Formation national et international.*
- *Renouveler et redynamiser la FNESR.*
- *Décentraliser la vie du Parti, notamment pour la désignation des candidats aux élections européennes.*
- *Mieux tenir compte de la spécificité et de la représentation des DOM-TOM.*
- *Doter la Commission Nationale Entreprises de véritables moyens.*
- *Elargir la place du MJS.*

Reprendre l'esprit d'initiative, reconquérir notre électorat, rassembler la Gauche : c'est une tâche exaltante pour notre Parti qui doit retrouver pleinement le goût de militer ensemble ! Il ne pourra remplir cette tâche que s'il possède la masse qu'il faut, l'implantation qu'il faut ; que s'il est capable, non seulement de réintégrer à l'occasion du Congrès dans un esprit de rassemblement de nombreux militants exclus -qui, bien qu'exclus, n'ont jamais cessé de se situer dans la majorité présidentielle-, mais surtout de s'ouvrir à des dizaines de milliers d'hommes et de femmes de Gauche, venus d'horizons différents et qui se sentiront bien à l'intérieur du Parti socialiste ; que si les équipes qui le dirigeront sont convaincues de cette nécessité de rénovation et résolues à mettre en oeuvre des décisions dont certaines ont plusieurs fois été proposées ou même adoptées, mais pas appliquées.

LE CONTRAT DE RENNES

Afin que les choses soient claires et que chaque adhérent sache où ira finalement le vote qu'il émettra dans sa section, nous proposons un contrat - **le contrat de Rennes** - qui aura valeur d'engagement de notre motion à l'égard des militants.

• **Contrat sur une démarche :** Nous souhaitons une synthèse générale et nous voulons y travailler. Déjà, beaucoup de camarades signataires de contributions différentes nous ont rejoints. Comment procéderons-nous ? Nous rechercherons d'abord une synthèse des «mitterrandistes» sur la base du vote des militants. Ce **«pacte d'unité»** nous permettra -nous l'espérons- de créer ensemble les conditions au Congrès de Rennes pour rassembler ensuite tout le Parti . Nous sommes des militants de l'unité.

• **Contrat sur un projet :** Notre motion de Congrès ne doit pas être un document présenté, puis voté, puis oublié. Elle doit être le contrat de base du Parti pour les deux années à venir. Les orientations que la direction du Parti sera chargée de mettre en oeuvre devront être évaluées collectivement à l'occasion des conventions nationales réunies chaque semestre entre les Congrès. **L'application des décisions qui auront été adoptées sera ainsi réellement et périodiquement vérifiée.**

Ce contrat de Rennes reprend les propositions que nous avons énumérées, en particulier **les engagements concrets encadrés qui figurent dans cette motion.** La direction du Parti devra être jugée sur leur application. C'est un contrat clair, sans fioritures ni faux-semblants, établi devant chacun des militants, par lequel nous définissons les engagements essentiels qui, sur la base du soutien des militants, devront être mis en oeuvre par notre Parti d'ici le Congrès suivant.

Tel est le projet que nous voulons construire, tel est le Parti que nous voulons, ensemble, réussir. Un parti accueillant, enraciné dans la société, authentique, chaleureux, fraternel. Un parti créateur. Un parti refusant tout sectarisme externe ou interne. Un parti uni. Un parti ancré à gauche. Un parti de débat. Un Parti où les militants soient associés de plus près aux décisions. Ainsi, serons-nous fidèles à la recommandation de Léon BLUM : «Que le Parti Socialiste soit digne du Socialisme».

Chers camarades,

Place au socialisme de la liberté

Le communisme totalitaire est en train de montrer son échec, le capitalisme sauvage aussi. Il y a place plus que jamais pour un socialisme de la liberté. Ce socialisme, c'est celui dont notre Parti Socialiste est porteur. A quoi sert la gauche, disent certains? Etrange question quand l'inégalité mutile le monde ! Montrons-leur que la gauche sait agir concrètement pour l'égalité dans la liberté.

Oui nous avons appris : non seulement que tout n'est pas possible tout de suite, mais que les marges de manoeuvre sont étroites, et que le monde avait bougé. Raison de renoncer ? Non ! Raison d'aiguiser encore davantage nos analyses et de tendre nos volontés ! Nous ne sommes pas de ceux qui hier voulaient changer de société et qui aujourd'hui ne veulent même plus changer la société. Nous n'avons pas oublié l'essentiel : la mission de la gauche, c'est la justice. Nous avons encore beaucoup à faire pour y parvenir. C'est ainsi, d'abord ainsi, que nous façonnerons le futur.

Le rassemblement

La population, les femmes, les hommes, les jeunes surtout qu'on dit blasés, attendent de nous une espérance. En rebâtissant le PS, François MITTERRAND nous a montré, après JAURES et après BLUM, que ce n'est pas la multiplicité des ruisseaux qui importe, mais la force et la direction du grand fleuve. C'est dans cet esprit de rassemblement que nous abordons le Congrès de Rennes.

Que voulons-nous ? Réaffirmer le choix d'une ligne de gauche, rassembler le Parti autour de son axe mitterrandiste, renforcer l'identité du socialisme, donner un nouveau souffle à notre Parti. Aux militants de se prononcer sur ces choix.

Pour gagner

Il s'agit à la fois de mener à bien notre politique de gauche, de remporter les prochaines élections législatives, de réussir le deuxième septennat de François MIITTERRAND, et de construire un grand Parti Socialiste.

Il s'agit de donner chair au socialisme de l'an 2000.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Motion n° 6

REDISTRIBUER LE POUVOIR POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

"Quand le sage montre la lune
l'imbécile regarde le doigt !"
CONFUCIUS

MOTION NATIONALE PRÉSENTÉE PAR :

Marie Noëlle LIENEMANN et Patrice FINEL

Charlie RICHAUD (04), Paul ALLEMAND (05), Gaston HAVARD (05), Christian BORASCHI (06), Gabriel COTTIN (06), Alexandre DE LA SALLE (06), Franck DURAND (06), Yvan GINER (06), Jean-Raymond VINCIGUERRA (06), Philippe MORIN (06), Claude RAMIN (06), Jean-Claude REVEST (06), Lucien LAMBERT (06), José SELMA (06), Marie-France MORIN (06), Marie-Caroline VINCIGUEIRA (06), Brigitte GRAU (07), Marc CARBALLIDO (09), Marie-Louise CADET (10), Roger BERTRAND (11), Laurent GARROS (11), Henri MOLLA (11), Christian SERRANO (11), Jean-Pierre GUIRAUD (11), Serge VIETEZ (12), Jean-Louis CANAL (13), Jacky COULOMB (13), Gérard JANIN (13), Monique CAMAU (13), Norbert DEPETRIS (13), Suzanne MARX (13), Michel CARTA (13), Hervé LALOUM (13), Hélène BARTELEMI (13), Christian BARTELEMI (13), Daniel ICARD (13), Micheki RENSUDIN (13), Serge FABRE (13), Alain BERNANOL (13), Jean-Claude BESNARD (13), Guy MACARI (13), Patrick DUMONT (13), Jean-Claude DENJEAN (13), Michel ADAM (16), Liliane MICHAUD (16), Serge LEBRETON (16), Bernard LILAUD (16), Patrick ALARCON (17), Jean-Claude ARZEL (17), Françoise MOQUAY (17), Jean-Pierre GAUDRY (18), Jean MARIANI (20), Christian DENIS (21), Nadia HAMMADI DENIS (21), Yves FONTAINE (21), André KERMEN (22), Jacky VOISIN (22), Emilie ADAMI (23), Vincent DEMARCH (23), Faride HAMANA (24), André FARGEOT (24), Agnès GODART (24), Jean MATHIEU (25), Jean ROSE (28), Miled ZRIDA (28), Xavier COURTAY (29), Mireille DAVID (30), Julien JUSFORGUES (31), François SIMON (31), Joseph BORDAZ (31), Emile PETIT (31), Myriam LAHOZ (31), Danielle SPEISSER (31), Miguel CALZADA Miguel (31), Henri BOUTIE (31), Roland VIRABEN (31), Jean-Pierre RICHE (31), Jacques CHATAIGNIER (31), Rolland PICARD (31), Jean SUZANNE (31), Roger CHAMPY (31), Evelyne CAUHEPE (31), Paul et Jeanine DEMERS (31), François FOURNIER (31), Serge GANDETIER (31), Agnès ESTRADA (31), Jean-Louis AT (31), André ALVAREZ (31), José CHIDLOVSKY (31), Hélène CARDONA (31), Richard DANIER (31), Geneviève BERNON (31), Gérard CARRE (31), Georges CHARLES (31), Antonio DA COSTA (31), Anne-Marie ARNAUD-GUILHEM (31), Antoine HERNANDEZ (31), Maurice BLADE (33), Thierry BRUNEL (33), Martine RIVED (33), Marcelle SORIA (33), Maïté CAZAUX (33), Pierre BOUQUET (34), Daniel PARENT (34), René THORAVAL (34), Georges COURTOT (34), Philippe BENAU 34), Josy COURBOT (34), Bernard BONNET (34), Alain CASTAIN (34), Pierre GARCIN (34), Jacky LAINÉE (35), Xavier BELAN (35), Roger PUPP (36), Yvette LIMOGE (37), Pascal BELON (38), Christophe DERRAS (38), Jocelyne PELLOUX-PRAYER (38), José AVILA (38), François TAIN (38), Jean BEURET (39), Guy DEVENAT (39), François DURE (39), Serge ELVEZI (39), Madeleine JEANNEROT (39), Marie-France DUTHEIL (41), Paul PAVAJEAU (44), Georges MONTAUT (44), Patrick GUILLONNEAU (44), Georges MERIAU (44), Robert DRONNEAU (44), Hugo VALENZUELA (44), Michel ROULLIER (44), Françoise ARGUILLERE (44), Paul GUENEAU (45), René MONTAUT (47), Jean-Louis DAFIS (47), Paul GRANGEREAU (49), Gaby SORIA (50), Patrick LEPILLEUR (50), Bernard DZIDZIAN (51), Jean COUVREUX (51), Jean BALTZ (52), Jean-Marc DAHLEM (57), Norbert HETZINGER (57), Daniel BENOIST (58), Anne-Marie BELLESTIN (58), Paulette BALY (58), Marcel LOISEAU (58), Gérard COLLET (59), Raymond DENDIEVEL (59), Elisabeth COUSIN-NACRY (59), Michel et Béatrice KALIS (59), Philippe WINDELS (59), Alain DIERS (59), Laurent MIEZE (59), Philippe SZUBACK (59), Laurent MIEZE (59), Jérôme STEENKISTE (59), Janine CAPPELLE (59), André DENIS (60), Mohamed ABDELATIF (62), M.-L. LHUILLIER (62), Aimé VASSEUR (62), François VIE (62), Victor BOUSQUET (62), Pierre et Jeanne-Françoise VINCENT (63), Pierre DESSIN (63), René CAZALIS (64), Yvette LE BELLEC (65), Yvonne LEPREUX (65), Guy PEYTAVI (66), Jean ASSENS (66), Jeanine ARMANGAU (66), Daniel CONTE (66), Jean-Louis ESPOSITO (66), André BALLANT (66), Thérèse MANSCOURS (66), Henri VIDAL (66), Emmanuel BARRATEGUI (66), Jean CAMOUGRAND (66), Jean-Alain CONTADE (66), Roger NAVARRO (66), Antoine MAIL (66), Ulrich BOHNER (67), Jean-Claude LIEHR (67), Gérard LANDRAS (68), Jean-Louis FELMAN (68), Ahmid HI HI (68), Gaston SPECHT (68), Francis LIND (68), Claire BOISSIEU (69), Dominique SOEUR (70), Roland BECDELIEVRE (72), Jacques ROSFELTER (72), Alain LAMY (72), Michèle ARNAUDIES (75), Anne-Charlotte BERGER-DELANGRE (75), Claude COLOMBANI (75), Bernard MEILLE (75), Francis CAMINADE (75), Manuel GUISLAIN (75), Alain RENOUF (75), Florent TRIQUET (75), Jean-CLaude DUBOURNAIS (75), Alain MARTINET (75), Daniel RAGARU (75), Constant-Auguste BOSSE (77), Jacques SAULIERE (77), Etienne BANCAL (77), Gilles BOULIN (77), Serge COLAS (77), Gérard HERMINE (77), Patrick PRIGENT (77), Anne-Marie NIEL (78), Patrick RAJOELINA (78), Evelyne DADY-DESSAINT (78), Yves

PAROLA (78), **Joël RENOUX** (79), **Pierre CARDINAL** (81), **Roger BESANÇON** (83), **Maurice BROHAND** (83), **François MILLET** (84), **Olivier GROS** (84), **Philippe PLUMEREAU** (86), **Ghislaine GABOREAU** (87), **Serge MOUCLIER** (87), **Daniel FRICONET** (87), **André LEYLAVERGNE** (87), **Maryse LENCROZ** (87), **Georges DEFRAIN** (88), **Jean-Denis GERARDIN** (88), **Jean-Pierre LEFEBVRE** (88), **Joël THIVET** (88), **Louis PERRIN** (88), **José BESSE** (88), **Jean-Marc THIVET** (88), **Jean-Pierre COLIN** (88), **Laurent COMBAUD** (91), **Elysabeth** (91), **Jean CAZALA** (91), **Jean-Luc MATHIEU** (91), **Marc LUCAS** (91), **Jean ROY** (91), **Jacques DEROOSE** (91), **Michel MOMBRUN** (91), **Micheline FAVROLT** (91), **Rino BIANCHERIN** (91), **Guy BARBIN** (91), **Jo DJIVELEKIAN** (91), **Elysabeth DOUSSAINT** (91), **Roger MOLKOU** (91), **Jacques DELCAMBRE** (91), **Claire-Lise CAMPION** (91), **Michel CASTEIGTS** (91), **Jean-Pierre LAPLACE** (91), **Claude ROUMEJON** (91), **Christiane PRADE** (91), **Jean-Louis ARAJOL** (91), **Philippe TOURNEBIZE** (91), **François CAROFF** (91), **André BONNEAU** (91), **Catherine POUTIER** (91), **Jean-Yves GENEST** (91), **Paul BRISSOT** (91), **Solveig FABRE** (91), **Claude PRUDHOMMEAU** (91), **Serge DETRAIT** (91), **Bruno DELEFOSSE** (91), **Raymond QUINTANA** (91), **Pierre WAGNER** (91), **Jean-Claude HULIN** (91), **Gilles CARADEC** (91), **Emmanuel PANAYE** (91), **Patrick MARTIN** (91), **Ronald NOIROT** (91), **Marc DESJOUR** (91), **François DEROIN** (91), **Jackie RENAUDINEAU** (91), **Jean-Jacques DELAVEAU** (91), **André SERGENT** (91), **Max DAGNA** (91), **Jocelyne REMOND** (91), **Félix MASINI** (91), **Simone TESSIA** (91), **François CLEVENOT** (92), **Olivier BRISSON** (92), **Patrice SAUVAGET** (92), **Paul DUPREZ** (92), **Michel PACHKOFF** (92), **Roland POISSON** (92), **Luc MERMANS** (92), **Honoré COMPAORE** (92), **Joan STOJANOVIC** (92), **Jean-François CAYLA** (92), **Joël SEGUIN** (93), **Gilbert GIRONDEAU** (93), **Valérie GEOFFROY** (93), **Francis GIMAZANE** (94), **Klaus WERNER** (94), **Rolland LEO** (94), **Yves NOUGUERÈDE** (94), **Catherine SAUTTER** (94), **Benoit WILLOT** (94), **Camille DEPOIRE** (95), **Jean-Jacques DUCLOUS** (95), **André CRIMET** (95), **Gaston MERCOU** (95), **Sophie GUIOLLOT** (95), **Gilbert MEZZO-MEZZI** (95), **Edwart HATCHI** (97), **Timoleon GENE** (97), **Marie-Evelyne PONCHATEAU** (97), **Roselande TACOU** (97), **Emmanuel TACOU** (97), **Lilialne PRIVAT** (97), **Marie-Colette TOMPOUCE** (97), **Jeanne-Marie BRISSAC** (97), **Georges Bardus** (97), **Jeanine ALIX** (97), **Bruno BENOIST** (99), **Robert SIMON** (99), **Cojande DUBAILLE** (99).

REDISTRIBUER LE POUVOIR POUR TRANSFORMER LA SOCIETE

SOMMAIRE

PLAN

INTRODUCTION

Renoncer à nos renoncements

Le néo-archaïsme de la gauche

Le socialisme : une idée moderne

Faire des utopies d'aujourd'hui les réalités de demain

Changer la vie, pas changer d'avis

I - Pour un nouveau mode de développement

1) - Enjeux mondiaux, réponses mondiales

A) bâtir l'écosocialisme

B) la coopération, pas le clientélisme

C) réolument européen

D) la marche vers la paix

E) les D.O.M.-T.O.M. : pour un développement autocentré

2) - Pour une politique économique socialiste

A) une doctrine à renouveler

B) les leçons de l'histoire

C) pour un nouvel élan

D) les biens collectifs

E) pour une économie sociale de marché

F) et si on reparlait emploi ?

G) partager le travail

H) aménager le territoire et l'espace

I) en finir avec le mathusianisme agricole

J) une politique industrielle ? Enfin !

K) réformer la fiscalité

L) améliorer l'efficacité des instruments d'intervention

II - Redistribuer le pouvoir

1) - Redistribuer le pouvoir économique

A) pour la codétermination

B) libérer l'initiative économique

C) le développement local

2) - Redistribuer le pouvoir politique

A) une réforme constitutionnelle

B) poursuivre la décentralisation

C) vers un état animateur

D) rénover la fonction publique

3) - Redistribuer le pouvoir culturel

A) l'éducation

B) libérer la communication

4) - L'égalité des droits entre hommes et femmes

III - Une nouvelle dynamique sociale

1) - Une nouvelle culture de la solidarité

A) refuser la logique de l'exclusion

B) la santé ne doit pas être une marchandise

C) le défi urbain

D) intégration : vers une nouvelle citoyenneté

E) la laïcité

2) - Les acteurs du changement

A) renforcer le pouvoir syndical

B) les réseaux associatif

3) - Rénover le P.S.

A) socialisme mode d'emploi

B) les relations parti-gouvernement

C) rassembler la gauche

D) une morale de l'action

CONCLUSION

ANNEXE : TEXTE MJS

Fondation Jean-Jaurès

RENONCER A NOS RENONCEMENTS

En huit ans d'exercice du pouvoir, nous avons cessé d'être un Parti de transformation sociale. L'absence de projet, de perspectives de transformation sociale, nos renoncements successifs depuis 1983 réduisent le Socialisme au traitement social du capitalisme. Nos flottements récents sur la question de l'immigration montre l'ampleur du recul. Nous ne redeviendrons porteurs d'espoir que si nous savons renoncer à nos renoncements. Tel est le sens de la démarche des signataires de cette motion.

LE NEO-ARCHAISME DE LA GAUCHE

En un Septennat, pratiquemment rien n'a bougé dans la répartition du pouvoir au sein de la société, les inégalités se sont même aggravées.

Nous avons relancé les marchés financiers, modernisé la Bourse, restauré les marges des entreprises. Mais nous avons considéré hors de notre portée de réformer la fiscalité, de rendre plus justes les prélèvements sociaux et de redistribuer les richesses. Jacques Chirac a perdu la bataille des présidentielles, mais Edouard Balladur semble gagner, tous les jours davantage, celle des idées. Un respect révérencieux pour la fortune est devenu le néo-archaïsme de la Gauche. Il y a 10 ans nous confondions économie de marché et capitalisme pour jeter l'une et l'autre aux orties. Aujourd'hui, nous confondons liberté d'entreprendre et culte de l'argent pour les porter aux nues. Au Panthéon socialiste, Bernard Tapie a remplacé Che Guevara. De tous côtés l'immobilisme est en marche.

LE SOCIALISME : UNE IDÉE MODERNE

Ce sont les travaux les moins bien rémunérés qui sont les plus pénibles. Ce sont ceux qui les exécutent qui ont l'espérance de vie la plus réduite. Ce sont eux qui n'ont guère de chances de parvenir à une formation qualifiée, qui sont exclus des loisirs, de la culture, n'ont même pas le droit à un logement décent et dont les enfants subissent l'échec du système d'enseignement. Et au-delà, ce sont 500 millions de personnes qui souffrent de malnutrition dans notre monde et 280 000 qui en meurent chaque semaine. Oui, notre socialisme a toujours un sens aujourd'hui Né de cette aspiration à une justice sans cesse bafouée, né de ce refus de la misère, de la faim, né de cette révolte face à la richesse des uns et à la pauvreté des autres, le combat socialiste est d'actualité. L'enjeu du Congrès de Rennes est d'en confirmer l'urgence, d'en redéfinir les axes et d'en préciser les moyens.

FAIRE DES UTOPIES D'AUJOURD'HUI LES RÉALITÉS DE DEMAIN

L'Homme au cœur de notre projet

Avant 1981, nous avons trop souvent négligé les réalités. Depuis quelques années, nous nous sommes attachés méthodiquement à « briser nos rêves ». Aujourd'hui, il s'agit de définir entre les unes et les autres une nouvelle dynamique. Ensemble, nous devons construire un projet de transformation sociale qui tienne compte des profondes mutations que connaît notre société. Nous avons pris conscience de l'exiguïté de notre planète et nous savons comment le sort de chacun est lié quelle que soit la partie du monde où il vit. Les mutations en cours constituent un bouleversement de civilisation, elles concernent la technologie, le mode de production, les données économiques, sociales et culturelles, les valeurs. Elles sont porteuses de perspectives d'émancipation de la personne humaine, mais aussi de risques d'exclusion et de marginalisation. Soyons offensifs face à ces évolutions. Orientons-les résolument dans le sens de nos valeurs. Ce sont elles désormais qui sont au cœur du débat entre l'aliénation ou l'émancipation de l'Homme.

Nous avons aujourd'hui l'occasion, et la responsabilité, de peser fortement dans ce débat.

Etre Socialiste, c'est d'abord être en rupture avec tout ce qui provoque, maintient ou encourage l'injustice et les inégalités, la pauvreté et l'ignorance, le mépris de l'homme et le racisme, l'intolérance, la violence et l'oppression, les oligarchies et les pouvoirs confisqués, les privilèges sociaux et le corporatisme conservateur, la contrainte sociale et la bureaucratie, le déséquilibre international, l'asservissement de la nature.

Etre socialiste, c'est lutter en permanence pour assurer par nos combats l'émergence d'une autre société. C'est tout mettre en œuvre pour faire des utopies d'aujourd'hui les réalités de demain.

CHANGER LA VIE, PAS CHANGER D'AVIS

Faire ce que l'on dit

Signer des textes en faveur des 35 heures et rétablir les 39 heures dans la collectivité locale que l'on dirige ; proposer des réformes que l'on s'est bien gardé d'engager quand on occupait des responsabilités ministérielles importantes ; poser des questions en éludant les réponses : autant de façons de vider nos débats de toute signification et de perdre notre crédibilité.

Plus que jamais, le lien entre théorie et pratique, textes et réalisations doit être total. Il faut cesser d'accréditer l'idée que les Congrès se gagnent à Gauche mais qu'ensuite il faut redevenir « responsable

.Il est temps que la volonté de changement l'emporte sur les changements de volonté.

I. POUR UN NOUVEAU MODE DE DEVELOPPEMENT

Il est temps d'affirmer haut et fort que toutes les formes de développement économique ne se valent pas. Il convient de redéfinir des finalités à notre développement et donc des priorités à notre action.

1 - ENJEUX MONDIAUX, RÉPONSES MONDIALES

Un équilibre entre les activités humaines et la nature

Si l'ensemble des hommes de la planète adoptaient notre style de vie et de consommation, les ressources connues de pétrole disparaîtraient en 5 ans, la pollution atmosphérique atteindrait des seuils intolérables, la vie disparaîtrait rapidement de la terre. La gestion plus équilibrée des ressources de la nature s'impose sous peine de mort de l'humanité : Bhopal, Seveso, Tchernobyl et demain Creys-Malville, Fos, La Hague ?

La prise de conscience écologique de nos concitoyens ne peut être réduite au simple aspect électoral. Elle ne se limite pas à la question de la protection de l'environnement à des mesures locales de lutte contre les pollutions même si celles-ci sont nécessaires et réclament des moyens.

Les atteintes à la biosphère qui se manifestent par le problème du trou dans la couche d'ozone, les questions de l'effet de serre, les pluies acides, la pollution de l'eau, la désertification, la réduction du nombre des espèces vivantes se placent à un autre niveau, celui de l'avenir de notre planète. La question qui se pose est celle d'un équilibre sans cesse réinventé entre les activités humaines et la nature.

Eviter le désastre

Le modèle productiviste nous conduit au désastre. C'est bien notre mode de développement qui est en cause. Les décisions importantes échappent de plus en plus aux citoyens. L'absence de règles du jeu - où tous les pays puissent intervenir - aboutit à une concentration du pouvoir et des richesses dans un nombre très restreint de pays et de structures. Le poids des firmes multinationales devient de plus en lourd. C'est leur logique propre qui prime sur tout autre choix !

La bataille pour l'adoption et l'application de règles mondiales doit être menée. Cette mondialisation ne doit pas être une guerre effrénée entre les intérêts nationaux. C'est un défi pour l'humanité. **Le Socialisme est un message à l'échelle de la terre, un message de développement, de paix, de liberté et d'équilibre de la planète.**

A) BATIR L'ÉCOSOCIALISME

Une prise de conscience politique

La prise de conscience écologique devient une prise de conscience politique. Au-delà de nos choix énergétiques, la défense de l'environnement remet en cause le système capitaliste hyperproductiviste que nous avons accepté, que nous gérons au Gouvernement et qui met à mal nos valeurs socialistes. Ce système a transformé l'environnement. On arrive à un point de rupture. Le productivisme a saturé notre écosystème. Il n'y a pas de moratoire possible mais prenons garde à ce qu'au nom de l'environnement, les nations les plus puissantes ne freinent le développement du tiers-monde.

Le mode de développement est fondamental pour l'équilibre naturel et l'équilibre humain

La question du mode de développement des pays du Nord est donc doublement fondamentale, pour l'équilibre naturel et pour l'équilibre humain. Nul ne peut croire que les progrès techniques pourront toujours remédier aux dégâts causés par les catastrophes écologiques. Que vaut un système productiviste qui induit une dégradation mondiale de l'écosystème, qui oublie l'homme et son devenir ? Cette remise en cause du système productiviste réintroduit alors le débat essentiel que, nous socialistes, devons aborder.

POUR EN FINIR AVEC LE SOCIAL-PRODUCTIVISME

Depuis Marx, le mouvement socialiste confond souvent le développement des forces productives et le sens de l'histoire. Nous affirmons que nos valeurs socialistes ne sont pas inhérentes au système productiviste ? Pour transformer la société il faut qu'une conscience écologique de solidarité se substitue à une culture de compétition et d'agression qui régit actuellement les rapports humains et mondiaux. Si bon nombre de citoyens votent pour les Ecologistes, c'est qu'ils se sentent déssaisis de toute capacité concrète à participer aux décisions les plus importantes pour leur vie quotidienne et notre avenir. Ils veulent un nouveau partage du pouvoir entre les hommes et entre les générations. Les choix ne peuvent être confiés

à une minorité d'experts, ces choix éthiques sont aussi des choix politiques. Les manipulations génétiques sont un bon exemple d'interrogation majeure pour l'humanité. Comment ne pas nous reconnaître dans ces aspirations ?

FERMER LA PARENTHESE NUCLEAIRE

L'Energie Nucléaire n'est pas une énergie propre. Elle n'est pas, non plus, une énergie bon marché

Nous ne pouvons exclure le nucléaire de nos réflexions. Les déchets pour lesquels aucune solution durable n'a été trouvée font peser une lourde menace sur la terre que nous laisserons aux générations futures. L'énergie nucléaire n'est donc pas une énergie propre ! Elle n'est pas non plus moins coûteuse si l'on prend en compte le coût du retraitement , le stockage des déchets, le démantèlement des centrales, ainsi que l'endettement financier faramineux d'EDF. Nous ne pouvons rester, pour des questions nationales, le seul Parti Socialiste d'Europe à promouvoir l'énergie nucléaire et à mettre en péril l'avenir de notre planète.

Propositions :

- Réduire progressivement la production d'électricité d'origine nucléaire dans notre pays.
- Refuser tout nouveau programme.
- Fermeture de Creys-Malville.
- Développement massif des économies d'énergie.
- Relance des recherches sur les diverses énergies de substitution.

Au-delà des discours, des actes.

Il faut un aménagement du territoire harmonieux et respectueux de l'environnement :

Va t'on rester impuissant devant la pollution des rivières par les nitrates ? Au moment où doit se redéfinir la politique agricole commune, cette exigence d'une agriculture moins tournée sur le rendement à tout prix doit être affirmée.

Va t'on laisser la pollution s'accroître dans nos villes au point de régulièrement atteindre la cote d'alerte ?

Un plan d'urgence de réduction de la pollution atmosphérique par les grandes installations doit être défini et le principe pollueur-payeur réaffirmé.

La révision du schéma d'aménagement de la Région parisienne doit, à contrario, de ce qui se prépare développer les transports en commun non polluants et réduire les projets d'infrastructures routières dans l'objectif de rompre avec l'accroissement permanent de la circulation donc de la pollution inhérente qui a un rôle important sur l'effet de serre.

Eco-glasnost !

La transparence et le contrôle démocratique que cela soit pour le nucléaire ou le transport et le stockage des déchets industriels, la conformité des installations classées, ou pour l'application des directives européennes, le contrôle doit être renforcé d'une part par le biais d'une instance autonome, indépendante du pouvoir de tutelle habituel et par un contrôle parlementaire détaillé et concret, par une association des élus associations et syndicats concernés.

L'exemple récent de l'opacité qui entoure le contenu de la décharge de Montchanin est, hélas, révélateur et la poursuite d'une attitude technocratique de silence ne saurait être acceptée plus longtemps.

B) LA COOPÉRATION, PAS LE CLIENTÉLISME

Promouvoir un réel développement

Le temps est venu d'inventer une politique de coopération ne visant plus à assurer la dépendance, mais à promouvoir un réel développement. La démocratie est une condition du développement, le respect des droits de l'homme doit être une condition de l'aide. Ainsi s'impose une profonde remise en cause de notre politique de coopération. Les relations entretenues aujourd'hui par la France avec l'Afrique francophone sont de même nature que celles qui existaient sous De Gaulle et Pompidou. Aujourd'hui encore, le développement n'est conçu que comme la production dans les pays du tiers-monde de produits pour les marchés du Nord.

Pour inverser ce mouvement, il faut remettre en cause notre politique de coopération en privilégiant un développement réel, autonome et décentralisé dans le cadre de la démocratie politique. Quand les produits d'exportation des pays du Sud, voient leurs cours s'effondrer, c'est toute leur politique économique qui vacille. Dans cette situation, l'initiative de François Mitterrand d'annuler une partie de la dette, va dans le bon sens, mais elle ne s'attaque pas aux causes.La récente Convention de Lomé IV non plus. La libéralisation des échanges des produits agricoles accule ces pays au bord du gouffre. L'accélération des échanges ainsi que la croissance dans le Nord ne permettent pas de résoudre le règlement de la dette, c'est l'inverse qui s'est produit depuis 1982. Nous devons donc privilégier un autodéveloppement basé sur des technologies adaptées aux situations locales afin de viser prioritairement l'autosuffisance alimentaire.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Propositions :

- Mieux répartir l'aide qui doit être accordée aux pays les plus pauvres.

- Renforcer notre assistance aux organisations non gouvernementales.

- Impulser par la fédération des élus des jumelages-coopération. La France est parmi les 18 pays de l'OCDE, celui qui soutient le moins ces associations.

- Créer un grand ministère de la Coopération qui éviterait l'émiettement de l'aide, l'absence de coordination, donc d'évaluation globale et de définition claire des politiques suivies.

- Poser des exigences claires vis-à-vis de nos partenaires notamment en ce qui concerne le non détournement des fonds, la corruption, le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Contrôle par la Cour des Comptes de l'utilisation des fonds des Missions de Coopération.

- Instaurer une évaluation régulière avec les coopérants et rapprocher le lieu de décision du terrain, développer les procédures de concertation Administration/Coopérants.

C) RÉSOLUMENT EUROPÉEN

L'émancipation des Etats Européens et la dissolution des 2 blocs

La joie, l'émotion suscitée par la chute du Mur de Berlin le 10 novembre dernier, le formidable élan de solidarité avec la Roumanie pour l'aider à renaître après la terreur du Régime Ceaucescu, l'élection de Vaclav Havel et de Dubcek à Prague, la rapidité des changements en cours, la liberté retrouvée et demain des élections libres nous donnent aujourd'hui de lourdes responsabilités pour rendre irréversibles les évolutions engagées.

La situation économique désastreuse héritée de la bureaucratie totalitaire, le réveil normal des aspirations nationales, doivent nous conduire à accroître très vite toutes les formes de coopération. Prenons une attitude volontariste mais réfléchie pour créer les conditions nécessaires à des relations nouvelles entre les peuples et les États d'Europe. Après Malte, le système des sphères d'influence entre URSS et USA n'a pas été fondamentalement remis en cause. Les deux Grands n'ont pas accepté de remettre en question l'existence de deux blocs, et surtout leur leader-ship respectif sur chacun d'entre eux. Mais l'Europe se doit d'assurer elle-même son avenir. Le désarmement conventionnel négocié allié à la démocratisation des Etats d'Europe de l'Est plaident en faveur d'une émancipation des Etats européens et de la dissolution simultanée des deux blocs. Il y va de l'avenir de l'Europe, de la constitution d'une entité crédible et cohérente. L'accélération de la construction de l'Europe politique est un impératif car elle peut servir de boussole et de repère pour les pays en voie de démocratisation. L'Europe a démarré à 6, nous sommes aujourd'hui 12. Demain, sous des formes à trouver, nous serons plus nombreux, nous approuvons la perspective de confédération plus large proposée par François Mitterrand. Avec lui nous pensons aussi qu'il faut renforcer la cohésion de la communauté économique européenne à 12. L'émergence d'un pouvoir démocratique dans les instances supranationales est l'enjeu d'aujourd'hui. L'Europe doit être un modèle en la matière.

Une Union Européenne à 12 prépare une Confédération plus large

Deux mouvements doivent simultanément s'engager :

1 - le renforcement de la communauté à 12 qui doit s'engager vers l'union Européenne, une fédération « Les États Unis d'Europe ».

2 - La perspective d'une collaboration avec les autres pays et nous appuyerons l'idée de confédération lancée par François Mitterrand.

Si l'Europe des 12 n'apparaît pas comme un pôle attractif et cohérent, les forces d'éclatement européennes prévaudront, à terme, sur les solidarités. Il est évident que dans ce cadre, la réunification de l'Allemagne est un droit imprescriptible du peuple allemand, comme le droit à la paix dans des frontières reconnues de l'ensemble des peuples européens.

Par ailleurs, la nécessité d'une Europe communautaire plus soudée se fait jour au regard de l'exigence mondiale : faire naître un pôle ne laissant pas le leadership économique aux USA et au Japon. L'émergence d'un pouvoir démocratique dans les instances supranationales va devenir un enjeu essentiel. L'Europe doit être un modèle en la matière.

S'il n'y a pas renforcement de l'Europe politique, les politiques resteront « minimales » c'est-à-dire celles du plus petit dénominateur commun entre États. Finalement, la voie libérale s'imposera.

Plus de solidarité en Europe, plus d'Europe politique, c'est la meilleure façon de préparer un élargissement indispensable aux pays de l'Europe dits encore de l'Est. Pour la communauté notre perspective est celle des Etats-Unis d'Europe. Il faut rapidement combler le déficit démocratique de la CEE et donner des pouvoirs législatifs effectifs au Parlement Européen.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Propositions :

- Négocier un nouveau traité de relance de l'Union Européenne vers les Etats-Unis d'Europe.

- Donner au Parlement européen des compétences législatives directes sur certains sujets.

- Les socialistes Français proposeront au Parlement Européen de voter un projet de constitution pour les Etats-Unis d'Europe.

- Montrer plus d'audace pour l'Europe sociale (société de droit européen avec des options améliorant les formes de participation des salariés, clauses lors des signatures de marchés internationaux, d'obligation de respect des règles de l'OIT).

- Effectuer un transfert de plus en plus important de l'aide au développement de l'échelon national vers le niveau communautaire.

- Créer un service civil européen en faveur du tiers-monde et de la défense de l'environnement.

D) LA MARCHE VERS LA PAIX

Remettre en cause notre système de défense, et accroitre la coopération européenne dans ce domaine

Une prise de position plus offensive en faveur du désarmement et de la paix s'impose. La France doit participer activement au processus de désarmement. Nos exigences de liberté, de justice, de partage du pouvoir à l'échelle du monde, les nouvelles perspectives européennes doivent avoir pour conséquence une profonde remise en cause du système de défense.

Notre stratégie de dissuasion nucléaire devient obsolète. Il est grand temps de revenir à la raison. Il faut aller dans le sens d'une réorientation des choix et des dépenses militaires, dans une perspective de désarmement qui corresponde à une logique défensive et de diminution des coûts mais aussi dans le sens d'un accroissement de la coopération européenne. Dans cette perspective un débat sur le rôle et la présence des forces françaises en RFA devrait s'ouvrir. Une redistribution du pouvoir d'élaboration et de suivi des choix est nécessaire : le Parlement doit ici jouer tout son rôle, car c'est à lui de trancher et de se prononcer, après que le débat le plus large ait pu avoir lieu dans le pays.

Propositions :

- Réduire le budget militaire et redéfinir les programmes d'armement dans une logique européenne (réexamen du Rafale, du Leclerc, du super sous-marin nucléaire, etc.).

- Ramener le service national à 6 mois et offrir la possibilité d'opter aisément pour un service civil, qui serait lui, réellement obligatoire !

- Démocratiser l'institution militaire et reconnaître le droit syndical aux militaires.

E) DOM-TOM : POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE

Les situations économiques, sociales et politiques y restent fortement marquées par l'héritage colonial : chômage trois fois supérieur à la Métropole, monoculture, faible industrialisation, fortes inégalités culturelles et sociales, bureaucratie, assistanat, sous-développement. Le marché unique de 1993 devrait priver les productions traditionnelles de ces territoires de la protection, non moins traditionnelle, dont elles disposent, les exposant brutalement à la concurrence mondiale. Face à une situation présente difficile et à un avenir menaçant, il est urgent de tracer de nouvelles perspectives.

Les élus des DOM-TOM souhaitent, généralement, maintenir la protection dont bénéficient les productions locales face à la concurrence européenne. Cela serait sans doute nécessaire, dans une phase transitoire, mais ne pourra perdurer indéfiniment et ne se justifiera que dans la double perspective du relèvement de la productivité, donc de la compétitivité des cultures traditionnelles et de leurs industries de transformation, et de la diversification de l'activité.

La diversification suppose, dans chaque territoire, consensus des populations, autour des objectifs et mobilisations pour leur réalisation.

Un développement autocentré pour les DOM et les TOM

Propositions :

Mettre, dans chacun des DOM et des TOM, en débat les conditions économiques, sociales et politiques d'un développement autocentré, comportant notamment :

- la réalisation des investissements hôteliers lourds à l'initiative du pouvoir régional, éventuellement en association avec des investisseurs privés apportant leur savoir-faire ;

- le soutien ou la constitution de Compagnies aériennes régionales d'économie mixte ;

- le respect et l'entretien de l'environnement, des paysages qui constituent une part du capital de ces territoires ;

- la transformation des DOM en TOM par l'élaboration d'un statut particulier pour chacun d'entre eux, incluant les transferts de souveraineté et de moyens financiers indispensables ;

- la relance des cultures vivrières, de l'artisanat, du commerce local et l'organisation coopérative des métiers de la pêche ;

- une politique de formation privilégiant la préparation aux métiers du développement local, par rapport à la Fonction Publique métropolitaine et la formation des cadres d'entreprise plutôt que de professions libérales. Le tourisme, dès lors qu'il sera voulu, maîtrisé et contrôlé par les populations locales, peut puissamment contribuer au développement et, ainsi, préparer à plus long terme l'accueil ou le lancement d'initiatives locales dans les secteurs industriels à forte valeur ajoutée.

C'est à partir de là que les DOM et les TOM doivent réfléchir à leur avenir, il n'y aura pas d'émancipation économique et sociale sans développement autocentré ; pas de développement sans souveraineté ; pas de souveraineté sans la mobilisation consciente et créatrice des peuples. C'est aux peuples eux-mêmes qu'il revient de choisir leur voie et d'exercer leur droit à l'autodétermination sans schéma préalable.

2 - POUR UNE POLITIQUE ECONOMIQUESOCIALISTE

A) UNE DOCTRINE A RENOUVELER

Faute de nous être dotés à temps d'un corps de doctrine adapté aux réalités contemporaines, nous avons progressivement dévalué l'idéologie. Constatant l'inadéquation manifeste entre notre projet et les contraintes de l'action, nous avons baissé les bras et renoncé à changer la société, au nom du réalisme économique.

L'économie mixte un concept flou

Le socialisme ne peut se réduire à l'économie mixte, mélange de libéralisme et de propriété collective. Capitalisme d'Etat ou capitalisme privé, quelles que soient les proportions du mélange, on ne change rien à la logique du système, qui reste fondamentalement capitaliste.

Nous devons cesser de confondre capitalisme et économie de marché. Notre engagement européen et notre prise en compte des réalités nous ont conduit à accepter l'économie de marché. Cela ne doit pas nous conduire à accepter les règles du jeu capitaliste. Force est de reconnaître que notre pratique gouvernementale confond les deux notions.

B) LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Les leçons de l'histoire méritent pourtant d'être méditées.

Fernand Braudel a montré comment s'est développée du XVe au XVIIIe siècle la « civilisation matérielle ».

« Au sein de cette vie matérielle sourd l'activité économique avec les colporteurs et les marchands, les échoppes et les boutiques, les marchés et les foires. En même temps les grandes compagnies commercent au loin, les bourses abritent les opérations des échanges internationaux. On peut suivre ces deux champs d'activité, de l'économie de marché et du capitalisme, voir en quoi, mêlés, ils se distinguent ou même s'opposent. »

En octobre 1979, Fernand Braudel en tire des conclusions qui paraissent prophétiques, à la lumière de ce qui se passe aujourd'hui à l'Est :

L'économie de marché n'est pas le capitalisme

« Finalement, admettre sans réticence la distinction entre économie de marché et capitalisme ne devrait-il pas nous éviter le tout ou rien que nous proposent immuablement les hommes politiques, comme s'il était impossible de conserver l'économie de marché sans laisser toute liberté aux monopoles, ou de nous débarrasser de ces monopoles sans « nationaliser » à tour de bras ? Le programme du Printemps de Prague - socialisme au sommet, liberté, « spontanéité » à la base - s'offrait bien comme une double solution à une double réalité préoccupante. Mais quel socialisme saura maintenir les libertés et mobilités de l'entreprise ? Tant que la solution proposée reviendra à remplacer le monopole du Capital par le monopole de l'Etat, d'ajouter en somme les défauts de celui-ci aux défauts de celui-là, qui peut s'étonner que les solutions classiques de la gauche ne suscitent pas l'enthousiasme des électeurs ? Si on les cherchait sérieusement et honnêtement, les solutions économiques ne manqueraient pas qui étendraient le secteur du marché et mettraient, à son service, les avantages économiques que s'est réservé un groupe dominant. Mais la difficulté n'est pas essentiellement là, elle est de l'ordre social. De même qu'on ne peut guère attendre des pays qui sont au centre d'une économie-monde qu'ils renoncent à leurs privilèges sur le plan international, de même, sur le plan national, peut-on espérer que des groupes dominants qui associent le Capital et l'Etat et qui sont assurés d'un soutien international, acceptent de jouer le jeu et de passer la main ? »

Au lieu de théoriser sur notre impuissance, cherchons là les voies du renouveau.

C) POUR UN NOUVEL ELAN

Il n'y aura de politique socialiste en économie ouverte que si nous nous donnons les moyens de desserrer l'étreinte que l'accumulation capitaliste exerce sur le jeu du marché.

L'essence du capitalisme, c'est l'identification de la propriété concentrée des moyens de production à leur pouvoir économique absolu. Les nationalisations n'ont rien changé à celà, puisqu'elles n'ont pas cassé la relation entre pouvoir et propriété.

Rétablir le jeu du marché suppose aussi qu'on en délimite le champ. Cela implique une redéfinition et une réhabilitation de la notion de biens collectifs.

D) LES BIENS COLLECTIFS

Autant le jeu du marché doit s'exercer librement quand il s'agit de biens marchands, autant nous devons faire régresser la logique marchande dans le domaine des biens collectifs :

- Les biens non reproductibles et particulièrement :
  - Le foncier dans les zones de rareté (zones urbaines)
  - Les ressources naturelles limitées.

Redéfinir les contours du secteur public

- Les consommations collectives et services publics :
  - Défense
  - Santé
  - Transport
  - Concessions de services publics (eau, etc.).

Une attention particulière doit être accordée aux biens dont l'usage traduit ou génère des discriminations sociales.

- Education et culture
- Logement.

Cela doit permettre de redéfinir les contours du secteur nationalisé (privatisation des entreprises produisant des biens de consommation - nationalisation ou (re)nationalisation des entreprises produisant des biens collectifs) la nationalisation nécessaire des compagnies des eaux et des pompes funèbres entrent dans cette perspective.

E) POUR UNE ECONOMIE SOCIALE EN MARCHE

Non au monde de l'argent-roi

Désormais, les dépenses dites « immatérielles » (formation, communication, recherche) font la richesse. Le travail directement fourni par chacun n'a plus qu'un lointain rapport avec les richesses produites. Partager une nourriture ou des objets est conflictuel, car ce que possède l'un, l'autre ne l'a pas. Il n'en va pas de même avec l'information où chacun s'enrichit des valeurs de l'autre. Nous entrons dans la reproduction quasi gratuite de nombreux biens et services. Cette évolution doit permettre une nouvelle phase de démocratisation. La condition en est le refus de l'extension aux biens collectifs des échanges marchands.

La sphère marchande ne cesse de s'accroître alors qu'elle devrait pouvoir se réduire. C'est une conséquence de l'expansionnisme du système capitaliste. Dans l'état actuel de notre culture et de notre organisation sociale, sans l'ombre d'une critique sur le quantitatif, la gratuité est injustement vécue comme une provocation. Pourtant, un nombre croissant de nos concitoyens refusent ce monde du « tout argent », en particulier dans des secteurs sensibles comme la TV, la culture, ou les transports en commun. Les socialistes doivent contester cette primauté absolue des rapports marchands. Définir les contours d'une véritable économie sociale de marché (voir manifeste du SPD) comme charte commune aux partis socialistes européens.

F) ET SI L'ON REPARLAIT EMPLOI ?

La lutte contre le chômage demeure prioritaire

Où est passé le « d'abord l'emploi » de François Mitterrand ? Beaucoup se sont résignés à un haut niveau de chômage en France. Pas nous. La lutte contre le chômage reste d'actualité. Nous avons assez entendu de pétitions de principe expliquant que seule la relance de la croissance permettra de diminuer le

Coll. Fondation Jean Jaurès

chômage, les mêmes ironisant sur le « partage de l'emploi ». Nous ne nous satisfaisons pas du bilan de ces huit dernières années, accroissement des inégalités de revenus, chômage considérable, développement des emplois précaires, déséquilibre persistant au détriment des femmes.

Nous touchons ici à des blocages extrêmement lourds de la société française : corporatisme, initiative économique insuffisante, surévaluation du macro-économique, mécanismes de solidarité dépersonnalisants, système de formation défaillant, etc. Malgré un coût total de la main-d'œuvre plus faible que celui de nos principaux concurrents, notre compétitivité est moindre et notre taux de chômage plus élevé qu'ailleurs. C'est dire que ni la bataille de l'emploi, ni la lutte contre les inégalités ne doivent être traitées comme le solde de nos équilibres économiques.

G) PARTAGER LE TRAVAIL

. La réduction du temps de travail doit être importante et cadrée par une loi. C'est, en effet, à la loi de fixer une échéance de réduction de la durée légale du travail et les conditions de réduction des heures supplémentaires. Par contre, c'est à la négociation décentralisée, contractuelle et donc complexe et peut-être longue que doit être dévolu l'aménagement concret du temps de travail. Car là aussi, il s'agit d'un compromis pour l'emploi, la solidarité et un nouveau mode de vie. Un compromis entre salariés et employeurs devrait avoir lieu sur :

Une loi pour la réduction du temps de travail

- la compensation et le partage des revenus,
- le remodelage de la hiérarchie des salaires,
- les aménagements horaires,
- et la formation.

Cette stratégie de partage du travail montre la cohérence entre le nouveau mode de développement et la redistribution du pouvoir (en l'occurence dans l'entreprise) dans un projet global de transformation sociale.

Propositions :

- Une loi-cadre sur la réduction du temps de travail (délai limite pour les 35 heures, pas de diminution des salaires en -dessous de deux fois le SMIC).
- Redéfinir peu à peu un nouveau contrat de travail prenant en compte les alternances du temps de travail et de la formation, l'introduction des nouvelles technologies, la réduction progressive de l'écart actuel des salaires.
- Privilégier dans la répartition des fruits de la croissance pour l'investissement les fonds salariaux ou les salaires différés, qui donneront aux salariés un nouveau droit de regard.
- Revoir le système d'incitation à la substitution capital-travail en modifiant l'assiette des cotisations sociales.
- Réorganiser le service public de l'emploi.

H) AMENAGER LE TERRITOIRE ET L'ESPACE

Aménager le territoire est une ardente nécessité

L'aménagement du territoire et une politique rurale cohérente doivent s'attacher à briser le mouvement actuel de désertification des campagnes et d'appauvrissement de certaines régions. Nous trouvons-là un exemple frappant de la nécessité de redéfinir les missions et les formes d'interventions de l'Etat et des pouvoirs publics.

Une cohérence doit être trouvée entre la volonté de faire de l'Ile-de-France une région à vocation capitale en Europe et la nécessité de favoriser le développement local, le vivre et travailler au pays. Les transports rapides TGV, les modifications prévues dans les transports aériens, ne doivent pas encore renforcer la conception en étoile des transports en France. Il n'est pas sûr que la volonté de développer des métropoles régionales d'équilibre soit suffisante.

Propositions :

- Engager un grand débat sur les objectifs et moyens de la politique d'aménagement du territoire et non plus dans la stricte logique hexagonale.
- Redéfinir, à la lumière de ce débat, la vocation et les interventions de la DATAR, en renforçant sa fonction d'animation et d'appui aux projets régionaux.
- Développer les outils de diagnostic du tissu économique local et d'identification des synergies régionales.

I) EN FINIR AVEC LE MALTHUSIANISME AGRICOLE

Actuellement, une urgence se précise dans le secteur agricole et sur l'avenir du monde rural : assurer une meilleure répartition de la production entre zones favorisées et défavorisées, reconnaître le rôle écologique de l'agriculture et instaurer une solidarité plus grande entre le monde rural et le monde urbain.

Contribution Jean-Jaurès

Aller vers la séparation entre le Revenu agricole et la production quantitative

La politique de maintien du revenu agricole par la limitation des productions et le soutien des cours cumule les inconvénients. Elle entretient artificiellement des prix élevés, au détriment des consommateurs. Elle sous-emploie l'espace et les hommes, entraînant la disparition de nombreuses exploitations, alors que la malnutrition est un fléau mondial. Et en plus, elle coûte cher.

Aller vers la séparation entre le revenu agricole et la production quantitative c'est permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu non lié au rendement et ainsi promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement. L'Etat doit reconnaître que l'agriculture joue un rôle essentiel dans l'entretien de notre patrimoine. Pensons aux incendies de forêts dont le développement est souvent lié à la disparition de ceux qui entretenaient les forêts. Il peut jouer un rôle encore plus grand, si dans le cadre des recherches sur les énergies renouvelables on prend davantage en considération les productions végétales et notamment la biomasse. Il faut donc le rémunérer en conséquence.

Il faut aussi faciliter le développement de l'entreprise rurale qui se consacre pour une part à la production alimentaire mais aussi en fonction des régions et des sites à l'exploitation forestière à l'accueil touristique et à toutes autres formes d'activités à développer. L'entreprise rurale peut valoriser une nouvelle forme de pluri-activité, elle a besoin d'un statut fiscal et social nouveau.

Propositions :

- Remettre en cause le système de contingentement de la production et de soutien des prix, en garantissant le revenu des agriculteurs par une aide directe aux personnes, qui ne serait pas plus coûteuse.

- Sortir de la conception productiviste qui accroît les atteintes à l'environnement par la mécanisation, l'emploi généralisé de nitrates et de produits chimiques de synthèse.

- Diversifier les mesures en fonction des espaces et des enjeux.

- Encourager l'augmentation de la valeur ajoutée des exploitations, en facilitant le développement d'activités de première transformation.

- Favoriser le pluralisme syndical dans le monde agricole.

J) UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE , ENFIN !

En économie de marché, la politique industrielle ne se décrète pas. L'échec global des politiques de filières engagées en 1981 montre la vanité des constructions technocratiques dans un monde soumis à des bouleversements économiques et technologiques incessants.

Une politique industrielle est redevenue indispensable

L'apparition de nouveaux concurrents est la conséquence logique des exportations de technologie réalisés depuis des dizaines d'années par les pays occidentaux. Mais les dés sont pipés. La plupart de ces concurrents financent leur politique de conquête par des prix intérieurs beaucoup plus élevés que ceux qu'ils pratiquent à l'exportation. C'est particulièrement le cas du Japon. D'autres pratiquent un véritable « dumping social » en condamnant leur main-d'œuvre à des niveaux de vie dérisoires. Il faut cesser de jouer avec ces tricheurs.

L'orientation massive de notre effort de recherche sur les secteurs militaires est un autre facteur de faiblesse. Notre capacité d'innovation irrigue mal nos industries civiles, alors que le Japon consacre l'essentiel de son effort technologique aux produits de grande consommation. S'il ne doit pas se substituer aux industriels, l'Etat a cependant le devoir d'agir sur leur environnement réglementaire, fiscal et budgétaire.

Propositions :

- Remettre en cause le rythme et les modalités de l'ouverture des frontières européennes à nos concurrents déloyaux.

- Créer des incitations à une politique de re-localisation et prévoir une pénalisation des actions de délocalisation.

- Réorienter la recherche industrielle vers les domaines civils.

- Rendre l'investissement industriel plus attractif (exonération complète de l'Impôt Solidarité pour la part de la marge brute d'autofinancement réinvestie dans les équipements productifs) et pénaliser l'investissement purement financier des entreprises (taxes sur les encaisses non utilisés au-delà d'un certain seuil, etc.).

K) REFORMER LA FISCALITE

Qui osera !

Notre système fiscal est lourd, complexe, injuste, inefficace. Tout le monde le dit. Et pourtant... Il y a peu de domaines où le zèle réformateur le plus hardi s'émousse aussi rapidement. La fiscalité remplit trois fonctions, dont la confusion ou la superposition expliquent longuement les rigidités du système : elle finance les dépenses de l'Etat (fonction budgétaire) ; elle corrige la répartition des revenus et des richesses (fonction redistributrice) ; elle agit sur l'activité et la décision économiques (fonction d'intervention économique). La fiscalité locale est, de très loin, la plus injuste.

La taxe d'habitation ne tient pas compte des ressources du contribuable. Elle pénalise ceux qui, malgré de faibles revenus, ont un patrimoine familial. Quant à la taxe professionnelle, elle introduit une discrimination intolérable entre les communes d'accueil des entreprises et celles, souvent différentes, qui logent les salariés de ces mêmes entreprises.

Propositions :

- Spécialiser progressivement les prélèvements en distinguant :
  - ceux auxquels on souhaite confier une fonction redistributrice (essentiellement les cotisations sociales et l'impôt sur le capital),
  - ceux dont on veut faire un instrument de politique économique.
- Renforcer l'impôt sur les successions.
- Elargir l'assiette des cotisations sociales à tous les revenus.
- Refondre la fiscalité locale.
- Péréquation de la taxe professionnelle au niveau des bassins de main-d'œuvre.
- Prise en compte des revenus dans la taxe d'habitation et révision générale des valeurs locatives.
- Rendre leur indépendance à la fixation des taux des différents impôts locaux.

L) AMELIORER L'EFFICACITE DES INSTRUMENTS D'INTERVENTION

Stratifiés, sédimentés et fossilisés au gré des aléas des politiques gouvernementales, les instruments d'interventions de l'Etat sont eux-aussi, coûteux et inefficaces.

L'Etat peut-être un catalyseur efficace...

Propositions :

- Décentraliser sur les régions les programmes d'aides aux PME-PMI.
- Simplifier le système d'aide à l'innovation (ANVAR, crédits de recherche et développement, prêts bonifiés, etc.).
- Supprimer toutes les procédures de bonification de prêt et les remplacer par des aides aux projets.
- Revoir la réglementation des marchés monétaires et financiers pour moraliser les opérations purement spéculatives.

II - REDISTRIBUER LE POUVOIR

RETOUR AU POLITIQUE

Plaider pour un nouveau mode de développement implique une lutte pour des changements irréversibles puisque la gestion de l'économie est marquée de contraintes fortes, - que nous ne nions pas -, nous devons faire de la redistribution du pouvoir le moteur de la transformation de la société. Ce retour au politique ne constitue pas une acceptation des inégalités économiques et sociales, mais marque le souci de traiter le mal à la racine : « La relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique » (Pierre Clastres). Les mutations en cours rendent impératif un projet socialiste de redistribution du pouvoir.

Nous ne vivons pas une simple crise, moins encore la fin de la crise, mais un basculement des technologies, des cultures, des territoires. Nous quittons la deuxième révolution industrielle pour entrer dans une ère nouvelle. Les changements peuvent permettre une libération de l'homme, mais aussi s'avérer aliénants. Ne pas anticiper, c'est courir le risque de subir, de laisser l'évolution négative s'imposer.

La montée des désirs d'autonomie porte une face positive, souci d'être impliqué, exigence d'émancipation, d'initiative mais peut signifier repli sur soi, individualisme exacerbé.

Les socialistes doivent proposer un projet qui allie implication, responsabilité, initiative individuelle et une démarche collective.

L'Autogestion est à l'ordre du jour

Loin d'être une utopie périmée, l'autogestion - comme principe de transformation sociale et non comme modèle - devient la clé d'un nouveau réalisme.

Il n'y aura pas de réduction durable des inégalités sans redistribution du pouvoir.

Coll. Fondation Jean Jaurès

1 - REDISTRIBUER LE POUVOIR ECONOMIQUE

A) POUR LA CODETERMINATION

L'entreprise est le lieu de choix souvent fondamentaux : partage initial entre salaires et profits ; substitution des machines au travail ; prix et nature des produits ; rythme des évolutions technologiques, organisation et répartition géographique de la production. Ces décisions essentielles conditionnenent totalement la vie de ceux qui produisent et qui consomment. Réduction de la durée du travail, nouvelle distribution des revenus, politique de l'emploi : il n'y aura pas sur ces points d'avancée significative sans une profonde redistribution du pouvoir de décision dans l'entreprise. Que l'on ne nous dise pas que notre économie en serait déstabilisée. La RFA et la Suède nous ont précédés sur ce chemin : leurs entreprises sont plus compétitives et leurs salariés mieux payés. A une époque où le travail fait de plus en plus appel à l'intelligence et à l'initiatiuve, où les évolutions technologiques exigent une implication plus forte des salariés, la mobilisation des hommes, leur motivation, devient un élément essentiel de l'efficacité de l'entreprise.

La reconnaissance d'un pouvoir partagé dans l'entreprise est l'un des changements fondamentaux qu'il faut engager dans notre pays. Il faut aller plus vite et plus loin que les lois Auroux. L'introduction d'un système de « co-détermination », à l'allemande, constituerait la première étape d'un processus autogestionnaire.

Du droit d'expression à la décision partagée

Propositions :

- Elargir les compétences, renforcer les pouvoirs et l'autorité des instances paritaires, quitte à en réduire le nombre, progressivement introduire des champs de codétermination (investissement, modernisation, formation...)

- Rendre obligatoire une négociation annuelle sur le partage des surplus de productiviré, au niveau de chaque entreprise, cette négociation porterait sur la part respective des salaires, de la marge d'autofinancement et de la réduction du temps de travail.

- Améliorer l'information économique des salariés.

- Garantir réellement et concrètement l'exercice des droits syndicaux, particulièrement dans les PME et instaurer un mécanisme de financement des syndicats par tous les salariés (chèque syndical) qui leur assure les moyens d'être des partenaires sociaux puissants et compétents.

- Reconnaître les droits politiques dans l'entreprise.

- Reconnaître le syndicalisme interprofessionnel et mettre en place des délégués de site pour les PME-PMI.

B) LIBERER L'INITIATIVE ECONOMIQUE

En finir avec le complexe militaro-étatique

Le mouvement de concentration de l'économie française s'accélère. Même s'ils restent relativement petits par rapport à leurs concurrents internationaux, quelques groupes industriels, commerciaux ou financiers occupent une place de plus en plus prépondérante. De noyaux durs en actionnaires stables, les choix économiques majeurs sont exercés par un cercle sans cesse plus restreint de décideurs, selon des critères où la créativité, le risque et l'imagination ont de moins en moins de place. L'économie française est, jusqu'à ce jour, trop centrée sur le complexe militaro-étatique. L'initiative économique, souvent défaillante, est réservée à un tout petit nombre d'entrepreneurs. Les locomotives (aéronautique, spatial, nucléaire) n'ont pas tiré le train de la diffusion technologique et du dynamisme industriel. Il est temps de changer de cap.

Propositions :

- Durcir en liaison avec la CEE, les régles garantissant la concurrence et limitant les ententes, surtout dans le domaine bancaire.

- Diversifier les circuits du crédit et favoriser le financement des entreprises nouvelles, en développant le capital-risque.

- Réduire les crédits de recherche en direction de nos « pôles industriels » traditionnels, au profit de technologies plus diffusantes et répondant mieux aux besoins des hommes.

- Renforcer les associations de consommateurs dans leur rôle de contre pouvoir.

- Soumettre au débat public les choix technologiques majeurs. Cela suppose le renforcement des études d'impact et une très large information autour des projets soumis à enquête publique. Une quote-part du coût prévu de l'opération soumise à enquête serait consacré à financer, de façon contradictoire, cette information.

- Redéfinir le rôle du plan, moins comme instrument d'intervention de l'Etat, que comme lieu de négociation entre acteurs économiques et sociaux, comme instance d'élaboration de stratégies et de projets communs.

C) LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Développement local et création d'entreprises sont encore trop souvent négligés. Que de passion pour les débats macro-économiques de plus en plus aléatoires dans leurs analyses et que de timidité pour le développement local ! Les initiatives intéressantes qui se sont engagées ici ou là en faveur du développement local méritent d'être largement répandues. Et surtout, le développement local doit être considéré comme un choix fondamentalement politique de redistribution du pouvoir d'entreprendre et de l'initiative économique, sans doute aussi, comme une forme active de la culture de solidarité.

Propositions :

- Développer le dispositif d'aide à la création d'entreprises.

- Renforcer l'engagement de la puissance publique comme catalyseur de cette démarche, en augmentant le rôle des collectivités locales et en créant des sociétés de capital-risque spécialisées dans le développement local.

- Faciliter les procédures de reprises d'entreprises par les salariés et l'accès de tous à l'initiative économique.

2 - REDISTRIBUER LE POUVOIR POLITIQUE

A) UNE REFORME CONSTITUTIONNELLE

Notre pays souffre d'un déficit démocratique important.

Entre le poids du pouvoir exécutif et celui de la technocratie, le pouvoir de décision du citoyen et de ses représentants est écrasé. Une réforme constitutionnelle est devenue indispensable. Les institutions de la V^{e} République doivent être transformés, elles confient au Président une responsabilité trop importante et à l'exécutif un pouvoir exorbitant : la monarchie est un régime détestable même si le monarque est bon ! La faiblesse des propositions et perspectives politiques renforce la technocratie devenue une superpuissance, il faut rompre avec cette dérive.

Réformer les institutions

Propositions :

- Revaloriser le rôle du Parlement (pouvoir d'initiative législative, saisine directe, fixation de son ordre du jour, renforcement du contrôle du Gouvernement, évaluation de l'effet des lois, etc.).

- Associer le législateur à la préparation des décrets d'application et prévoir qu'une loi, dont les décrets d'application n'ont pas été publiés au bout de six mois, s'applique de plein droit. Modifier le système des décrets et circulaires d'application.

- Créer un Comité « Pour une réforme des institutions de la V^{e} République » qui s'attachera à proposer des révisions constitutionnelles permettant de renforcer les pouvoirs du Parlement, des citoyens, et à réduire ceux de l'Exécutif. Dans l'immédiat, l'Assemblée Nationale votera des réformes compatibles avec l'actuelle Constitution, renforçant ses pouvoirs. Il devra étudier notamment la possibilité d'adopter le principe de la censure constructive.

B) POURSUIVRE LA DECENTRALISATION

Rendre le pouvoir aux citoyens

La décentralisation a transmis un pouvoir quasi féodal à certains élus, sans que naisse le vaste mouvement de diffusion du pouvoir attendu. L'Etat n'a pas engagé les mutations que la décentralisation imposait. Le citoyen se sent souvent piégé par des décisions qui paraissent arbitraires. Les associations ne sont pas toujours reconnues comme partenaires de l'action publique. Les politiques vivent et décident en vase clos, sans explication des enjeux et des choix, sans souci de veiller en permanence à la légitimité de leur pouvoir.

Est-il mal venu de se souvenir du slogan de 1974 : « Mon intention : vous rendre le pouvoir ! ».

Propositions :

- Voter une nouvelle loi sur la démocratie locale pour associer les citoyens aux décisions, assurer leur droit à l'information, leur ouvrir des droits de recours, définir les droits de l'opposition, améliorer la transparence de la gestion locale.

- Mettre en place le référendum d'initiative populaire. On pourra commencer au niveau des collectivités locales. Pour les thèmes nationaux, le mécanisme retenu devra d'associer le parlement à la formulation du choix et ne par remettre en cause les traités et conventions internationales engageant la France.

- Instituer le statut de l'Elu. Cette volonté de démocratisation de notre société doit être soutenue par la reconnaissance d'un statut pour l'élu politique comme pour l'élu social. C'est la seule façon

d'assurer la représentation de toutes les couches de la société dans les diverses assemblées et de renforcer les associations afin qu'elles jouent pleinement leur rôle de contre-pouvoir.

C) VERS L'ETAT ANIMATEUR

Face aux limites reconnues de l'Etat providence et de l'Etat technocratique monarchisé, on voit se mettre en place de nouvelles formes d'action collective, un « nouvel esprit public ». La décentralisation oblige l'Etat à s'inventer un nouveau rôle. Le développement local, les Comités de bassin d'emploi, la contractualisation et la régionalisation du plan, les missions locales, les comités de développement de quartiers, les conseils communaux de prévention de la délinquance : voilà l'avenir, l'Etat animateur. Il ne s'agit pas de nier le rôle de l'Etat ni de le réduire mais au contraire de préparer un saut qualitatif : « faire faire ». Cette définition de l'Etat animateur remplace le « faire » de la conception technocratique et le « laisser-faire » libéral. Il s'agit d'entraîner l'Etat sur des sentiers nouveaux, de l'interpeller. L'état animateur, c'est faire de lui un acteur contractuel.

Cela permet de développer l'implication du citoyen, de revitaliser le jeu de la société civile en d'autres termes de passer de la république, conception cléricale du service de l'Etat et de la vie publique, à la démocratie. L'enjeu n'est pas une société consensuelle, ni éclatée mais une société de débat.

D) RENOVER LA FONCTION PUBLIQUE

Des Etats Généraux pour la fonction publique

Moderniser et démocratiser devraient être les deux axes de cette rénovation. La grille actuelle des salaires de la Fonction Publique est obsolète et inadaptée. Elle doit être déclarée caduque, de la souplesse et de la diversité doivent y être introduites. Modernisation négociée et évaluation participative sont les meilleurs remèdes contre la sclérose (et donc la privatisation) de la fonction publique. Là encore, le décalage entre les intentions affichées par le gouvernement et les faits est considérable : vouloir rénover l'ensemble de la fonction publique est incompatible avec le traitement au cas par cas qui renforce les corporatismes et les blocages. La gestion gouvernementale au fil de l'eau du conflit des infirmières, puis des impôts renforce les crispations. Les négociations sur le pacte de croissance et la grille salariale ne définissent pas de perspective d'avenir et d'ensemble.

Propositions :

- Réunir des Etats généraux de la fonction publique pour associer les fonctionnaires à une redéfinition de leur mission, des champs d'intervention de l'Etat, des statuts et des salaires, (suppression des primes ; salaires en plusieurs parties : une fixe dépendant du service national, une liée au métier et au service, l'autre à l'implication des salariés et aux efforts de formation).

- Donner à chaque salarié de l'administration un crédit d'heures annuel, cumulable sur plusieurs années afin de favoriser l'égal accès à la formation continue.

- Réduire les postes de l'encadrement dans les administrations centrales par un transfert vers la fonction territoriale et par une incitation à la création d'entreprises par les fonctionnaires (mise en disponibilité améliorées, etc.).

- Mettre en place des procédures d'évaluation participative.

- Remettre en cause les privilèges des grands corps de l'état avec leur mode de fonctionnement et de sélection élitiste.

3 - REDISTRIBUER LE POUVOIR CULTUREL

A) L'EDUCATION

L'information, la communication, le savoir et l'intelligence sont des enjeux de pouvoir déterminants pour l'avenir.

Les Lois récentes suffiront-elles à améliorer notre système éducatif ?

Notre système de formation est particulièrement inadapté aux évolutions en cours. La récente loi d'orientation ne modifie pas vraiment la situation. Le système actuel de l'éducation nationale possède-t-il en son sein une capacité de mutation, de sursaut, pour combattre l'échec scolaire et assurer à tous une véritable égalité des chances ? On peut en douter. En tout cas rien ne se fera si nous ne libérons pas effectivement l'initiative et la responsabilité de chaque établissement. Les avancées récentes vers une plus grande autonomie des universités va dans le bon sens. La seconde piste à suivre est l'association du plus grand nombre à la fonction éducative. Il est devenu rituel d'insister sur la nécessaire formation continue, mais celle-ci reste bien modeste dans un pays qui privilégie le diplôme initial et la promotion à l'ancienneté. L'entreprise doit devenir pleinement un espace éducatif.

Propositions :

- Actualiser la loi de 1969 sur la formation continue.

- Développer les opérations de type « nouvelle qualification » de B. SCHWARTZ.

- Généraliser le Crédit Formation.

- Consentir un effort financier nouveau pour les actions éducatives de la petite enfance. L'entrée dans l'année des 2 ans à l'école maternelle sera favorisée.

- Assurer une large mobilisation de tous, associations, bénévoles, retraités, institutions, sera localement établie pour combattre l'illétrisme.

- Mettre en place une évaluation précise et systématique de formation initiale et continue et de l'emploi des fonds sera faite.

- Régionaliser immédiatement les universités comme cela a été fait pour le lycée.

- Donner de vrais moyens supplémentaires aux Zones d'Education Prioritaires.

B) LIBERER LA COMMUNICATION

Il faut mettre un terme à la dictature de l'Audimat

L'absence de politique claire de Gauche (et donc l'absence de stratégie pour démocratiser l'audiovisuel) a conduit au nivellement par le bas et à développer une conception uniquement commerciale des télévisions et des radios privées. L'information qui circule ne doit pas être seulement descendante, mais ascendante. Il s'agit de démocratiser la capacité à produire de l'information. Le développement dans la société d"initiatives collectives, implique que celles-ci acquièrent l'usage actif des moyens modernes de communication. La vidéo peut être un atout intéressant pour le développement de réseaux. Le développement de l'annuaire électronique et les réseaux d'informations reçues à domicile peuvent être conçus comme simple moyen de réception d'informations, données de façon relativement centralisée et reçus de façon passive. Il pourrait être aussi promu comme possibilité d'échange entre associations et groupes de citoyens. La priorité doit aller à l'inter-activité.

Propositions :

- Créer et faire vivre des réseaux de radio et de télévision d'usagers. Un vigoureux effort d'aide doit être envisagé dans le secteur des radios privées pour les radios de pays, de quartier, de communautés afin qu'elles sortent du coma dans lequel elles se trouvent.

- Renforcer les moyens financiers du service public de l'audiovisuel et encourager la production d'œuvres françaises.

4 - L'EGALITE DES DROITS ENTRE HOMMES ET FEMMES

Le pouvoir culturel, celui qui fixe les valeurs, les images de référence à notre culture, reste majoritairement tenu par les hommes. Des avancées significatives ont marqué la situation des femmes ces dernières années ; mais certaines paraissent bien fragiles (remise en cause de la législation sur l'avortement aux Etats-Unis) et d'autres restent très théoriques (égalité professionnelle). Un nouvel élan au féminisme s'impose.

Le contrat pour l'égalité des droits est l'essence même du socialisme

Propositions :

- Introduire une clause stricte dans les contrats plan-état-entreprise sur l'égalité professionnelle hommes-femmes et un débat annuel au Parlement sur cette égalité dans le secteur public et nationalisé.

- Relancer le comité interministériel de suivi de la Loi Roudy.

- Rendre possible le travail à temps partiel volontaire pour les parents.

- Créer des structures qui permettent l'accueil et les échanges entre les parents et les enfants (vie associative, démédicalisation des centres de PMI).

- Accroître les modes de garde collectifs classiques et surtout soutenir la création de crèches parentales et de crèches d'entreprises.

- Faire suivre le congé parental d'éducation d'une période de formation pour réintégrer la vie professionnelle.

- Favoriser la venue du premier enfant par une ouverture des droits sociaux dès le premier enfant.

- Développer des mesures permettant aux femmes et aux hommes de conciler leurs obligations familiales et professionnelles. Elle reconnaît ainsi que cette question n'est pas seulement d'ordre privé, mais qu'elle intéresse l'ensemble des acteurs politiques et économiques. Ceux-ci doivent intégrer dans leur mode de gestion et d'organisation la dimension de la « co-responsabilité familiale ». L'égalité professionnelle se pose désormais en termes de mixité des droits.

Le combat pour l'égalité des droits implique aujourd'hui aussi de reconnaître aux homosexuels des droits similaires à ceux des hétérosexuels. A ce titre, le concubinage doit faire l'objet d'une reconnaissance légale et la possibilité de mariage doit être enfin accordée.

III - UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SOCIALE

1 - UNE NOUVELLE CULTURE DE LA SOLIDARITE

Faire connaître une nouvelle culture de la solidarité suppose d'abord que soient explicités les enjeux du « social » en France. Il faut entendre par « social » les conditions de vie urbaine, la protection sociale, le refus des inégalités, la création de biens et services d'accès gratuit, la prise en compte sérieuse des handicapés adultes ou du nombre croissant des personnes très âgées, la politique d'insertion.

Posons deux exigences :

- une exigence de vérité et de cohérence entre l'intention initiale, affichée, des décisions et leur application concrète. Ne nous payons plus de mots, attachons-nous aux faits, à un examen sérieux des réalités. Ainsi, les politiques d'évaluation sont des atouts pour rendre publics, appréhendés par tous, les véritables choix et enjeux.

- la seconde exigence est celle de l'association et de la mobilisation des citoyens et des acteurs sociaux anciens et nouveaux.

A) REFUSER LA LOGIQUE DE L'EXCLUSION

Faire naître une solidarité au quotidien

La notion de revenu va être profondément transformée et l'on pourrait envisager des modalités efficaces, une répartition telle que le revenu de base des individus ne soit plus dépendant principalement de l'effort productif. Par contre, des nouvelles références de répartition des richesses doivent être trouvées. Si nous savons de mieux en mieux produire de la richesse, nous ne savons plus vraiment la distribuer. Voilà un des champs d'investigation essentiel pour les socialistes dans les années à venir. Nous avons appris de l'histoire, la fragilité de la répartition des richesses qui ne s'accompagnent pas d'une participation du plus grand nombre aux décisions.

Un préalable est sans doute d'affirmer que chaque citoyen a droit à des ressources de base lui permettant de vivre dans la dignité et de promouvoir la gratuité pour les biens collectifs. L'équité et l'efficacité des transferts sociaux, la légitimité de la structure des revenus sont des conditions indispensables à une culture de solidarité. Il convient de s'attacher véritablement à une mise à plat de la protection sociale et de la fiscalité. Moraliser le Monopoly boursier et financier actuellement en vigueur en dénonçant le leurre du capitalisme populaire. Un gouvernement socialiste se doit de taxer des opérations spéculatives réalisées par les banques, les compagnies d'assurance, les entreprises et quelques particuliers fortunés aux dépens de l'investissement productif.

La surcapitalisation réalisée par les entreprises échappe à l'impôt, aux droits de succession et à l'impôt sur les grandes fortunes, comment dès lors s'étonner que l'entreprise française soit une valeur refuge et thésorisatrice peu compétitive.

Propositions :

- Transformer à terme le RMI en revenu social inconditionnel pour tous.

- Créer un revenu minimum étudiant.

- Faire progresser la gratuité dans les services d'intérêt général (transports collectifs, accès aux rivages et sites naturels, etc.).

- Développer les activités d'accompagnement, de maintien à domicile, de solidartié de voisinage, par un effort public, afin de rendre solvables ceux qui en ont besoin.

B) LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Parce qu'elle met en jeu la vie et la mort, les inégalités face à la santé sont particulièrement inacceptables.

Propositions :

- Assurer la gratuité des soins aux bénéficiaires du RMI.

- Imposer les mêmes régularisations budgétaires pour l'hospitalisation publique et privée, les enveloppes étant distribuées sur la base de projets et non plus sur la base des dotations précédentes.

- Remettre en place la départementalisation, seule façon de redistribuer le pouvoir et de répondre à la crise du personnel hospitalier.

- Planifier la complémentarité entre public et privé, hôpital et médecine de ville.

- Définir une coordination des soins entre généralistes, spécialistes, personnel paramédical, seule façon de limiter l'accroissement excessif des dépenses de santé pour des résultats en-deçà des frais occasionnés.

- Augmenter substantiellement les moyens financiers pour une politique de prévention, attitude nécessaire pour envisager à moyen terme des économies cohérentes. Le SIDA crée un problème de société majeur sur lequel le Parti Socialiste en s'est pas clairement prononcé. Tout doit être mis en œuvre pour éviter l'exclusion.

- Reprendre les négociations pour la reconnaissance des médecines non conventionnelles, aujourd'hui encore ignorées.

C) LE DEFI URBAIN

Réhabiliter l'idée de la ville

Aujourd'hui, plus de 60 % de la population du monde vit en ville. Le renforcement du phénomène urbain est mondial, la socialisation de la vie individuelle réalisée de manière accélérée à travers l'urbanisation a transformé les modes de vie. La ville peut être le cadre d'une multiplication des rapports humains, accroître la socialisation, mettre à la portée du plus grand nombre les avancées issues des progrès scientifiques et techniques. Mais elle est aussi un lieu où s'est accru l'isolement des individus, où s'expriment les montées de violence. Elle est le champ privilégié des exclusions. Le développement de la société d'information et de l'informatique permet de relancer les démarches unifiantes autour de l'innovation sociale, avec comme point d'appui la recherche de nouvelles formes de solidarité dans les villes.

Propositions :

- Définir, comme pour le RMI, un véritable droit au logement pour tous.

- Renforcer les moyens et le rayonnement de la direction interministérielle des villes.

- Engager une réforme foncière. Le sol, bien non reproductible, doit échapper à la stricte logique du marché !

D) INTEGRATION : VERS UNE NOUVELLE CITOYENNETE

Nous n'avons pas réussi l'intégration

La lutte contre l'immigration clandestine est depuis longtemps le bouc émissaire par excellence des gouvernements en difficulté. De même, le seuil de tolérance est un seuil fictif, psychologique qui ne correspond à aucune donnée rationnelle si ce n'est une complaisance malsaine aux idées à la mode électorale. Le discours positif sur l'intégration a disparu. Désormais, l'intégration n'est plus vécue que comme un « problème » de la Gauche. L'acquisition de la nationalité ne règle rien en lui-même car acquérir la nationalité n'est que le rattachement juridique à un Etat. Il s'agit-là d'une opération dont la clarté obligerait à l'appeler plutôt « étaticité » comme certains juristes l'ont déjà suggéré. Une des caractéristiques majeures de l'immigration d'après-guerre, c'est qu'elle est en partie issue de pays anciennement colonisés. C'est essentiellement par le travail que ses membres se sont vus tolérer leur présence. Leur fonction sociale n'a été définie que dans le travail mais leurs enfants « francisés » ne rentrent pas dans ce mode de légitimation. Dans les années 80, les immigrés avaient servi de révélateur au malaise dans la ville. Aujourd'hui l'élection d'une candidate d'extrême-droite à Dreux met au grand jour l'absence totale d'une véritable politique d'intégration. A Dreux, comme ailleurs, il faut des actes. La ville comme l'école sont des lieux d'intégration ou de rejet suivant une politique active ou pas vers ces populations qui représentent des groupes complexes et différents.

Propositions :

- Accroître au niveau de l'école les moyens de faire accéder le plus grand nombre au savoir qualifiant, le budget 90 est un mauvais exemple : pas un Franc supplémentaire en faveur des Zones d'éducation prioritaires.

- Accroître les crédits de la Direction Interministérielle des Villes et développer une politique d'urbanisme réduisant les ghettos.- Améliorer localement l'insertion par des actions spécifiques et travailler en lien avec les associations d'immigrés.

- Convoquer avant la fin de l'année 90 une Convention Nationale sur l'Intégration.

- Arrêter de parler de droit de vote et prendre les mesures pour établir un rapport de forces dans la société qui le rende possible. Le droit de vote des immigrés aux élections locales doit être préparé par une participation des représentants des immigrés élus par leurs pairs, comme membres associés à nos conseils municipaux.

Les communes socialistes, la FNSER et le Parti doivent organiser la multiplication de ces initiatives.

Coll. Fondation Jean Jaurès

E) ET LA LAICITE

La laïcité, notion née en France, et qui continue à nous singulariser au sein de l'Europe, a été remise sous les feux de l'actualité récemment. Cette notion à laquelle nous sommes attachés ne doit pas servir dans nos débats internes de cache-sexe à nos autres renoncements comme cela était le cas pour la SFIO des années 50-60. Le constat que nous faisons sur la montée générale de l'intégrisme nous rappelle que la bataille pour la tolérance reste essentielle. La campagne d'appel à l'interdiction du film de Scorsese par l'Episcopat français, la campagne de l'Etat théocratique iranien contre le livre de S. Rushdie « Les Versets Sataniques », les troubles et débats créés par le port du voile islamique dans quelques établissements scolaires ont été ressentis à juste titre comme des agressions contre la liberté d'expression par les socialistes et au-delà par de nombreux laïcs.

2 - LES ACTEURS DU CHANGEMENT

Priorité à la mobilisation de tous les acteurs pour la transformation sociale

La redistribution du pouvoir réclame la mobilisation populaire et l'amélioration des rapports de forces au bénéfice de la société civile face à l'Etat, au patronat, à la technocratie, aux médias et aux institutions.

Si la mobilisation protestataire contre les injustices et pour l'expression des revendications restent irremplaçables, elles doivent être complétées par la mobilistion active des militants syndicaux et associatifs autour des objectifs de transformation sociale, pour la concrétisation d'accords contractuels à tous les niveaux : entreprises privées et publiques, communes, départements, région, nation, Europe.

A) RENFORCER LE POUVOIR SYNDICAL

La société française souffre d'un déficit contractuel, dont une des causes est la dispersion des énergies en de nombreuses organisations syndicales rivales. L'attachement légitime des syndicats à leur indépendance doit être respecté, comme le Parti Socialsite l'a toujours fait. Il est néanmoins possible aux militants socialistes, présents et actifs dans la plupart des organisations syndicales, de contribuer à ce qu'une réflexion se développe sur les possibilités d'unification du moubement syndical français dès lors qu'en dernière instance, il revient ax syndicalistes eux-mêmes de décider en toute souveraineté. L'unification, notamment de ceux dont l'existence a pour origine le refus de la domination du PCF ou de tout autre parti politique, contribuerait fortement au renforcement de la société civile dans le contrat comme dans les luttes.

B) LES RESEAUX ASSOCIATIFS

De même, l'approche contractuelle doit s'élargir aux problèmes de société et du mode de vie, mobilisant militants et organisations ad hoc, pour le contrat dans tous les domaines : environnement, intégration, logement, usagers, parents d'élève, égalité hommes-femmes, justice, traitement du SIDA, syndicalisme aux armées, retraités, santé, etc.

Ainsi seront tenus les deux bouts de la chaîne : l'Etat, dans la mise en œuvre de ses politiques, pourra multiplier les procédures contractuelles et s'enrichira de la diversification de ses interlocuteurs ; la société civile pesant plus fortement dans les décisions renforcera son organisation. Il ne s'agit évidemment pas de confondre, comme cela a été fait au gouvernement, la société civile et la société médiatique.

3 - RENOVER LE P.S.

A) Socialisme mode d'emploi

Faire du PS le parti de la gauche toute entière

La redistribution du pouvoir est donc au centre de notre projet. Cela doit se traduire dans le rôle et le fonctionnement du Parti Socialiste. Il n'est pas de transformation sociale durable sans une articulation entre le mouvement social et la réforme permanente. Ainsi, il y a un travail de conviction, d'innovation et d'expérimentation sociale qui prépare les décisions, législatives ou gouvernementales, nécessaires. Associés à la définition de ces priorités et de ces choix, les militants, et bien d'autres, au-delà, peuvent devenir de véritables entrepreneurs de la transformation sociale. Nous avons fait de nombreuses propositions, pour accroître la démocratie, la transparence et l'initiative militante, dans le cadre des modifications statutaires. Nous avons d'ailleurs constaté que nombre d'idées que nous défendons depuis longtemps sont largement reprises. Tant mieux !

Il faut aller encore plus loin.

Promouvoir de nouvelles formes de militantisme

L'adhésion sur la base territoriale est souvent souhaitée, mais il faudrait que chaque adhérent puisse prendre une option thématique. Les secteurs et les commissions d'étude du PS ne sont plus des ruches bouillonnantes d'idées. Pourtant, il faut reprendre l'initiative de propositions, en ne tombant pas dans le cercle fermé des « spécialistes et des technocrates. Des commissions fédérales et régionales thématiques seraient constituées et tous les adhérents ayant choisi l'option pourraient y participer. Des rencontres nationales régulières relaieraient ces débats, permettant d'affiner nos propositions et de désigner des représentants de ces secteurs au Comité Directeur.

Rendre le décalage entre les adhérents du PS et nos électeurs, ouvrir le Parti à la société et créer des vrais outils de transformation sociale (outils de formation, clubs d'épargne locale, aide à la création d'entreprises de l'économie sociale...)

Une vraie réflexion collective sur la place des femmes.

Les femmes veulent construire et ont un comportement, un discours, des préoccupations qui peuvent transformer la vie politique.

- Changer l'état d'esprit et remplacer la notion péjorative des quotas obligatoires par un « **Coefficient obligatoire de mixité** » ce qui revient à dire, non pas il faut 30 % de femmes minimum sur les listes électorales, mais il ne doit pas y avoir plus de 70 % de représentants d'un même sexe dans toutes les instances du PS.

Vers un Parti Socialiste Européen transnational.

Européanisons notre démarche politique. Le PS devrait clairement affirmer son intention de réaliser un PS européen transnational. Les secrétaires généraux du PSOE, du PS belge se sont déjà exprimés en ce sens... Cette réflexion se précise au SPD.

B) LES RELATIONS PARTI-GOUVERNEMENT

Un parti à la dérive, un gouvernement sans Perspectives...

Contrairement à une idée reçue, le Parti Socialiste n'est pas un Parti au Gouvernement, il est le Parti du Gouvernement. A lui seul, il représente les 4/5 des électeurs de la Majorité Présidentielle, c'est donc en son sein que peut s'élaborer essentiellement la politique du Gouvernement. Or, depuis 1988, tout est fait pour nous convaincre que nous ne sommes qu'une composante de la Majorité, belle réthorique pour expliquer ensuite que le Gouvernement dont plus de la moitié des Ministres ne sont pas Socialistes, ne peut engager de transformation de société. Il faut retrouver une certaine cohérence pour crédibiliser l'action militante, que de jours passés sur les marchés à faire signer la pétition réclamant la renationalisation de TF1 pour en arriver aujourd'hui à quel résultat ! Les initiatives ont été mises au placard, bref le Parti n'a pas joué son rôle de propositions d'abord, mais de légitimation auprès de nos électeurs de l'action du Gouvernement, le Parti ne sait pas mener sa réflexion autonome, construire des rapports de force dans la société pour ensuite avancer avec le gouvernement. Et souvenons-nous de ce que nous disait Michel Rocard : « Le compromis n'est pas le consensus ».

C) RASSEMBLER LA GAUCHE

C'est le projet qui commande l'alliance

Aujourd'hui, la gauche a des problèmes d'identité, un des enjeux du congrès de RENNES est : comment allons-nous pouvoir de nouveau rassembler la gauche ? Comment allons-nous pouvoir reprendre la construction du Parti Socialiste comme parti de la gauche tout entière ? Comment allons-nous entrer en contact avec les militants et les électeurs qui fuient aujourd'hui le PCF et ne viennent pas nous renforcer ? Comment allons-nous regagner les électeurs qui ont voté pour les Verts parce qu'il leur semblait que le projet des verts incarnait une espérance que nous n'incarnions plus ? Autour de notre projet, il nous faudra préparer et prendre une nouvelle initiative pour rassembler. De nouvelles Assises du Socialisme devront être envisagées pour construire le Parti de la Gauche tout entière capable d'accueillir en son sein toutes les composantes de la Gauche. C'est notre programme qui détermine sur le fond nos alliances. Le parti outil de transformation sociale crée des rapports de forces dans la société et passe des accords dans les sphères institutionnelles autour de ses propositions. Il faut donc d'abord rassembler la gauche, à partir d'une dynamique sociale et politique. Bien évidemment toute alliance avec les partis de droite dits centristes doivent être exclue et condamnée, et pas seulement dans les périodes de congrès du PS ! La tactique de débauchage individuel ne permet pas de bâtir une stratégie. Nos propositions permettent de construire un grand Parti Socialiste, lieu de rassemblement, de débat et de synthèse. Cela est incompatible avec toutes les tentatives que font certains pour encourager la constitution d'un Centre-Gauche organisé, cela exige aussi que nous ne laissions pas s'ancrer durablement les électeurs écologistes des derniers scrutins sur les candidats du Parti des Verts. Pour faire progresser nos propositions, nous devons être capables d'établir concrètement sur le terrain des objectifs communs de transformations sociales. Ce n'est qu'ainsi que la question des alliances avec les Verts doit être posée;

Ce contrat pour les Droits de l'Homme doit être le même en toute circonstance...

D) UNE MORALE DE L'ACTION

La chute du dictateur Roumain a remis au premier plan la question des rapports avec les régimes dictatoriaux, bafouant la liberté et les droits de l'homme, le gouvernement français dirigé par les socialistes et le PS se doivent de montrer l'exemple mais que voit-on ? Le Parti Socialiste envoie une délégation en Chine discuter avec les assassins de la place Tien an men, et boycote la réunion internationale de la Sorbonne des démocrates chinois. La France est le premier pays développé a renoué avec la Chine des contacts importants par l'intermédiaire de Citroën. Nous continuons d'entretenir les tyrans corrompus d'Afrique. La justification au nom du pseudo-réalisme a ses limites et du cynisme à la complaisance il n'y a qu'un pas. Cela contribue aussi à nous destabiliser notamment quand des ministres et députés socialistes cautionnent la politique d'Hassan 2 par leur pésence lors d'une émission de télévision !

CONCLUSION

Nous proposons aujourd'hui une réelle alternative socialiste permettant de redresser la barre, de stopper le déclin du PS et de réincarner l'espoir. Le parti a besoin de débats d'idées, pas d'affrontements d'écuriess présidentielles. Le débat c'est permettre aux militants de se prononcer sur des choix clairs, sur des pensées, pas des arrières-pensées. Nous y contribuons avec un souci qui est aussi de lier étroitement les propositions concrètes et les actions pour les réaliser. Il faut avoir le courage de dire et la volonté de faire.

ANNEXE : TEXTE MJS

Le Congrès de Lille a rétabli l'autonomie du MJS, mais comme à l'Assemblée Nationale, quand les décrets d'application détournent l'objet de la loi, la direction du Parti a vidé de son sens cette décision.

Autonomie veut dire Congrès National et textes d'orientation sur les problèmes de la jeunesse. Or nous n'avons aujourd'hui que des assemblées fédérales et des votes sur les motions du Parti !

Nous avons choisi de présenter ce court texte séparé de la motion.

COMMENT REDISTRIBUER LE POUVOIR POUR UN NOUVEAU DEPART DU MJS

« Nous sommes si jeunes, nous ne pouvons attendre » (Mai 1968)

Alors que le Parti Socialiste apparaît comme la première force politique du pays - mais force au bord du déclin -, le MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES est loin de jouer le même rôle au sein de la jeunesse : c'est même l'un des mouvements de jeunes socialistes les moins importants d'Europe, comparés à ceux de Belgique, de RFA ou d'Espagne.

Alors qu'une majorité de jeunes n'est plus scolarisée, que chômage et précarité d'emploi frappent une forte proportion d'entre eux, peut-on affirmer que le MJS répond, aujourd'hui, aux aspirations des 15-25 ans ? Certes, non ! Mais il y a plus grave : nous, socialistes, avons-nous suffisamment pris en compte les aspirations de la jeunesse ?

Pourquoi un jeune adhérerait-il aujourd'hui à une organisation reproduisant les schémas de fonctionnement d'un Parti déliquescent et sclérosé... ?

Reconnaître ce fait nouveau, et redistribuer le pouvoir en conséquence, impose plus que jamais de modifier la démarche politique du MJS ; et cela signifie une rupture avec le fonctionnement qui a été fait sien jusqu'alors !...

Faire du MJS une véritable organisation de jeunesse, dynamique et démocratique, tel est notre objectif.

I - UNE NOUVELLE JEUNESSE :

A l'image de notre société, la jeunesse est aujourd'hui éclatée : si une partie des jeunes est intégrée sans trop de mal, l'autre se demande bien à « quelle sauce va-t-elle être mangée ? » !

Cela ne veut certes pas dire que rien ne rassemble plus, ni ne mobilise la jeunesse. Toutefois, nous n'affrontons pas tous les mêmes obstacles. A côté de mesures spécifiques à la jeunesse il y a donc

Coll. Fondation Jean Jaurès

nécessité d'adopter des mesures adaptées plus encore à cette hétérogéinitéde la jeunesse, à cette « jeunesse-composite ».

D'où la nécessité, pour une organisation politique de jeunes comme la nôtre, de représenter la jeunesse dans sa complexité et non plus seulement une partie de celle-ci.

A - La fin des jeunesses :

Les années 1970, le début des années 1980, furent, pour la jeunesse d'alors, des périodes mobilisatrices de contestation de la société et de ses valeurs : remise en cause de la société de consommation, refus d'une culture dominante, naissance d'une contre-culture. Aujourd'hui, la jeunesse sait toujours se mobiliser pour des causes justes (lutte contre le racisme, les exclusions, mouvements étudiants...), elle ne sait plus analyser les conséquences de ses actions : elle s'attache davantage à soigner le mal - les aspects négatifs de la société - qu'à éradiquer les causes de ce mal, à agir sur la société elle-même.

B - Une inquiétude partagéee... :

Le désir de s'insérer, d'avoir sa place dans la société est aujourd'hui manifeste. Et si chacun ne part pas à armes égales, la quête de l'emploi reste un passage obligé pour tous.

Cette question trouve sa source dans la persistance d'un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes, et dans le fait que le travail demeure, pour eux, un édifiant social essentiel.

C - ...Mais vécue différemment :

Les jeunes ne vivent ni ne ressentent cette situation de manière identique. Qui peut affirmer, en effet, qu'un jeune étudiant connaît les mêmes problèmes qu'un jeune en apprentissage, en formation professionnelle ou technique, en quête d'un premier emploi en situation de précarité ?

Si le premier est quasiment assuré de trouver un emploi - même s'il ne correspond pas toujours à sa filière ou à son niveau d'études -, le second aura connu, la plupart du temps, le fatidique échec scolaire. Et confrontés pour certains à la nécessité de trouver un employeur, beaucoup connaissent, très tôt, la réalité de la semaine de 39 heures, sans pour autant bénéficier d'une rémunération en conséquence...

D - La jeunesse n'est plus ce qu'elle était :

La structuration par âge de nos sociétés contemporaines s'est modifiée. S'il n'y a plus de transition brutale entre le monde des jeunes et celui des adultes, il n'y a plus, non plus, de frontière entre le temps de la formation (école, université, formation professionnelle) et la vie active. De même, dans le domaine socio-affectif, les attitudes évoluent : la famille et sa structure foncière : le couple se constitue selon des normes moins rigoureuses. Il se développe en fait une période intermédiaire de la vie : une sorte de « post-adolescence », qui s'interpose dans les périodes précédemment définies.

L'avènement d'une nouvelle jeunesse donne peu à peu naissance à une nouvelle société.

II - LES ANNEES 1990 : VERS UNE NOUVELLE SOCIETE

A - Le développement de l'individualisme :

S'adapter à la crise !... Cette litanie, qui obséda les esprits, libéra parallèlement les ambitions, et suscita des attitudes individualistes. De nouvelles attentes se dessinent : les jeunes, dans leur majorité, cherchent moins aujourd'hui à « changer la vie », à refaire le monde, qu'à constituer le leur.

B - Un individualisme généreux :

Dans la philosophie de la jeunesse d'aujourd'hui, le « moi » ne se suffit pourtant plus à lui-même : l'individualisme égoïste n'appartient pas à notre génération. Parce que les jeunes sont soucieux de leurs droits individuels, ils croient plus en l'homme qu'en la collectivité. Mais notre foi dans l'être humain ne nie pas le collectif et les autres : la jeunesse des années 1990 est ouverte au monde, elle croit en la solidarité. C'est ce que traduisent tous les grands mouvements de jeunes qui se sont organisés autour de la lutte contre les inégalités (mouvement étudiant de décembre 86, etc.).

Nous proposons par ailleurs :

- dans un premier temps, d'établir un calendrier de réduction de la durée du service militaire de 12 à 8, puis à 6 mois,

- une plus grande souplesse entre service national et cycle de longues études,

- la création d'un service civil européen,

- que soit octroyé au service national un rôle de formation civique et professionnelle, en envisageant d'y associer les jeunes filles,

- la démocratisation de l'institution militaire.

D - Le refus des exclusions :

L'intégration des immigrés :

L'intégration des immigrés, qui implique d'abord une meilleure connaissance mutuelle, implique également une remise en cause de l'actuelle politique de coopération avec les pays de l'immigration.

Une nouvelle politique d'intégration ambitieuse et courageuse :

Les immigrés qui vivent et qui travaillent en France ont des droits. Nous devons combattre toute forme de discrimination et d'exclusion. De même, les enfants de la deuxième génération doivent exercer une citoyenneté pleine et entière. Comme tout Français, astreints aux mêmes devoirs, ils ont droit aux mêmes droits !

Droits politiques et droit de vote :

Pour que les immigrés puissent voter aux élections locales comme nous le souhaitons, il faut dissocier la notion du droit de vote de celle de la nationalité. Nous proposons que le MJS soit l'initiateur d'une campagne d'information sur le droit de vote des immigrés qui servirait peut-être enfin à mettre en adéquation nos dires avec nos faits !

Par ailleurs, nous pensons que la lutte contre l'extrême-droite peut être un formidable pari sur la jeunesse.

D'autres victimes de l'exclusion : les homosexuels

La communauté homosexuelle est aujourd'hui estimée à 8 % de la population européenne totale. Mais alors que les communautés homosexuelles de quelques pays vivent dans l'ostracisme le plus complet (Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Portugal), d'autres sont déjà intégrées au reste de la population (Pays-Bas, Daneamrk).

Et s'il ne s'agit pas de donner un statut particulier à une catégorie de nos concitoyens, il s'agit, par la création d'un cadre juridique nouveau - s'alignant sur une loi danoise en date du 1er octobre 1989, reconnaissant l'union entre deux personnes du même sexe ainsi que la possession de leurs biens en commun - : celui du partenariat civil (ou contrat de vie commune), d'accéder à une égalité des droits dans la vie quotidienne pour celles et ceux que notre législation, fondée sur le seul mariage, exclut des droits et des devoirs fondamentaux.

Nous demandons :

- que le statut de réfugié politique soit élargi aux victimes d'une répression pour délit d'homosexualité,

- que soient enfin reconnues les déportations d'homosexuels pendant la seconde guerre mondiale.

E - La santé : un enjeu de société :

LE SIDA : un problème de société qui concerne d'abord les jeunes.

Dans le domaine de la lutte contre le SIDA, les gouvernements socialistes ont mobilisé d'importants moyens financiers pour l'information et la recherche.

Mais parallèlement à cette démarche, le PS a un rôle essentiel à jouer, face au danger d'une exclusion sociale qui touche, en premier lieu, les homosexuels et drogués. Refusant toute forme d'exclusion, nous proposons donc :

- que soient intensifiées les campagnes d'information auprès des jeunes, notamment par une vaste campagne du MJS à base de brochures accessibles à tous (BD...),

- que soient rendues répréhensibles toute ségrégation professionnelle et toute mesure discriminatoire,

Coll. Fondation Jean-Jaurès

- que soit adoptée la proposition de loi relative aux diagnostics et au traitement des MST et des maladies liées au virus HIV des mineurs et des jeunes sans autonomie économique.

Un autre phénomène qui touche la jeunesse : celui de la drogue

La drogue, comme le SIDA, sont utilisés par la Droite et l'Extrême-Droite dans une stratégie qui vise à récupérer électoralement ces questions, et à rétablir un ordre moral.

Ces sujets doivent être abordés sereinement, sur le fond, et non plus comme de simples enjeux politiques !

1) La drogue : refuser la récupération politique :

Gardons-nous, comme l'avait fait Albin CHALANDON, de tomber dans des solutions aussi démagogiques qu'inefficaces. Soigner de force les toxicomanes dans les prisons ne résoudra en rien le drame vécu par des milliers de jeunes !

2) Action vigoureuse, lutte globale :

Il faut lutter avec vigueur contre le trafic ! Et la lutte doit être internationale. Parce que la drogue est une source de financement de mouvements religieux, politiques et ethniques, mais aussi un revenu pour beaucoup de paysans du tiers-monde, il faut une coopération entre les polices, une action européenne remettant en cause l'actuelle aide aux pays en voie de développement, et des sanctions exemplaires contre les trafiquants.

3) Une politique de prévention :

Prévenir et guérir ! Tout doit être mis en œuvre pour combattre ce fléau. Il faut que cesse le tabou qui pèse sur la drogue, afin de permettre la prévention. Renforçons les moyens de ceux qui se consacrent à soigner les drogués : promouvoir la diversité institutionnelle et les soins dans des structures accueillantes et respectueuses des drogués, mener une politique en accord avec les jeunes et les associations. Etudions de manière volontariste l'éventualité d'une « législation » de certaines drogues. Reprenant à notre compte les thèses défendues par le professeur CABALLERO, partisan de la théorie du « commerce passif », nous estimons qu'il serait temps, en effet, que le parti socialiste aborde sereinement la question de la « législation » - ou du moins de la « dépénalisation » - de l'usage de certaines drogues, actuellement illicites !

F - Culture

Le travail : une valeur contestée

La polyvalence et la pluridisciplinarité peuvent être des facteurs de progrès pour une économie. La formation de l'individu doit embrasser non seulement la compétence professionnelle, mais également la culture ; elle doit couvrir une période plus longue : la « post-adolescence ». Ainsi, la capacité d'adaptation des jeunes à un monde du travail de plus en plus mouvant sera accrue. Parce que les jeunes travailleurs, beaucoup en situation précaire, représentent 1/3 des 15-25 ans ; parce que chez les moins de 25 ans, le chômage touche 25 % des filles et 13,5 % des garçons, l'emploi est un des « secteurs clef » quant à la jeunesse.

Il nous faut mettre fin à la précarité et à la surexploitation des jeunes !

Proposons : une réforme rapide des « TUC », « SIVP » et autres contrats renforçant la précarité - dont les échecs sont dûs, pour l'essentiel, à l'absence de formation réelle - dans la perspective d'opérations de type « nouvelles qualifications » de Bertrand SCHWARTZ, davantage axées autour de la formation - et plus encore de la formation continue.

Nous devons adapter la formation professionnelle et rénover notre système éducatif dans la logique d'un constat européen : en France, près de 1,2 million d'étudiants se partagent 1,13 % du PIB...

C'est parce que les établissements bénéficieront d'une véritable capacité de décision et d'évaluation, que leurs besoins seront mieux pris en compte, chiffrés et distribués.

RME ou « salaire étudiant » ?

L'initiative prise par une municipalité de Côte-d'Or d'un Revenu Minimum Etudiant mérite toute notre attention. Pourtant, si 90 % DES MEMBRES DU MJS appartiennent au « milieu » étudiant, un Revenu Minimum restreint aux seuls étudiants ne peut nous satisfaire. Proposons donc : d'un côté, la perspective d'un « salaire étudiant », prenant en compte tout à la fois la situation familiale et les revenus des parents de l'étudiant - une réforme de l'actuel système fiscal, particulièrement inégalitaire, notamment en ce qui concerne le calcul des parts, pourrait partiellement financer sa mise en place - ; de l'autre : celle d'un Revenu Minimum Jeunes, s'adressant plus généralement aux jeunes travailleurs ou en situation précaire.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Il nous faut par ailleurs favoriser l'accès des jeunes au logement, sous forme d'un droit au logement pour tous, par des mesures appropriées et des collectivités locales et de l'Etat.

Refaire de notre système éducatif un outil de mobilité sociale

On ne peut limiter une réflexion sur l'Education Nationale à la seule question des moyens ! Il convient de poursuivre le processus d'autonomie engagé dans l'enseignement supérieur, en associant plus largement les professeurs, le personnel ATOS et les étudiants à la gestion des universités.

On pourrait envisager de retenir une date nationale pour les élections dans ces établissements, afin de s'orienter vers une meilleure représentativité des différents membres élus. Un plus grand engagement de l'Etat : l'autonomie ne peut cependant constituer un prétexte à un désengagement financier de l'Etat dans l'enseignement supérieur. Il est temps que celui-ci se fixe l'objectif d'un pourcentage des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur par rapport au PIB...

Nous devons réformer le système français des Grandes Ecoles. Aujourd'hui, elles contribuent non seulement à la formation d'une élite - dont l'origine sociale est peu diversifiée (en 1982 : 3 % des élèves avaient un père ouvrier alors que 54 % d'entre eux avaient un père cadre supérieur), mais également à la légitimation de l'idéologie dominante. Insistons sur l'action en faveur des 15 % des 16-25 ans qui n'ont aucun diplôme ; reconnaissons l'importance du Crédit-Formation, mais évitons la mainmise de l'Education Nationale au détriment de structures associatives de formation, plus proches des réalités.

III - PARCE QUE LES JEUNES SONT ACTEURS DE LA SOCIETE ET REPRESENTENT UNE FORCE POLITIQUE VERITABLE :

A) UNE NOUVELLE FORME D'ACTION POLITIQUE

Si l'action politique suivie jusqu'à ce jour dans le cadre du MJS est la conquête d'un pouvoir institutionnel, les jeunes, en raison de leur âge même, sont quasiment exclus de l'exercice réel d'un tel pouvoir ! Ils n'ont, comme exutoire, que la rémanence stérile des différents qui agitent leurs aînés. Aussi, le but d'un mouvement de jeunes tel que MJS doit viser à l'accomplissement d'actions réellement efficaces, et à la prise de responsabilités dans des domaines plus motivants. Nous demandons en conséquence que soit prise d'ici aux prochains scrutins municipaux résolution d'inclure systématiquement sur les listes PS un membre - au moins ! - du MJS, en position d'éligibilité.

B) UNE ABSENCE DE PROJET

Notre rôle reste donc à définir ! Seul un mouvement où existera une véritable démocratie interne, un réel débat, permettra que le MJS devienne, enfin, représentatif des aspirations des jeunes, et attractif. Et pour ce faire, il nous faut définir un projet, clair et dynamique.

Il y a 3 ans, fut adopté un texte sur « l'autonomie » du MJS... Nous pouvons aujourd'hui dresser un bilan de la mise en pratique de ce texte. Le constat est globalement négatif : à l'image d'un juge par trop conservateur interprétant de manière restrictive la volonté du législateur, ces dispositions sont restées « lettre morte ».

Le MJS doit devenir un interlocuteur à part entière et du Parti dans son ensemble, et des élus - à tous les niveaux, et ne plus se limiter trop souvent à n'être qu'une « chambre d'acceptation » de décisions prises ex-nihilo par la hiérarchie du National, un lieu structuré en chapelles sclérosées, à la solde de tel ou tel « Présumé-Présidentiable » !...

La redistribution du pouvoir est donc là encore au centre de notre projet. Et celà doit se traduire dans le fonctionnement même du MJS.

C) DE NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION POLITIQUE

Un consensus quasi unanime se dégage autour de la trop rapide dévaluation de notre idéologie au profit d'une gestion au jour le jour. Face à cette situation, le rôle du MJS doit être actif, et non plus passif ! L'analyse des résultats électoraux des deux dernières années peut amener à certaines interrogations. Au premier comme au deuxième tour, la droite majoritaire chez les 18-25 ans et, plus spécialement, chez les étudiants. Les suffrages de la jeunesse en faveur de François MITTERRAND ont reculé de près de 1 % par rapport à 1981. Vient s'ajouter à celà la montée en flèche de l'abstention : 70 % des 18-24 ans, et 64 % des 25-34 ans se sont abste,us lors des scrutins présidentiel et législatif de 1988. Enfin, une partie non-négligeable des jeunes qui se prononcent vote pour les « Verts » dans le meilleur des cas, ou pour le FN, au pire.

Si la jeunesse n'est pas naturellement acquise à la gauche, celle-ci ne peut y être majoritaire qu'à la suite d'un long et volontaire travail idéologique : ce devrait être le rôle d'un grand mouvement de Jeunes Socialistes, démocratique et responsable.

D) DE NOUVEAUX MOYENS D'ACTION POLITIQUE

La réforme des moyens d'intervention politique du Mouvement en direction de la jeunesse est la voie de passage obligée de toute reconquête de notre audience en son sein. Il faut réviser l'organisation du MJS dans une perspective de décentralisation et d'autonomie. A cet égard, un droit d'initiative reconnu aux militants et une définition des ressources propres seraient des avancées susceptibles d'aiguillonner le dynamisme de notre mouvement. La formation et le situation des - trop peu nombreux - jeunes élus socialistes doivent faire l'objet d'une attention particulière. Le « marketing » politique du MJS est totalement à revoir : de nouveaux vecteurs de diffusion de notre pensée doivent être envisagés (BD, vidéo, ...).

E) UNE SITUATION DE TUTELLE

Le congrès de RENNES doit mettre enfin un terme à l'actuelle situation de mise sous tutelle du MJS, produit d'une « certaine » logique politique tendant plus à une mainmise bureaucratique sur le Mouvement qu'à son véritable développement !

La disparition simultanée des Etudiants Socialistes et de toute publication - interne comme externe - du MJS en sont deux illustrations flagrantes !... Ce que nous voulons, dans la perspective d'une complète autonomie du MJS, c'est la tenue d'un congrès spécifique au Mouvement, au cours duquel aura lieu un véritable débat démocratique, et les responsables actuels rendront compte de leur mandat devant les militants MJS...

Proposons la tenue d'Etats Généraux du MJS, avec élections directes de représentants dans les sections et les fédérations, et attribution d'un « mandat constituant » et « d'autodétermination » à ces Etats, dans la perspective d'un Règlement Intérieur et de Statuts propres au Mouvement.

La démocratie, la transparence et l'initiative militante imposent les élections des responsables à tous les niveaux, selon les règles clairement définies :

- un militant MJS = une voix,

- mettre un terme à la cooptation en ce qui concerne l'équipe nationale,

- les élus MJS rendront compte de leur mandat.

Pratiquement, il faut que des décisions soient prises pour organiser démocratiquement les débats, qu'en sortent des propositions qui seront soumises aux militants MJS, et qui devront poser, entre autres, les questions suivantes :

- Quelles structures pour le MJS ?

- Sur quels textes devront se prononcer les militants MJS ?

- Quelle formation pour les nouveaux adhérents ?

- Quels rapports d'information pour le MJS ?

- Quelle plate-forme pour le MJS ?

Le dynamisme d'un mouvement politique quel qu'il soit passe notamment par l'intérêt qu'il porte, et qui lui est porté, par la jeunesse, qui se retrouve partiellement ou complètement dans sa démarche. Aujourd'hui, le Parti Socialiste intéresse moins les jeunes, qui n'y retrouvent plus la combativité qui l'animait quand il était le plus grand parti d'opposition du pays. Bon nombre de jeunes perçoivent le pouvoir exécutif et législatif comme une dyarchie oligarchique. Est-ce là l'éthique du Socialisme ,...

Le Parti Socialiste, de par sa dénomination même, se doit d'inclure dans ses débats les aspirations de la jeunesse. Les enjeux actuels sont trop importants ; leurs répercussions aussi bien en ce qui concerne l'emploi, l'environnement, la démographie ne doivent pas être laissés à leurs seuls desseins.

Le MJS n'aura donc pas droit, cette fois encore, à un véritable débat d'idées, démocratique et serein... Chacun des courants de notre organisation va donc soumettre son texte, officiellement déposé par un responsable « adulte », et ressemblant plus à un catalogue de revendications morcellées propres à la jeunesse qu'à une véritable réflexion d'ensemble sur le Mouvement, son action et son avenir. A quand dans ces conditions la création d'un « MVS », défendant, en aparté, les aspirations fort légitimes, des « Vieux Socialistes » ?...

Il est encore temps d'associer la jeunesse à la politique. Encore faut-il, que la politique veuille bien s'associer à la jeunesse...!

Motion n° 7

AGIR EN SOCIALISTES
PROPOSITIONS
POUR UNE POLITIQUE NOUVELLE

MOTION PRÉSENTÉE PAR

Jean Pierre-CHEVENEMENT, Pierre GUIDONI, Jean-Paul PLANCHOU

Jean-Marie ALEXANDRE,Parlementaire européen *(Pas-de-Calais)* - **Philippe ANDREY**, 1er Secrétaire fédéral *(Haute-Saône)* - **Jean-Yves AUTEXIER**, Comité Directeur, député *(Paris)* - **Edwige AVICE**, Ministre délégué aux Affaires étrangères - **Jean-Pierre BAEUMLER**, député, maire de Thann *(Haut-Rhin)* - **Jöel BATTEUX**, conseiller régional, maire de Saint-Nazaire *(Loire-Atlantique)* -**Jean BESSE**, ancien parlementaire européen *(Calvados)* - **Jean-Claude BLANC**, conseiller régional, Commission nationale de Contrôle financier *(Drôme)* - **Brigitte BLOCH**, Equipe nationale M.J.S - **Jean-Marie BOCKEL**, député, maire de Mulhouse *(Haut-Rhin)* - **Jean BONAT**, conseiller général *(Bouches-du-Rhône)* - **Maurice BOSCAVERT**, maire de Taverny, conseiller général *(Val d'Oise)*- **Nicole BRICQ**, Bureau exécutif, conseiller régional *(Paris)* - **Vincent CALLIGER**, Equipe nationale M.J.S- **Ivan CALVET**, 1er Secrétaire fédéral *(Lozère)*- **Isidore CANOPE**, Commission nationale des Conflits *(Guadeloupe)* - **Pierre CARASSUS**, Comité directeur, maire de Vaux-le-Pénil, conseiller général *(Seine-et-Marne)*- **Marie-Arlette CARLOTTI**, Bureau exécutif *(Bouches-du-Rhône)*- **Roland CARRAZ**, député, maire de Chenôve *(Côte d'Or)*- **Eric CHAMAULT**, Equipe nationale M.J.S. - **Daniel CHANET**, maire de Vendôme (Loir-et-Cher)- **Edmonde CHARLES-ROUX-DEFFERRE** *(Bouches-du-Rhône)*- **Michel CHARZAT**, secrétaire national, député *(Paris)*- **Michel COFFINEAU**, Comité directeur, député, vice-président de l'Assemblée nationale *(Val d'Oise)*- **Pierre COHEN**, Comité directeur, maire de Ramonville *(Haute-Garonne)* - **Catherine COUTARD**, Comité directeur *(Seine-Saint-Denis)*-**Françoise DAL**, Conseiller régional *(Nord)*- **Henri d'ATTILIO**, député, maire de Châteauneuf-lès-Martigues *(Bouches-du-Rhône)*- **Colette DAZY**, 1er Secrétaire fédéral *(Territoire de Belfort)* - **Jean-François DELAHAIS**, député, maire de Saint-Egrève *(Isère)*- **André DELUCHAT**, syndicaliste, Comité directeur - **Jean-Louis DIEUX**, Conseiller régional, comité directeur *(Var)*- **Job DURUPT**, maire de Tomblaine *(Meurthe-et-Moselle)* - **Jean-Pierre FOURRE**, député, Président EPA Marne-la Vallée *(Seine-et-Marne)* - **Max GALLO**, parlementaire européen, secrétaire national *(Paris)*- **Jean GATEL**, Comité directeur, député *(Vaucluse)* -**François GEINDRE**, maire d'Hérouville *(Calvados)*- **Richard GUENIN**, 1er secrétaire fédéral *(Haute-Marne)* - **Sylvain HERCBERG**, délégué national, Commission nationale de Contrôle financier - **Pascal JOSEPH**, Equipe nationale M.J.S. -**François KALFON**, Equipe nationale M.J.S. - **Marcella LABARCA**, Equipe nationale M.J.S. - **Alain LABE**, maire d'Orange *(Vaucluse)*-**Jean-Luc LAURENT**, conseiller régional *(Val de Marne)*- **René LE GOAS**, 1er Secrétaire fédéral *(Aube)* - **André LEJEUNE**, député, maire de Guéret *(Creuse)*- **Roger LERON**, Député, conseiller régional *(Drôme)* - **Didier LESCHI**, syndicaliste étudiant -**Paul LORIDANT**, sénateur, maire des Ulis *(Essonne)*- **Guy MALANDAIN**, député *(Yvelines)*- **Gilberte MARIN-MOSKOVITZ**, député *(Territoire de Belfort)* - **Marius MASSE**, député *(Bouches-du-Rhône)*- **Jean-Pierre MICHEL**, député *(Haute-Saône)* - **Hélène MIGNON**, député, maire de Muret *(Haute-Garonne)*- **Guy MONJALON**, député *(Vienne)*- **Didier MOTCHANE**, Comité directeur *(Paris)*- **Stéphane PERE**, Equipe nationale M.J.S. - **Christian PROUST**, Prés. du Conseil Général *(Territoire de Belfort)*- **Daniel REINER**, député, maire de Blainville sur l'Eau *(Meurthe-et-Moselle)*- **Claude RICHARD**, 1er Secrétaire fédéral *(Savoie)*- **Daniel RISSER**, 1er Secrétaire fédéral *(Haut-Rhin)* - **Josette ROBERT**, Comité directeur *(Lot-et-Garonne)*- **Georges SARRE**, Secrétaire d'Etat aux Transports, Prés. du Groupe Socialiste au Conseil de Paris -**Annie SOLO**, Comité directeur - **Marie-Jo SUBLET**, député *(Rhône)*- **Martine SOUVIGNET**, Comm. nationale de Contrôle financier *(Loire)*- **Michel SUCHOD**, député, vice-prés. du Conseil Général *(Dordogne)*- **Claude TRUCHOT**, conseiller régional *(Bas-Rhin)*- **Edmond VACANT**, député, maire de Mozac *(Puy-de-Dôme)*- **Jean VALROFF**, conseiller régional, maire de Saint-Etienne-lès-Remiremont *(Vosges)*- **Michel VIGNAL**, Comité directeur, conseiller régional *(Aisne)*- **Henri VIOLS**, Comité directeur, conseiller régional *(Hérault)*.

• *Ain :* **EVIEUX Christiane,** B.F. (Bourg-en-Bresse), **VINCENT Juliette,** Cons. rég. (Rhône-Alpes), • *Aisne :* **BRAEM** Joseph, Conseiller général (Montcornet), **CAZIN Madeleine,** Conseiller général (Laon), **DESSALANGRE Jacques,** Cons. rég., Maire (Tergnier), DUMANT Yvette, S.F. **GENESSEAUX Michel,** Cons. mun., M.J.S. (Soissons), **GUEHENNEUX Raymond,** Maire (Vic sur Aisne), **MENNESSON Yves,** Adj. Maire, S.F. (Saint-Quentin), **VIGNAL Michel**, C.D., cons. rég. **VOILQUIE D.**, Secteur entreprises (Hirson), **WATTIEZ Jacques,** Adj. Maire (Saint-Quentin), • *Allier :* **PRETEUX Jean** (Vichy), • *Alpes de Haute Provence :* **DELMASSE René**, CEF (Forcalquier), **KHALIFA Charley,** S.F. (Saint-Auban) • *Hautes-Alpes :* **GARCIN René,** Secr. section (Gap), **GRAGLIA Georges,** Cons. mun., député suppl. (Gap), **MIEGGE Christine** (Gap) • *Alpes-Maritimes :* **BLASZKA Martine** (Beaulieu), **FERAY Pierre-Richard**, Cons. rég., cons. mun. (Nice), **GRINDA Yvon** (Antibes), **HUET Betti,** Cons. mun. (Grasse), **NICOLAS Jean** (PTT), **TCHERNATINSKI Claude,** Cons. mun. (Beausoleil) • *Ardèche :* **BRUNEL Jean**, Secr. section (Joyeuse) • *Ardennes :* **MELLET Philippe** (Sedan) • *Ariège :* **BABIN Claire,** Secr. section, S.F. à l'agric. (Varilhes), **CAUMEIL Jean-Pierre,** Cons. gén. (Pamiers), **PASCAL-BOUDES Janine**, Adj. Maire, S.F. (Lavelanet), **VIGNEAU Jean-Louis,** CEF (Montegut Plantaurel) • *Aube :* **BRET Marc**,

Cons. mun. (Troyes), **CHERAIN Jean-Pierre**, Cons. rég. **DE GIOVANNI Louis**, Coll. nat. MJS **DOIZELET André,** Maire (Epagne), **GALAN Jean,** Cons. mun., B.F. (Pont-Ste-Marie), **LE GOAS René,** 1er Secr. féd., cons. gén. (Troyes) • *Aude :* **BLAZIN Michel** (Carcassonne), **BRUNEL Serge,** Maire (Conilhac-Corbières), **DUMAS Alexandre,** Syndicaliste (Carcassonne), **FOULQUIER Dany** (Durban), **MAZAURY Andrée,** S.F., député suppl. (Narbonne), **PAULY Roger** (Limoux) • *Aveyron :* **ESPIE Georges** (Bar), **MOLINIE Christian** (Marcillac Vallon) • *Bouches du Rhône :* **AMIRATY Christian,** Secr. section, CEF (Marseille), **BONAT Jean,** Cons. gén., vice-prés. du Cons. Gén., **BURONI Vincent,** Adj. Maire (Chateauneuf les Martigues), **CARLOTTI Marie-Arlette,** C.D., **CHARLES-ROUX-DEFERRE Edmonde** (Marseille), **D'ATTILIO Henri,** Député-Maire (Chateauneuf les Martigues), **JANUEL Bernard,** Syndicaliste enseignant (Cornillon Confoux), **MARCH Henri,** Secr. section (Aix-Centre), **MASSE Marius,** Député, cons. gén. **MATHIEU Michèle,** Adj. Maire (Aix en Provence) • *Calvados :* **BESSE Jean,** Ancien parlementaire européen **CANGINA Jacques,** Adj. Maire (Dives sur Mer) **CLAUS Alain,** Adj. Maire, secr. section (Mondeville), **GEINDRE François,** Maire, cons. rég. (Hérouville St Clair), **LEZEMENT Serge,** Cons. gén., S.F. aux entreprises **SCHUBNEL Michel,** Adj. Maire (Hermanville) • *Cantal :* **PEUCH Jean-Paul,** S.F. (Aurillac), **SQUIZZATO Raymond** (Aurillac) • *Charente :* **DARIES Gilbert,** Cons. mun., S.F. à la formation (L'Isle d'Espagnac), **FIAULT Jean-Pierre,** Secr. section, cons. mun. (Saint Michel), **HOCHBERG Henri,** Secr. section, cons. mun. (Saint Yrieix sur Charente), **MARTIN Francis,** Cons. mun. (St Yrieix sur Charente), **TORRE Louis,** Adj. Maire, secr. section (Chalais) • *Charente-Maritime :* **BILLOT-ZELLER Claude,** Cons. rég., S.F. **BUSUTILL Jean-Charles,** Cons. mun. (Rochefort), **CHEVRIER Marie-France,** Cons. mun. (St Pierre d'Amilly), **HELLEUX Maurice,** Cons. mun. (La Rochelle) • *Cher :* **COUVEIGNES Christian,** Maire (Guilleminges), **DURAND Denis,** Maire, S.F. (Bengy sur Craon), **LEDOUX Gérard,** Adj. Maire, Prés. de l'UDSR (St Germain du Puy), **MARTINEAU Albert,** Trésorier fédéral **RAFESTHAIN Alain,** Maire (Fussy) • *Corrèze :* **GABEN Paul,** CEF (Sainte-Fortunade), **JAUBERTIE Lucienne,** Secr. section (Varetz) • *Corse :* **GERONIMI Jean,** Adj. Maire, S.F. (Bastia), **PANIGHI Jean-François,** Cons. mun. (Sari d'Orchino), **PIAZZA Jacques,** Secr. section (Porto-Vecchio) • *Côte d'Or :* **ABOT Roland,** Maire, S.F. (Champboeuf), **BERTELOOT Yves,** Secr. section (Dijon-Sud), **BURANDE Jean,** ancien Cons. Gén.(Is sur Tille), **CARRAZ Roland,** Député-maire (Chenove), **DIANO Bruno,** Maire, Bureau nat. GSE PTT (Crépand), **DUMAS Gérard,** B.F. **ESMONIN Jean,** Cons. rég. **ETIEVANT Michel,** S.F, cons. mun. (Longvic), **MILLET Roland** (Is-sur-Tille) • *Côtes du Nord :* **COJEAN Jean-Marc,** Secr. section (Grâces), **DAVID Jean,** Secr. section (Plouarec), **GUEZENNEC Yvan,** Adj. Maire (Plouec du Trieux), **LECOQ Jean-Loup,** Adj. Maire, S.F. (Saint-Brieuc), **LEROUX Jean-Pierre,** Secr. section (Lanvollon), cons. mun. (Gommenech), **PARAIRE Maryse,** S.F. aux Entreprises • *Creuse :* **CHANDERNAGOR Thierry,** Maire, vice-prés. du Cons. Gén. (Mortroux), **DEFEMME Jacqueline,** Cons. rég. **LEJEUNE André,** Député-maire (Guéret), **MICHAUD Jean-Claude,** Adj. Maire (Bourganeuf), **THEVENOT Marc,** Secr. section (St Dizier Leyrenne) • *Dordogne :* **BORIE Francis,** 1er Secr. féd. adjt, Adj. Maire (Prigonrieux), **CHASSERIAUD Christian,** Cons. mun. (Thiviers), **DELAGE Henri,** Adj. Maire, B.F. (Eymet), **HANNOYER Marie,** Cons. rég. **LASTERNAS François,** Maire, cons. gén. (Prigonrieux), **SUCHOD Michel,** Député, vice-prés. du Cons. Gén., C.D. • *Doubs :* **CASTELLA Lucien,** Cons. rég. **DESROCHES Jean-Louis,** Maire (Hérimoncourt), **TYRONE Joseph,** Maire, Prés. de l'Assoc. des Maires du Pays de Montbéliard (Mandeure) • *Drôme :* **BLANC Jean-Claude,** Cons. rég., Comm. nat. de Contrôle financier, B.F. (Montélimar), **DECOME Bernard,** Adj. Maire, secr. section (St Paul 3 Châteaux), **DOYEN Françoise,** S.F. aux Entreprises **FAVRAT J.-P.,** Cons. gén. **LERON Roger,** Député, cons. rég., Adj. Maire (Valence) • *Eure :* **GODEMENT Xavier** (Gisors) • *Eure et Loir :* **AYELLA André** (Vernouillet), **FERRAND Jean-Pierre** (Douy) • *Finistère :* **BOYER Yolande,** Cons. rég. **CASEL Hubert,** CEF (Brest-Centre), **JACOLOT Yves,** Secrétariat du GSE Défense nationale **KERJEAN Michel,** S.F. **RICHARD Gérard,** Secr. section (Chateauneuf du Faou) • *Gard :* **CLEMENT Maryse,** S.F., secr. section (Anduze), **DETRIE Jean-François,** Bureau fédéral **MACIA Thomas,** Secr. section (Bouillargues), **SALUCCI Robert,** Secr. adjt. section (Beaucaire) • *Haute-Garonne :* **COHEN Pierre,** Maire, cons. rég., C.D. (Ramonville), **GLIZE Pierre,** B.F. **LLANES Alain,** Secr. Comité de Ville (Toulouse), **MIGNON Hélène,** Député-maire, cons. gén. (Muret), **MIRASSOU Jean-Jacques,** Cons. mun., député suppl. (Toulouse), **PERE Stéphane,** Animateur du MJS • *Gers :* **DUCOURNEAU Chantal,** Secr. section (Monguilhem), **MANDES Mario,** S.F. • *Gironde :* **BERBILLE Yves,** Cons. rég., secr. section (Andernos), **BILLA Jean-Marie,** Maire (Saint-Macaire), **DELUGA François,** Maire, S.F. (Le Teich), **HUGUET Jean,** B.F. **JOLY François,** Cons. rég. **MAERTEN Jean-Marie,** Adj. Maire (Libourne) • *Hérault :* **BAUDUIN Eliane,** Adj. Maire, cons. gén. (Béziers), **BROUILLET Denis,** Adj. Maire, S.F. (Clapiers), **CALMELS Louis,** Cons. mun., cons. gén. (Montpellier), **FOURTEAU Christiane,** Cons. mun., vice-prés. district (Montpellier), **MAUREL Pierre,** Maire (Clapiers), **PIOCH Christiane,** Cons. rég. **VERDEIL René,** Cons. rég. **VIOLS Henry,** Cons. rég., C.D. • *Ille et Vilaine :* **GELY Alain,** Membre du Secr. du GSE nat. Fonction publique **GERARD Jean-Yves,** Cons. mun. (Rennes), **TERNIL Gilbert,** B.F. **TOURENNE Jean-Louis,** Maire, cons. gén. (La Mézière) • *Indre :* **FELDMANN Georges,** S.F. à la culture **MULLET Jean-Paul,** Cons. mun. (Chateauroux) • *Indre et Loire :* **GERARD Francis,** Secr. section (Joué les Tours), **JORNET Raphaël,** Secr. section (SNCF Tours), **REMERAND Marcelle,** S.F. • *Isère :* **AVICE Edwige,** Ministre délégué **CORNU Bernard,** Maire (St Martin le Vinoux), **DELAHAIS Jean-François,** Député-maire (Saint-Egrève), **DETRIE Bruno,** Cons. rég. **GIRAUD Jean-Paul,** Cons. rég. **SICARD Odile,** Ancien député • *Jura :* **DREZET Joël, CEF KAYI Sevin** (Dôle) • *Landes :* **GATELIER Alain,** Secr. section, B.F. (Saint-Sever), **GAUJACQ Guy,** Cons. gén. **SIBERCHICOT Alain,** Cons. gén. • *Loir et Cher :* **CHANET Daniel,** Maire, cons. gén. (Vendôme), **DUTHEIL Marcel,** Adj. Maire (Blois), **MORTELETTE François,** Maire, cons. rég., ancien député (Saint-Sulpice) • *Loire :* **BENETIERE Jean-Jacques,** Cons. rég. **DAUDEL Christian,** S.F. **GARNIER André,** CEF • ancien membre du C.D. **GUILLEMANT Alain,** Secr. section, Adj. Maire (Roanne), **LAURENCEAU Nicolas,** S.F. aux Entreprises **PERARD Alain,** Maire (St Haon le Châtel), **SOUVIGNET Martine,** Cons. mun., Comm. nat. de Contrôle financier (Saint-Etienne) • *Haute Loire :* **BOURDELIN Clotilde** (Solignac) • *Loire Atlantique :* **BATTEUX Joël,** Maire, cons. rég. (Saint-Nazaire), **GRALEPOIS Alain,** CEF **HUCTEAU Nelly,** Secr. section (Orvault), **LEMIGNEN Joseph,** Secr. section (Ouest-Brière), **MONTILLY Lionel,** Secr. section (La Plaine sur Mer), **POUSSEUR Jean-Marie,** Adj. Maire, cons. rég. (Nantes), **RICHARD Olivier,** Adj. Maire, secr. section (Saint-Nazaire), **SEYZE Claude,** Adj. Maire, cons. gén. (Nantes) • *Loiret :* **CASAMIQUELA André** (Orléans), **DELPORT Jean-Pierre,** Adj. Maire, cons. gén. (Orléans), **LE PAPE Alain,** Cons. mun., secr. section, S.F. (Fleury les Aubrais) • *Lot :* **BERNADIE Nicole,** S.F. **MARTY Dominique,** S.F. • *Lot et Garonne :* **DALL'AGNOL Jean,** Maire (Le Mas d'Agenais), **FREITAS Cyrille,** Cons. mun., B.F. (Villeneuve sur Lot), **ROBERT Josette,** B.F., C.D. • *Lozère :* **CALVET Yvan,** 1er Secr. féd. **GARCIA Christian,** S.F. **SICARD Robert,** Cons. mun. (Marvejols) • *Maine et Loire :* **CHRETIEN Maryse,** Cons. mun. (Angers), **LAMBERT Jean-Luc,** Cons. mun., secr. section (Montreuil Juigné), **MANCEAU Jacques,** Cons. mun., cons. de district (Angers), **SALE Daniel,** Secr. GSE nat. Bull **SCANDOLO Gilberte** (St Clément Bécon), • *Manche :* **BRAULT Eugène,** Maire (St Senier de Beuvron), **LECOSTEY Jacques,** B.F. (Donville les Bains), **LOUISET Michel,** Adj. Maire, vice-prés. de la Comm. urbaine (Cherbourg), **PRIGENT Patrick,** S.F., secr. section (Cherbourg), **RICHER Jacques,** Adj. Maire (Saint-Lo) • *Marne :* **DENIS Patrick,** Prés. du Groupe Socialiste (Châlons sur Marne), **MICHEL Christine,** Cons. mun., B.F. (Reims), **THOMAS Michel,** Cons. mun., S.F. (Epernay), **TOUTAIN Ghislaine,** Ancien député • *Haute Marne :* **DUTHION Christiane,** S.F. **GUENIN Richard,** 1er Secr. féd. **RATTE Michel,** S.F., Comm. nat. Agric. • *Mayenne :* **MINZIERE Georges,** Adj. Maire, conns. rég., cons. gén. (Laval), **SORIN Michel,** 1er Secr. féd. adjt., Secr. adjt. de l'UDESR • *Meurthe et Moselle :* **BOLMONT Jean-Paul,** Maire (Malzéville), **DURUPT Job,** Maire, Prés. de la FDESR, Ancien député (Tomblaine), **POCREAU Dominique,** 1er Secr. féd. adjt **REINER Daniel,** Député-maire, cons. gén. (Blainville sur l'Eau), **THIEBERT Jean-Louis,** B.F. • *Meuse :* **LAMOUSSE Lucette,** S.F. **MECHIN Pierre,** Cons. rég., cons. gén. **RUSAK Pierre,** Adj. Maire (Bouligny) • *Morbihan :* **BADOUEL Patrick,** Cons. rég. **DORE Gwenaël,** Cons. mun., secr. section (Pontivy), **LALLINEC Michel,** S.F. aux Entreprises • *Moselle :* **PIERROT Janine,** S.F. (Montigny les Metz), **QUINQUETON Patrick,** Cons. rég., S.F. (Hayange), **REMER Roland,** S.F., secr. section (Ars-sur-Moselle), **SCHUTZ René,** Adj. Maire, S.F. (Clouange), **SEELIG Michel,** S.F. (Yutz) • *Nièvre :* **BOULE Eugène,** Adj. Maire, secr. section, B.F. (Coulanges les Nevers), **LUC Bernard,** S.F. • *Nord :* **ABASSI Monique,** CEF (Dunkerque), **BOUYER Denis** (Lille), **CACHEUX Cyriaque,** Délégué fédéral (Lille), **CAPELLE Jacques,** CEF

(Dechy), **DAL Françoise,** Cons. rég., S.F. **GROSSET Michel,** Cons. mun. (Dunkerque), **HATT Mirek,** Secr. de Comité (Roubaix), **JASPARD Joël,** Cons. rég. **PERLEIN Yves,** Adj. Maire, secr. sect. (Villeneuve d'Ascq) • *Oise :* **BERNARD-LUNEAU** Serge, Adj. Maire, S.F. (Creil), **CAZAUX Gisèle,** B.F. **FERRIEUX François,** Cons. rég. **FILIPPI Christian,** Cons. rég., Adj. Maire (Beauvais), **LIBERT Arlette,** Adj. Maire (Montataire), **VANTOMME André,** Cons. gén., maire (Clermont)• *Orne :* **GOASDOUE Olivier** (Flers),• *Pas de Calais :* **ALEXANDRE Jean-Marie,** Parlementaire européen, Cons. rég. **DELEURY Jean-Pierre,** Maire (St Laurent Blangy), **DUCRON Yvon,** Cons. mun. (Boulogne sur Mer), **LEFEBVRE Christian,** Cons. rég. **LEJEUNE Yvon,** Adj. Maire (Liévin), **VERDIERE Emile,** Maire (Souchez), **VILLEDARY Jacques,** Maire, cons. gén. (Noeux les Mines) • *Puy de Dôme :* **ARNAL Olivier,** Adj. Maire, S.F. (Cournon), **CHAUDAGNE Lucien,** Cons. rég. **FAURE Bernard,** Maire, cons. gén. (Maringues), **FRYSZMAN Aline,** MJS **VACANT Edmond,** Député-maire (Mozac) • *Pyrénées Atlantique :* **DUPRAT Pierre-Claude,** Cons. rég. **ESPILONDO Jean,** Cons. mun., S.F. aux Etudes (Anglet), **PEDROSA Pierre,** Cons. mun., secr. sect. (Le Boucau), **SARDA Hervé,** Cons. mun. (Hendaye) • *Hautes Pyrénées :* **GRZESIK Serge,** S.F. aux Entreprises **LEBRUN Liliane,** Cons. mun. (Tarbes), **LLOP Gérard,** Cons. mun. (Séméac), **MAURIES Michel,** S.F. • *Pyrénées Orientales :* **HERNANDEZ Monique,** B.F. **JUST Aimé,** Cons. mun., secr. section (Saint Cyprien), **LE DOSSEUR Alain,** Cons. mun., S.F. (Perpignan), **LOUP Jean, Maire** (Sahorre), **VILLANUEVA Joseph,** Secr. section (Villefranche de Conflent)• *Bas Rhin :* **CORET André,** C.E.F. **GEBHARDT Daniel,** Cons. mun. (Haguenau), **GILLMETH Serge,** Cons. mun. (Obernai), **GIORDANI François,** Cons. mun. (Schiltigheim), **GSELL Jean-Jacques,** Adj. Maire (Strasbourg), **SCHMITT Michel,** Adj. Maire (Strasbourg), **TRUCHOT Claude,** Adj. Maire, cons. rég. (Strasbourg) • *Haut-Rhin :* **BAEUMLER Jean-Pierre,** Député-maire, cons. rég. (Thann), **BOCKEL Jean-Marie,** Député-maire, ancien Ministre (Mulhouse), **BORY Arnaud,** Cons. mun. (Colmar), **DELBARRE Jean-Claude,** Cons. rég. **FREYBURGER Pierre,** Cons. gén. **GRIMONT Jean,** Cons. gén. **KRAUSS Marie-Thérèse,** S.F. **RISSER Daniel,** 1er Secr. féd. **ROSENBLIEH Serge,** Cons. mun., Prés. Gr. Soc. (Colmar), **SPIEGEL Joseph,** Maire, cons. rég. (Kingersheim), **WEMAERE Bernard,** Cons. rég. • *Rhône :* **DEVINAZ Gilbert-Luc,** Adj. Maire (Villeurbanne), **FABRE André,** Secr. section (Grigny), **JULLIEN Yasmine,** S.F., secr. section (Feyzin), **SUBLET Marie-Josèphe,** Député • *Haute Saône :* **ANDREY Philippe,** 1er Secr. féd. **BICHET Roger,** Cons. rég. **BLANCHOT Henri,** Cons. gén. **CHARPENTIER Claude,** 1er Adj. Maire, cons. rég. (Vesoul), **GARCIA Vincent,** Maire (Gray la Ville), **MICHEL Jean-Pierre,** Député-maire (Héricourt), **TOULOT Serge,** Cons. rég. **VUILLAUME Jean-Michel,** Adj. Maire, cons. gén. (Héricourt), • *Saône et Loire :* **BELDA Fernand,** Adj. Maire (Chatenoy le Royal), **DEBARNOT Daniel,** Cons. mun., S.F. à la culture (Sanvignes), **MOINE Guy,** Cons. mun. dél. (Macon), **TRUC Jean,** Cons. gén., B.F. • *Sarthe :* **PEYRE Marie-José** (Le Mans)• *Savoie :* **CHABERT Alain,** S.F. à la formation, secr. section (La Motte Servolex), **DOCHE Monique,** Secr. section (Moutiers), **FAVIER Roger,** Maire, cons. rég. (St Jean de Maurienne), **RICHARD Claude,** 1er Secr. féd. • *Haute Savoie :* **DESTAILLEUR Jean-Claude,** Cons. mun. (Seynod), **GALICE Gabriel,** Cons. rég. **GOY Gilbert,** Cons. mun. (Annecy) • *Paris :* **ALLEAUME Pierre,** S.F. **AUTEXIER Jean-Yves,** Député, C.D. **BACHE Marinette,** S.F. **BLOCHE Patrick,** Secr. section, cons. d'arrond. **BRET Bertrand,** Cons. rég., cons. de Paris **BRICQ Nicole,** Cons. rég., B.E. nat. **CARRION Philippe,** S.F., secr. section **CHARZAT Michel,** Député, secr. national **GALLO Max,** Parlementaire européen, secr. national **HERCBERG Sylvain,** Délégué nat. aux Entreprises nationales, Resp. G.S.E. EDF-GDF, membre de la Comm. nat. de Contrôle financier **KALFON François,** S.F. à la jeunesse **LESCHI Didier,** Syndicaliste étudiant **LLANES Raymond,** B.F. **LUCET Luce,** Secr. nat. GSE Santé, secr. section (CHU Bichat), **MADEC Roger,** Cons. rég., cons. de Paris **MASFETY-KLEIN Marie-Françoise,** B.F. **MOTCHANE Didier,** Ancien député européen **SARRE Georges,** Secrétaire d'Etat aux Transports, Prés. du Groupe Socialiste au Cons. de Paris **WELTERLIN Jean-Pierre,** Cons. rég. • *Seine Maritime :***CARU Noël,** Adj. Maire (Elbeuf), **MARTOT François,** Cons. mun., porte-parole du gr. socialiste, Secr. section (Clères Montville), **TANCRET Claude,** C.D. (Le Tréport) • *Seine et Marne :* **CARASSUS Pierre,** Maire, cons. gén., C.D. (Vaux-le-Pénil), **CHAMBON Daniel,** Cons. gén., B.F. **DRAMARD Dominique,** S.F. **FOURRE Jean-Pierre,** Député, cons. rég. **LABARCA Marcelle,** S.F. à la jeunesse **MOUTON Jean-Louis,** Maire, cons. gén. (Savigny le Temple), **PLANCHOU Jean-Paul,** Député, B.E. national **ROMANDEL Alain,** Maire, cons. gén. (Othis), **TRACA Alain,** Cons. rég. (Savigny-le-Temple), **VACHEZ Daniel,** Prés. Gr. Soc. au Cons. gén., maire (Noisiel) • *Yvelines :* **MAGNIN Victor,** Cons. rég., S.F. **MALANDAIN Guy,** Député des Yvelines **MEUNIER Alain,** Conseiller municipal (Le Chesnay) **PAUPY Pierre,** Secrétaire de section (Andrésy). **TORQUEO Daniel,** Syndicaliste (Conflans St Honorine) • *Deux Sèvres :* **BOINOT Richard,** S.F. **JORIGNE Claude,** Secr. section (Haut Val de Sèvres), **LE CHEVALIER André,** Cons. rég. **METOIS Alain,** Trésorier de section (La Crèche) • *Somme :* **BOULOGNE Michel,** Maire (Roisel), **BRISSET Laurent,** CEF • Membre du Conseil national de SOS Racisme **LE DIASCORN Yves,** Cons. rég., S.F. **LUCAS Thierry,** S.F. **MONTAGNE Hubert,** Secr. section (Albert), **THUILLIEZ J.,** Collectif fédéral MJS • *Tarn :* **BAUP André,** Secr. section (Puygouzon), **CARRILLO Christian,** Cons. rég. **GONZALEZ Tany,** Maire (Almayrac), **MAGANA Antoine,** Adj. Maire, secr. section (Albi), **MANDEMENT Arnaud,** Cons. gén. • *Tarn et Garonne :* **BONNAL Maurice,** CEF (Castelsarrasin), **MOLINA François,** CE de section (Nègrepelisse) • *Var :* **DIEUX Jean-Louis,** Maire, cons. gén., cons. rég. (Le Luc), **JAUBERT Alain,** Cons. mun. (La Seyne), **MEISSONIER André,** Maire (Les Arcs), **PRADIE Jean-Pierre,** Cons. rég. • *Vaucluse :* **GALENO Eliane,** Secr. section (Cabrières d'Avignon), **GATEL Jean,** Député, cons. gén. **LABE Alain,** Maire (Orange), **MONIER Maryse** (Entraigues), **RUIZ Joseph,** Secr. section (Piolenc) • *Vendée :* **PICOT Michel,** CEF (Montaigu)• *Vienne :* **DESPORTS Georgette,** Secr. section (PTT), **JUIN Patrick,** S.F. **MONJALON Guy,** Député **RICHARD Nicole,** Secr. section (Dange-Saint-Roamin) • *Haute Vienne :* **CHAPEAUBLANC Gilbert,** Cons. gén., secr. section (Limoges Salvador-Allende), **KIENER Michel,** Adj. Maire (Limoges), **KURI Daniel,** B.F. **TRONCHE Frédéric,** B.F. **VIROLLE Claude,** Maire (Linards) • *Vosges :* **VALROFF Jean,** Maire, cons. rég., ancien député (St Etienne les Remiremont), **VAXELAIRE Guy,** Maire (La Bresse) • *Yonne :* **FREVILLE Jean-Michel** (Auxerre), **LEME Michel** (Villeneuve la G.),• *Territoire de Belfort :* **AUBERT Georges,** Adj. Maire, S.F. (Belfort), **CHEVENEMENT Jean-Pierre,** Ministre de la Défense, député, cons. rég. (Belfort), **COUQUEBERG Lucien,** Adj. Maire (Belfort) **DAZY Colette,** 1er Secr. féd., adj. maire (Belfort), **DURUPT Christiane,** Cons. gén., vice-président du Conseil Général **KAUFMANN André,** S.F.adjt aux Entreprises **MAIRE Denis,** Maire (Delle), **MARIN-MOSKOVITZ Gilberte,** Député, 1er adjt au Maire (Belfort), **PIGNOT Jacques,** Vice-président du Conseil Général, Maire (Bavilliers), **PLOMB Michel,** Adj. Maire, Sénateur suppl. (Beaucourt), **PROUST Christian,** Président du Conseil général, député suppl. **SCHWARTZ Maurice** 1er Se. Féd. adj. • *Essonne :* **BUSSERY André,** Maire, cons. rég. (Juvisy), **DARVENNE Jean,** Secrétaire fédéral **GUILLEMIN Claude,** Maire (Les Molières), **JOSEPH Pascal,** E.N. MJS **LORIDANT Paul,** Sénateur-maire (Les Ulis), **MAILLARD Claude,** S.F. **MORICHAUD Nicole,** Cons. rég., S.F. **NOE Pierre PRIOUL Marcel,** Maire (La Ville du Bois), **SALINIER Jean-Marc,** Adj. Maire, cons. gén. (Les Ulis)• *Hauts de Seine :* **ANTONMATTEI Pierre,** Secr. section (Antony), **CASSOU André,** Adj. Maire, S.F. (Nanterre), **GIROUD Jean** (Rueil Malmaison), **LE BAIL Georges,** Cons. mun., ancien député (Fontenay aux Roses), **PINON Geneviève,** B.F. **SANS Gilbert** (Clichy), **TROPEANO Roger,** Délégué nat. à la Culture • *Seine Saint Denis :* **AUZAN Jean-Louis,** Adj. Maire, S.F. (Bobigny), **CAGNIN Jean-Claude,** Cons. mun. (Noisy-le-Sec), **CANOVAS André,** Cons. mun., secr. section (Aulnay-sous-Bois), **COUTARD Catherine,** Adj. Maire, C.D. (Saint-Denis), **DEPELLEY Guy,** Adj. Maire, Comm. féd. des Conflits (Clichy sous Bois), **HENRI Yvon,** Secrét. nat. GSE PTT **NOEL André,** Cons. rég. **PEREGO Bernard,** Adj. Maire, secr. section, B.F. (Saint-Ouen) • *Val de Marne :* **ABADIE Marc,** S.F. (Vincennes), **BEBIN Bernard,** S.F. **BOURJAC Jean-Marc,** Adj. Maire, député suppl. (Vitry), **CHAMAULT Eric,** M.J.S., secr. section (Villeneuve le Roi), **COLLET Jean-François,** Cons. mun. (Fontenay), **DELUCHAT André,** Secr. section, C.D. (Le Plessis-Trévise), **LAURENT Jean-Luc,** Cons. rég. **LEPINE Babette,** CEF (Alfortville), **MONTANA Jean,** Cons. rég. • *Val d'Oise :* **BLAZY Jean-Pierre,** Cons. mun., S.F. (Gonesse), **BOSCAVERT Maurice,** Maire, cons. gén. (Taverny), **COFFINEAU Michel,** Député-maire, vice-prés. de l'Ass. Nat. (Bouffémont), **DEVILLIERS Jean-Philippe,** Adj. Maire, S.F. (Cergy), **FEVRIER Denis,** Adj. Maire (Garges), **FOURCADE Michel,** Syndicaliste (Sarcelles), **JAURREY Michel,** Cons. rég. **LACOUX Michel,** Adj. Maire, S.F. (Bouffémont), **SCHAFFHAUSER Luc,** Secr. GSE nat. Sécurité Sociale, cons. mun. (Montigny les C.), **GALIANA Olivier,** MJS, CM (Taverny) • *D.O.M. - T.O.M. :* **CANOPE Isidore,** Comm. nat. des Conflits, S.F. à la Formation, cons. mun.(Bouillante) **ZOZOR Ph,.** (Fort-de-France) •*Français de l'étranger* :**BISTOLFI Robert,** (Bruxelles)• **DAUBAS-DELAYE Annie** (Le Caire).

AGIR EN SOCIALISTES PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE NOUVELLE

Les socialistes ont la parole

S'unir pour convaincre

Alors que, sous la poussée des peuples, l'histoire de l'Europe change de visage, **les socialistes ont la parole.** Ils peuvent, s'ils en ont la volonté, faire entendre leur voix. Lorsque nous débattions des "contributions", nous avons réfléchi ensemble, confronté nos idées et nos analyses. Mais à présent, il faut choisir. A Rennes, les socialistes doivent s'unir autour d'objectifs clairs qui permettront à notre Parti d'être à la hauteur des enjeux historiques de cette fin de siècle. S'unir pour offrir à notre pays et à notre peuple une perspective, une espérance, un but qui mérite que l'on se mobilise et se dévoue. **S'unir pour convaincre,** rassembler autour de nos valeurs et de notre projet, et gagner. C'est l'enjeu du congrès. C'est le sens de notre motion.

L'actualité nous interpelle. Tandis que nous préparions notre congrès, bien des événements se sont produits, **le paysage s'est modifié.** Comment ne pas en tenir compte ?

Les élections partielles sont inquiétantes

- Les élections partielles sont inquiétantes. L'extrême droite se renforce. L'abstention, cette gangrène de la démocratie, grandit à chaque scrutin. Huit ans après notre arrivée au pouvoir, nos candidats sont éliminés dès le premier tour. Pourquoi ?

Les inégalités se creusent

- Le rapport du CERC a frappé les esprits. Depuis 1983, le pouvoir d'achat des salariés a baissé de 1,7%, celui des détenteurs de capitaux s'est accru de 111%. Et si le pouvoir d'achat du revenu par ménage a crû en moyenne, de 0,4% par an, celui des moins de 26 ans a diminué de 2,6% par an. **Les inégalités se creusent.** La vie quotidienne -logement, transports, conditions de travail, école- reste difficile, pour la grande majorité des Français. Notre pays s'interroge sur l'avenir de sa protection sociale, dont nous devons absolument assurer le financement. Le mécontentement se traduit par des mouvements sociaux qui touchent d'abord notre base, nos électeurs. Chacun s'accorde à dire qu'il faut y remédier. Comment ?

Le chômage reste à un niveau élevé

- La croissance revient, l'économie crée à nouveau des emplois. Moins qu'il ne le faudrait. **Le chômage reste à un niveau élevé,** cependant que s'étend le travail précaire, qui touche particulièrement les jeunes et les femmes. C'est le problème qui préoccupe le plus les Français. Il faut y répondre - c'est-à-dire nous dégager du carcan que nous imposent le dogme libéral, la religion du "Franc fort", l'économie de spéculation et de rente. Par quelle voie ?

Quelques foulards
Laïcité
Intégration
République

- Il a suffi de **quelques foulards** pour découvrir, à cette occasion, que nombreux étaient ceux qui avaient oublié ce qu'est la **laïcité**, qui n'avaient jamais compris ce que devait être l'**intégration,** bref qui ignoraient ce que c'est que la **République.** Il faut clarifier, proposer, et agir. C'est possible. A quelles conditions ?

L'endettement

- L'endettement est un gouffre où disparaissent des pays entiers et des dizaines de millions d'hommes dans le monde. Les désastres écologiques frappent l'imagination : ces réalités ne sont pourtant que la manifestation spectaculaire du désordre mondial engendré par le libéralisme. Des initiatives internationales sont nécessaires. Lesquelles?

Nous sommes « sortis de Yalta »

- Un immense raz-de-marée de liberté et de démocratie balaie l'Europe de l'Est. En quelques semaines, **nous sommes "sortis de Yalta",** en même temps que s'achevait la trajectoire historique du communisme. Tout à coup, le petit "marché unique" libéral paraît bien étriqué, et l'obsession de 1992, à laquelle nous avons sacrifié tant de choses, un peu dérisoire. L'Europe orientale -entre le libéralisme sauvage et la social démocratie- se cherche. La nation allemande se trouve. Il faudra reconstruire. Sur quelles bases ?

Les grands défis de l'avenir

Ainsi, pour nous, socialistes, se précisent **les grands défis de l'avenir,** dont le congrès de Rennes doit se saisir, et qui exigent une réponse :

Une nouvelle Europe

- Une nouvelle Europe est en train de naître : l'Union Soviétique subsistera-t-elle en l'an 2000 et sous quelles formes ? La démocratie s'enracinera-t-elle en Europe de l'Est ou celle-ci connaîtra-t-elle à nouveau, comme le Président de la République l'a évoqué, les crises et les convulsions de la période qui a suivi 1919 ?

Quel sera demain le rôle de la France sur le continent entre la Russie, qui restera vraisemblablement une superpuissance militaire, et l'Allemagne réunifiée, Japon de l'Europe, capable d'offrir à l'Est les capitaux, les technologies, les produits qu'il réclame ? Saurons-nous éviter de nouveaux conflits et dissuader la guerre en maintenant un équilibre de sécurité stable en Europe à un niveau réduit d'armements ? Prendrons-nous les moyens de bâtir une Confédération où les nations de l'Europe de l'Est pourront accé-

der à un niveau supérieur de développement économique sans perdre leur liberté, sans tomber dans une nouvelle forme de colonisation par les groupes financiers et industriels de l'Ouest ?

- L'effondrement des régimes communistes et la critique justifiée des impasses tragiques du léninisme ne seront-ils pas récupérés par les doctrinaires du libéralisme et par l'ordre établi du Capital pour chercher à discréditer le socialisme démocratique et plus généralement toute volonté de changer la société par la voie de la démocratie ?

- Enfin, si nous ne sommes pas capables à la fois de réaliser l'intégration des jeunes nés de l'immigration dans la République et d'aider au développement de la rive Sud de la Méditerranée, ne serons-nous pas menacés par une nouvelle forme de fascisme ? Intégrisme, racisme, terrorisme et contre-terrorisme, tous les ingrédients sont réunis pour constituer dans les vingt ans qui viennent un cocktail explosif pour les institutions démocratiques.

Telles sont les vraies questions, celles que, consciemment ou non, nous posent les électeurs, celles que se posent les militants, celles auxquelles le congrès de Rennes doit répondre.

Mais pour y répondre -et répondre de manière sérieuse et cohérente- il faut avoir les idées claires, au moins sur l'essentiel, sur ce que nous sommes, ce que nous pensons, ce que nous voulons.

Transformer la société

« La démocratie jusqu'au bout » et « la République accomplie «

- **Nous sommes des socialistes,** et même si nous avons appris à mesurer les difficultés et les obstacles, nous savons que notre rôle est de transformer la société, de construire une société plus juste, plus égalitaire, plus libre. Avec Jaurès, nous enracinons ce combat au plus profond de notre histoire : le socialisme, c'est **"la démocratie jusqu'au bout" et "la République accomplie".** C'est dire le chemin qui reste à parcourir.

Notre adversaire : c'est le libéralisme

- Nous savons où est **notre adversaire : c'est le libéralisme,** que les Français ont rejeté en juin 1988, mais qui s'impose à eux à travers les contraintes de l'économie mondiale, les impasses dans lesquelles s'est fourvoyée la construction européenne. Au libéralisme, nous opposons la République, vivifiée, prolongée par le socialisme.

La politique, c'est l'expression d'une volonté

- Nous voulons une politique qui réponde aux besoins et aux aspirations de notre peuple, fasse entrer dans les faits, pas à pas, jour après jour, les principes et les valeurs qui sont les nôtres. Il faut gérer, administrer : autant le faire du mieux possible. Mais **la politique, c'est l'expression d'une volonté.** Et nous ne serons pas jugés sur nos discours,mais sur nos actes.

Agir en socialistes

En un mot, nous croyons que le moment est venu d'**agir en socialistes.** "Fermer la parenthèse libérale", si l'on croit -et nous le croyons- qu'elle n'a que trop duré et qu'il est nécessaire et possible de retrouver le terrain solide de nos convictions, implique que nous soyons capables de répondre à trois défis décisifs, et par conséquent que notre action s'oriente, en priorité, dans trois directions principales :

A quoi bon disserter sur le partage, s'il n'y a que des miettes à partager ?

- D'abord, l'économique et le social. Ils sont inséparables. **A quoi bon disserter sur le partage, s'il n'y a que des miettes à partager ?** On nous dit qu'il faut subir les contraintes -mondiales et européennes- du libéralisme, que la "paupérisation" de l'Etat est inévitable, que l'aggravation des inégalités est le prix de la croissance... Nous pensons au contraire que l'on peut, et que l'on doit, prendre.les moyens économiques d'une stratégie de progrès social.

Il faut aujourd'hui dépasser la communauté des marchands, contruire l'Europe des peuples et des nations démocratiques

- Ensuite, l'Europe. Elle a façonné un ordre libéral trop étriqué par rapport aux attentes des peuples. Mais les temps changent. La construction européenne ne peut se poursuivre imperturbablement quelles que soient les transformations du monde qui l'entoure. **Il faut aujourd'hui dépasser la communauté des marchands, construire l'Europe des peuples et des nations démocratiques,** mettre en place la Confédération qui répondra à la situation nouvelle, issue de la révolution de 1989.

Faire vivre la République, en liant étroitement laïcité et citoyenneté

- Enfin, les enjeux politiques et culturels d'une société française en pleine mutation. Comment lutter contre le racisme et la xénophobie, comment faire reculer l'abstention, comment convaincre de leur erreur ces deux Français sur trois qui croient que "la droite et la gauche, c'est pareil" ? Comment gagner les prochaines élections législatives et éviter une nouvelle "cohabitation", qui, cette fois, finirait mal ? Il n'y a qu'une réponse : **faire vivre la République, en liant étroitement laïcité et citoyenneté,** en affirmant un patriotisme républicain qui sera seul capable demain comme hier de faire barrage au nationalisme xénophobe, en redonnant à notre Parti le rôle qui doit être le sien, en rassemblant autour de lui un très large front de la justice et du progrès.

Les propositions que nous faisons au Parti, à l'occasion de son congrès, et sur lesquelles tous les socialistes devraient pouvoir se retrouver, répondent à ces trois défis, s'inscrivent dans ces trois directions.

I. PRENDRE LES MOYENS ECONOMIQUES DU PROGRES SOCIAL

Progrès social, Justice sociale

Le progrès social, la justice sociale... Chacun convient qu'il serait souhaitable d'aller dans ce sens. Mais on nous répète que c'est impossible. Pourquoi ? Parce que l'essentiel, ce à quoi tout le reste doit être sacrifié, c'est l'alignement de notre politique économique et financière sur celle de la RFA. Parce que notre monnaie serait attaquée par les spéculateurs au moindre signe de "laxisme". Parce que la fiscalité ne dépend plus de nous, mais de Bruxelles, comme le déficit budgétaire dépend de ce qui est jugé convenable par le FMI et l'OCDE, comme les taux d'intérêt sont fixés à Francfort. Parce que nous pouvons discuter des dépenses, mais pas des recettes.

L'Etat s'appauvrit, les services publics se dégradent, la protection sociale est en difficulté : c'est le prix à payer pour la "baisse des prélèvements obligatoires", "l'harmonisation fiscale européenne", etc

Les taux d'intérêt réels sont très élevés, favorisent la spéculation financière au détriment de l'investissement, donc de l'emploi : c'est le prix à payer pour le "Franc fort", et la "convergence des économies".

Les entreprises attendent uniquement une amélioration de leur compétitivité de la baisse de leurs charges, alors qu'elles pourraient l'obtenir par un développement du dynamisme de toutes les parties prenantes.

Le déficit du commerce extérieur se creuse. Selon la logique adoptée, les Français consomment trop, importent trop, et un "refroidissement" de l'économie s'avèrerait déjà nécessaire...

Dire que l'on peut changer de politique sociale sans infléchir la politique économique, c'est mentir

De tout cela, il faut tirer les conséquences. **Dire que l'on peut changer de politique sociale sans infléchir la politique économique, c'est mentir.** Mais nous croyons, justement, qu'une approche différente est possible, basée sur un compromis réaliste, mettant une économie efficace au service d'une stratégie sociale affirmée, d'un juste partage des fruits de la croissance.

Un principe, et six propositions

Le budget de l'Etat est insuffisant. Il doit augmenter

Le discours sur "l'Etat-modeste", "l'Etat-minimum", "l'auto-régulation de la société civile", est un cache-misère. Il atteint d'ailleurs ses limites : que sacrifier, désormais, qui ne soit pas essentiel ? L'école, la santé, le logement, ou la sécurité et le rang de la France ? **Le budget de l'Etat est insuffisant. Il doit augmenter.**

Des mesures courageuses de rééquilibrage fiscal

Il est temps de dire au pays - c'est le rôle des socialistes - qu'un budget de l'Etat conséquent, permettant un renforcement quantitatif et une amélioration qualitative des services publics, et organisant, par son volume comme par ses choix internes, une politique de redistribution sociale, nécessite des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) suffisants. **Et donc des mesures courageuses de rééquilibrage fiscal** : dans une société comme la nôtre, les impôts des uns, ce sont les revenus des autres, mais aussi les services collectifs qui sont utiles à tous.

De ce principe, découlent nos propositions.

Economie mixte

1. ***Choisir une politique de croissance durable,*** condition nécessaire de toute action efficace contre l'exclusion sociale (chômage, grande pauvreté, racisme, inégalités de classes, de générations, discriminations sexistes). Cela veut dire que l'économie mixte ne doit pas rester une formule. **Economie mixte**, cela veut dire :

Un plan

- **un plan**, rénové, sélectif qui doit être le moyen de fixer la perspective d'ensemble, de fédérer les initiatives, de mutualiser les risques des grandes aventures de la science et de la technique ;

Une politique industrielle

- **une politique industrielle** qui s'insère dans le cadre de la planification, incitative en général, interventionniste lorsqu'il le faut, scellant un compromis entre entreprises publiques et privées. Avec le déclin de l'auto-contrôle et la course à la "taille critique" de nouvelles structures d'actionnariat devront émerger où la coopération entre capitaux publics et privés apparaîtra comme une nécessité ;

La respiration du secteur public

- les entreprises nationales devront bénéficier des moyens, notamment financiers, leur permettant d'assurer leur développement et leurs missions d'intérêt général. Aussi leur périmètre doit évoluer en fonction de ces impératifs : l'économie mixte implique **la respiration du secteur public** au service du renforcement de l'économie nationale ;

Collection Jean Jaurès

Un aménagement du territoire arbitré par la démocratie

- **un aménagement du territoire arbitré par la démocratie** et non par les marchés financiers, qui rééquilibre les développements régionaux (de la Guadeloupe à la Réunion, de la Corse à l'Ile-de-France), en accroissant sensiblement la portée des contrats de plan, au travers des dotations financières de l'Etat, et en soutenant et encourageant les politiques de développement locales et la création d'activités ;

Une nouvelle politique pour les villes

- **une nouvelle politique pour les villes.** Elles sont le cadre où se révèlent les problèmes sociaux les plus aigüs et les inégalités les plus criantes. Mais elles sont aussi le lieu de l'apprentissage et de l'exercice quotidien de la citoyenneté ;

Un effort de recherche et de formation

- **un effort de recherche et de formation** professionnelle qui réponde aux besoins à long terme de la compétitivité globale de l'économie et de la cohésion de la société;

Une plus grande fluidité des patrimoines

- une redistribution équitable du pouvoir d'achat, **une plus grande fluidité des patrimoines,** la suppression des rentes de situation ;

Le développement du dialogue social

- une compétitivité de nos entreprises attendue de l'effort de tous les membres de l'entreprise, **par le développement du dialogue social.**

2. ***Lutter contre les inégalités structurelles,*** dont on sait qu'elles s'aggravent depuis 10 ans. Cela implique l'élargissement de l'assiette et l'alourdissement progressif de l'impôt sur les grandes fortunes, et le renforcement du dispositif des droits de succession, mais aussi une réforme foncière et un effort prioritaire en direction du logement social, visant particulièrement les zones urbaines dégradées et les banlieues, et l'amélioration des conditions de vie des populations en voie d'exclusion.

Cela passe notamment par des moyens nouveaux pour le Ministère de l'Equipement et pour le Ministère de l'Education Nationale.

3. ***Conduire une politique des revenus directs.*** Les mauvais résultats du commerce extérieur sont le signe d'une économie fragile, dont on nous dit depuis six ans qu'elle supporterait mal une progression trop rapide du pouvoir d'achat. Mais une modération relative dans la progression des salaires n'est aujourd'hui acceptable - et ne sera acceptée - que si elle prend place dans une politique cohérente de croissance et de justice sociale. Une nouvelle politique des revenus est indispensable. Avant 1983, le blocage des prix et la liberté des salaires avaient conduit à tuer l'investissement et aggravé le chômage. Aujourd'hui, la liberté des prix et la rigueur salariale pénalisent les salariés par rapport aux détenteurs de capitaux.

Lier contractuellement la progression réelle des traitements à la croissance économique

Nous proposons : dans le secteur public, de **lier contractuellement la progression réelle des traitements à la croissance économique.** Dans le secteur privé, de présenter comme base de discussion aux partenaires sociaux une progression réelle des revenus liée aux gains de productivité constatés dans les entreprises.

C'est à cette condition que l'on peut envisager une politique de partage équilibré des fruits de la croissance entre l'investissement, l'emploi et le pouvoir d'achat, et que l'on peut mettre en oeuvre une stratégie cohérente de réduction du temps de travail. L'Etat doit donner l'exemple : dans la fonction publique et le secteur public, il doit engager **une vraie modernisation**, en concertation avec les partenaires sociaux. Il doit aussi mettre sur pied un mécanisme de progression contractuelle des salaires, s'attaquer résolument aux graves inégalités sociales par une nette revalorisation des bas salaires, tout en poursuivant la refonte des classifications et la revalorisation de certains métiers.

Une vraie modernisation de la fonction publique

Il est également nécessaire d'encadrer les prix des secteurs sur lesquels la concurrence étrangère ne joue pas (loyers, certains services marchands).

4. ***Conserver et si possible améliorer notre protection sociale***

Les pensions doivent retrouver une évolution liée à celle des salaires nets

Les difficultés pour réaliser l'équilibre des comptes de la sécurité sociale servent de prétexte aux libéraux pour tenter de saper les fondements de notre protection sociale collective. Or, les dépenses de santé dérapent et le coût de la retraite croît très fortement avec l'allongement de la durée de la vie. Maintenir le niveau de notre protection sociale collective consiste donc à trouver les moyens financiers de son équilibre. Cela passe par l'élargissement de l'assiette des recettes à l'ensemble des revenus y compris ceux du capital. C'est le but de la cotisation sociale généralisée qui doit permettre en compensation une diminution de la cotisation actuelle pour les bas revenus. Mais cela passe aussi par la maîtrise des dépenses, à travers les conventions médicales qui le permettent, en supprimant le secteur des honoraires libres source d'inégalité entre les malades. Les propositions pour maîtriser les dépenses de retraite nécessitent une réflexion approfondie, mais il convient de reaffirmer que **les pensions doivent retrouver une évolution liée à celle des salaires nets** et non pas seulement à celle des prix.

5. *Clarifier la fiscalité pour la rendre plus équitable. Il s'agit en particulier :*

Une fiscalité plus équitable

a) de proportionner l'allègement progressif de la fiscalité indirecte (TVA) à l'augmentation parallèle des impôts directs;

b) de réexaminer l'assiette de l'ensemble des prélèvements (cotisations sociales comprises);

c) de maintenir l'impôt sur les sociétés à son niveau actuel, en soutenant fiscalement l'investissement par le moyen de crédits d'impôts;

d) de compenser par un alourdissement de l'impôt sur le capital et sur les successions, les allègements de la fiscalité sur l'épargne auxquels nous avons consenti ;

e) de réduire le poids et les effets pervers de la taxe professionnelle par des exonérations liées à l'effort d'exportation et d'investissement, et par des péréquations adaptées;

f) de réformer la fiscalité locale, pour la rendre proportionnelle aux revenus et lutter efficacement contre les déséquilibres.

6. *Refuser, au niveau européen, toute diminution des ressources de l'Etat qui ne serait pas justifiée par un transfert de charges.*

Que les ressources aillent aux institutions européennes lorsqu'elles assument une fonction que l'Etat français n'assume plus, rien de plus normal. C'est en partie le cas pour la politique agricole. Mais la logique du "marché unique" conduit à réduire les recettes des Etats, pour des raisons purement idéologiques, sans aucune compensation (suppression de la fiscalité de l'épargne, au nom de la libre circulation des capitaux, diminution trop rapide de la TVA, sans contrepartie d'une politique commerciale extérieure, commune, efficace, etc...). Le simple jeu de la concurrence, dans le "grand marché", conduit d'ailleurs à favoriser le "moins-disant fiscal". Raison de plus pour s'opposer fermement - comme le gouvernement commence à le faire - à toute tentative de la Commission de Bruxelles pour réduire encore, sous divers prétextes, les ressources fiscales de l'Etat, et les interventions publiques.

Chacune de ces mesures - et plus encore l'ensemble qu'elles forment - est compatible avec nos engagements internationaux, avec l'ouverture de notre économie sur l'Europe et sur le monde. Toutes dépendent de nous, et peuvent être mises en oeuvre, si nous le voulons. Il y faut un peu d'imagination, beaucoup de volonté, et du courage pour braver le "qu'en dira-t-on" libéral. Mais il n'y aura pas de justice sociale, pas de partage, et par conséquent pas de reconquête de l'opinion, si nous n'ouvrons pas, au plus tôt, le grand chantier d'une nouvelle politique économique orientée vers le progrès social.

II. EUROPE : VERS LA CONFEDERATION DES PEUPLES ET DES NATIONS DEMOCRATIQUES

« Renforcer l'Europe des Douze, fonder la Confédération qui réunira toutes les nations démocratques d'Europe »

François Mitterrand a tracé la voie à suivre, après les bouleversements qu'ont connu la Pologne, la Hongrie, la RDA, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, enfin la Roumanie, sans oublier l'URSS : **"Renforcer l'Europe des Douze, fonder la Confédération qui réunira toutes les nations démocratiques d'Europe".**

Comment, selon quels cheminements, et à quel rythme ? C'est ce qu'il s'agit à présent de définir.

Mais d'abord où en sommes-nous ? Une première évidence s'impose : en juin 1990 au plus tard, tous les pays d'Europe centrale et orientale auront tenu des élections libres, se seront dotés de régimes démocratiques et pluralistes, auront restauré au moins partiellement les mécanismes du marché et, pour la plupart s'efforceront de se doter d'une monnaie convertible. Prague, Varsovie, Bucarest, c'est aussi l'Europe. La construction européenne telle que nous la connaissons était née de la guerre froide, sur un continent coupé par le rideau de fer, militairement contrôlé (la France, depuis 1966, est une exception) par les deux supergrands. Elle reposait sur la réconciliation de la France avec une Allemagne amputée d'un tiers de son territoire et de sa population. Elle se préparait, à travers la mise en oeuvre du marché unique, à une nouvelle étape d'une "intégration" supranationale.

La dure réalité des faits

Ce rêve se brise aujourd'hui sur **la dure réalité des faits**. L'Europe, comme le dit le Président de la République, "retrouve son histoire et sa géographie" Le projet de petite Europe libérale, capitaliste et

Une nouvelle Europe

atlantiste est mort le 9 novembre 1989 à Berlin. C'est **une nouvelle Europe** qu'il nous faudra construire, en conservant et en renforçant l'acquis, mais aussi en explorant des voies nouvelles : celles de la Confédération des peuples et des nations démocratiques. D'où la nécessité d'agir dans deux directions :

a) Renforcer les structures de l'Europe des Douze.

Il faut d'abord s'interroger sur la stratégie mise en oeuvre ces dernières années, celle du "marché unique". Qu'en reste-t-il, à part les traces des sacrifices consentis pour sa réussite ? La libre circulation des personnes a sombré avec l'échec des accords de Schengen. "L'Europe sociale" s'est réduite à une Charte sans conséquences. L'Union économique et monétaire n'est pour l'instant qu'une date : en décembre 90, on commencera à en parler. On découvrira alors que sur l'essentiel - s'agit-il d'étendre la zone mark, et de donner à une Bundesbank élargie le droit de régenter les budgets de tous les pays d'Europe, ou l'éventuelle banque centrale sera-t-elle soumise à un contrôle démocratique, national et européen ? - le blocage est tel qu'il ne peut avoir d'autre issue que la rupture, ou la capitulation. Reste le seul résultat incontestable : la libre circulation des capitaux, qui se traduit, en raison de l'échec des négociations sur la retenue à la source, par l'exonération fiscale progressive de l'épargne spéculative. Parler, dans ces conditions, au vu de ce bilan, d'aller à marche forcée vers une "union politique fédérale" dont personne n'est capable de définir les formes et les modalités, c'est une plaisanterie.

Doter l'Europe des Douze des politiques communes qui lui font cruellement défaut

Mieux vaudrait reprendre la tâche là où elle s'est interrompue. Ceci suppose une modification des rapports de forces et la consolidation d'une approche commune des socialistes européens. Il faut **doter l'Europe des Douze des politiques communes qui lui font cruellement défaut :**

- politique industrielle commune, dans le prolongement de ce qui a déjà été fait pour l'espace et l'aéronautique ;

- politique commerciale commune, qui fasse que la Communauté, qui ne doit pas être une forteresse, ne soit pas non plus une passoire ;

- politique commune d'aménagement du territoire, qui pourrait être concrétisée par un traité et démultiplierait la portée du Fonds Européen du Développement Régional. Le but serait de corriger les déséquilibres entre régions riches et pauvres, mais aussi de doter l'Europe d'un réseau dense d'équipements structurants (TGV, ports, énergie, canaux, etc.);

- politique commune disposant d'instruments nouveaux en direction de l'Est et du Sud (Banque d'investissement et de développement, "plan Marshall" pour l'Europe orientale, plan de coopération méditerranéenne s'adressant prioritairement au Maghreb, actions concertées pour s'attaquer au problème de la dette en proposant un moratoire) ;

- politique commune de défense des identités culturelles, notamment en matière de programmes de télévision, de production cinématographique, de diffusion du livre.

Coordonnées, liées entre elles, ces politiques communes, dont la mise en oeuvre n'exige pas de changements institutionnels, feraient de l'Europe des Douze le noyau dur sur lequel pourrait s'appuyer une construction plus vaste, ouverte à l'ensemble du continent.

b) Construire la confédération des peuples et des nations d'Europe.

Progresser vers une Confédération d'Etats souverains

De quel droit, dans quelques mois, refuserions-nous à la Pologne, à la Roumanie... de se joindre à nous lorsqu'il s'agit de la paix, de la sécurité, des intérêts généraux de l'Europe ? Afin d'offrir à ces pays une structure d'accueil institutionnelle et **progresser vers une Confédération d'Etats souverains**, on pourrait dans une première phase prévoir :

1) Une réunion annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement avec les représentants de tous les pays démocratiques d'Europe (CEE, AELE, Europe orientale) :leurs compétences devraient porter sur les coopérations politique, culturelle, et économique ;

2) un Conseil des ministres des affaires étrangères, qui se réunirait dans l'intervalle des sommets pour se saisir de toute question d'intérêt commun ;

3) le Parlement Européen, à date fixe, s'ouvrirait, pour une session commune, aux représentants des parlements nationaux des pays européens précités ;

4) un secrétariat permanent préparerait ces réunions et assurerait le suivi de leurs décisions.

On pourrait imaginer, pour éviter toute confusion entre la Communauté et la Confédération, que le siège de ce secrétariat et des diverses réunions soit fixé à Paris. Pour le reste, le partage des compétences pourrait s'effectuer selon une règle simple: à la Communauté, tout ce qui est politiques communes, régies par des traités. Pour la Confédération tout ce qui relève de la coopération volontaire entre Etats. Ainsi, à l'Europe de l'idéologie, se substituerait peu à peu **une construction harmonieuse**, respectant ce que les Douze ont construit depuis trente ans, mais aussi fondée sur la réalité des peuples qui viennent de reconquérir, d'un même mouvement l'indépendance nationale et la démocratie - et savent désormais qu'elles sont les deux faces, indissociables, de la liberté -.

Une construction harmonieuse

Dans cette confédération européenne il faudra garantir un équilibre de sécurité stable. La France a les moyens d'y contribuer de manière décisive.

Pour ne pas laisser demain, comme jadis, les peuples de l'Europe à la merci des hégémonies anciennes ou nouvelles, la France a un rôle de dialogue, de mesure et d'équilibre à jouer, à condition que les Français, et nous d'abord, les socialistes, le voulions.

C'est là le sens d'**un patriotisme républicain authentique au service de la paix**, des valeurs universelles de l'Humanité et d'une Europe équilibrée, ouverte vers l'Est et vers le Sud. C'est le sens de la politique de défense voulue par le Président de la République garante de la paix et de l'équilibre en Europe et dans le monde, garante de notre indépendance, garante de notre rôle international. C'est le sens de notre participation active aux négociations de Vienne sur le désarmement.

Un patriotisme républicain authentique au service de la paix

Nous proposons qu'**une Convention Nationale**, dans les tous prochains mois, soit **consacrée à notre politique de défense et de sécurité**, associant l'ensemble des militants à ce débat décisif pour notre avenir.

Une Convention Nationale consacrée à notre politique de défense et de sécurité

III. FAIRE VIVRE LA REPUBLIQUE, RENDRE LEUR FORCE AUX IDEES DE LAICITE ET DE CITOYENNETE

La France a la singularité d'avoir donné naissance à **la République. C'est la forme française de la démocratie.** Cette originalité se traduit dans nos structures économiques, notre législation sociale, notre droit, notre culture, notre système éducatif, notre justice, notre vie politique, bref, notre façon de vivre ensemble.

La République. C'est la forme française de la démocratie

Le rôle que nous entendons jouer en Europe et pour l'Europe nous interdit de renoncer à cette particularité et d'abandonner nos valeurs. Au contraire : à l'heure où le communisme s'effondre et disparaît, où l'intégrisme menace, où le libéralisme paraît triompher, nous disposons d'un corps de valeurs et d'idées capables -si la volonté est au rendez-vous- de rendre à la France son message universel et de lui permettre de relever les défis auxquels elle est confrontée. Et comment ne pas voir ce que cela signifie pour nous, socialistes ? C'est le primat de l'intérêt public, du service public, qui sépare la gauche de la droite. C'est l'importance accordée à l'économie publique qui distingue une vision de progrès d'une approche conservatrice ou rétrograde. Ce sont les services publics (école, transport, logement, protection sociale, santé...) qui renforcent l'égalité des chances. Ils donnent son véritable sens à l'économie mixte.

La vie se charge de donner une autre jeunesse à l'idée de laïcité et à sa soeur jumelle la citoyenneté. L'idée est vieille mais toujours actuelle : il n'y a de citoyen qu'éclairé par la raison et par la connaissance active.

La laïcité qui fut longtemps assimilée à l'anticléricalisme, est en fait, le synonyme de la liberté de l'esprit, de la capacité de critique qui accompagne la faculté de créer. **La laïcité, en ce sens, est la culture de la République**, ce qui donne force et vie au rapport des citoyens et d'un Etat démocratique.

La laïcité, c'est la culture de la République

Faire vivre la République, aujourd'hui, en 1990, c'est réussir sept paris.

1) Intégrer les populations issues de l'immigration.

L'enracinement de nouvelles générations d'immigrants est une chance pour la France si les moyens sont pris d'**une véritable intégration**. Mais "l'affaire des voiles" a montré que, pour réussir, elle nécessitait

Une véritable intégration

des idées claires, qu'il fallait rompre une fois pour toutes avec l'idéologie ambiguë du "droit à la différence", les théories dangereuses distinguant la citoyenneté de la nationalité, les confusions entre laïcité et tolérance. La question essentielle, c'est le processus qui fera de l'immigrant un Français à part entière, comme ce fut toujours le cas au cours de l'histoire. Or, il n'y a pas d'autre définition du fait d'être Français que l'appartenance à la communauté des citoyens de la République. La citoyenneté et la nationalité font un tout, avec l'égalité de droits et de devoirs qui vont ensemble. Le droit de vote aux élections locales ? Nous sommes pour. Mais nous préférons **le droit de vote à toutes les élections**, comme tous les citoyens. Bref, nous proposons une **politique massive, rapide, de naturalisations** qui, en cinq ans, fasse de tous les immigrés qui le veulent des citoyens de la République. Cela se décide, s'organise, se finance. Naturellement, la naturalisation ne règle pas tout et les raisons de l'exclusion demeurent. C'est pourquoi il faut agir simultanément sur l'éducation, le logement, l'emploi. Les propositions existent, il n'est que de les appliquer.

Le droit de vote à toutes les élections

Une politique massive, rapide, de naturalisations

Rappelons enfin, sans en changer un mot, ce que nous écrivions en août 1989, dans notre contribution : "L'adoption de la citoyenneté française implique la reconnaissance du principe de **laïcité**, constitutive de notre identité. En France, la foi est une question privée, et non un principe d'organisation collective. La pratique des cultes doit être libre, et la loi commune respectée". Nous proposons que le respect de ce principe soit assuré avec fermeté, dans tous les domaines, et notamment à l'école.

2) Relancer la démocratie dans l'entreprise et le dialogue social.

Ils sont très insuffisants, tant dans le secteur privé que dans la fonction publique, et cette insuffisance compromet gravement l'efficacité de l'ensemble du système productif. Les lois Auroux, la loi sur l'égalité professionnelle, et les textes de démocratisation votés en 1982/83 demeurent trop souvent inappliqués. Cela s'explique par la division et la faiblesse du mouvement syndical français. La nécessité d'oeuvrer à la reconstitution d'un tissu social fort et homogène, respectant la volonté de démocratie exprimée par les salariés au cours des conflits des dernières années, doit être une tache des socialistes.

Un syndicalisme fort, unitaire, et un jour rassemblé

C'est le seul moyen de réfréner les corporatismes exacerbés par la politique du "coup par coup". Des perspectives nouvelles d'**un syndicalisme fort, unitaire, et un jour rassemblé**, existent. Le devoir des socialistes est d'agir dans ce sens.

Il faut que les libertés syndicales soient partout respectées et renforcer la concertation à tous les niveaux de l'appareil productif. Nous proposons :

- la création obligatoire dans les groupes multinationaux de Comités de groupe européens ;

- l'ouverture aux représentants du personnel des conseils d'administration des entreprises de plus de 200 salariés ;

- la mise en place de conseils d'entreprise dans les PMI-PME;

- une représentation plus équitable des syndicats minoritaires dans les organismes agricoles.

La participation aux décisions

La compétitivité des entreprises ne résultera pas, pour l'essentiel, de nouvelles baisses des charges sociales et de la fiscalité, mais d'un développement du dialogue social, et de l'effort de tous les membres de l'entreprise s'appuyant sur **la participation aux décisions**, la co-responsabilité.

3) Fonder l'école de la République sur l'exigence de laïcité.

A la base, l'école reste une institutrice de valeurs, parce qu'en même temps qu'elle transmet des savoirs et des méthodes, elle doit éduquer des citoyens.

Une dynamique de laïcité

Cette mission ne peut s'accomplir qu'à travers **une dynamique de laïcité**. C'est-à-dire non pas la simple tolérance, qui peut conduire à la juxtapositon des fanatismes, mais une approche de l'enseignement suscitant l'esprit critique et la recherche personnelle, la réflexion sur les systèmes de société et de pensée. En ce sens, certains discours nous inquiètent, et certaines théories restent dangereuses : on ne lutte pas contre l'échec scolaire en renonçant, pour l'Ecole, à enseigner, et pour les élèves, à apprendre, à acquérir des connaissances.

L'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du bac traduit une exigence de qualification, de culture et de démocratie. Il appelle sans doute diversification des filières, des méthodes et des programmes, mais dans le respect de cette ambition laïque qui prolonge aujourd'hui l'esprit des lumières.

La révision du contenu des programmes ne doit pas se faire aux dépens de cette culture générale qui est le fondement de l'esprit critique. Et il est clair qu'il ne peut-être tant attendu de la responsabilité et de l'engagement des enseignants que moyennant la revalorisation matérielle et morale de leur condition dans la cité. Alors la formule "école de la République" retrouvera son sens le plus fort. Nous proposons

Loi de programmation

- que soit enfin acquis, au delà des "plans d'urgence" successifs, le principe d'une **loi de programmation** pour l'Education Nationale (revalorisation, constructions scolaires) dans un cadre pluriannuel ;

- que soit mise en oeuvre au plus tôt la nécessaire réforme des lycées et du baccalauréat, suspendue en 1986 ;

Revenu minimum étudiant

- que, pour permettre aux jeunes issus de familles modestes de suivre en grand nombre des études supérieures, soit généralisé, avec l'appui de l'Etat, le **revenu minimum étudiant.**

4) Libérer l'audiovisuel de la dictature de l'argent.

La raison d'être d'un service public de l'audiovisuel, face à la déferlante du marché et plus précisément des intérêts économiques américains, on ne la trouvera pas en dehors des valeurs de la République. Car le service public, dans ce secteur n'a pas d'autre justification que de favoriser le pluralisme des idées, l'esprit de recherche et d'innovation, la liberté de création avec ses risques et ses audaces.On aura reconnu là, une nouvelle fois, les ingrédients de base de la laïcité et les éléments d'une culture de la citoyenneté. Les responsables des organismes audiovisuels privés ne cherchent pas à s'inspirer d'une telle conception. La contrainte commerciale de la plus large audience freine la prise de risque et décourage l'audace. Il est juste que des cahiers des charges fixent un minimum de devoirs à des télévisions privées auxquelles la puissance publique alloue une ressource rare : la fréquence d'émission .

Audiovisuel : Fixer une règle du jeu financière qui soit claire

Il reste à **fixer une règle du jeu financière qui soit claire**. Un secteur public puissant ne s'affranchira de la dictature de l'"Audimat" que si la publicité représente une part minime de ses ressources et non les deux-tiers comme c'est le cas aujourd'hui. Les Français doivent le comprendre et accepter d'en payer un prix minimum. Nous proposons :

- une augmentation substantielle de la redevance, pour compenser les pertes financières dûes à la diminution drastique de la publicité;

- l'instauration d'une taxe sur les ressources publicitaires de la télévision privée, pour financer le nécessaire effort de création audiovisuelle et le développement du secteur public.

Une vraie économie mixte ferait alors fonctionner une concurrence moins inégalitaire que celle qui, aujourd'hui, asphyxie un secteur public dépourvu d'âme et d'élan.

5) Des institutions modernisées et démocratisées

Un déséquilibre trop manifeste, au profit de l'exécutif, caractérise nos institutions. Il est temps que la gauche imprime, avec responsabilité, sa conception démocratique au dispositif constitutionnel actuel. L'approfondissement de la démocratie implique, en effet, un débat politique plus ouvert et plus riche. Il passe d'abord, par un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Parlement comme contrepoids indispensable aux pouvoirs de l'exécutif, à la fonctionnarisation et à la technocratisation de la vie politique qui en découle, ainsi qu'au "gouvernement des juges".

Réduction du mandat présidentiel à cinq ans

La réévaluation du rôle du Parlement

Deux axes doivent être explorés : d'une part, **la réduction du mandat présidentiel à cinq ans**, et d'autre part, **la réévaluation du rôle du Parlement** en limitant notamment les moyens exorbitants de contrainte de l'exécutif sur le législatif ; limitation à certains textes et dans certaines conditions du recours à l'article 49.3 ; réappropriation de la fixation de l'ordre du jour par l'Assemblée Nationale (en dehors des cas d'urgence explicitement préétablis) ; restauration du rôle des commissions par rapport au débat public ; stricte limitation de la délégation de vote...Ces options, entre autres, ne s'entendent évidemment que dans le cadre de la conservation du régime actuel, "semi-présidentiel".

La décentralisation

Par ailleurs, **la décentralisation** a produit des effets tous azimuts. Elle a notamment permis à des énergies locales, régionales, de s'exprimer. Elle n'en reste pas moins à parachever. Sans doute faut-il faire un bilan des premières années de façon à préciser les compétences des différentes collectivités et à encourager leur complémentarité, en particulier sous forme de conventions négociées et au travers des contrats de plan.

C'est ce qui ressort en particulier des trois premières années d'expérience des **régions d'Outre Mer**, dans leur condition de régions monodépartementales avec deux assemblées sur le même territoire. Nous

Régions d'Outre Mer

proposons : la création d'une nouvelle collectivité (assemblée unique) ayant les attributions du Conseil général, et du Conseil régional en attendant la mise en place d'une véritable région Antilles Françaises (Guadeloupe - Martinique).

Le renforcement des pouvoirs locaux doit trouver un contrepoids plus efficace dans des droits de contrôle et d'initiative reconnus localement aux citoyens (développement des commissions extra-municipales, conseils de quartiers, référendum local, etc...). De même il est de la responsabilité des socialistes de donner au mouvement associatif les moyens de remplir sa mission d'action économique et d'initiative sociale.

6) Assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

La République ne peut pas bien vivre ni être bien vécue si la moitié des individus qui la composent sont confrontés à des discriminations dans la vie professionnelle où sont quasiment exclus des centres des décisions politiques par la seule raison de leur appartenance au sexe féminin. C'est cette situation pourtant, que l'on ne saurait tenir pour fatale, qui domine encore aujourd'hui notre société.

Une plus forte participation des femmes aux affaires publiques

Assurer cette égalité des chances pour parvenir à une véritable égalité professionnelle et favoriser **une plus forte participation des femmes aux affaires publiques** reste l'objectif prioritaire. C'est affaire de volonté politique. Nous proposons :

- une meilleure orientation des jeunes filles et des femmes vers les filières et les métiers techniques et scientifiques ;

- le renforcement des moyens mis à la disposition pour l'égalité professionnelle ;

- la mise en oeuvre effective de la loi sur l'égalité professionnelle à tous les niveaux (formation, mais aussi embauche, salaires, promotion) ;

- un quota de 30% des femmes dans toutes les instances du parti et pour toutes les élections proportionnelles ;

- une commission statutaire de promotion des femmes impliquant le parti dans son ensemble ;

7) Assumer nous mêmes la revendication écologique

Le patrimoine commun (biosphère, atmosphère, espace, forêts, etc.) seules des autorités collectives démocratiques (Etats, organismes internationaux) incarnant l'intérêt collectif, peuvent le prendre en compte.

Les problèmes écologiques devraient sonner le glas du libéralisme

Pourquoi pas avec les socialistes et dans notre parti ?

Les problèmes écologiques devraient sonner le glas du libéralisme et poser le problème de la "planification" - nationale et internationale - et d'une "alternative" au capitalisme, considéré depuis deux décennies comme le seul mode de développement social. En fait, l'approche des problèmes par le biais écologique - c'est l'expérience faite par les gens des modifications de leur environnement - va se généraliser. C'est un levier efficace pour conduire à un engagement, pas nécessairement politique (au sens traditionnel du terme) mais qui pose tous les problèmes politiques. En même temps, une exploitation politicienne de l'écologie va se développer. Elle tente de s'affirmer "ni droite ni gauche". Mais à moyen terme ou bien elle se dégrade en petite politique "environnementale" - et son influence se limite - ou bien elle va au fond et se place nécessairement à gauche. Mais alors, **pourquoi pas avec les socialistes, et dans notre parti ?**

Certes, les risques de contradiction, même dans ce cas, existent car un écologisme fondamentaliste peut véhiculer une critique de la science, de la technique, etc. et se réveler profondément irrationnel, négatif, passéiste.

D'où la nécessité pour les socialistes de tenir un discours écologique capable de devenir hégémonique parce que prenant en compte tous les aspects du problème. Car il y a aussi, pour les jeunes générations, dans l'écologie un rejet des attitudes hiérarchiques, une manière de vivre la fraternité, une aspiration à la "vie vraie", "naturelle", qui récuse la division du travail, les modes de vie urbains : cela aussi est à prendre en compte.

Un mouvement "vert" devrait se maintenir dans l'éventail des forces politiques françaises. Mais poser déjà avec lui le problème en terme d'alliance électorale, c'est l'aider à se constituer en force politique.

Notre rôle n'est pas d'encourager des rivaux, dont bien des questions fondamentales nous séparent, mais d'assumer nous-mêmes la revendication écologique, les aspirations des écologistes : lourde tâche, que notre parti a à peine entamée et dont des catastrophes récentes ont souligné l'urgence. Des initiatives exemplaires pouraient être prises dès maintenant. Nous proposons : la création d'une force internationale d'intervention et de surveillance, placée sous la responsabilité de l'ONU. Composée de **"casques bleus des mers"**, elle sera chargée de la protection des eaux internationales et de l'Antarctique.

« Casques bleus des mers »

IV. UN PARTI POUR LES SOCIALISTES

Reste à mieux définir le rôle du Parti.

L'outil forgé en 1971 a rendu d'immenses services. Mais il faut maintenant construire un Parti capable d'assumer de nouvelles responsabilités : celles qui nous attendent dans les vingt prochaines années.

Il faut partir d'idées simples, éviter de tout confondre et tenir compte des institutions de notre pays, telles qu'elles sont. Le Parti n'est pas le gouvernement. Le Conseil des ministres n'est pas le Bureau Exécutif. Cette distinction, toujours utile, s'impose avec plus d'évidence encore lorsque la moitié des ministres ne sont pas socialistes. Le gouvernement ne procède pas du Parti : nous ne l'avons ni choisi ni nommé. Il a sa politique, son style, sa méthode, son programme, ses objectifs. On oublie qu'il a fallu des circonstances exceptionnelles - un gouvernement socialiste homogène s'appuyant sur une majorité absolue de députés socialistes à l'Assemblée - pour que l'opinion identifie l'un à l'autre, le Parti et le gouvernement. Ce n'est plus le cas.

Le gouvernement ne s'identifie pas au Parti et rien n'oblige le Parti à s'identifier au gouvernement

Aujourd'hui, **le gouvernement ne s'identifie pas au Parti et rien n'oblige le Parti à s'identifier au gouvernement**. Ce sont deux réalités différentes. Le lieu du débat existe : c'est le Parlement, où le Parti s'exprime à travers nos groupes (Assemblée Nationale et Sénat) dans la discussion budgétaire et législative. Il est clair que le gouvernement de Michel Rocard a le droit d'attendre le soutien de nos parlementaires : il l'a. Mais il est évident qu'on ne peut pas demander au Parti - aujourd'hui moins que jamais - de se limiter à être le porte-parole du pouvoir en direction de la "société civile". Son rôle le plus important, c'est d'être le porte-parole de la société - de ses exigences, de ses préoccupations, des problèmes réels tels qu'ils sont vécus par les gens. - Le Parti n'est pas un rouage de l'Etat. Il exprime, dans un projet, ouvrant la perspective d'une société différente, l'idée que le monde du travail se fait de l'intérêt général. S'il veut remplir cette mission, Il doit reconquérir, et exercer sans complexe, sa pleine autonomie de pensée et d'action.

Ni godillot, ni trublion

C'est au Parti et à lui seul - qu'il appartient d'organiser l'expression des forces sociales que la gauche représente. **Ni godillot, ni trublion**, le Parti doit être une force de proposition, de combat idéologique, qui éclaire l'avenir et sache convaincre les Français que ses valeurs, sa "culture", ses solutions -celles du socialisme démocratique- sont les meilleures pour notre pays.

Gageons cependant qu'à l'approche des élections législatives de 1993, nous entendrons à nouveau parler de "l'ouverture", de la "recomposition de la vie politique" et de la "société civile". Refusant toute forme d'alliance au centre, nous proposons que le Parti:

Un candidat socialiste, issu de nos rangs, dans toutes les circonscriptions

- s'organise dès maintenant pour présenter **un candidat socialiste, issu de nos rangs, dans toutes les circonscriptions ;**

- élabore, dans l'année qui suivra le congrès de Rennes, **un projet pour la France**, qu'il lui appartiendra de traduire en propositions concrètes, avant d'engager, sur la base de ce programme, la bataille politique devant l'opinion.

Un projet pour la France

Au-delà, il convient de s'interroger sur les conséquences que devraient avoir, en France même, les bouleversements intervenus à l'Est. Nous disons souvent que c'est la fin de la parenthèse ouverte par le congrès de Tours, la fin de soixante-dix ans de communisme, un retour à 1920. Mais si c'est vrai, cela veut dire que nous avons désormais la responsabilité de toute la gauche, que nous incarnons seuls la volonté de changement. Le parti communiste connaîtra à plus ou moins brève échéance le même destin que ses partis frères, laissant en deshérence un espace, des forces militantes, un électorat. Il est temps de dire que notre horizon est celui d'un grand parti de toute la gauche. Nombreux sont ceux qui pourraient répondre à notre appel.

Nous proposons que la direction issue du congrès de Rennes s'adresse aux communistes -actuels et anciens- comme à ceux qui votent écologiste parce qu'ils croient que nous avons renoncé à "changer la vie", aux militants qui se sont écartés de nous, repliés sur le mouvement associatif, pour leur proposer la

Un vaste « front de la justice et du progrès

constitution, avec nous, d'**un vaste "front de la justice et du progrès"**, regroupant toutes les familles de la gauche. La constitution de ce front pourrait être préparée par des assises départementales, puis nationales, et pourrait un jour déboucher sur un nouvel élargissement de notre Parti.

Un MJS fort, dynamique et autonome

Nous proposons également que le parti organise le plus efficacement son action dans la jeunesse. Nous avons besoin d'**un MJS fort, dynamique et autonome**. L'enjeu est important. Les millions de jeunes qui se désintéressent aujourd'hui de la vie politique, et s'abstiennent lors des échéances électorales, doivent être ramenés à la vie civique. Seule notre action pourra le permettre. Grâce au MJS, nous devons nous adresser en particulier aux jeunes travailleurs, chômeurs, aux jeunes issus de l'immigration, et aux étudiants en remettant sur pied les "étudiants socialistes".

CONCLUSION

Peut-on répondre, en socialistes, aux défis de la période qui s'ouvre ?

En fait la question est simple mais elle est décisive, pour les Français, pour notre Parti, pour le destin de la République en France, pour la paix en Europe : **peut-on répondre, en socialistes, aux défis de la période qui s'ouvre ?** Le choix est clair :

Ou bien, et quel que soit l'habillage de mots généreux et d'intentions sociales, nous sommes condamnés à faire une politique libérale, parce que les contraintes européennes et mondiales ne nous laissent pas d'autres choix. Mais cette politique là est ressentie par les Français comme identique à quelques nuances près, à celle de la droite, parce qu'elle se soumet comme elle à tous les impératifs du libéralisme. Et qu'est-ce alors qu'être socialiste ? Qu'est-ce qu'un parti socialiste ? Et pourquoi dans ces conditions les électeurs voteraient-ils pour nous ?

Mettre en accord nos actes et nos principes

Ou bien nous sommes décidés à mettre en accord nos actes et nos principes, notre politique et nos valeurs, ce que nous faisons et ce que nous disons.

Parce que le parti socialiste est placé devant ce choix historique le congrès de Rennes ne peut être le congrès du non-dit ou des faux-semblants.

Définir des solutions qui répondent aux espoirs des Français

Ce qui est en jeu, ce n'est pas la désignation de tel ou tel, ou la victoire de telle ou telle fraction, de telle ou telle chapelle. Ce qui est en question , c'est comment affronter la nouvelle donne historique, comment, à partir du bilan de presque dix ans de pouvoir, **définir des solutions qui répondent aux espoirs des Français**, et permettent à notre pays de jouer pleinement un rôle conforme à ses traditions et à ses valeurs dans la construction d'une Europe des peuples et des nations démocratiques.

Ces choix ne sont bien sûr pas ceux de la facilité. Il faudra pour réussir une lucidité sans complaisance, un réalisme rigoureux, et la volonté qui seul permet d'agir, d'agir en socialistes. Mais nous pensons que les militantes et les militants du parti sont dignes d'une telle ambition.

Le socialisme. Et la République

C'est la signification des propositions que nous soumettons au vote du congrès afin qu'elles deviennent les choix du parti tout entier. Pour que vive **le socialisme. Et la République.**

Coll. Fonds Socialistes

POUR VOTRE INFORMATION

Le bureau exécutif a décidé de publier le texte de cette circulaire, qui précise l'ensemble des conditions à respecter pour le bon déroulement de Congrès de Rennes.

Circulaire n°1176

Aux Premiers Secrétaires
Aux Membres du Comité Directeur
Aux Parlementaires

Paris le 19 janvier 1990

Cher(e)s Camarades,

Cette circulaire a pour but de rappeler et préciser un certain nombre de règles d'organisation du Congrès, notamment après les décisions des Comités Directeurs des 3/12/89 et 13/01/90.

Elle a fait l'objet de l'accord unanime des représentants des 7 motions nationales et du Secrétariat National du Parti.

Il est demandé aux premiers secrétaires fédéraux de communiquer cette circulaire aux membres des commissions fédérales de préparation du Congrès.

1. HARMONISATION DU MODE DE CALCUL DES MANDATS FEDERAUX

Le Comité Directeur du 3 décembre 1989, à l'unanimité moins 1 abstention, a adopté une règle d'harmonisation du mode de calcul des mandats fédéraux pour mettre un terme à la disparité qui existait dans ce domaine entre les fédérations. Il faut considérer 1 mandat fédéral comme un adhérent ayant le timbre annuel + 12 timbres mensuels. (...) (1)

La Direction Nationale du Parti demande aux commissions fédérales d'organisation du congrès, composées des représentants des motions, d'établir l'état des mandats fédéraux pour chaque section.

Le calcul des mandats dont disposent les sections correspond au nombre de cotisants 1989, sur la base d'une voix par adhérent régulièrement recensé dans la section et s'étant acquitté de ses cotisations annuelles (1 timbre annuel + 12 timbres mensuels + 1 mandat de droit par section).

2. DEBAT PREPARATOIRE AU CONGRES SUR MOTIONS

• La Commission Nationale de préparation du Congrès est maintenue. Elle est composée des secteurs concernés du Parti et des représentants des 7 motions soumises à la discussion et au vote.

Il est demandé la même chose au niveau fédéral. Si des fédérations n'avaient pas installé cette commission pour la phase des contributions, il leur est impérativement demandé de le faire.

• Chaque motion doit pouvoir bénéficier d'une égalité de traitement et des mêmes moyens fédéraux :

- traitement identique dans les débats,
- mêmes moyens de diffusion,
- pour l'accès au fichier, nous vous demandons de respecter ce qui avait été défini par la circulaire n° 1173 pour la période des contributions.

A la demande d'une motion, la fédération devra accepter de faire parvenir les informations à tous les adhérents en mettant les mêmes moyens pour chaque motion. En effet, il nous paraît préférable de ne pas diffuser les fichiers. Chaque fédération prendra la décision qui lui paraîtra la meilleure. Il est fait appel à la responsabilité des représentants de motion pour que chacun soit raisonnable dans sa demande d'envois, afin de ne pas grever les finances fédérales.

• Conformément à l'article 30 des statuts, chaque fédération doit organiser une assemblée générale fédérale d'information des militants et de présentation des motions. Cette réunion doit se tenir impérativement avant le vote des militants dans les sections.

Nous vous demandons de faire parvenir au Secrétariat National aux Fédérations, la date de cette assemblée générale fédérale. Dans cette réunion chacune des 7 motions pourra être présentée, si elle le souhaite, par un représentant signataire national de la motion.

3. MODALITES DE VOTE DANS LES SECTIONS ET RECOLEMENT

• Dans chaque section un bureau composé d'un président et de deux assesseurs est installé. Ils vérifient la liste des adhérents habilités à voter et signent le procès-verbal.

• Les adhérents habilités à voter auront à émettre plusieurs votes :

- Quitus national,
- Motions d'orientation,
- Déclaration de principes,
- Modifications statutaires.

(1) cf. Le Poing et la Rose n° 128, page 9.

Collection Jean Jaurès

• Après le décompte des différents votes, et pendant cette même assemblée générale, les camarades devront se réunir en réunion de motion pour désigner leurs candidats à la commission administrative de section, leurs délégués au congrès fédéral, leurs délégués à l'assemblée fédérale de motion, comme le prévoit le règlement intérieur (Chapitre II).

• Pour les votes politiques, ils peuvent s'effectuer de deux façons mais doivent garder un caractère public :

- soit par appel uninominal des adhérents habilités à voter ;

- soit en signant un registre de vote sur lequel en face de leur nom, ils indiquent leur choix sur les différents textes soumis en vote (cela notamment pour les adhérents ne pouvant rester jusqu'à la fin de la réunion) ;

- soit en utilisant le tableau récapitulatif du Poing et la Rose concernant les modifications statutaires.

• Conformément à l'article 16 des statuts, seuls les présents votent. Aucune procuration n'est admise.

• A l'issue du vote, quand le décompte des voix a été fait et avant de faire la transformation en mandats, il y a lieu de vérifier si le nombre des présents habilités à voter est bien supérieur à 25 % du nombre des inscrits habilités à voter.

Sinon, il y a deux cas de figure qui sont régis par l'article 16 des statuts et qui doivent être appliqués :

1. Nombre de présents habilités à voter inférieur à 10 % des inscrits habilités à voter. Cela entraîne que le nombre des mandats fédéraux de la section soumis à la répartition proportionnelle est égal au nombre de présents habilités à voter.

2. Nombre de présents habilités à voter supérieur à 10 % mais inférieur à 25 %. Cela entraîne que le nombre de mandats fédéraux de la section est diminué de moitié.

• Dans chaque fédération, la transposition des voix en mandats fédéraux s'effectue section par section. Les sections doivent transmettre aux fédérations les résultats des votes en voix et en mandats fédéraux.

• Le calcul en mandats (voix en mandats fédéraux, puis après totalisation fédérale en mandats nationaux) s'effectue selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne (Cf. Art. 5 des statuts).

• Afin de permettre une bonne appréciation du congrès, il vous est demandé de prévoir d'adresser au Secrétariat National aux Fédérations, les résultats des votes au congrès fédéral immédiatement après celui-ci en précisant :

- le nombre d'adhérents habilités à voter,

- les résultats en voix obtenues par texte,

- les résultats en mandats fédéraux,

- les résultats en mandats nationaux.

La Direction Nationale va établir le nombre de mandats nationaux par fédération. Nous vous enverrons alors un bordereau de relevé de votes avec les différentes rubriques que vous devrez nous retourner rempli au lendemain du vote au congrès fédéral.

• Pour voter un adhérent doit être à jour de ses cotisations. En raison des difficultés techniques d'acheminement des feuillets annuels et timbres mensuels, il y avait un risque que les adhérents, particulièrement les plus récents, ne disposent pas du matériel au moment du vote.

Pour cette raison, le Comité Directeur du 14/1/90 a donc délibéré et a décidé que tout adhérent à jour des ses cotisations au 31/12/1989 et ayant adhéré ou ayant été transféré dans la section au plus tard le 3/12/1989 pouvait participer aux différents votes.

4. CANDIDATURES AUX ORGANISMES CENTRAUX

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au mercredi 24/01/90 inclus à Pierre MAUROY, 10, rue de Solférino, en précisant s'il s'agit d'une candidature au Comité Directeur, à la Commission Nationale des Conflits ou à la Commission Nationale de Contrôle Financier.

Il est impératif de préciser à quelle motion se rattache la candidature. La liste des candidatures par motion et par ordre alphabétique sera publiée dans P.S. Info.

Cette circulaire, bien que très longue, ne répond sûrement pas à toutes les questions.

Le Secrétariat aux Fédérations reste à votre disposition pour le faire.En espérant que dans chaque fédération le débat puis les votes se dérouleront dans les meilleures conditions démocratiques et dans un climat de fraternité, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Pierre MAUROY - Marcel DEBARGE - Henri EMMANUELLI - Daniel FRANCHON - Pierre GUIDONI - Françoise SELIGMANN - Daniel VAILLANT

Fondation Jean-Jaurès

PRINCIPE DU CALCUL A LA PLUS FORTE MOYENNE

Exemple : Fédération X

Mandats Fédéraux : = 2630 + 1 Mandat Fédéral par Section (si 10 sections) M.Féd.=2640

Mandats Nationaux: = 106

Calcul du Quotient Electoral: $\frac{\text{Mandats Fédéraux}}{\text{Mandats Nationaux}} = \frac{2640}{106} = 24{,}905$

MOTION I = 651 Mandats Fédéraux
MOTION II = 650 Mandats Fédéraux
MOTION III = 921 Mandats Fédéraux
MOTION IV = 350 Mandats Fédéraux
ABSTENTION = 68 Mandats Fédéraux

En mandats nationaux : 1ère répartition

MOTION I	= Mandats Fédéraux / Quotient Electoral = 651 / 24,905	= 26,139	= 26
MOTION II	= Mandats Fédéraux / Quotient Electoral = 650 / 24,905	= 26,099	= 26
MOTION III	= Mandats Fédéraux / Quotient Electoral = 921 / 24,905	= 36,980	= 36
MOTION IV	= Mandats Fédéraux / Quotient Electoral = 350 / 24,905	= 14,053	= 14
ABSTENTION	= Mandats Fédéraux / Quotient Electoral = 68 / 24,905	= 2,730	= 2
			104

IL RESTE 2 MANDATS NATIONAUX A REPARTIR A LA PLUS FORTE MOYENNE

Répartition du 105ème mandat

MOTION I	= Mandats Fédéraux / 26+1 = 651 / 27	= 24,111
MOTION II	= Mandats Fédéraux / 26+1 = 650 / 27	= 24,074
MOTION III	= Mandats Fédéraux / 36+1 = 921 / 37	= **24,891** **+ 1 mandat national**
MOTION IV	= Mandats Fédéraux / 14+1 = 350 / 15	= 23,333
ABSTENTION	= Mandats Fédéraux / 2+1 = 68 / 3	= 22,666

Répartition du 106ème mandat

MOTION I	= Mandats Fédéraux / 26+1 = 651 / 27	= 24,111
MOTION II	= Mandats Fédéraux / 26+1 = 650 / 27	= 24,074
MOTION III	= Mandats Fédéraux / 37+1 = 921 / 38	= **24,236** **+ 1 mandat national**
MOTION IV	= Mandats Fédéraux / 14+1 = 350 / 15	= 23,333
ABSTENTION	= Mandats Fédéraux / 2+1 = 68 / 3	= 22,666

RESULTATS:

MOTION I = 26
MOTION II = 26
MOTION III = 36 + 1 + 1 = 38
MOTION IV = 14
ABSTENTION = 2

RAPPEL:

• Les mandats Fédéraux et Nationaux ne se divisent pas ; ce sont **TOUJOURS DES NOMBRES ENTIERS.**

• Si deux Motions obtiennent la même plus forte moyenne, c'est la motion qui a obtenu le plus de mandats fédéraux qui se voit attribuer le mandat national.

Collection Jean-Jaurès

EST - SOLIDARITÉS

SOUSCRIPTION NATIONALE

Un immense bouleversement, exigé par les peuples, imposé par les faits, transforme sous nos yeux l'Europe Centrale et Orientale. Partout, à Varsovie, à Budapest, à Berlin, à Prague, à Sofia, à Bucarest, triomphe la liberté et s'engage le processus démocratique. Partout, naissent et se développent les organisations qui auront à construire, à gérer, à administrer ces pays qui sont déjà, ou seront demain, des Etats de droit. Partout se mettent en place les outils de la démocratie : élections libres, mouvements, associations, syndicats libres, partis politiques.

Ces hommes et ces femmes attendent de nous, appui et solidarité agissante. "Est - Solidarités", qui regroupe des organisations dont certaines sont déjà engagées dans des actions concrètes de solidarité en direction des pays de l'Est, se propose de témoigner de ces efforts, de fournir les moyens de les renforcer. Les besoins sont multiples, les demandes urgentes. **Certes, il faut agir vite. Mais il faut également savoir que nos actions s'inscrivent dans la durée. Deux axes sont prioritaires aujourd'hui :**

LA FORMATION

LA MISE À DISPOSITION DE MOYENS DE PRODUCTION

C'est pourquoi nous appelons toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'engager aux côtés de ces hommes et de ces femmes qui ont changé le cours de l'Histoire à participer à la

SOUSCRIPTION NATIONALE

"EST - SOLIDARITÉS"

C.C.P. N° 1908 909 G Paris

80, rue Vaneau - Paris 75007 - Tél. (1) 45 44 58 25

Organisations membres du collectif au 15.01.1990 :

B M F, CCOMCEN, CASDEN-BP, FNESR, FÉDÉRATION LÉO-LAGRANGE, FONDATION JEAN-JAURÈS, LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT, MAIF, SOLIDARITÉS INTERNATIONALES, SOLIDARITÉ LAIQUE, etc.

Soutenu par,: Les membres du Bureau Exécutif.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :

PS info

organe officiel du Parti Socialiste

Abonnement annuel ordinaire : 260 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60 % sur le montant de cet abonnement, soit 110 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 110 F à « P.S. Info », 10, rue de Solferino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des « Nouvelles Éditions de l'An 2000 ».

Depuis plus de 14 ans au cœur des débats éducatifs, Ecole et Socialisme, revue de réflexion et de proposition reste fidèle à cette conception.
Attentif à l'actualité et à son développement, le prochain numéro (53) portera sur les Instituts Universitaires de Formation des Maitres.
Si vous désirez recevoir notre revue, veuillez remplir ce bulletin d'abonnement et nous le retourner accompagné du règlement.

Adresser toute correspondance à :
Jacques GUYARD
Bureau 8417
ASSEMBLÉE NATIONALE
126, rue de l'Université
75007 Paris
Inscrire ici très lisiblement votre nom et votre adresse :

bulletin d'abonnement

Veuillez enregistrer
mon abonnement **d'un an**
à la revue trimestrielle :

ÉCOLE ET SOCIALISME

❑ Je verse 85 F
Prix d'abonnement.

❑ Je verse 150 F
Étranger et outre-mer.

❑ Chèque bancaire à l'ordre de
Les Nouvelles Éditions de l'An 2000
École et Socialisme,
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07

❑ C.C.P. à l'ordre de
Les Nouvelles Éditions de l'An 2000
n° 140954 S Paris.

LE POING ET LA ROSE

Directeur politique : Pierre Mauroy - **Rédacteur en chef :** Françoise Seligmann
Administration : Société éditrice : « Les nouvelles Éditions de l'An 2000 »
10, rue de Solferino, 75333 Paris Cedex 07 - N° C.P.P.P. 53 321.
Directeur de la publication : Henry Pradeaux - Imprimerie Avenir Graphique.

© Fondation Jean-Jaurès

c'est décidé : je m'abonne

Le nouvel hebdo de tous les socialistes

Depuis six mois, chaque semaine, vous recevez 16 pages d'informations et d'analyse sur la vie politique.
En même temps que vous, adhérents du Parti, plus de 80.000 sympathisants déjà, lisent "VENDREDI"

C'est pourquoi *Vendredi* n'est pas la simple reprise des délibérations du bureau exécutif, ni des textes fournis par les cabinets ministériels.
Au-delà de l'évènement, une équipe de journalistes veut aller plus loin que la simple narration. Elle enquête, se déplace, téléphone, pour donner un écho de vos réactions, qu'il s'agisse de la vie politique en général ou de la vie intérieure du PS. Nous voulons créer le lien qui relie, au sein et au-delà du Parti, tous les membres de la communauté socialiste.
Cela, vous ne le trouverez pas chez nos confrères.
Plus de dix mille d'entre vous ont déjà envoyé leur abonnement de soutien.
Et vous ?
Vous attendez, hésitez...
Vous ne comprenez pas l'intérêt de payer un journal que vous recevez de toute façon.

Pourtant, chaque abonnement que nous recevon nous permet de servir un lecteur supplémentaire.

Si vous souhaitez que *Vendredi* cet hebdo que vous lisez, puisse accroître s diffusion, il faut nous adresser votr participation.
Avec votre aide, nous pourrons envisager d'êtr présents dans les kiosques, afin que l'on puiss mieux connaître l'opinion des socialistes, mieu et plus sûrement que par les intermédiaires.
Alors, vite, soutenez

Vendredi

Adressez vos chèques (200 F ou plus), accompagnés de votre adresse lisible ou, si vous préférez, de l'adress d'un de vos amis sympathisants à "Vendredi" - 10 rue de Solferino - BP 379 07 - 75327 Paris Cedex 07